Digitized by Google

FONDO PIZZOFALCO

NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
982
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XV

Palchetto 14

Num.° d' ordine 4

9-B-7

119
6
3

B. Priev.
IV
982.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU CARDINAL DE RETZ,

DE GUY-JOLI,

ET

DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

C.14442

MÉMOIRES

DU CARDINAL DE RETZ,

DE GUY-JOLI,

ET

DE LA DUCHESSE DE NEMOURS;

CONTENANT CE QUI S'EST PASSÉ DE REMARQUABLE EN FRANCE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

1817.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RETZ,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

A MADAME DE ****.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE NANCY

LIVRE IV.

—

Je vous supplie très-humblement de ne vous point étonner si, dans la suite de cette narration, vous ne trouvez pas la même exactitude que j'ai observée jusqu'ici, en ce qui regarde les assemblées du parlement. La cour s'étant éloignée de Paris, aussitôt après la majorité du Roi, qui fut le 7 septembre 1651, pour aller en Berri et en Poitou, et M. le duc d'Orléans y agissant également entre la Reine et M. le Prince, le théâtre du Palais se trouva beaucoup moins rempli qu'il n'avait accoutumé; et l'on peut dire que depuis la majorité jusqu'à l'ouverture de la Saint-Martin suivante, qui fut le 20 novembre, il n'y eut aucunes scènes considérables, que

celles du 7 et du 14 octobre, dans lesquelles Monsieur dit à la compagnie que le Roi lui avait envoyé un plein pouvoir, pour traiter avec M. le Prince, et qu'il avait nommé, pour le suivre et le servir dans cette négociation, MM. d'Aligre et de la Marguerie, conseillers d'état, et MM. de Mesmes, Menardeau et Cumont, du parlement. Cette députation n'eut point lieu, parce que M. le Prince, à qui M. le duc d'Orléans avait offert d'aller conférer avec lui à Richelieu, avait refusé la proposition comme captieuse du côté de la cour, et faite à dessein pour ralentir l'ardeur de ceux qui s'engageraient avec lui. Il était arrivé à Bordeaux le 12; on en eut nouvelle le 26 à Paris, et le même jour le Roi partit pour Fontainebleau, où il sut ce soir-là qu'en faisant avancer la cour jusqu'à Bourges, elle en chasserait les partisans de M. le Prince. MM. de Châteauneuf et M. le maréchal de Villeroy pressèrent la Reine au dernier point de ne pas donner le temps à Persan de s'y jeter avec la noblesse du pays. La cour s'étant donc avancée, et les principaux habitans s'étant déclarés pour le Roi, tout se rendit sans coup férir. Palluan fut laissé avec un petit corps d'armée, pour faire le blocus de Montrond défendu par Persan. M. le prince de Conti et madame de Longue-

ville se retirèrent à Bordeaux en grande diligence ; M. de Nemours les accompagna dans ce voyage, dans le cours duquel il s'attacha à madame de Longueville plus que madame de Châtillon et M. de la Rochefoucaut n'eussent voulu. M. le Prince crut qu'il avait engagé dans son parti M. de Longueville, dans la conférence qu'il eut avec lui à Trie, ce qui n'eut pourtant aucun effet, M. de Longueville étant demeuré à Rouen. Le mouvement que les troupes, commandées par le comte de Tavannes du côté de Stenay, firent par l'ordre de M. le Prince, après qu'il eut quitté la cour, ne fut guère plus considérable, le comte de Grandpré, qui avait quitté par un mécontentement le service de M. le Prince, leur ayant donné une même crainte auprès de Villefranche, et une autre auprès de Givet.

La désertion de Marsin dans la Catalogne fut, en récompense, d'un très-grand poids. Il commandait dans cette province, lorsque M. le Prince fut arrêté. Comme on le connaissait pour être son serviteur très-particulier, on ne jugea pas à la cour qu'il fût à propos d'y prendre confiance. On envoya ordre à l'Intendant de se saisir de sa personne. Il fut remis en liberté aussitôt après celle de M. le Prince, et il fut rétabli même dans son emploi. Quand M. le Prince se retira

de la cour après sa prison, et qu'il prit le chemin de Guienne, la Reine pensa à gagner Marsin, et elle lui envoya les patentes de vice-roi de Catalogne, qu'il avait passionnément souhaitées, en y ajoutant toutes les promesses imaginables pour l'avenir. Comme il avait été averti à temps de la sortie et de la résolution de M. le Prince, il appréhenda le même traitement qu'il avait reçu l'autre fois. Il quitta la Catalogne avant qu'il eût reçu les offres de la Reine, et il se jeta dans le Languedoc avec Baltons, Lussan, Monpouillan, la Marcousse, et ce qu'il put débaucher de ses troupes. Cette désertion donna un merveilleux avantage aux Espagnols dans cette province; et l'on peut dire qu'elle en a coûté la perte à la France.

M. le Prince ne s'endormait pas du côté de Guienne; il engagea toute la noblesse dans son parti. Le vieux maréchal de la Force se déclara même pour lui, et le comte du Doignon, gouverneur de Brouage, qui tenait toute sa fortune du duc de Brézé, crut être obligé d'en témoigner sa reconnaissance à madame la Princesse, qui était sœur de son bienfaiteur.

On n'oublia pas de rechercher l'appui des étrangers. Laîné fut envoyé en Espagne, où il conclut le traité de M. le Prince avec le roi

catholique; et M. l'archiduc, qui commandait dans les Pays-Bas, et qui venait de prendre Bergue-Saint-Vinox, fit de son côté des préparatifs qui coûtèrent dans la suite Dunkerque et Gravelines à la France, et qui obligèrent, dès ce temps-là, la cour à tenir sur la frontière une partie des troupes qui eussent été d'ailleurs très-nécessaires en Guienne. Ces nuées ne firent pas tout le mal, au moins pour le dedans du royaume, que leur grosseur et leur noirceur en pouvaient faire appréhender. M. le Prince ne fut pas servi dans ses levées comme sa qualité et sa personne le méritaient. Le maréchal de la Force n'en usa pas en son particulier d'une manière qui fût conforme au reste de sa vie. Les tours de la Rochelle, qui étaient entre les mains du comte du Doignon, ne tinrent que fort peu de temps contre M. le comte d'Harcourt, qui commandait l'armée du Roi; les Espagnols, auxquels il remit Bourg, place voisine de Bordeaux, entre les mains, ne le secoururent qu'assez faiblement. M. le Prince ne put faire d'autres conquêtes que celle d'Agen et celle de Saintes. Il fut obligé de lever le siége de Cognac; et le plus grand capitaine du monde, sans exception, connut, ou plutôt fit connaître dans toutes ces occasions que la valeur la plus héroïque et la capacité la

plus extraordinaire ne soutiennent qu'avec beaucoup de difficulté les nouvelles troupes contre les vieilles.

Comme je me suis fixé, dès le commencement de cet ouvrage, à ne m'arrêter proprement que sur ce que j'ai connu par moi-même, je ne touche ce qui s'est passé en Guienne, dans les premiers mouvemens de M. le Prince, que très-légèrement, et purement qu'autant que la connaissance vous en est nécessaire, par le rapport et la liaison qu'elle a à ce que j'ai à vous raconter de ce que je voyais à Paris, et de ce que je pénétrais de la cour.

Il me semble que j'ai déjà marqué ci-dessus que la cour s'avança de Bourges à Poitiers, pour être en état de remédier de plus près aux démarches de M. le Prince. Comme elle vit qu'il ne donnait pas dans le panneau qu'elle lui avait tendu, par le moyen d'une négociation, pour laquelle elle prétendait, quoiqu'à faux à mon opinion, avoir gagné Gourville, elle ne garda plus aucunes mesures à son égard; et elle envoya une déclaration (1) contre lui au parlement, par

(1) Voyez Joli, dans ses *Mémoires*. « D'abord M. le duc » d'Orléans empêcha que la déclaration ne fût vérifiée. . . . » mais enfin, le parti de la cour et les amis du Coadjuteur

laquelle elle le déclarait criminel de lèse-majesté, etc. Voici, à mon sens, le moment fatal et décisif de la révolution. Il y a fort peu de gens qui en aient connu la véritable importance; chacun s'y en est voulu former une imaginaire. Les uns se sont voulu figurer que le mystère de ce temps-là consista dans les cabales qu'ils se persuadèrent avoir été faites dans la cour, pour et contre le voyage du Roi. Il n'y a rien de plus faux; il se fit d'un concert uniforme de tout le monde. La Reine brûlait d'impatience d'être libre, et en lieu où elle pût rappeler M. le Cardinal quand il lui plairait. Les sous-ministres la fortifiaient par toutes leurs lettres dans la même pensée. Monsieur souhaitait plus que personne l'éloignement de la cour, parce que sa pente naturelle et dominante lui faisait toujours trouver une douceur sensible à tout ce qui pouvait diminuer les devoirs journaliers auxquels la présence du Roi l'engageait. M. de Châteauneuf joignait au désir qu'il avait de rendre, par un nouvel éclat, M. le Prince encore plus irréconciliable à la cour, la vue de se gagner l'esprit de la Reine, dans le cours d'un voyage dans lequel

---

» s'étant joints, il fut ordonné, le 4 décembre 1651, que la » déclaration serait lue et enregistrée ».

l'absence du Cardinal, et l'éloignement des sous-ministres lui donnaient lieu d'espérer qu'il se pourrait rendre encore et plus agréable et plus nécessaire. M. le premier président y concourut de son mieux, et parce qu'il le crut très-utile au service du Roi, et que la hauteur avec laquelle M. de Châteauneuf le traitait lui était devenue insupportable. M. de la Vieuville ne fut pas fâché, à ce qui me parut, de n'être pas trop éclairé dans les premiers jours de la fonction de la surintendance; et Bordeaux, qui était son confident principal, me fit un discours qui me marqua même de l'impatience que le Roi fût déjà hors de Paris. Celle des frondeurs n'était pas moindre, et parce qu'ils voyaient la nécessité qu'il y avait effectivement à ne pas laisser établir M. le Prince au-delà de la Loire, et parce qu'ils se tenaient beaucoup plus assurés de l'esprit de Monsieur, lorsqu'il était éloigné de la cour, que lorsqu'il en était proche. Voilà ce qui me parut de la disposition de tout le monde, sans exception, à l'égard du voyage du Roi; et je ne comprends pas sur quoi l'on a pu fonder cette diversité d'avis, que l'on a prétendu et même écrit, ce me semble, avoir été dans le conseil sur ce sujet.

Vous voyez donc qu'il n'y eut aucun mys-

tère au départ du Roi : mais en récompense il y en eut beaucoup dans la suite de ce départ ; parce que chacun y trouva tout le contraire de ce qu'il s'était imaginé. La Reine y rencontra plus d'embarras, sans comparaison, qu'elle n'en avait à Paris, par les obstacles que M. de Châteauneuf mettait au rappel de M. le Cardinal. Les sous-ministres eurent des frayeurs mortelles que l'habitude et la nécessité n'établissent à la fin dans l'esprit de la Reine M. de Châteauneuf, et M. de Villeroy qui paraissait lassé de leurs avis. M. de Châteauneuf de son côté ne trouva pas le fondement qu'il avait cru aux espérances dont il s'était flatté lui-même à cet égard; parce que la Reine demeura toujours dans un concert très-étroit avec le Cardinal et avec tous ceux qui étaient véritablement attachés à ses intérêts. Monsieur devint en fort peu de temps moins sensible au plaisir de la liberté que l'absence de la cour lui donnait, qu'aux ombrages qu'il prit assez subitement des bruits qui se répandirent des négociations souterraines qu'il croyait encore plus dangereuses, par la raison de l'éloignement. M. de la Vieuville, qui craignait plus que personne le Mazarin, me dit, quinze jours après le départ du Roi, que nous avions tous été des dupes de ne nous y être pas opposés. J'en convins en mon nom et en

celui de tous les frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi, et que cette faute fut une des plus lourdes que chacun pût faire dans cette conjoncture en son particulier. Je dis chacun de ceux qui ne désiraient pas le rappel de M. le cardinal Mazarin; car il est vrai que ceux qui étaient dans ses intérêts jouaient le droit du jeu. Ce qui nous la fit faire fut l'inclination naturelle que tous les hommes ont à chercher plutôt le soulagement présent, que ce qui leur en doit faire un jour. J'y donnai de ma part, comme tous les autres; et l'exemple ne fait pas que j'en aie moins de honte. Notre bévue fut d'autant plus grande, que nous en avions prévu les inconvéniens, qui étaient dans la vérité, non-seulement visibles, mais palpables et impardonnables, et que nous prîmes le détour de courre les plus grands pour éviter les plus petits. Il y avait, sans comparaison, moins de péril pour nous à laisser respirer et fortifier M. le Prince en Guienne, qu'à mettre la Reine, comme nous faisions, en pleine liberté de rappeler son favori. Cette faute est l'une de celle qui m'a obligé de vous dire, ce me semble, quelquefois, que la source la plus ordinaire des manquemens des hommes est qu'ils s'effraient du présent, et qu'ils ne s'effraient pas assez de l'avenir. Nous ne fûmes pas long-temps

sans connaître et sans sentir que les fautes capitales qui se commettent dans les partis qui sont opposés à l'autorité royale, les déconcertent si absolument, qu'ils obligent presque toujours ceux qui y ont eu leur part, à une nécessité de faillir, quelque conduite qu'ils puissent suivre; je m'explique: Monsieur ayant mis proprement la Reine en liberté de rappeler le cardinal Mazarin, ne pouvait plus prendre que trois partis, dont l'un était de consentir à son retour; l'autre de s'y opposer de concert avec M. le Prince, et le troisième de faire un tiers parti dans l'État. Le premier était honteux après les engagemens publics qu'il avait pris; le second était peu sûr, par la raison des négociations continuelles que les subdivisions, qui étaient dans le parti de M. le Prince, rendaient aussi journalières qu'inévitables; le troisième était dangereux pour l'Etat, et impraticable même de la part de Monsieur, parce qu'il était au-dessus de son génie.

M. de Châteauneuf se trouvant avec la cour hors de Paris, ne pouvait que flatter la Reine par l'espérance du rétablissement de son ministre, ou s'opposer à ce rétablissement par les obstacles qu'il y pouvait former par le cabinet. L'un était ruineux, parce que l'état où étaient les affaires faisait voir ces espérances trop proches

pour espérer que l'on les pût rendre illusoires; l'autre était chimérique, vu l'humeur et l'opiniâtreté de la Reine.

Quelle conduite pouvais-je prendre en mon particulier, qui pût être sage et judicieuse? Il fallait nécessairement, ou que je servisse la Reine selon son désir, pour le retour du Cardinal, ou que je m'y opposasse avec Monsieur, ou que je me ménageasse entre les deux: il fallait de plus, ou que je m'accommodasse avec M. le Prince, ou que je demeurasse brouillé avec lui; et quelle sûreté pouvais-je trouver dans tous ces partis? Ma déclaration pour la Reine m'eût perdu irrémissiblement dans le parlement, dans le peuple, dans l'esprit de Monsieur; sur quoi je n'aurais eu pour garant que la bonne foi du Mazarin. Ma déclaration pour Monsieur devait, selon toutes les règles du monde, m'attirer, un quart d'heure après, la révocation de ma nomination au cardinalat. Pouvais-je demeurer en rupture avec M. le Prince, dans le temps que Monsieur ferait la guerre au Roi conjointement avec lui? Pouvais-je me raccommoder avec M. le Prince, au moment que la Reine me déclarait qu'elle ne se résolvait à me laisser la nomination, que sur la parole que je lui donnais que je ne m'y raccommoderais pas? Le séjour du Roi à Paris eût tenu la Reine dans

des égards qui eussent levé beaucoup de ces inconvéniens, et qui eussent adouci les autres. Nous contribuâmes à son éloignement, au lieu d'y mettre les obstacles presque imperceptibles qui étaient en plus d'une manière dans nos mains. Il en arriva ce qui arrive toujours à ceux qui manquent de certains momens qui sont capitaux et décisifs dans les affaires. Comme nous ne voyions plus de bons partis à prendre, nous prîmes tous, à notre mode, ce qui nous parut de moins mauvais dans chacun; ce qui produit toujours deux mauvais effets, l'un est que ce composé, pour ainsi dire, de vues, est toujours confus et brouillé; et l'autre, qu'il n'y a jamais que la pure fortune qui le démêle. J'expliquerai cela, et je l'appliquerai au détail duquel il s'agit, après que je vous aurai rendu compte de quelques faits assez curieux, et assez remarquables de ce temps-là.

La Reine, qui avait toujours eu dans l'esprit de rétablir M. le cardinal Mazarin, commença à ne se plus tant contraindre sur ce qui regardait son retour, dès qu'elle se sentit en liberté; et MM. de Châteauneuf et de Villeroy connurent, aussitôt que la cour fut arrivée à Poitiers, que les espérances qu'ils avaient conçues, ne se trouvaient pas, au moins par l'événement, bien fon-

dées. Les succès que M. le comte d'Harcourt avait en Guienne, la conduite du parlement de Paris qui ne voulait point du Cardinal, mais qui défendait, sous peine de la vie, les levées que M. le Prince faisait pour s'opposer à son retour, la division publique et déclarée, qui était dans la maison de Monsieur entre les serviteurs de M. le Prince et mes amis, donnaient du courage à ceux qui étaient dans les intérêts du ministre auprès de la Reine. Elle n'en avait que trop par elle-même en tout ce qui était de son goût. D'Hoquincourt, qui fit un voyage secret à Bruyl, fit voir au Cardinal un état de huit mille hommes prêts à le prendre sur la frontière, et à le mener en triomphe jusqu'à Poitiers. Je sais d'un homme, qui était présent à la conversation, que rien ne le toucha plus sensiblement que l'imagination de voir une armée avec son écharpe (car Hoquincourt avait pris la verte en son nom), et que cette faiblesse fut remarquée de tout le monde. La Reine ne quitta pas la voie de la négociation, dans le moment même qu'elle projetait de prendre celle des armes. Gourville allait et venait du côté de M. le Prince. Bertet vint à Paris, pour gagner MM. de Bouillon, de Turenne et moi. Cette scène est assez curieuse pour s'y arrêter un peu plus long-temps. Je vous ai déjà dit que

MM. de Bouillon et de Turenne étaient séparés de M. le Prince; ils vivaient l'un et l'autre d'une manière fort retirée dans Paris; et, à la réserve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyaient. J'étais de ce nombre; et comme j'en connaissais pour le moins autant que personne le mérite et le poids, je n'oubliai rien et pour le faire connaître et pour le faire peser à Monsieur, et pour obliger les deux frères à entrer dans ses intérêts. L'aversion naturelle qu'il avait pour l'aîné, sans savoir pourquoi, l'empêcha de faire ce qu'il se devait à soi-même en cette rencontre; et le mépris que le cadet avait pour lui, sachant très-bien pourquoi, n'aida pas au succès de ma négociation. Celle de Bertet, qui arriva justement à Paris dans cette conjoncture, se trouva commune entre MM. de Bouillon et moi, par la rencontre de madame la Palatine, qui était elle-même notre amie commune, et à laquelle Bertet avait ordre de s'adresser directement.

Elle nous assembla chez elle entre minuit et une heure, et elle nous présenta Bertet qui, après un torrent d'expressions gasconnes, nous dit que la Reine, qui était résolue de rappeler le cardinal Mazarin, n'avait pas voulu exécuter sa résolution sans prendre nos avis. M. de Bouillon, qui me jura une heure après, en présence de ma-

dame la Palatine, qu'il n'avait encore jusque-là reçu aucune proposition, au moins formée, de la part de la cour, me parut embarrassé; mais il s'en démêla à sa manière, c'est-à-dire, en homme qui savait, mieux qu'aucun que j'aye connu, parler le plus quand il disait le moins. M. de Turenne, qui était plus laconique, et dans la vérité beaucoup plus franc, se tourna de mon côté, et il me dit : « Je crois que M. Bertet va tirer » par le manteau tous les gens à manteau noir » qu'il trouve dans la rue, pour leur demander » leurs opinions sur le retour de M. le Car- » dinal; car je ne vois pas qu'il y ait plus de rai- » son de la demander à M. mon frère et à moi, » qu'à tous ceux qui ont passé aujourd'hui sur » le Pont-Neuf. Il y en a beaucoup moins à moi, » lui répondis-je; car il y a des gens qui ont au- » jourd'hui passé sur le Pont-Neuf, qui pour- » raient donner leur avis sur cette matière; et » la Reine sait bien que je n'y puis jamais en- » trer ». Bertet me repartit brusquement et sans balancer : « Et votre chapeau, monsieur, que de- » viendra-t-il? *Ce qu'il pourra*, lui dis-je. Et que » donnerez-vous à la Reine pour ce chapeau, » ajouta-t-il? Ce que je lui ai dit cent et cent » fois, lui répondis-je. Je ne m'accommoderai » point avec M. le Prince, si l'on ne révoque

» point ma nomination. Je m'y accommoderai » demain, et je prendrai l'écharpe isabelle, si » l'on continue seulement à m'en menacer ». La conversation s'échauffa; et nous en sortîmes cependant assez bien, M. de Bouillon ayant remarqué, comme moi, que l'ordre de Bertet était de se contenter de ce que j'avais dit mille fois à la Reine sur ce sujet, en cas qu'il n'en pût tirer davantage.

Pour ce qui était de M. de Bouillon et de M. de Turenne, la confabulation fut bien plus longue; je dis confabulation, parce qu'il n'y avait rien de plus ridicule que de voir un petit basque, homme de rien, entreprendre de persuader à deux des plus grands hommes du monde de faire la plus signalée de toutes les sottises, qui était de se déclarer pour la cour, avant que d'y avoir pris aucunes mesures. Ils ne le crurent pas; ils en prirent de bonnes bientôt après. On promit à M. de Turenne le commandement des armées, et l'on assura à M. de Bouillon la récompense immense qu'il a tirée depuis pour Sedan. Ils eurent la bonté pour moi de me confier leurs accommodemens, quoique je fusse de parti contraire; et il se rencontra par l'événement, que cette confiance leur valut leur liberté.

Monsieur, qui fut averti qu'ils allaient servir

le Roi, et qu'ils devaient sortir de Paris à tel jour et à telle heure, me dit, comme je revenais de leur dire adieu, qu'il les fallait arrêter, et qu'il en allait donner l'ordre au vicomte d'Autel, capitaine de ses gardes. Jugez, je vous supplie, en quel embarras je me trouvai, en faisant réflexion d'un côté sur le juste sujet que l'on aurait de croire que j'avais trahi le secret de mes amis, et de l'autre sur le moyen dont je me pourrais servir pour empêcher Monsieur d'exécuter ce qu'il venait de résoudre. Je combattis d'abord la vérité de l'avis qu'on lui avait donné; je lui représentai les inconvéniens d'offenser, sur des soupçons, des gens de cette qualité et de ce mérite; et comme je vis qu'il croyait son avis très-sûr, comme il l'était en effet; et qu'il persistait dans son dessein, je changeai de ton, et je ne songeai plus qu'à gagner du temps, pour leur donner à eux-mêmes celui de s'évader. La fortune favorisa mon intention. Le vicomte d'Autel, que l'on chercha, ne se trouva point. Monsieur s'amusa à une médaille que Bruneau lui apporta tout à propos; et j'eus le temps de mander à M. de Turenne, par Varennes qui me tomba sous la main, comme par un miracle, de se sauver sans y perdre un moment. Le vicomte d'Autel manqua ainsi les deux frères de deux ou trois heures. Le

chagrin de Monsieur n'en dura guère davantage; je lui dis la chose, comme elle s'était passée, cinq ou six jours après, l'ayant trouvé de bonne humeur. Il ne m'en voulut point de mal; il eut même la bonté de me dire que, si je m'en fusse ouvert à lui, dans le temps, il eût préféré à son intérêt celui que j'y avais, sans comparaison plus considérable, par la raison du secret qui m'avait été confié; et cette aventure ne nuisit pas, comme vous pouvez croire, à serrer la vieille amitié qui était entre M. de Turenne et moi.

Vous avez déjà vu, en plus d'un endroit de cette histoire, que celle que M. de la Rochefoucaut avait pour moi n'était pas si bien confirmée. Voici une marque que j'en reçus qui mérite de n'être pas omise. M. Talon, qui est présentement secrétaire du cabinet, et qui était dès ce temps-là attaché aux intérêts du Cardinal, entra un matin dans ma chambre comme j'étais au lit, et, après m'avoir fait un compliment et s'être nommé, car je ne le connaissais seulement pas de visage, il me dit que, bien qu'il ne fût pas dans mes intérêts, il ne pouvait pas s'empêcher de m'avertir du péril où j'étais; que l'horreur qu'il avait pour les mauvaises actions et le respect qu'il avait pour ma personne, l'obligeaient à me

dire que Gourville, domestique de M. de la Rochefoucaut, et la Roche-Corbon, major de Damvilliers, avaient failli de m'assassiner la veille sur le quai qui est vis-à-vis du Pont-Bourbon. Je remerciai, comme vous pouvez juger, M. Talon, pour qui je conserverai jusqu'au dernier soupir une tendre reconnaissance; mais l'habitude que j'avais de recevoir des avis de cette nature, fit que je n'y fis pas toute la réflexion que je devais faire et au nom et au mérite de celui qui me le donnait, et que je ne laissai pas d'aller le lendemain au soir chez madame de Pommereux seul dans mon carrosse, et sans autre suite que celle de deux pages et trois ou quatre laquais. M. Talon revint chez moi le lendemain matin, et après qu'il m'eut témoigné de l'étonnement du peu d'attention que j'avais fait sur son premier avis, il ajouta que ces messieurs m'avaient encore manqué d'un quart d'heure, la veille, auprès des Blancs-Manteaux, sur les neuf heures du soir, qui était justement l'heure que j'étais sorti de chez madame de Pommereux. Ce second avis, qui me parut plus particularisé que l'autre, me tira de mon assoupissement. Je me tins sur mes gardes; je marchai en état de n'être pas surpris. Je m'informai par M. Talon même de tout le détail. Je fis arrêter et interroger la

Roche-Corbon, qui déposa devant le lieutenant-criminel que M. de la Rochefoucaut lui avait commandé de m'enlever et de me mener à Damvilliers; qu'il avait pris pour cet effet soixante hommes choisis de la garnison de cette place; qu'il les avait fait entrer dans Paris séparément; que lui et Gourville, ayant remarqué que je revenais tous les jours de l'hôtel de Chevreuse entre minuit et une heure, avec dix ou douze gentilshommes seulement en deux carrosses, avaient posté leurs gens sous la voûte de l'arcade qui est vis-à-vis du Pont-Bourbon; que comme ils avaient vu que je n'avais pas pris le chemin du quai un tel jour, ils m'étaient allé attendre le lendemain auprès des Blancs-Manteaux, où ils m'avaient encore manqué, parce que celui qui était en garde à la porte du logis de madame de Pommereux pour observer quand j'en sortirais, s'était amusé à boire dans un cabaret prochain. Voilà la déposition de la Roche-Corbon, dont le lieutenant-criminel fit voir l'original à Monsieur en ma présence. Vous croyez aisément qu'il ne m'eût pas été difficile, après un aveu de cette nature, de le faire rouer, et que s'il eût été appliqué à la question, il eût peut-être confessé quelque chose de plus que le dessein de l'enlèvement. Le comte de Pas, frère de M. de Feu-

quières et de celui qui porte aujourd'hui le même nom, à qui j'avais une obligation considérable, vint me conjurer de lui donner la vie, et je la lui accordai. J'obligeai Monsieur de commander au lieutenant-criminel de cesser la procédure; et comme il me disait qu'il la fallait pousser jusqu'à la question pour en tirer au moins la vérité toute entière, je lui répondis en présence de tout ce qui était dans le cabinet du Luxembourg: « Il est si beau, si honnête et si extraordinaire, » Monsieur, à des gens qui font une entreprise » de cette nature, de hasarder de la manquer et » de se perdre eux-mêmes par une action aussi » difficile qu'est celle d'enlever un homme qui » ne va pas la nuit sans être accompagné, et de » le conduire à soixante lieues hors du royaume, » il est si beau, dis-je, de hasarder cela plutôt » que de se résoudre à l'assassiner, qu'il vaut » mieux, à mon sens, ne pas pénétrer plus » avant, de peur que nous ne trouvions quelque » chose qui dépare une générosité qui honore » notre siècle ».

Tout le monde se prit à rire, et peut-être en ferez-vous de même. La vérité est que je voulus témoigner ma reconnaissance au comte de Pas, qui m'avait obligé deux ou trois mois auparavant sensiblement, en me renvoyant pour rien tout le

bétail de Commerçi qui était à lui de bonne guerre; parce qu'il l'avait repris après les vingt-quatre heures. J'appréhendai que si la chose allait plus loin, et que l'on pénétrât la vérité de l'assassinat, qui n'était déjà que trop clair, je ne pusse plus tirer des mains du parlement ce malheureux gentilhomme. Je fis cesser les poursuites par les instances que j'en fis au lieutenant-criminel; je suppliai Monsieur, de faire transférer, de son autorité, à la Bastille le prisonnier qu'il ne voulut point à toutes fins remettre en liberté, quoique je l'en pressasse. Il se la donna cinq ou six mois après, s'étant sauvé de la Bastille où il était à la vérité très-négligemment gardé. Un gentilhomme qui est à moi, et qui s'appelle Malclerc, ayant pris avec lui la Forêt, lieutenant du prévôt de Lille, arrêta Gourville à Montlhéri, où il passait pour aller à la cour, avec laquelle M. de la Rochefoucaut avait toujours des négociations souterraines; car Gourville ne fut pas trois ou quatre heures entre les mains des archers, qu'il arriva un ordre du premier président pour le relâcher.

Il faut avouer que je ne me sauvai de cette entreprise que par une espèce de miracle. Le jour que je fus manqué sur le quai, j'allai chez M. de Caumartin, et je lui dis que j'étais si las de marcher toujours dans les rues avec cinq ou six carrosses

pleins de gentilshommes et de mousquetons, que je le priais de me mettre dans le sien, et de me mener, sans livrée, à l'hôtel de Chevreuse, où je voulais aller de bonne heure, quoique je fisse état d'y demeurer à souper. M. de Caumartin en fit beaucoup de difficultés à cause du péril où j'étais continuellement exposé; et il n'y consentit que sur la parole que je lui donnai qu'il ne se chargerait pas de moi au retour, et que mes gens me reviendraient prendre le soir à l'hôtel de Chevreuse à leur ordinaire. Je me mis donc dans le fond de son carrosse les rideaux à demi tirés; et je me souviens qu'ayant vu sur le quai des gens à collet de buffle, il me dit: Voilà des gens qui sont peut-être là à votre intention. Je n'y fis aucune réflexion; je passai tout le soir à l'hôtel de Chevreuse, et par hasard je ne trouvai auprès de moi, lorsque j'en sortis, que neuf gentilshommes, qui était justement un nombre très-propre à me faire assassiner. Madame de Rhodes, qui avait ce soir-là un carrosse de deuil tout neuf, voyant qu'il pleuvait, me pria de la mettre dans le mien, parce que le sien la barbouillerait. Je m'en défendis en lui faisant la guerre sur sa délicatesse. Mademoiselle de Chevreuse courut jusque sur les degrés après moi pour m'y obliger, et voilà ce qui me sauva la vie; parce que je passai par la

rue Saint-Honoré pour aller à l'hôtel de Brissac où madame de Rhodes logeait, et qu'ainsi j'évitai le quai où l'on m'attendait. Ajoutez cette circonstance à celle des Blancs-Manteaux et à celle d'une générosité aussi extraordinaire que celle de M. Talon qui, étant dans des intérêts directement contraires aux miens, eut la probité de me donner l'avis de l'entreprise, ajoutez, dis-je, à ces deux circonstances, que je viens de vous raconter, celle de madame de Rhodes, et vous avouerez que les hommes ne sont pas les maîtres de la vie des hommes. Je reviens à ce que je vous ai promis tantôt des suites qu'eut le voyage du Roi.

Je vous disais, ce me semble, que voyant, comme nous le vîmes clairement en moins de quinze jours, que nous n'avions plus de parti à prendre, après la faute que nous avions faite, qui n'eût des inconvéniens terribles, nous tombâmes, comme il arrive toujours en pareil cas, dans le plus dangereux de tous, qui était de n'en point prendre de décisif, et de prendre quelque chose de chacun. Monsieur ne prit point les armes avec M. le Prince; et il crut, par cette raison, faire beaucoup pour la cour. Il se déclara dans Paris et dans le parlement contre le retour du Mazarin; et il s'imagina, par cette considération, qu'il contentait beaucoup le public. M. de Châ-

teauneuf conserva quelque temps, à Poitiers, l'espérance de pouvoir amuser la Reine, par l'espérance qu'il lui donnait à elle-même du rétablissement de son ministre, dans telle et telle conjoncture qu'il croyait éloignée. Comme il connut, et que l'impatience de la Reine, et que l'empressement du Cardinal approchaient ces conjonctures beaucoup plus qu'il ne s'était imaginé, il prit le parti de la sincérité, et il s'opposa directement au retour, avec cette sorte de liberté qui est toujours aussi inutile qu'elle est odieuse, toutes les fois que l'on ne l'emploie qu'au défaut du succès de l'artifice. Le parlement, qui se sentait trop engagé à l'exclusion du Mazarin pour en souffrir le rétablissement, éclatait avec fureur aux moindres apparences qu'il en voyait. Comme d'autre part il ne voulait rien faire qui fût contraire aux formes, et qui choquât l'autorité royale, il rompait lui-même toutes les mesures que l'on pouvait prendre pour empêcher ce rétablissement. Je le voulais en mon particulier moins que personne; mais comme je voulais aussi peu le rétablissement avec M. le Prince, pour les raisons que vous avez vues ci-dessus, je ne laissais pas d'y contribuer malgré moi, par une conduite qui, quoique judicieuse dans le moment, parce qu'elle était nécessaire, était inexcusable dans son principe,

qui était d'avoir commis une de ces fautes capitales, après lesquelles on ne peut plus rien faire qui soit sage. Voilà ce qui nous perdit à la fin les uns et les autres, comme vous l'allez voir par la suite.

Monsieur, qui était l'homme du monde qui aimait le mieux à se donner à lui-même des raisons qui l'empêchassent de se résoudre, s'était toujours voulu persuader que la Reine ne porterait jamais jusqu'à l'effet l'intention qu'il confessait qu'elle avait, et qu'elle aurait toujours, de faire revenir à la cour le cardinal Mazarin. Quand il ne fut plus en son pouvoir de se tromper soi-même, il crut que l'unique remède serait d'embarrasser la Reine sans la désespérer; et je remarquai en cette occasion ce que j'ai encore observé en plusieurs autres, qui est que les hommes ont une pente merveilleuse à s'imaginer qu'ils amuseront les autres par les mêmes moyens qu'ils peuvent être amusés. Monsieur n'agissait jamais que quand il était pressé, et Fremont l'appelait l'interlocutoire incarné. De tous les moyens que l'on pouvait prendre pour le presser, le plus efficace et le plus infaillible était celui de la peur; et il se sentait, par la règle des contraires, une pente naturelle à ne point agir, quand il n'avait point de frayeur. Le même tempérament qui produit cette inclination fait celle que l'on a à ne se point résou-

dre, jusqu'à ce que l'on se trouve embarrassé. Il jugea de la Reine par lui-même; et je me souviens qu'un jour je lui représentais qu'il était judicieux et même nécessaire de changer de conduite selon la différence des esprits auxquels on avait à faire, et qu'il me répondit ces propres mots : *Abus : tout le monde pense également; mais il y a des gens qui cachent mieux leurs pensées les uns que les autres.* La première réflexion que je fis sur ces paroles fut que la plus grande imperfection des hommes est la complaisance qu'ils trouvent à se persuader que les autres ne sont pas exempts des défauts qu'ils se reconnaissent à eux-mêmes. Monsieur se trompa en cette rencontre encore plus qu'en aucune autre; car, la hardiesse de la Reine fit qu'elle n'eut pas besoin du désespoir, où Monsieur ne la voulait pas jeter, pour se porter à l'exécution de sa résolution; et cette même hardiesse perça encore tous les embarras par lesquels il prétendait la traverser. Il voulait toujours se figurer qu'en ne se joignant pas à M. le Prince, et en négociant toujours, tantôt par M. Damville, tantôt par Laumont qu'il envoya à la cour, il amuserait la Reine qu'il croyait pouvoir être retenue par l'appréhension qu'elle aurait de sa déclaration. Il voulait s'imaginer qu'animant le parlement contre le ministre, comme il faisait publiquement,

il ne donnerait à la cour que de ces sortes d'appréhension qui sont plus capables de retenir que de précipiter. Comme il parlait fort bien, il nous fit un beau plan sur cela, au président de Bellièvre et à moi, dans le cabinet des livres, dont nous ne demeurâmes toutefois nullement persuadés. Nous le combattîmes par une infinité de raisons; mais comme il détruisait toutes les nôtres par une seule, que j'ai touchée ci-dessus, en nous disant : « Nous avons fait la sottise de laisser sor-
» tir la Reine de Paris; nous ne saurions plus
» faire que des fautes; nous ne saurions plus
» prendre de bon parti; il faut aller au jour la
» journée; et cela supposé, il n'y a à faire que ce
» que je vous ai dit », ce fut en cet endroit où je lui proposai le tiers parti que l'on m'a tant reproché depuis, et que je n'avais imaginé que l'avant-veille. En voici le projet.

Je puis dire avec vérité et sans vanité que, dès que je vis la Reine hors de Paris avec une armée, je ne doutai presque plus de l'infaillibilité du rétablissement du Cardinal; parce que je ne crus pas que la faiblesse de Monsieur, les contre-temps du parlement, les négociations inséparables des différentes cabales qui partageaient le parti des Princes, pussent tenir long-temps contre l'opiniâtreté de la Reine et contre le poids de l'autorité

royale. Je ne crois pas me louer, en disant que j'eus cette vue d'assez bonne heure; parce que je conviens de bonne foi que, ne l'ayant eue que depuis que le Roi fut à Poitiers, je ne la pris que beaucoup trop tard. Je vous ai dit ci-devant qu'il ne s'est jamais fait une faute si lourde que celle que nous fîmes quand nous ne nous opposâmes pas au voyage; et elle l'est d'autant plus, qu'il n'y avait rien de plus aisé à voir que ce qui nous en arriverait. Ce pas de clerc que nous fîmes tous, sans exception, à l'envi l'un de l'autre, est un de ceux qui m'a obligé de vous dire quelquefois que toutes les fautes ne sont pas humaines; parce qu'il y en a de si grossières, que des gens qui ont le sens commun ne les pourraient pas faire.

Comme j'eus vu, pesé et senti la conséquence de celle dont il s'agit, je pensai en mon particulier au moyen de la réparer; et, après avoir fait toutes les réflexions que vous venez de voir répandues dans les feuilles précédentes sur l'état des choses, je n'y trouvai que deux issues, dont l'une fut celle de laquelle je vous ai parlé ci-dessus, qui était du goût et du génie de Monsieur, et à laquelle il avait donné d'abord et de lui-même. Elle me pouvait être bonne en mon particulier, parce qu'enfin Monsieur, ne se déclarant point

pour M. le Prince, et entretenant la cour par des négociations, me donnait toujours lieu de gagner du temps et de faire venir mon chapeau. Mais ce parti ne me paraissait honnête qu'autant qu'il se serait rendu absolument nécessaire; parce qu'il ne se pouvait procurer l'avantage qu'il donnerait peut-être par l'événement au cardinalat, qu'il ne fût très-suspect à tous ceux qui étaient dans les intérêts de ce que l'on appelait le public. Je ne voulais nullement perdre ce public; et cette considération, jointe aux autres que je vous ai marquées, faisait que je n'étais pas satisfait d'une conduite dont les apparences n'étaient pas bonnes, et dont le succès d'ailleurs était fort incertain. L'autre issue que je m'imaginai était plus grande, plus noble, plus élevée; et ce fut celle aussi à laquelle je m'abandonnai sans balancer. Ce fut de faire en sorte que Monsieur formât publiquement un tiers parti, séparé de M. le Prince, et composé de Paris et de la plupart des grandes villes du Royaume, qui avaient beaucoup de disposition au mouvement, et dans une partie desquelles j'avais de bonnes correspondances. Le comte de Fuensaldagne, qui croyait qu'il n'y avait que la défiance où j'étais de la mauvaise volonté de M. le Prince contre moi, qui me fit garder des ménagemens avec la cour, m'avait en-

voyé don Antonio de la Crusa, pour me faire des propositions qui me donnèrent la première vue du projet dont je vous parle; car il m'avait offert de faire une traité secret par lequel il m'assurait de l'argent, et par lequel toutefois il ne m'obligerait à rien de toutes les choses qui pourraient faire juger que j'eusse des correspondances avec l'Espagne. L'idée que je me formai sur cela, et sur beaucoup d'autres circonstances qui concoururent en ce temps-là, fut de proposer à Monsieur qu'il déclarât publiquement dans le parlement que, voyant que la Reine était résolue de rétablir le cardinal Mazarin dans le ministère, il était résolu de son côté de s'y opposer par toutes les voies que sa naissance et les engagemens publics lui permettaient; qu'il ne serait ni de sa prudence, ni de sa gloire, de se contenter des remontrances du parlement, que la Reine éluderait au commencement et mépriserait à la fin, pendant que le Cardinal faisait des troupes pour entrer en France, et pour se rendre maître de la personne du Roi, comme il l'était déjà de l'esprit de la Reine; que, comme oncle du Roi, il se croyait obligé de dire à la compagnie qu'il était de sa justice de se joindre à lui dans une occasion où il ne s'agissait, à proprement parler, que de la manutention de ses arrêts, et des décla-

rations qui étaient dues à ses instances; qu'il ne serait pas moins de sa sagesse, parce qu'elle n'ignorait pas que toute la ville conspirait avec lui à un dessein si nécessaire au bien de l'Etat; qu'il n'avait pas voulu s'expliquer si ouvertement avec elle avant que de s'être mis en état de la pouvoir assurer du succès, par l'ordre qu'il avait déjà mis aux affaires; qu'il avait tant d'argent; qu'il était déjà assuré de tant et tant de places, et sur le tout que ce qui devait toucher la compagnie plus que quoi que ce soit, et lui faire même embrasser avec joie l'heureuse nécessité où elle se voyait de travailler avec lui au bien de l'Etat, était l'engagement public qu'il prenait dès ce moment avec elle, et de n'avoir jamais aucune intelligence avec les ennemis de l'Etat, et de n'entendre jamais directement, ni indirectement, à aucune négociation qui ne fût proposée en plein parlement, les chambres assemblées; qu'au reste il désavouait tout ce que M. le Prince avait fait et faisait avec les Espagnols, et que, pour cette raison et celles des négociations fréquentes et suspectes de tous ceux de son parti, il n'y voulait avoir aucune communication que celle que l'honnêté requérait à l'égard d'un prince de son mérite. Voilà ce que je proposai à Monsieur, et que j'appuyai de toutes les raisons qui lui pouvaient

faire voir la possibilité de la pratique, de laquelle je suis encore très-persuadé. Je lui exagérai tous les inconvéniens de la conduite contraire; et je lui prédis tout ce qu'il vit depuis de celle du parlement qui, au moment qu'il donnait des arrêts contre le Cardinal, déclarait criminels de lèse-majesté ceux qui s'opposeraient à son retour.

Monsieur demeura ferme dans sa résolution, soit qu'il craignît, comme il disait, l'union des grandes villes, qui pouvait à la vérité devenir dangereuse à l'Etat, soit qu'il appréhendât que M. le Prince ne se raccommodât avec la cour contre lui: à quoi, toutefois, je lui avais marqué plus d'un remède. Ce qui me parut, c'est que le fardeau était trop pesant pour lui. Il est vrai qu'il était au-dessus de sa portée, et que, par cette raison, j'eus tort de l'en presser. Il est vrai, de plus, que l'union des grandes villes, en l'humeur où elles étaient, pouvait avoir de grandes suites. J'en eus scrupule, parce que, dans la vérité, j'ai toujours appréhendé ce qui pouvait effectivement faire du mal à l'Etat; et Caumartin ne put jamais être de cet avis par cette considération. Ce qui m'y emporta, si je l'ose dire, et contre mes manières et contre mes inclinations, fut la confusion où nous allions tomber en prenant l'autre chemin, et le ridicule d'une conduite par laquelle

il me semblait que nous allions tous combattre à la façon des anciens *Andabates* (1).

La seconde conversation que j'eus sur cet objet avec Monsieur, dans la grande allée des Tuileries, fut assez curieuse; et, par l'événement presque prophétique, je lui dis: « Que deviendrez-vous, » Monsieur, quand M. le Prince sera raccom- » modé à la cour ou passé en Espagne, quand » le parlement donnera des arrêts contre le car- » dinal, et déclarera criminels ceux qui s'oppo- » seront à son retour, quand vous ne pourrez » plus, avec honneur et sûreté, être ni Mazarin » ni frondeur »? Monsieur me répondit: *Je serai fils de France; vous deviendrez cardinal, et vous demeurerez coadjuteur.* Je lui repartis sans balancer, comme par un enthousiasme: « Vous » serez fils de France à Blois, et moi cardinal » au bois de Vincennes. Monsieur ne s'ébranla point, quoi que je lui pusse dire; et il fallut se réduire au parti de *brousser à l'aveugle* de jour en jour; c'est le nom que Patru donnait à notre manière d'agir: je vous expliquerai cela, après que je vous aurai rendu compte d'un embarras très-fâcheux que j'eus en ce temps-là.

Bertet, qui, comme vous avez déjà vu, était

(1) C'est-à-dire, *à tâtons*. Les *andabates* étaient des gladiateurs qui combattaient les yeux fermés.

venu à Paris pour négocier avec M. de Bouillon et moi, avait aussi ordre de la Reine de voir madame de Chevreuse, et d'essayer de lui persuader de s'attacher encore plus intimement à elle qu'elle n'avait fait jusque-là. Il la trouva dans une disposition très-favorable pour sa négociation. Laigues était rempli de lui-même, et de plus l'homme du monde le plus changeant de son naturel. Il y avait déjà quelque temps que mademoiselle de Chevreuse m'avait averti qu'il disait tous les jours à madame sa mère qu'il fallait finir, que tout était en confusion, que nous ne savions plus tous où nous allions. Bertet, qui était vif, pénétrant et insolent, s'étant aperçu du faible, en prit le défaut habilement; il menaça, il promit, enfin il engagea madame de Chevreuse à lui promettre qu'elle ne serait contraire en rien au retour de M. le Cardinal; et qu'en cas qu'elle ne me pût gagner sur cet article, elle ferait tous ses efforts pour empêcher que M. de Noirmoutier, qui était gouverneur de Charleville et du Mont-Olympe, ne demeurât dans mes intérêts, quoiqu'il tînt ces deux places de moi. Noirmoutier se laissa corrompre par elle, sous des espérances qu'elle lui donna de la part de la cour; et quand je le voulus obliger à offrir son service à Monsieur, lorsque le Cardinal

entra avec ses troupes dans le royaume, il me déclara qu'il était au Roi; qu'en tout ce qui me serait personnel, il passerait toujours par-dessus toutes sortes de considérations; mais que dans la conjoncture présente, où il s'agissait d'un démêlé de Monsieur avec la cour, il ne pouvait manquer à son devoir. Vous pouvez juger du ressentiment que j'eus de cette action. J'éclatai contre lui avec fureur, et au point que, quoique j'allasse tous les jours chez mademoiselle de Chevreuse, qui se déclara ouvertement contre madame sa mère en cette occasion, je ne saluais ni lui ni Laigues, et je ne parlais presque pas à madame de Chevreuse. Je reprends la suite de mon discours.

La Saint-Martin de l'année 1651 ayant ouvert le parlement, il députa MM. Doujat et Baron vers M. le duc d'Orléans, qui était à Limours, pour le prier de venir prendre sa place au sujet d'une déclaration que le Roi avait envoyée au parquet dès le 8 du mois d'octobre, par laquelle il déclarait M. le Prince criminel de lèse-majesté.

Monsieur vint au Palais le 20 novembre; et M. le premier président ayant exagéré, même avec emphase, tout ce qui se passait en Guienne, conclut par la nécessité qu'il y avait de procéder

à l'enregistrement de la déclaration, pour obéir aux très-justes volontés du Roi; ce fut son expression. Monsieur, qui, comme vous avez vu ci-dessus, avait pris sa résolution, répondit au premier président que ce n'était pas une affaire à précipiter; qu'il fallait donner du temps pour travailler à l'accommodement; qu'il s'y appliquait de tout son pouvoir; que M. Damville était en chemin pour lui apporter des nouvelles de la cour; qu'il était étrange que l'on pressât une déclaration contre un prince du sang, et que l'on ne songeât pas seulement aux préparatifs que le cardinal Mazarin faisait pour entrer à main armée dans le royaume.

Je vous ennuierais fort inutilement si je m'attachais au récit de ce qui se passa dans les assemblées des chambres qui commencèrent, comme je viens de vous le dire, le 20 novembre; puisque celles du 23, du 24 et du 28 de ce mois, et du 1 et 2 décembre ne furent, à proprement parler, employées qu'à une répétition continuelle de la nécessité de l'enregistrement de la déclaration que M. le premier président prenait au nom du Roi; et des raisons différentes que Monsieur alléguait pour obliger la compagnie à le différer. Tantôt il attendait le retour d'un gentilhomme qu'il avait envoyé à la cour pour

négocier; tantôt il assurait que M. Damville devait arriver de la cour au premier jour avec des radoucissemens; tantôt il incidentait sur la forme que l'on devait garder, lorsqu'il s'agissait de condamner un prince du sang; tantôt il soutenait que le préalable nécessaire de toutes choses était de songer à se précautionner contre le retour du Cardinal; tantôt il produisait des lettres de M. le Prince adressées au Roi et au parlement même, par lesquelles il demandait à se justifier. Comme il vit, et que le parlement même ne voulait pas souffrir que l'on lût ces lettres, parce qu'elles venaient d'un prince qui avait les armes à la main contre son Roi, et que ce même esprit portait le gros de la compagnie à l'enregistrement, il quitta la partie, et il envoya M. de Croissi au parlement le 4, pour le prier de ne le point attendre pour la délibération qui concernait la déclaration, parce qu'il avait résolu de n'y point assister. On opina; et il passa de cent vingt voix, après qu'il y eut eu trois ou quatre avis différens, plus en la forme qu'en la substance, à faire lire, publier et enregistrer au greffe la déclaration, pour être exécutée selon sa forme et teneur.

Ce qui consterna Monsieur, c'est que Croissi ayant prié, à la fin de l'assemblée, de prendre

jour pour délibérer sur le retour du cardinal Mazarin, dont personne ne doutait plus, il ne fut presque pas écouté. Monsieur m'en parla le soir, et me dit qu'il était résolu de faire agir le peuple pour éveiller le parlement, et je lui répondis ces propres paroles : « Le parlement, Monsieur, ne » s'éveillera que trop en paroles contre le Car- » dinal, mais il s'endormira trop en effets. Con- » sidérez, s'il vous plaît, ajoutai-je, que quand » M. de Croissi a parlé, il était midi sonné, et » que tout le monde voulait dîner ». Monsieur ne prit que pour une raillerie ce que je lui disais tout de bon et comme je le pensais, et il commanda à Ornano, maître de sa garde-robe, de lui faire faire une manière d'émotion par le Maillard, duquel je vous ai parlé dans le second volume de cet ouvrage. Ce misérable mena, pour mieux couvrir son jeu, vingt ou trente gueux criailler chez Monsieur ; ils allèrent de là chez M. le premier président, qui leur fit ouvrir sa porte, et les menaça, avec son intrépidité ordinaire, de les faire pendre.

On donna le 7 arrêt en pleine assemblée des chambres, pour empêcher à l'avenir ces insolences; mais on ne laissa pas de faire réflexion sur la nécessité de lever les prétextes qui y donnaient lieu, et l'on s'assembla le 9 pour déli-

bérer touchant les bruits qui couraient du retour prochain de M. le Cardinal. Monsieur ayant dit qu'il n'était que trop vrai, le premier président essaya d'éluder par la proposition qu'il fit de mander les gens du roi, et de faire lire les informations qui, suivant les arrêts précédens, devaient avoir été faites contre le Cardinal. M. Talon représenta qu'il ne s'agissait point de ces informations; que le Cardinal ayant été condamné par une déclaration du Roi, il ne fallait point chercher d'autres preuves, et que, s'il fallait informer, ce ne pouvait être que contre les contraventions à cette déclaration. Il conclut à députer vers Sa Majesté, pour l'informer des bruits qui couraient de ce retour, et pour la supplier de confirmer la parole royale qu'elle avait donnée sur ce sujet à tout le peuple. Il ajouta que défenses seraient faites à tous les gouverneurs des provinces et des places de donner passage au Cardinal, et que tous les parlemens seraient avertis de cet arrêt, et exhortés d'en donner un pareil. Après ces conclusions, l'on commença à opiner; mais la délibération n'ayant pu se consommer, et Monsieur s'étant trouvé mal, le dimanche au soir, l'assemblée fut remise au mercredi 15. Elle produisit, presque tout d'une voix, l'arrêt con-

forme aux conclusions, qui portaient, outre ce que je vous en ai dit ci-dessus, que le Roi serait supplié de donner part au Pape et aux autres princes étrangers des raisons qui l'avaient obligé à éloigner le Cardinal de sa personne et de ses conseils.

Il y eut ce jour-là un intermède qui vous fera connaître que ce n'était pas sans raison que j'avais prévu la difficulté du personnage que j'aurais à jouer dans la conduite que nous prenions. Machaut et Fleury, serviteurs passionnés de M. le Prince, ayant dit en opinant que le trouble de l'Etat n'était causé que par des gens qui voulaient à toute force emporter le chapeau de cardinal, j'interrompis le premier pour lui répondre que j'étais si accoutumé à en avoir dans ma maison, qu'apparemment je n'étais pas assez ébloui de sa couleur pour faire à sa considération tout le mal dont il m'accusait. Comme on ne doit jamais interrompre les avis, il s'éleva une fort grande clameur en faveur de Machaut. Je suppliai la compagnie d'excuser ma chaleur, laquelle toutefois, ajoutai-je, ne procède pas de défaut de respect.

Quelqu'un ayant dit aussi en opinant qu'il fallait procéder à l'égard du Cardinal comme l'on

avait procédé autrefois à l'égard de l'amiral de Coligni (1), c'est-à-dire, mettre sa tête à prix, je me levai, aussi bien que tous les autres conseillers-clercs; parce qu'il est défendu, par les canons, aux ecclésiastiques d'assister aux délibérations dans lesquelles il y a un avis ouvert à mort.

Le 18, MM. des enquêtes allèrent par députés à la grand'chambre, pour demander l'assemblée, sur une lettre que M. le cardinal Mazarin avait écrite à M. d'Elbeuf, en lui demandant conseil touchant son retour en France. M. le premier président adressa la lettre; il dit que M. d'Elbeuf la lui avait envoyée; qu'il avait en même temps dépêché au Roi pour lui en rendre compte, et faire voir la conséquence; et qu'il attendait la réponse de son envoyé, après laquelle il prétendait assembler la compagnie, s'il ne plaisait à S. M. de lui donner satisfaction. Les enquêtes ne se contentèrent pas de cette parole de M. le premier président; elles renvoyèrent le lendemain, qui fut le 19, leurs députés à la grand'chambre, et l'on fut obligé d'assembler le 20, après avoir invité M. le duc d'Orléans. Le premier président

(1) Du cardinal de Châtillon, frère de l'Amiral. Voyez les *Mémoires de Joli.*

ayant dit à la compagnie que le sujet de l'assemblée était la lettre dont j'ai parlé ci-dessus, et un voyage que M. de Noailles avait fait vers M. d'Elbeuf, les gens du Roi furent mandés, qui, par la bouche de M. Talon, conclurent à ce qu'en exécution de l'arrêt d'un tel jour, les députés du parlement se rendissent au plutôt auprès du Roi, pour l'informer de ce qui se passait sur la frontière; que S. M. fût suppliée d'écrire à l'électeur de Cologne, pour faire sortir le cardinal Mazarin de ses terres et seigneuries; que M. le duc d'Orléans fût prié d'envoyer au Roi, en son nom, à cette même fin, comme aussi au maréchal d'Hoquincourt, et autres commandans de troupes, pour leur donner avis du dessein que le cardinal Mazarin avait de rentrer en France; que quelques conseillers (1) de la cour fussent nommés, pour se transporter sur la frontière, et pour dresser des procès verbaux de ce qui se passerait à l'égard de ce retour; qu'il fût fait défense aux maires et échevins des villes de lui donner passage, ni lieu d'assemblée à aucunes troupes qui le dussent favoriser, ni retraite à aucuns de ses parens et domestiques; que le sieur de Noailles fût assi-

(1) On nomma le président de Bellièvre et quelques conseillers. Voyez les *Mémoires de Joli.*

gné à comparaître en personne à la cour, pour rendre compte du commerce qu'il entretenait avec lui; et que l'on publierait un monitoire, pour être informé de la vérité de ces commerces. Voilà le gros des conclusions conformément auxquelles l'arrêt fut rendu.

Vous croyez sans doute que le cardinal est foudroyé par le parlement, en voyant que les gens du Roi même forment et enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre? Nullement; au même instant que l'on donnait cet arrêt avec une chaleur qui allait jusqu'à la fureur, un conseiller ayant dit que les gens de guerre qui s'assemblaient sur la frontière pour le service du Mazarin, se moqueraient de toutes les défenses du parlement, si elles ne leur étaient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques, ce conseiller, dis-je, du nom duquel je ne me souviens pas, mais qui, comme vous voyez, ne parlait pas de trop mauvais sens, fut repoussé par un soulèvement général de toutes les voix, comme s'il eût avancé la plus sotte et la plus impertinente chose du monde; et toute la compagnie s'écria, même avec véhémence, que le licenciement des gens de guerre n'appartenait qu'à S. M.

Je vous supplie d'accorder, s'il est possible,

cette tendresse de cœur pour l'autorité du Roi, avec l'arrêt qui au même moment défend à toutes les villes de ne donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que ce qui paraît un prodige aux siècles à venir ne se sent pas dans le temps, et que ceux même que j'ai vu raisonner depuis sur cette matière, comme je fais à l'heure qu'il est, eussent juré, dans les instans dont je vous parle, qu'il n'y avait rien de contradictoire entre la restriction et l'arrêt. Ce que j'ai vu dans nos troubles m'a expliqué, dans plus d'une occasion, ce que je n'avais pu concevoir auparavant dans les histoires. On y trouve des faits si opposés les uns aux autres, qu'ils en sont incroyables; mais l'expérience nous fait connaître que tout ce qui est incroyable n'est pas faux. Vous verrez encore des preuves de cette vérité dans la suite de ce qui se passa au parlement, que je reprendrai après vous avoir entretenue de quelques circonstances qui regardent la cour.

Il y eut contestation dans le cabinet, sur la manière dont la cour se devait conduire à l'égard du parlement. Les uns soutenaient qu'il le fallait ménager avec soin, et les autres prétendaient qu'il était plus à propos de l'abandonner à lui-même; ce fut le mot dont Brachet se servit en

parlant à la Reine. Il lui avait été inspiré et dicté par Menardeau-Champré, conseiller de la grand'-chambre et homme de bon sens, qui lui avait donné charge de dire à la Reine, de sa part, que le mieux qu'elle pouvait faire était de laisser tomber à Paris toutes choses dans la confusion, qui sert toujours au rétablissement de l'autorité royale, quand elle vient jusqu'à un certain point; qu'il fallait pour cet effet commander à M. le premier président d'aller faire sa charge de garde des sceaux à la cour; y appeler M. de la Vieuville avec tout ce qui avait trait aux finances; y faire venir le grand conseil, etc. Cet avis, qui était fondé sur les indispositions que l'on croyait qu'un abandonnement de cet éclat produirait dans une ville où l'on ne peut désavouer que tous les établissemens ordinaires n'aient un enchaînement même très-serré les uns avec les autres, cet avis fut, dis-je, combattu avec beaucoup de force par tous ceux qui appréhendaient que les ennemis du Cardinal ne se servissent utilement, contre ses intérêts, de la faiblesse de M. le président le Bailleul qui par l'absence du premier président, demeurerait à la tête du parlement, et de la nouvelle aigreur qu'un éclat comme celui-là produirait encore dans l'esprit du peuple. Le Cardinal balança long-temps entre les raisons

qui appuyaient l'un et l'autre parti; quoique la Reine, qui, par son goût, croyait toujours que le plus aigre était le meilleur, se fût déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le maréchal de la Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M. de Senneterre, qui écrivit fortement au Cardinal, pour l'appuyer, et qui lui fit même peur des expressions fort souvent très-fortes du premier président, lesquelles faisaient quelquefois, ajoutait Senneterre, plus de mal que ses intentions ne pouvaient faire de bien. Cela était trop exagéré. Enfin le premier président sortit de Paris par ordre du Roi, et il ne prit pas même congé du parlement, à quoi il fut porté par M. de Champlâtreux, assez contre son inclination. M. de Champlâtreux eut raison; parce qu'enfin il eût pu courir fortune dans l'émotion qu'un spectacle comme celui-là eût pu produire. Je lui allai dire adieu la veille de son départ, et il me dit ces propres paroles : *Je m'en vais à la cour, et je dirai la vérité; après quoi il faudra obéir au Roi.* Je suis persuadé qu'il le fit effectivement comme il le dit. Je reviens à ce qui se passa au parlement.

Le 29 décembre, les gens du Roi entrèrent dans la grand'chambre. Ils présentèrent une lettre de cachet du Roi, qui portait injonction à la

compagnie de différer l'envoi des députés qui avaient été nommés par l'arrêt du 13, pour aller trouver le Roi, parce qu'il leur avait plus que suffisamment expliqué autrefois son intention. M. Talon ajouta qu'il était obligé, par le devoir de sa charge, de représenter l'émotion qu'une telle députation pourrait causer dans un temps aussi troublé. Vous voyez, continua-t-il, tout le royaume ébranlé, et voilà encore une lettre du parlement de Rouen qui nous écrit qu'il a donné arrêt, contre le cardinal Mazarin, conforme au vôtre du 13.

M. le duc d'Orléans prit la parole ensuite. Il dit que le cardinal Mazarin était arrivé le 25 à Sedan; que les maréchaux d'Hoquincourt et de la Ferté l'allaient joindre avec une armée pour le conduire à la cour, et qu'il était temps de s'opposer à ses desseins, desquels on ne pouvait plus douter. Je ne puis vous exprimer à quel point alla le soulèvement des esprits; l'on eut peine à attendre que les gens du Roi eussent pris leurs conclusions, qui furent à faire partir incessamment les députés pour aller trouver le Roi, et déclarer dès à présent le cardinal Mazarin et ses adhérens criminels de lèse-majesté; à enjoindre aux communes de courre sus; à défendre aux maires et échevins des villes de leur donner passage; à

vendre sa bibliothèque et tous ses meubles. L'arrêt ajouta que l'on prendrait préférablement sur le prix, la somme de 150 mille livres, pour être donnée à celui qui représenterait le Cardinal vif ou mort. A cette parole tous les ecclésiastiques se levèrent, pour la raison que j'ai marquée dans une pareille occasion.

Vous vous imaginez sans doute que les affaires sont bien aigries, et vous en serez encore bien plus persuadée, quand je vous aurai dit que le 2 janvier suivant, 1652, on donna encore, sur les conclusions des gens du Roi et sur l'avis que l'on eut que le Cardinal avait déjà passé Epernay, un second arrêt par lequel il fut ordonné de plus que l'on inviterait tous les autres parlemens à donner un arrêt pareil à celui du 29 décembre; que l'on enverrait deux conseillers (1) avec les quatre qui avaient été nommés, sur les rivières, avec ordre d'armer les communes; que les troupes de M. le duc d'Orléans seraient commandées pour s'opposer à la marche du Cardinal, et que les ordres seraient envoyés pour leur subsistance. N'est-il pas vrai qu'il y avait apparence, après ces conclusions et après cet arrêt, que le parlement

(1) Les sieurs Betaud et Ducoudray-Giviers. Voyez les *Mémoires de Joli.*

voulait la guerre? Nullement; un conseiller ayant dit que le premier pas, pour cette subsistance, était d'avoir de l'argent, et d'en prendre dans les parties casuelles, ce qui y était du droit annuel, fut rebuté avec indignation et avec clameur; et la même compagnie qui venait d'ordonner la marche des troupes de Monsieur, pour s'opposer à celles du Roi, traita la proposition de prendre ces deniers avec la même religion et le même scrupule qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du royaume. Je dis, à la levée du parlement, à Monsieur qu'il voyait que je ne lui avais pas menti, quand je lui avais tant répété qu'on ne faisait jamais bien la guerre civile avec les conclusions des gens du Roi. Il dut s'en apercevoir, quoique d'une autre manière, le lendemain; car le parlement s'étant assemblé, et le marquis de Sablonnières, mestre de camp du régiment de Valois, étant entré et ayant dit à Monsieur que Ducoudray-Giviers, qui était l'un des commissaires pour armer les communes, avait été tué, et que Betaud, qui était l'autre, était prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande, quand il se serait agi de l'assassinat du monde le plus noir et le plus horrible, médité et exécuté en pleine paix. Je me souviens que Bachaumont,

qui était ce jour-là derrière moi, me dit à l'oreille, en se moquant de ses confrères : *Je vais acquérir une merveilleuse réputation ; car j'opinerai à écarteler M. d'Hoquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui arment les communes contre lui.* La colère que le parlement eut de cette prévarication de M. d'Hoquincourt, et contre laquelle il décréta en forme, fut cause, à mon opinion, que l'on ne refusa pas l'audience à un gentilhomme de M. le Prince, qui apportait une lettre et une requête de sa part ; car je ne vois pas par quelle autre raison on eût pu recevoir ce paquet envoyé au parlement après l'enregistrement de la déclaration ; puisque ce même parlement avait refusé de voir une lettre et une remontrance de M. le Prince, de cette même nature, le 2 décembre, qui était un temps dans lequel il n'y avait encore aucune procédure en forme qui eût été faite contre lui dans la compagnie. Je fis remarquer cette circonstance le soir du 11 à M. Talon, qui avait conclu lui-même à entendre l'envoyé, et il me répondit ces propres mots : *Nous ne savons plus tous ce que nous faisons ; nous sommes hors des grandes règles.* Il ne laissa pas d'insister, dans ses conclusions, à ce que l'on ne touchât point aux deniers du Roi, qu'il maintint devoir être sacrés, quoi qu'il pût

arriver. Jugez, je vous prie, comme cela pouvait s'accorder avec l'autre partie des conclusions qu'il avait données deux ou trois jours auparavant, par lesquelles il armait les communes et faisait marcher les troupes pour s'opposer à celles du Roi. J'ai admiré mille fois en ma vie le peu de sens de ces malheureux gazettiers qui ont écrit l'histoire de ce temps-là; je n'en ai pas vu un seul qui ait seulement fait une réflexion légère sur ces contradictions, qui en sont pourtant les plus curieuses et les plus remarquables. Je ne pouvais concevoir, dès ce temps-là, celles que je remarquais dans la conduite de M. Talon, parce qu'il était effectivement homme d'un esprit ferme et d'un jugement solide; et je crus quelquefois qu'elles étaient affectées. Je me souviens que je perdis cette pensée, après y avoir fait de grandes réflexions, et que j'eus des raisons, du détail desquels je n'ai pas la mémoire assez fraîche, pour demeurer persuadé qu'il était emporté, comme tous les autres, par les torrens qui courent dans ces sortes de temps avec une impétuosité qui agite les hommes en un même moment de différens côtés.

Voilà justement ce qui arriva à M. Talon, dans la délibération de laquelle nous parlons; car, après qu'il eut conclu à faire entrer l'en-

voyé de M. le Prince et à lire sa lettre et sa requête, il ajouta qu'il fallait envoyer l'une et l'autre au Roi, et ne point délibérer que l'on n'eût sa réponse. La lettre de M. le Prince au parlement n'était qu'une offre qu'il faisait à la compagnie de sa personne et de ses armes contre l'ennemi commun; et la requête tendait à ce qu'il fût sursis à l'exécution de la déclaration qui avait été enregistrée contre lui, jusqu'à ce que les déclaration et arrêts rendus contre le Cardinal eussent eu leur plein et entier effet.

On ne put achever la délibération, quoique l'on eût opiné jusqu'à trois heures après midi; elle fut consommée le lendemain, qui fut le 12, et arrêt fut donné, par lequel il fut dit que l'on redemanderait M. Betaud et M. Giviers, qui n'étaient que prisonniers, à M. d'Hoquincourt, et, qu'en cas de refus, on le rendrait responsable, lui et toute sa postérité, de tout ce qui leur pourrait arriver; que les déclaration et arrêts contre le Cardinal seraient exécutés; que défenses seraient faites à tous les sujets du Roi de reconnaître le maréchal d'Hoquincourt et autres qui assistent le Cardinal en qualité de commandans des troupes de Sa Majesté; et qu'il serait sursis à l'exécution des déclaration et arrêts rendus contre M. le

Prince, jusqu'à ce que les déclaration et arrêts rendus contre le Cardinal eussent été entièrement exécutés.

Ce qui se passa au parlement le 16 et le 19 janvier n'est d'aucune considération. M. de Nemours, qui revenait de Bordeaux, et qui passait en Flandre, pour en ramener des troupes, que les Espagnols donnaient à M. le Prince, arriva à Paris le soir du 19. Il est nécessaire de reprendre d'un peu plus haut le détail de ce qui concerne cette marche de M. de Nemours, qui donna beaucoup d'ombrage à Monsieur.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M. le duc d'Orléans était cruellement embarrassé, cinq ou six fois par jour; parce qu'il était persuadé que tout allait à l'aventure, et qu'il était même impossible de faire bien. Il y avait des momens où il prenait de cette sorte de courage que le désespoir produit; et c'était dans ces momens où il disait que le pis qui lui pourrait arriver, serait d'être en repos à Blois : mais Madame, qui n'estimait pas ce repos pour lui, troublait souvent la douceur des idées qu'il s'en formait, et lui donnait par conséquent des appréhensions fréquentes des inconvéniens qu'il ne craignait déjà que trop naturellement. La situation où étaient les affaires n'aidait pas à lui donner de la har-

diesse; car, outre qu'il marchait toujours sur des précipices, les allures qu'il était obligé d'y suivre et d'y prendre étaient d'une nature à faire glisser les gens qui eussent été les plus fermes et les plus assurés. Comme il ne pouvait oublier le jeudi-saint, et qu'il craignait d'ailleurs extrêmement la dépendance dans laquelle il croyait qu'il tomberait infailliblement, s'il s'unissait absolument avec M. le Prince, il se contraignait lui-même dans toutes ses démarches à un point qu'il forçait dix fois par jour les plus naturelles; et dans le temps qu'il espérait encore qu'on pourrait traverser le retour de M. le Cardinal par d'autres moyens que ceux de la guerre civile, il s'accoutumait si bien à garder les mesures qui étaient convenables à cette disposition, que, quand il fut obligé de les changer, il tomba dans une conduite hétéroclite, et toute pareille à celle du parlement.

Vous avez déjà vu en plusieurs occasions que cette compagnie dans une même séance commandait à des troupes de marcher, et leur défendait en même temps de pourvoir à leur subsistance; qu'elle armait le peuple contre les gens de guerre, qui avaient leurs commissions et leurs ordres en bonne forme de la cour, et qu'elle éclatait au même moment contre ceux qui pro-

posaient qu'on licenciât les gens de guerre; qu'elle enjoignait aux communes de courre sus aux généraux des armées du Roi qui appuyaient le Mazarin, et qu'elle défendait au même instant, sur peine de la vie, de faire aucune levée sans commission expresse de S. M. Monsieur, qui se figurait qu'en demeurant uni avec le parlement, il fronderait le Mazarin sans dépendance de M. le Prince, se laissa couler, par cette jonction, encore plus aisément dans la pente où il ne tombait déjà que trop naturellement par son irrésolution. Elle l'obligeait à tenir des deux côtés toutes les fois qu'il avait lieu de le faire. Ce qui était de son inclination lui devint nécessaire, par son union avec une compagnie qui n'agissait jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royales avec la guerre civile. Ce ridicule est en quelque manière couvert dans le temps, à l'égard du parlement, par la majesté d'un grand corps que la plupart des gens croient infaillible. Il paraît toujours de bonne heure dans les particuliers, quels qu'ils soient, fils de France, ou princes du sang. Je le disais tous les jours à Monsieur, qui en convenait; et puis revenait tous les jours à me dire, en sifflant : *Qu'y a-t-il de mieux à faire?* Je crois que ce mot servit de refrain plus de cinquante fois à tout ce qui se dit dans une conversa-

tion que j'eus avec lui le jour que M. de Nemours arriva à Paris. Monsieur me témoignant beaucoup de chagrin de ce que les troupes qu'il allait querir en Flandre fortifieraient trop M. le Prince, qui s'en servira après, ajouta-t-il, à ses fins, et comme il lui plaira, je lui dis que j'étais au désespoir de le voir dans un état, où rien ne lui pouvait donner de la joie, et où tout le pouvait et le devait affliger. « Si M. le Prince est battu, » ajoutai-je, que ferez-vous avec le parlement, » qui attendrait les conclusions des gens du Roi, » quand le Cardinal serait avec une armée à la » porte de la grand'chambre? Que ferez-vous, » si M. le Prince est victorieux, puisque vous » êtes déjà en défiance de 4000 hommes que l'on » est sur le point de lui amener »?

Quoique j'eusse été très-fâché, et par la raison de l'engagement que j'avais sur ce point avec la Reine, et par celle même de mon intérêt particulier, qu'il se fût uni intimement avec M. le Prince, avec lequel d'ailleurs il ne pouvait s'unir, sans se soumettre même avec honte, vu l'inégalité des génies, je n'eusse pas laissé de souhaiter qu'il n'eût pas la faiblesse et d'envie et de crainte qu'il avait à son égard; parce qu'il y avait des tempéramens à prendre, par lesquels il pouvait faire servir M. le Prince à ses fins, sans lui

donner tous les avantages qu'il en appréhendait. Je convins que ces tempéramens étaient difficiles dans l'exécution, et par conséquent qu'ils étaient impossibles à Monsieur, qui ne connaissait presque jamais de différence entre le difficile et l'impossible. Il est incroyable quelle peine j'eus à lui persuader que la bonne conduite voulait qu'il fît ses efforts à ce que le parlement ne se déclarât pas contre ces troupes auxiliaires qui devaient venir à M. le Prince. Je lui représentai avec force toutes les raisons qui l'obligeaient à ne les pas opprimer dans la conjoncture où étaient les affaires, et à ne pas accoutumer la compagnie à condamner les pas qui se faisaient contre le Mazarin. Je convins qu'il fallait blâmer publiquement l'union avec les étrangers, pour soutenir la gageure; mais je soutenais qu'il fallait en même temps éluder les délibérations que l'on voudrait faire sur ce sujet, et j'en proposais les moyens qui, par les diversions qui étaient naturelles, et par la faiblesse du président le Bailleul, eussent été même comme imperceptibles. Monsieur demeura très-long-temps ferme à laisser aller la chose dans son cours, parce que, ajouta-t-il, M. le Prince n'est déjà que trop fort; et, après que je l'eus convaincu par mes raisons, il fit tout ce que les hommes qui sont faibles ne

Digitized by Google

manquent jamais de faire en pareilles occasions. Ils tournent si court quand ils changent de sentimens, qu'ils ne mesurent plus leurs allures; ils sautent au lieu de marcher Il prit tout d'un coup le parti, quoi que je lui pusse dire au contraire, de justifier la marche de ces troupes étrangères, et de la justifier dans le parlement par des illusions qui ne trompent personne, et qui ne servent qu'à faire voir que l'on veut tromper. Cette figure est la rhétorique de tous les temps; mais il faut avouer que celui du cardinal Mazarin l'a étudiée et pratiquée, et plus fréquemment et plus insolemment que tous les autres. Elle a été non-seulement journellement employée, mais consacrée dans les arrêts, dans les édits et dans les déclarations; et je suis persuadé que cet outrage public fait à la bonne foi a été, comme il me semble que je vous l'ai déjà dit dans la première partie de cet ouvrage, la principale cause de nos révolutions. Monsieur me dit qu'il prétendrait, dans le parlement, que ces troupes n'étaient point espagnoles, parce que les hommes qui les composaient étaient allemands. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y avait trois ou quatre ans qu'elles servaient l'Espagne en Flandre, sous le commandement d'un cadet de Wirtemberg, qui était nommément à la solde du

roi catholique ; et que beaucoup de gens de qualité, même du Pays-Bas, y étaient officiers. J'eus beau représenter à Monsieur que ce que nous blâmions tous les jours dans la conduite du Cardinal, était cette manière d'agir et de parler, si contraire aux vérités les plus connues, je n'y gagnai rien, et il me répondit, en se moquant de moi, que je devais avoir observé que le monde veut être trompé. Ce mot est vrai, et se vérifia en cette occasion.

Je vous supplie de me permettre de faire ici une pause, pour observer qu'il n'est pas étrange que les historiens, qui traitent des matières dans lesquelles ils ne sont pas entrés par eux-mêmes, s'égarent si souvent; puisque ceux même qui en sont si proches, ne se peuvent défendre, dans une infinité d'occasions, de prendre des apparences pour des réalités, quelquefois fausses dans toutes leurs circonstances. Il n'y eut pas un homme, je ne dis pas dans le parlement, mais dans le Luxembourg même, qui ne crût, en ce temps-là, que mon unique application auprès de Monsieur ne fût de rompre les mesures que M. le Prince avait avec lui. Je n'y eusse pas certainement manqué, si j'eusse seulement entrevu qu'il eût eu la moindre disposition à en prendre de bonnes et d'essentielles; mais je vous assure qu'il était si éloigné

de celles même auxquelles l'état des affaires l'obligeait par toutes les règles de bonne conduite, que j'étais forcé de travailler avec soin à lui persuader de demeurer, au moins avec quelque sorte de justesse, dans celle-ci, dans le moment même que tout le monde se figurait que je ne songeais qu'à l'en détourner. Je n'étais pourtant pas fâché du bruit que les serviteurs de M. le Prince répandaient du contraire, quoique ces bruits me coûtassent de temps en temps quelques bourrades que l'on me donnait en opinant dans les assemblées des chambres. J'entrepris au commencement de m'en pouvoir servir utilement, pour entretenir la Reine. Elle ne s'y laissa pas amuser long-temps; et comme elle sut que, bien que je lui tinsse fidèlement la parole que je lui avais donnée de ne me point accommoder avec M. le Prince, je ne laissais pas de conseiller à Monsieur de ne pas rompre avec lui, elle m'en fit faire des reproches par Brachet, qui vint à Paris dans ce temps-là. Je lui fis écrire sous moi un mémoire qui justifiait clairement que je ne manquais en rien, comme il était vrai, à tout ce que je lui avais promis, parce que je ne m'étais engagé à quoi que ce soit qui fût contraire à ce que j'avais conseillé à Monsieur. Brachet me dit à son retour que la Reine en était convaincue,

après qu'il lui eut fait peser mes raisons; mais que M. de Châteauneuf s'était recrié, en proférant ces propres paroles : « Je ne suis pas, Madame, non plus que le Coadjuteur, de l'avis » du rappel de M. le Cardinal; mais il est si criminel à un sujet de dicter un mémoire pareil » à celui que je viens de voir, que, si j'étais son » juge, je le condamnerais, sans balancer, sur » cet unique chef ». La Reine eut la charité de commander à Brachet de me raconter ce détail, et de me dire que M. le Cardinal aurait plus de fidélité pour moi que ce scélérat, quoique je ne lui en donnasse pas sujet. Ce furent ses propres paroles. Je reviens au parlement.

Ce qui s'y passa depuis le 12 janvier 1652 jusqu'au 24 du même mois ne mérite pas votre attention, parce qu'on n'y parla presque que de l'affaire de MM. Betaud et Giviers, que l'on y traita toujours, comme s'il se fût agi d'un assassinat qui eût été commis de sang-froid sur les degrés du Palais.

Le 24, M. le président Bellièvre et les autres députés, qui avaient été à Poitiers, firent leur relation des remontrances qu'ils avaient faites au Roi, au nom du parlement, contre le retour du Cardinal, avec toute la véhémence et toute la force imaginables. Ils dirent que Sa Majesté, après

en avoir communiqué avec la Reine et son conseil, leur avait fait répondre en sa présence, par M. le garde des sceaux, que quand le parlement avait donné ses derniers arrêts, il n'avait pas su, sans doute, que M. le cardinal Mazarin n'avait fait aucune levée de gens de guerre que par les ordres exprès de Sa Majesté; qu'il lui avait été commandé d'entrer en France, et d'y amener ses troupes, et qu'ainsi le Roi ne trouvait pas mauvais ce que la compagnie avait fait jusqu'à ce jour; mais qu'il ne doutait pas aussi que quand elle aurait appris ce dont il venait de l'informer, et su de plus que M. le cardinal Mazarin ne demandait que le moyen de se justifier, elle ne donnât à tout le peuple l'exemple de l'obéissance qu'ils lui devaient. Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion put faire dans le parlement une réponse si peu conforme aux paroles solennelles que la Reine lui avait réitérées plus de dix fois. M. le duc d'Orléans ne l'appuya pas, en disant que le Roi lui avait envoyé Ruvigny pour lui faire le même discours, et pour lui ordonner de renvoyer dans leurs garnisons les régimens qui étaient sous son nom. La chaleur fut encore augmentée par les arrêts des parlemens de Toulouse et de Rouen donnés contre le Mazarin, dont on affecta la lecture dans ce moment, aussi

bien que celle d'une lettre du parlement de Bretagne, qui demandait à celui de Paris union contre les violences de M. le maréchal de la Meilleraye. M. Talon harangua avec une véhémence qui avait quelque chose de la fureur contre le Cardinal. Il tonna en faveur du parlement de Rennes contre le maréchal de la Meilleraye; mais il conclut à des remontrances sur le retour du premier, et à des informations contre le désordre des troupes du maréchal d'Hoquincourt. Le feu s'exhala en paroles; midi sonna, et l'on remit la délibération au lendemain 25. Elle produisit un arrêt conforme à ces conclusions que je viens de rapporter, avec addition toutefois qui y fut mise, particulièrement en vue du maréchal de la Meilleraye, qui était qu'il ne serait procédé au parlement à la réception d'aucuns ducs et pairs et maréchaux de France, que le Cardinal ne fût hors du royaume.

Le pur hasard fit un incident dans cette séance qui fut pris par la plupart des gens pour un grand mystère. M. le maréchal d'Etampes ayant dit en opinant, sans aucun dessein, que le parlement devait s'unir avec Monsieur pour chasser l'ennemi commun, quelques conseillers le suivirent dans leur avis, sans y entendre aucune finesse, et les autres le contredirent par ce pur esprit que

je vous ai quelquefois dit être opposé à ce qui est ou paraît être concerté dans ces sortes de compagnies. Le président de Novion, qui était raccommodé intimement avec la cour, prit très-habilement cette conjoncture pour la servir ; et jugeant très-bien que la personne du maréchal d'Etampes, qui était domestique de Monsieur, lui donnait lieu de faire croire qu'il y avait de l'art à ce qui n'avait été jeté à la vérité qu'à l'aventure, il s'éleva, avec M. le président de Mesmes, contre ce mot d'*union*, comme contre la parole du monde la plus criminelle. Il exagéra avec éloquence l'injure que l'on faisait au parlement de le croire capable d'une jonction qui produirait infailliblement une guerre civile. La tendresse de cœur pour l'autorité royale saisit tout d'un coup toutes les imaginations. L'on poussa les voix jusqu'à la clameur contre la proposition du pauvre maréchal d'Etampes, et on la rejeta avec fureur, de la même manière que si elle n'eût pas été avancée peut-être plus de cinquante fois depuis six semaines par trente conseillers; de la même manière que si le parlement n'eût pas remercié Monsieur, dans toutes les séances, des obstacles qu'il apportait au retour du Cardinal; et enfin, de la même manière que si les gens du Roi même n'eussent pas conclu, en deux ou trois manières

différentes, à le prier de faire marcher ses troupes pour cet effet. Il faut revenir à ce que je vous ai déjà dit quelquefois, que rien n'est plus peuple que les compagnies.

M. le duc d'Orléans, qui était présent à cette scène, en fut atterré, et ce fut ce qui le détermina à joindre ses troupes à celles de M. le Prince. Il y avait long-temps qu'il les lui faisait espérer, et parce qu'il n'avait pas la force de les lui refuser, et parce qu'il en était pressé au dernier point par M. de Beaufort, qui y avait un intérêt personnel, en ce qu'il devait les commander. Mais il m'avoua, le soir du jour dans lequel ce ridicule acte se joua, qu'il avait eu bien de la peine à s'y résoudre; mais qu'il confessait que, puisqu'il n'y avait rien à espérer du parlement, qui se perdrait lui-même, et qui perdrait aussi tous ceux qui étaient embarqués avec lui, il ne fallait pas laisser périr M. le Prince; et peu s'en fallut qu'il ne me proposât de me raccommoder même avec lui. Il n'en vint pas toutefois jusque-là; soit qu'il fît réflexion sur mes engagemens, qui ne lui étaient pas inconnus, soit, et c'est ce qui m'en parut, que la peur qu'il avait de se mettre dans la dépendance de M. le Prince fût plus forte dans son esprit que celle qu'il venait de prendre de ce contre-temps du parlement.

Vous verrez la suite de toutes ces dispositions, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à la cour depuis ce temps-là.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M. de Châteauneuf avait à la fin pris le parti de s'expliquer clairement avec la Reine contre le rétablissement du Cardinal, ce qu'il fit, à mon opinion, sans aucune espérance d'y réussir, et dans la seule vue de tirer mérite, dans le public, de sa retraite, qu'il voyait inévitable, et qu'il était bien aise de faire au moins croire au peuple être la suite et l'effet de la liberté avec laquelle il avait dissuadé le rappel du ministre. Il demanda son congé, et il l'obtint.

M. le cardinal Mazarin arriva à la cour, où il fut reçu comme vous pouvez vous l'imaginer. Il y trouva M. le Tellier, que M. de Châteauneuf et M. de Villeroy y avaient déjà fait revenir, pour je ne sais quelle fin, dont on faisait un mystère en ce temps-là, et dont je ne me puis remettre. Il détermina le Roi à prendre le chemin de Saumur; quoique beaucoup de gens lui conseillassent de marcher en Guienne, pour achever de pousser M. le Prince. Il crut qu'il était plus à propos d'opprimer d'abord M. de Rohan (1),

(1) Henri Chabot de Saint-Aulaie, duc de Rohan, pair de France et gouverneur d'Anjou, mort en 1655, âgé de 39 ans.

qui, étant gouverneur d'Angers, s'était déclaré, avec la ville et le château, pour les Princes. Angers, assiégé par MM. de la Meilleraye et d'Hoquincourt (1), ne tint que fort peu, et ne coûta que peu monde. Le Pont-de-Cé, où Beauveau commandait pour les Princes, fut pris d'abord, et presque sans résistance, par MM. de Noailles et de Broglio. Le Roi partit de Saumur et il alla à Tours, où M. l'archevêque de Rouen (2) jeta les premiers fondemens de sa faveur, par les plaintes qu'il porta au Roi, au nom des évêques qui s'y trouvèrent, contre les arrêts qui avaient été rendus au parlement contre M. le cardinal Mazarin. Leurs Majestés se rendirent ensuite à Blois, où M. Servien les rejoignit. Le maréchal d'Hoquincourt s'en approcha avec l'armée qui faisait des désordres incroyables faute de paiement. Nous verrons ses progrès, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passait à Paris.

Je suis persuadé que je vous ennuierais si j'entrais dans le détail de ce qui se traita au parle-

(1) Le duc de Rohan-Chabot en fut blâmé des deux partis. Voyez les *Mémoires de Joli*.

(2) François Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen et ensuite de Paris. Il mourut en 1695.

ment dans les assemblées des chambres depuis le 25 janvier jusqu'au 15 février. Il n'y en a qu'une ou deux tout au plus, qui ne furent employées qu'à donner des arrêts pour le rétablissement des fonds destinés au paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, que la cour, selon sa louable coutume, retirait aujourd'hui pour mettre la confusion dans Paris, et remettait le lendemain de peur de l'y mettre trop grande. Ce qui fut de plus considérable dans le Palais en ce temps-là, fut que la grand'chambre donna arrêt, le 8 février, à la requête du procureur-général, par lequel elle défendait à qui que ce soit, sans exception, de lever des troupes sans commission du Roi. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvait accorder avec sept ou huit arrêts que vous avez vus ci-dessus.

Le 15 de février, le parlement et la ville reçurent deux lettres de cachet, par lesquelles le Roi leur donnait part, et de la rébellion de M. de Rohan, et de la marche des troupes d'Espagne, que M. de Nemours amenait, et en faisait voir les inconvéniens, en les exhortant à l'obéissance. Monsieur prit la parole ensuite; il représenta que M. de Rohan ne s'était rendu maître de la ville et du château d'Angers que pour exécuter les arrêts de la compagnie, qui ordonnaient à

tous les gouverneurs des places de s'opposer aux entreprises du Cardinal; que Boisleur, lieutenant-général d'Angers, et partisan passionné de ce ministre, en avait une toute formée sur cette place; et qu'ainsi M. de Rohan avait été obligé de le prévenir, et de se saisir même de sa personne; qu'il ne pouvait concevoir comme l'on pouvait concilier ce qui se passait tous les jours au parlement; que les chambres assemblées avaient donné sept ou huit arrêts consécutifs, portant injonction aux gouverneurs des provinces et des villes de se déclarer contre le Cardinal, et qu'il n'y avait que deux jours que la Tournelle, à la requête de l'évêque d'Angers, frère de Boisleur, avait donné arrêt contre M. le duc de Rohan, qui n'était coupable que d'avoir exécuté ceux des chambres assemblées; que la grand'chambre venait d'en donner un par lequel elle défendait de lever des troupes sans commission du Roi, et qu'il n'y avait rien de plus contraire à la prière que le parlement en corps avait faite, et réitérée plusieurs fois à lui duc d'Orléans, d'employer toutes ses forces pour l'exclusion du Cardinal; qu'au reste il se croyait obligé d'avertir la compagnie que tous les arrêts rendus n'avaient point encore été envoyés, ni aux bailliages, ni aux parlemens, ainsi qu'il avait été ordonné. Il ajouta

que M. Damville l'était venu trouver de la part du Roi, et qu'il lui avait apporté la carte blanche, pour l'obliger à consentir au rétablissement du Cardinal, mais que rien au monde ne l'y pourrait jamais obliger, non plus qu'à se séparer des sentimens du parlement, etc.

MM. les présidens le Bailleul et de Novion soutinrent avec fermeté que les arrêts de la grand'-chambre et de la Tournelle, dont Monsieur venait de se plaindre, étaient juridiques, en ce qu'ils étaient rendus par des chambres où le nombre des juges était complet. Cette raison, aussi impertinente que vous la voyez, vu la matière, satisfit la plupart des vieillards, noyés, ou plutôt abîmés dans les formes du Palais. La jeunesse, échauffée par Monsieur, s'éleva, et força M. le Bailleul à mettre la chose en délibération. M. Talon, avocat général, éluda finement de s'expliquer sur les deux arrêts de la grand'chambre et de la Tournelle, par la diversion qu'il donna à la compagnie d'une déclamation, qui lui fut fort agréable, contre M. l'évêque d'Avranches, odieux et par l'infamie de sa vie, et par l'attachement d'esclave qu'il avait au Cardinal. Il s'égaya à ce propos sur la non-résidence des évêques, contre laquelle il fit donner effectivement un arrêt sanglant, et il conclut à ce

qu'il fût fait défenses aux maires et échevins des villes, aussi bien qu'aux gouverneurs des places, de livrer passage aux troupes espagnoles, conduites par M. de Nemours.

Ce fut en cet endroit que Monsieur exécuta ce que je vous ai dit ci-devant qu'il avait résolu, et même il y renchérit. Il soutint que ces troupes n'étaient point espagnoles, qu'il les avait prises à sa solde. Ce discours, qui fut assez étendu, consuma du temps ; l'heure sonna et l'assemblée fut remise au lendemain 16. Il n'y en eut point toutefois, parce que Monsieur envoya dès le matin s'excuser, sur le prétexte d'une colique. Voici la véritable raison du délai.

Les derniers contre-temps du parlement l'avaient embarrassé au-dessus de tout ce que je puis vous exprimer ; et je crois qu'il m'avait dit cent fois en moins de deux jours : *C'est une chose cruelle que de se trouver dans un état où l'on ne peut rien faire qui soit bien! Je n'y avais jamais fait d'attention ; je le sens et je l'éprouve.* Son agitation, qui avait, comme la fièvre, ses accès et ses redoublemens, ne fut jamais plus sensible que le jour qu'il commanda, ou plutôt qu'il permit à M. de Beaufort de faire agir ses troupes. Et comme je lui représentais qu'il me semblait qu'après les déclarations qu'il

avait tant de fois réitérées dans le parlement, et partout ailleurs contre le Mazarin, le pas de donner du mouvement à ses troupes contre lui n'ajoutait pas tant à la mesure du dégoût qu'il avait déjà donné à la cour, qu'il le dût tant appréhender. Il me répondit ces mémorables paroles sur lesquelles j'ai fait mille et mille réflexions: *Si vous étiez né fils de France, infant d'Espagne, roi de Hongrie, ou prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous faites. Sachez que nous autres princes nous comptons les paroles pour rien, mais que nous n'oublions jamais les actions. La Reine ne se ressouviendrait pas demain à midi de mes déclamations contre le Cardinal, si je le voulais souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire d'ici à deux mille ans.* La conclusion générale que je tirai de ce discours fut que Monsieur était persuadé que tous les princes du monde, sur de certains chapitres, étaient faits les uns comme les autres; et la particulière qu'il n'était pas si animé contre le Cardinal, qu'il ne pensât à ne pas rendre la réconciliation impossible en cas de nécessité. Il m'en parut toutefois un quart d'heure après cet apophthegme, plus éloigné que jamais; car M. Dam-

ville étant entré dans le cabinet des livres, où il était seul avec Monsieur, et l'ayant extrêmement pressé, au nom et de la part de la Reine, de lui promettre de ne point joindre ses troupes à celles de M. de Nemours qui s'avançaient, Monsieur demeura inflexible dans sa résolution; et il parla même sur ce sujet avec un fort grand sens, et avec tous les sentimens qu'un fils de France, qui se trouve forcé par les conjonctures à une action de cette nature, peut et doit conserver dans ce malheur. Voici le précis de ce qu'il dit: Qu'il n'ignorait pas que le personnage qu'il soutenait en cette occasion, ne fût le plus fâcheux du monde, vu qu'il ne pouvait jamais lui rien apporter, et qu'il lui ôtait par avance, et le repos, et la satisfaction; qu'il était assez connu, pour ne laisser aucun soupçon que ce qu'il faisait fût l'effet de l'ambition; que l'on ne pouvait pas non plus l'attribuer à la haine, de laquelle l'on savait qu'il n'avait jamais été capable contre personne; que rien ne l'y avait porté que la nécessité où il s'était trouvé de ne pas laisser périr l'État entre les mains d'un ministre incapable et abhorré du genre humain; qu'il l'avait soutenu dans la première guerre de Paris contre le mouvement de sa conscience, par la seule considération de la Reine; qu'il l'avait défendu, quoiqu'avec le

même scrupule, mais par la même raison, dans tout le cours des mouvemens de Guienne; que la conduite déplorable qu'il y tint dans un temps, et l'usage qu'il voulut faire dans l'autre des avantages que celle de lui, Monsieur, lui avait procuré, l'usage, dis-je, qu'il en voulut faire contre lui-même, l'avait forcé de penser à sa sûreté; et qu'il avouait, quoiqu'à sa confusion, que Dieu s'était servi de ce motif pour l'obliger à prendre le parti que son devoir lui dictait depuis si long-temps; qu'il n'avait point pris ce parti comme un factieux qui se cantonne dans un coin du royaume, et qui y appelle les étrangers; qu'il ne s'était uni qu'avec les parlemens qui ont, sans comparaison, plus d'intérêt que personne à la conservation de l'Etat; que Dieu avait béni ses intentions, particulièrement en ce qu'il avait permis que l'on se défît de ce malheureux ministre, sans y employer le feu et le sang; que le Roi avait accordé aux larmes de son peuple cette justice, encore plus nécessaire pour son service, que pour la satisfaction de ses sujets; que tous les corps du royaume, sans en excepter aucun, en avaient témoigné leur joie par des arrêts, par des remercîmens, par des feux et des réjouissances publics; que l'on était sur le point de voir l'union rétablie dans la maison royale, qui aurait réparé en moins

de rien les pertes que les avantages que les ennemis avaient tirés de la division y avaient causées; que le mauvais démon de la France venait de ressusciter ce scélérat, pour remettre partout la confusion; qu'elle était la plus dangereuse de toutes, parce que ceux qui avaient l'intention du monde la plus épurée de tous les intérêts, étaient ceux qui y pouvaient le moins remédier; que dans la plupart des désordres qui étaient arrivés jusque-là dans l'Etat, l'on en avait pu espérer la fin, par la satisfaction que l'on pouvait toujours essayer de donner à ceux qui les avaient causés par leur ambition, et qu'ainsi ce qui presque toujours en avait fait le mal, en avait été au moins pour le plus souvent le remède; que ce grand symptôme n'était pas de la même nature; qu'il était arrivé, par une commotion universelle de tout le corps, que les membres étaient dans l'impuissance de s'aider en leur particulier pour leur soulagement; parce qu'il n'y avait plus de remède que de pousser au dehors le venin qui avait infecté tout le corps; que le parlement s'y était engagé; que quand lui M. d'Orléans et M. le Prince s'en relâcheraient, ils ne le pourraient pas ramener; et que lui M. d'Orléans et M. le Prince y étaient si obligés pour leur propre sûreté, qu'ils se déclareraient contre les parlemens, s'ils étaient obligés

de changer. « Me conseilleriez-vous, Brion », disait Monsieur (il appelait le plus souvent ainsi M. le duc de Damville du nom qu'il portait quand il était son premier écuyer), « me conseilleriez-
» vous de me fier aux paroles du Mazarin, après
» ce qui s'est passé? le conseilleriez-vous à M. le
» Prince? Et supposé que nous puissions nous y
» fier, croyez-vous que la Reine doive balancer
» à nous donner la satisfaction que toute la France
» ou plutôt que toute l'Europe demande avec
» nous? Nul ne sent plus que moi le déplorable
» état où je vois le royaume, et je ne puis re-
» garder sans frémissement les étendards d'Espa-
» gne, quand je fais réflexion qu'ils sont sur le
» point de se joindre à ceux de Languedoc et de
» Valois. Mais le cas qui me force n'est-il pas
» de ceux qui ont fait dire, et qui ont fait dire
» avec justice, que nécessité n'a point de loi? et
» puis-je me défendre d'une conduite qui est
» l'unique qui puisse me défendre moi et tous
» mes amis de la colère de la Reine et de la ven-
» geance de son ministre? Il a toute l'autorité
» royale en main, il est maître de toutes les pla-
» ces, il dispose de toutes les vieilles troupes, il
» pousse M. le Prince dans le coin du royaume,
» il menace le parlement de la capitale, il re-
» cherche lui-même la protection d'Espagne, et

» nous savons le détail de ce qu'il a promis, en
» passant dans le pays de Liége, à don Antonio Pi-
» mentel. Que puis-je faire en cet état, où plu-
» tôt que ne dois-je point faire, si je ne veux me
» déshonorer et passer pour le dernier, je ne dis
» pas des princes, mais des hommes? Quand
» j'aurai laissé opprimer M. le Prince, quand
» j'aurai laissé subjuguer la Guienne, quand le
» Cardinal sera avec une armée victorieuse aux
» portes de Paris, dira-t-on : Le duc d'Orléans
» est estimable d'avoir sacrifié sa personne, le
» parlement et la ville, à la vengeance du Maza-
» rin, plutôt que d'avoir employé les armes des
» ennemis de la couronne? et ne dira-t-on pas
» au contraire : Le duc d'Orléans est un lâche et
» un innocent de prendre des scrupules qui ne
» conviendraient pas même à un capucin, s'il
» était aussi engagé que l'est le duc d'Orléans »?

Voilà ce que Monsieur dit à M. Damville avec ce torrent d'éloquence qui lui était naturelle, toutes les fois qu'il parlait sans préparation. J'ai oublié de vous dire que don Antonio Pimentel lui fut envoyé par Fuensaldagne, sous prétexte de l'escorter, et que le Cardinal lui donna de grandes espérances d'une paix avantageuse au roi catholique. Don Antonio m'a dit qu'il lui avait parlé en ces propres termes; *Grabugio fo per*

voi; je fais ce grabuge pour vous. Payez-moi en ne faisant pour M. le Prince que la moitié de ce que vous y pouvez faire; ou dites dès à présent ce que vous voulez pour la paix. La France me traite d'une manière qui me donne lieu de pouvoir vous servir sans scrupule.

Monsieur n'en fût pas apparemment demeuré-là, si l'on ne fût venu l'avertir que M. le président Bellièvre était dans sa chambre. Il sortit du cabinet des livres, et il m'y laissa avec M. Damville qui m'entreprit en mon particulier, avec une véhémence très-digne du bon sens de la maison de Ventadour, pour me persuader que j'étais obligé, et par la haine que M. le Prince avait pour moi; et par les engagemens que j'avais pris avec la Reine, d'empêcher que Monsieur ne joignît ses troupes avec celles de M. de Nemours. Voici ce que je lui répondis en propres termes, ou plutôt ce que je lui dictai sur ses tablettes avec prière de les faire lire à la Reine et à M. le Cardinal.

« J'ai promis de ne me point accommoder » avec M. le Prince; j'ai déclaré que je ne pou- » vais quitter le service de Monsieur, et que je ne » pouvais par conséquent m'empêcher de le servir » en tout ce qu'il ferait pour s'opposer au réta- » blissement de M. le Cardinal. Voilà ce que j'ai

» dit à la Reine devant Monsieur; voilà ce que
» j'ai dit à Monsieur devant la Reine; et voilà ce
» que je tiens fidèlement. Le comte de Fiesque
» assure tous les jours M. de Brissac que M. le
» Prince me donnera la carte blanche, quand il
» me plaira; ce que je reçois avec tout le respect
» que je dois, mais sans y faire aucune réponse.
» Monsieur me commande de lui dire mon sen-
» timent sur ce qu'il peut faire de mieux, sup-
» posé la résolution où il est de ne consentir ja-
» mais au retour du Cardinal; et je crois que je
» suis obligé en conscience et en honneur de lui
» répondre, qu'il lui donnera tout l'avantage,
» s'il ne forme un corps de troupes assez consi-
» dérable pour s'opposer aux siennes, et pour
» faire diversion de celles avec lesquelles il op-
» prime M. le Prince. Enfin, je vous supplie de
» dire à la Reine que je ne fais que ce que je lui
» ai toujours dit que je ferais, et qu'elle ne
» peut avoir oublié ce que je lui ai dit tant de
» fois, qui est qu'il n'y a aucun homme dans le
» royaume qui soit plus fâché que moi que les
» choses soient dans un état qui fasse qu'un sujet
» puisse et doive même parler ainsi à sa maî-
» tresse ».

J'expliquai, à ce propos, à M. Damville ce qui s'était passé autrefois sur cela dans les conver-

sations que j'avais eues avec la Reine. Il en fut touché, parce que dans la vérité il était bien intentionné et passionné pour la personne du Roi ; et il s'affecta si fort, particulièrement de l'effort que je lui dis que j'avais fait pour faire connaître à la Reine qu'il ne tenait qu'à elle de se rendre maîtresse absolue de tous nos intérêts, et des miens encore plus que de ceux des autres, qu'il s'ouvrit bien plus qu'il n'avait fait de tendresse pour moi, et qu'il me dit : *Ce misérable*, en parlant du Cardinal, *va tout perdre, songez à vous ; car il ne pense qu'à vous empêcher d'être cardinal : je ne puis vous en dire davantage.* Vous verrez dans peu que j'en savais plus sur ce chef que celui qui m'en avertissait.

Comme nous étions sur ce discours, Monsieur rentra dans le cabinet des livres, et, en s'appuyant sur M. le président de Bellièvre, il dit à M. Damville qu'il allât chez Madame qui l'avait envoyé chercher. Il s'assit, et il me dit : « Je » viens de raconter à M. le président ce que j'ai » dit devant vous à M. Damville ; mais il faut » que je vous dise à tous deux ce dont je n'ai » eu garde de m'ouvrir devant lui. Je suis cruel- » lement embarrassé ; car je vois que ce que je » lui ai soutenu être nécessaire, et ce qui l'est en » effet, ne laisse pas d'être très-mauvais : ce que

» je crois n'être jamais arrivé en aucunes affaires
» du monde que celle-ci. J'y ai fait réflexion
» toute la nuit ; j'ai rappelé dans ma mémoire
» toute l'intrigue de la ligue, toute la faction
» des huguenots, tous les mouvemens du prince
» d'Orange, et je n'y ai rien trouvé de si dif-
» ficile que ce que je rencontre dans toutes les heu-
» res, ou plutôt à tous les momens devant moi ».
Il ramassa et exagéra, en cet endroit, tout ce que vous avez vu jusqu'ici répandu dans cet ouvrage sur cette matière, et je lui répondis aussi en cet endroit tout ce que vous y avez pu remarquer de mes pensées. Comme il est impossible de fixer une conversation dont le sujet est l'incertitude même, il se répondait au lieu de me répondre ; et ce qui arrive toujours en ce cas est que celui qui se répond ne s'en aperçoit jamais, et ainsi on ne finit point. Je suppliai Monsieur, par cette raison, de me permettre que je misse par écrit mes sentimens sur l'état des choses. Je lui dis qu'il ne fallait qu'une heure pour cela. Je n'étais pas fâché, pour vous dire le vrai, de trouver lieu, à tout événement, de lui faire confirmer, par M. de Bellièvre, ce que je lui avais avancé dans les occasions. Il me prit au mot ; il passa dans la galerie où il y avait une infinité de gens,

et j'écrivis, sur la table du cabinet des livres, ce que vous allez voir, dont j'ai encore l'original.

« Je crois qu'il ne s'agit pas présentement de » discuter ce que S. A. R. a pu ou dû faire jus- » qu'ici, et je suis même persuadé qu'il y a in- » convénient dans les grandes affaires à rebat- » tre le passé, si ce n'est pour mémoire, et sim- » plement autant qu'il peut avoir rapport à l'a- » venir. Monsieur n'a que quatre partis à pren- » dre, ou à s'accommoder avec la Reine, c'est- » à-dire, avec le cardinal Mazarin; ou à s'unir » intimement avec le M. Prince; ou à faire un » tiers parti dans le royaume; ou à demeurer en » l'état où il est aujourd'hui, c'est-à-dire, à tenir » un peu de tous les côtés : avec la Reine, en de- » meurant uni avec le parlement qui, en fron- » dant contre le Cardinal, ne laisse pas de garder » des mesures à l'égard de l'autorité royale, qui » rompent deux fois par jour celles de M. le » Prince : avec M. le Prince, en joignant ses » troupes avec celles de M. de Nemours : avec le » parlement, en parlant contre le Mazarin, et en » ne se servant pas toutefois de l'autorité que sa » naissance et l'amour que le peuple de Paris a » pour lui lui donnent pour pousser cette com- » pagnie plus loin qu'elle ne veut aller. De ces

» quatre partis, le premier qui est de se raccom-
» moder avec le Cardinal a toujours été exclus
» de toutes les délibérations par S. A. R., parce
» qu'elle a supposé qu'il n'était ni de sa dignité,
» ni de sa sûreté. Le second, qui est de s'unir
» absolument et entièrement avec M. le Prince,
» n'y a pas été reçu non plus, parce que Mon-
» sieur n'a pas voulu se pouvoir seulement ima-
» giner qu'il eût été capable de se proposer à soi-
» même (ce sont les termes dont il s'était servi)
» de se séparer du parlement, et de s'abandonner,
» par ce moyen, et à la discrétion de M. le Prince,
» et au retour de la Rochefoucaut. Le troisième
» parti qui est celui d'en former un troisième
» dans le royaume a été rejeté par S. A. R., et
» parce qu'il peut avoir des suites trop dangereuses
» pour l'Etat, et parce qu'il ne pourrait réussir
» qu'en forçant le parlement à prendre une con-
» duite contraire à ses manières et à ses formes;
» ce qui est impossible, que par des moyens qui
» sont encore plus contraires à l'inclination et
» aux maximes de Monsieur. Le quatrième par-
» ti, qui est celui que S. A. R. suit présentement,
» est celui-là même qui lui cause les peines et les
» inquiétudes où elle est, parce qu'en tenant quel-
» que chose de tous les autres, il a presque tous
» les inconvéniens de chacun, et n'a, à propre-

» ment parler, les avantages d'aucun. Pour obéir à
» Monsieur, je vais déduire mes sentimens sur
» tous les quatre. Quoique je pusse trouver en
» mon particulier mes avantages dans le raccom-
» modement avec M. le Cardinal, et quoique
» d'autre part je sois si fort déclaré contre lui,
» que mes avis sur tout ce qui le regarde puissent
» et même doivent être suspects, je ne balance
» pas à dire à S. A. R. qu'elle ne peut, sans se
» déshonorer, prendre de tempérament sur cet
» article, vu la disposition de tous les parle-
» mens, de toutes les villes et de tous les peuples;
» et qu'elle le peut encore moins avec sûreté,
» vu la disposition des choses, celle de M. le
» Prince, etc. Les raisons de ce sentiment sau-
» tent aux yeux, et je ne les touche qu'en pas-
» sant. Je supplie Monsieur de ne me point
» commander de m'expliquer sur le second
» parti, qui est celui de s'unir entièrement avec
» M. le Prince, pour deux raisons, dont la pre-
» mière est que les engagemens que j'ai pris en
» mon particulier, et même par son consente-
» ment, avec la Reine sur ce point, lui de-
» vraient donner lieu de croire que mes avis
» y pourraient être intéressés; et la seconde
» est que je suis convaincu que, s'il était ré-
» solu à se séparer du parlement, ce qui écher-

» rait à délibérer ne serait pas s'il faudrait s'unir
» à M. le Prince, mais ce qu'il faudrait que
» Monsieur fît pour se tenir M. le Prince soumis
» à lui-même; et cette soumission de M. le Prince
» à S. A. R. est une des principales raisons qui
» m'avaient obligé de lui proposer le tiers parti,
» sur lequel il faut que je m'explique un peu
» plus au long; parce qu'il est nécessaire de le
» traiter conjointement avec le quatrième, qui
» est celui de prendre quelque chose de tous les
» quatre.

» M. le Prince a fait des pas vers l'Espagne,
» qui ne se peuvent jamais accorder que par mi-
» racle avec la pratique du parlement; et lui ou
» ceux de son parti en font journellement vers
» la cour, qui s'accordent encore moins avec la
» constitution présente de ce corps. Monsieur est
» inébranlable dans la résolution de ne se point
» séparer de ce corps; ce qu'il serait obligé de
» faire, s'il s'unissait de tout point avec un prince,
» qui d'un côté par ses négociations, ou au moins
» par celles de ses serviteurs et avec le Mazarin,
» donne des défiances continuelles à cette com-
» pagnie, et qui l'oblige en même temps une
» fois ou deux par jour, par sa jonction publi-
» que avec l'Espagne, à se déclarer ouvertement
» contre lui. Il se trouve que Monsieur, dans

» le même instant qu'il ne peut s'unir avec M. le
» Prince, par la considération que je viens de
» dire, est obligé d'empêcher que M. le Prince
» périsse, parce que sa ruine donnerait trop de
» force au Cardinal. Cela supposé, il ne reste
» plus de choix qu'entre le tiers parti et celui
» que S. A. R. suit aujourd'hui. Il est donc à pro-
» pos, avant que d'entrer dans le détail et dans
» l'explication du tiers parti, d'examiner les in-
» convéniens et les avantages de ce dernier. Le
» premier avantage que je remarque est qu'il
» a l'air de sagesse, qui est toujours bon; parce
» que la prudence est celle des vertus, sur la-
» quelle le commun des hommes distingue moins
» justement l'essentiel de l'apparent. Le second
» est que, comme il n'est pas décisif, il laisse ou
» paraît toujours laisser S. A. R. dans la liberté
» du choix, et par conséquent dans la faculté de
» prendre ce qui lui pourra convenir dans le
» chapitre des accidens. Le troisième avantage
» de cette conduite est que tant que Monsieur la
» suivra, il ne renoncera pas à la qualité de mé-
» diateur, que sa naissance lui donne naturelle-
» ment, et laquelle toute seule lui peut donner
» lieu, en un moment, pourvu qu'il soit bien
» pris, de revenir avec fruit de tous les pas désa-
» gréables à la cour qu'il a faits jusqu'ici, et

» qu'il sera peut-être obligé de faire à l'avenir.
» Voilà, à mon sens, les trois sortes d'utilité qui
» se peuvent remarquer dans la conduite que
» Monsieur a prise. Pesons-en les inconvéniens :
» Ils se présentent en foule, et ma plume aurait
» peine à les démêler. Je ne m'arrête qu'au ca-
» pital, parce qu'il embrasse tous les autres.
» S. A. R. offense tous les partis, en donnant de
» la force à l'unique, avec lequel il ne veut
» point de réconciliation, assez apparemment
» pour abattre le sien propre, aussi bien que les
» autres, et trop même certainement, pour obli-
» ger celui de M. le Prince à s'accommoder
» avec la cour; et cela justement dans le même
» moment qu'il lui en donne un prétexte très-
» spécieux, puisqu'il assiste tous les jours aux
» délibérations d'une compagnie qui condamne
» ses armes, et qui enregistre sans balancer les
» déclarations contre lui. Monsieur voit et sent
» plus que personne l'importance de cet incon-
» vénient; mais il croit au moins en des instans
» que la garantie du parlement et de Paris l'en
» peut défendre en tout cas, ce que j'ai toujours
» pris la liberté de lui contester, avec tout le
» respect que je lui dois; parce qu'il ne se peut
» que le parlement, en continuant à se contenir
» dans ses formes, ne tombe à rien dans la suite

» d'une guerre civile, et que la ville, que Mon-
» sieur laisse dans le cours ordinaire de sa sou-
» mission au parlement, ne courre sa fortune,
» parce qu'elle suivra sa conduite.

» C'est proprement cette conduite qui, en
» dépit de toute la France, et même de toute
» l'Europe, rétablira le Cardinal, par les mêmes
» moyens par lesquels elle l'a déjà ramené dans
» le royaume. Il le vient de traverser avec quatre
» ou cinq mille aventuriers, quoique Monsieur
» ait un nombre de troupes considérable, au moins
» aussi bonnes et aussi aguerries que celles qui
» ont conduit ce ministre à Poitiers; quoique la
» plupart des parlemens soient déclarés contre
» lui; quoiqu'il n'y ait presque pas une grande
» ville dans l'État de laquelle la cour se puisse
» assurer; quoique tout le peuple soit enragé
» contre le Mazarin. Ceci paraît un prodige; il
» n'est rien moins; car qu'y a-t-il de plus na-
» turel, quand on fait réflexion que ce parle-
» ment, n'agissant que par des arrêts qui, en
» défendant les levées et le divertissement des
» deniers du Roi, favorisent beaucoup plus le
» Cardinal qu'ils ne lui font de mal, en le dé-
» clarant criminel; quand on pense que ces
» villes, dont le branle naturel est de suivre
» celui du parlement, font justement comme

» lui, et quand on songe que ces gens de guerre
» n'ont de mouvement que par des ressorts qui,
» par la considération des égards que S. A. R.
» observe vers le parlement, ont une infinité de
» rapports avec un corps dont la pratique jour-
» nalière est de condamner ce mouvement. Il
» paraît aux étrangers que Monsieur conduit le
» parlement; parce que cette compagnie déclame
» comme lui contre le Cardinal. Dans le vrai,
» le parlement conduit Monsieur; parce qu'il
» sait que Monsieur ne se sert que très-médio-
» crement des moyens qu'il a en main pour
» nuire au Cardinal. L'appréhension de déplaire
» à ce corps est l'un des motifs qui l'ont em-
» pêché de faire agir ses troupes, et de travailler
» aussi fortement qu'il le pouvait à en faire de
» nouvelles. La même politique voudra qu'il
» compense la jonction qu'il va faire de ses régi-
» mens avec l'armée de M. de Nemours, par la
» complaisance et même par l'approbation qu'il
» donnera par sa présence à toutes les délibéra-
» tions que l'on fera, même avec fureur, contre
» leur marche. Ainsi il offensera la Reine, il
» outrera le Cardinal, il ne satisfera pas M. le
» Prince, il ne contentera pas les frondeurs. Il
» sera agité par toutes ces vues encore plus qu'il
» ne l'a été jusqu'ici, parce que les objets qui les

» lui donnent se grossiront à tous les instans, et
» la catastrophe de la pièce sera le retour d'un
» homme dont la ruine est crue si facile, que le
» rétablissement n'en peut être que très-honteux.
» J'ai pris la liberté de proposer à S. A. R. un
» remède à ces inconvéniens, et je l'expliquerai
» encore en ce lieu, pour ne manquer en rien
» de ce qu'elle m'a commandé de lui déduire.
» Elle m'a fait l'honneur de me dire plusieurs
» fois que l'obstacle le plus grand qu'elle trouve
» à se résoudre à un parti décisif, qu'elle avoue
» être nécessaire, s'il est possible, est qu'elle ne
» le peut faire par elle-même sans se brouiller
» avec le parlement; parce que le parlement
» n'en peut jamais prendre un de cette nature,
» par la raison de l'attachement qu'il a à ses
» formes; et qu'elle le peut encore moins du
» côté de M. le Prince, et par cette même con-
» sidération et par celle de la juste défiance qu'elle
» a des différentes cabales qui ne partagent pas
» seulement, mais qui divisent son parti. Ces
» deux vues sont assurément très-sages et très-
» judicieuses; et ce sont celles qui m'avaient
» obligé à proposer à Monsieur un moyen qui
» me paraissait presque sûr, pour remédier aux
» deux inconvéniens que l'on ne peut nier être
» très-considérables et très-dangereux. Ce moyen

» était que Monsieur formât un tiers parti, composé des parlemens et des grandes villes du royaume, indépendant et même séparé, par profession publique, des étrangers et de M. le Prince même, sous prétexte de son union avec eux.

» L'expédient, qui me paraissait propre à rendre ce moyen possible, était que Monsieur s'expliquât, dans les Chambres assemblées, clairement et nettement de ses intentions, en disant à la compagnie que la considération, qu'il avait eue jusqu'ici pour elle, l'avait obligé d'agir contre ses vues, contre sa sûreté, contre sa gloire; qu'il louait son intention, mais qu'il la priait de considérer que la conduite ambiguë qu'elle produisait anéantirait celle à laquelle tout le royaume conspirait contre le cardinal Mazarin; que ce ministre, qui était l'objet de l'horreur de tout le peuple, triomphait de leur haine avec quatre ou cinq mille hommes qui l'avaient conduit en triomphe à la cour; parce que le parlement donnait tous les jours des arrêts en sa faveur, au moment même qu'il déclamait avec le plus d'aigreur contre lui; que lui, Monsieur, était demeuré, par la complaisance qu'il avait pour ce corps, dans des ménagemens qui avaient, en leur

» manière, contribué aux mêmes effets; que le
» mal s'augmentant, il ne pouvait plus s'em-
» pêcher d'y chercher des remèdes; qu'il n'en
» manquait pas, mais qu'il était bien aise de les
» concerter avec la compagnie qui devait aussi
» de son côté prendre une bonne résolution, et
» se fixer, pour une bonne fois, aux moyens ef-
» ficaces de chasser le Mazarin, puisqu'elle avait
» jugé tant de fois que son expulsion était de
» la nécessité du service du Roi; que l'unique
» moyen d'y parvenir était de bien faire la guerre,
» et que, pour la bien faire, il la fallait faire
» sans scrupule; que le seul qu'il prétendait do-
» rénavant d'y conserver était celui qui regar-
» dait les ennemis de l'Etat, avec lesquels il dé-
» clarait qu'il n'aurait ni union, ni même com-
» merce; qu'il ne prétendait pas qu'on lui eût
» grande obligation de ce sentiment, parce qu'il
» sentait ses forces et qu'il connaissait qu'il n'a-
» vait aucun besoin de leur secours; que par
» cette considération, et encore plus par celle du
» mal que la liaison avec les étrangers peut tou-
» jours faire à la couronne, il n'approuvait, ni
» ne concourait à rien de ce que M. le Prince
» avait fait à cet égard; mais qu'à la réserve de
» cet article, il était résolu de ne plus garder de
» mesures, et de faire comme lui; de lever des

» hommes et de l'argent, de se rendre maître du
» bureau, de se saisir des deniers du Roi, et de
» traiter comme ennemis ceux qui s'y opposeraient, en quelque forme et manière que ce
» pût être. Je croyais que S. A. R. pouvait ajouter que la compagnie n'ignorait pas que le
» peuple de Paris étant aussi bien intentionné
» pour lui qu'il l'était, il lui était plus aisé d'exécuter ce qu'il proposait que de le dire, mais
» que la considération qu'il avait pour elle faisait qu'il voulait bien lui donner part de sa
» résolution avant que de la porter à l'Hôtel-de-Ville, où il était résolu de la déclarer dès l'après-dîner, et d'y délivrer en même temps les
» commissions. Je supplie Monsieur de se ressouvenir que, lorsque je lui proposai ce parti,
» je pris la liberté de l'assurer sur ma tête que
» ce discours, étant accompagné des circonstances que je lui marquai en même temps, c'est-à-dire, d'assemblée de noblesse, de clergé,
» de peuple, ne recevrait pas un mot de contradiction. J'allai plus loin, et je me souviens que
» je lui dis que le parlement, qui n'y donnerait
» le premier jour que par étonnement, y donnerait le second du meilleur de son cœur. Les
» compagnies sont ainsi faites, et je n'en ai vu
» aucune, dans laquelle trois ou quatre jours

» d'habitude ne fassent recevoir pour naturel ce
» qu'elles n'ont même commencé que par con-
» trainte. Je représentai à Monsieur que, quand
» il aurait mis ses affaires en cet état, il ne de-
» vrait plus craindre que le parlement se sé-
» parât de lui; qu'il ne pourrait plus appré-
» hender d'être livré à la cour par les négocia-
» tions des différentes cabales du parti des Prin-
» ces; puisque ceux du parlement, qui étaient
» dans les intérêts de la cour, en auraient un trop
» personnel et trop proche, pour laisser péné-
» trer leurs sentimens; et puisque M. le Prince
» serait lui-même si dépendant de S. A. R., que
» son principal soin serait de le ménager. Car il
» n'y aurait, à mon opinion, aucun lieu d'ap-
» préhender qu'il se fût raccommodé à la cour,
» si Monsieur eût pris ce parti, vu l'état des
» choses, la force de celui de Monsieur, la dé-
» claration du public, et les mesures secrètes que
» S. A. R. eût pu garder avec lui. Elle sait mieux
» que personne si elle n'est pas maîtresse absolue
» du peuple de Paris; et si, quand il lui plaira
» de parler décisivement en fils de France, et en
» fils de France qui est et qui se sent chef d'un
» grand parti, il y a un seul homme dans le
» parlement et dans l'Hôtel-de-Ville, qui ose,
» je ne dis pas lui résister, mais le contredire.

» Elle n'aura pas, sans doute, oublié que je lui
» avais proposé en même temps des préalables
» pour le dehors, qui n'étaient ni éloignés, ni
» difficiles; le ralliement du débris des troupes
» de M. de Montrose, le licenciement de celles de
» Neubourg, la déclaration de huit ou dix des
» plus grandes villes du royaume. Monsieur n'a
» pas voulu entendre à ce parti, parce qu'il le
» croit d'une suite trop dangereuse pour l'Etat.
» Dieu veuille que celui qu'il a pris ne lui soit
» pas plus dangereux, et que la confusion, où
» apparemment elle le jetera, ne soit pas plus à
» craindre que la commotion dans laquelle il y
» aurait au moins un fils de France au gouver-
» nail. J'avais dans Paris trois cents officiers à
» moi, et le vicomte de Lamet avait ménagé
» deux mille chevaux du licenciement de Neu-
» bourg. J'étais encore assuré des villes de Li-
» moges, de Marville, de Senlis et de Tou-
» louse ».

Voilà ce que j'écrivis sur la table du cabinet des livres en moins de deux heures. Je le lus à Monsieur en présence de M. le président Bellièvre qui l'approuva, et l'appuya avec beaucoup plus de force que je n'avais fait moi-même. La contestation s'échauffa, Monsieur soutenant que, sans un fracas de cette nature, c'est ainsi

qu'il l'appela, il empêcherait bien que le parlement ne se déclarât contre la marche des troupes de M. de Nemours, qui était ce qu'il appréhendait plus que toutes choses, parce qu'il allait y joindre les siennes. Vous verrez qu'il ne se trompa pas dans cette vue. Il est vrai encore que je ne fus pas moins trompé sur un autre chef; car je soutins toujours à Monsieur avec le président Bellièvre, qui était de mon avis, qu'il ne serait pas en son pouvoir d'empêcher que le parlement ne procédât à l'exécution de la déclaration contre M. le Prince, quoiqu'il eût donné arrêt par lequel il s'engageait de ne pas le faire jusqu'à ce que le Cardinal fût hors du royaume; car la cour trouva si peu de jour à cette exécution du côté du parlement, qu'elle n'osa même la lui proposer.

Ces succès contribuèrent beaucoup à sa perte; ils l'endormirent et ils ne le sauvèrent pas. J'entrerai dans la suite de ce détail, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa dans cette conversation touchant ma promotion au cardinalat, de cette promotion qui se fit justement en ce temps-là.

Monsieur, qui était l'homme du monde le plus éloigné de croire que l'on fût capable de parler sans intérêt, me dit, dans la chaleur de la

dispute, qu'il ne concevait pas celui que je pouvais m'imaginer dans un parti qui, en rompant toutes mesures avec la cour, ferait assurément révoquer ma nomination. Je lui répondis que j'étais à l'heure même cardinal, ou que je ne le serais de long-temps; mais que je le suppliais d'être persuadé que quand ma promotion dépendrait de ce moment, je ne changerais en rien mes sentimens, parce que je les lui disais pour son service, et nullement pour mes intérêts. « Et vous n'avez, Monsieur, ajoutai-je, » pour vous bien persuader de cette vérité, qu'à » vous ressouvenir, s'il vous plaît, que le pro- » pre jour que la Reine m'a nommé, je lui ai » déclaré à elle-même que je ne quitterais ja- » mais votre service en vous donnant le conseil » que je croirais le plus conforme à votre gloire. » Je crois que je lui tiens aujourd'hui fidèlement » ma parole, et pour vous le faire voir, je sup- » plie très-humblement Votre Altesse Royale de » lui envoyer le mémoire que je viens d'écrire ».

Monsieur eut honte de ce qu'il m'avait dit; il me fit mille honnêtetés; il jeta le mémoire dans le feu, et il sortit du cabinet tout aussi haheurté (me dit à l'oreille le président Bellièvre) qu'il y était entré.

Je viens de vous dire que j'avais répondu à

Monsieur que j'étais cardinal à l'heure où je lui parlais, ou que je ne le serais de long-temps. Je ne m'étais trompé que de peu; car je le fus effectivement cinq ou six jours après. J'en reçus la nouvelle le dernier de ce mois de février, par un courrier que le grand-duc me dépêcha. Je vous dirai comme la chose se passa à Rome, après que je vous aurai fait des excuses de vous avoir sans doute autant ennuyée que j'ai fait, et par la longueur de ce dernier mémoire, et par celle du discours de Monsieur à M. Damville, qui sont remplis de mille circonstances que vous aurez déjà trouvées comme semées dans les différens endroits de cet ouvrage. Mais comme la plupart de ces circonstances sont celles qui ont formé ce corps monstrueux et presque incompréhensible, même dans le genre du merveilleux historique, dans lequel il semble que tous les membres n'aient pu avoir aucuns mouvemens qui leur fussent naturels, et même qui ne fussent contraires les uns aux autres, j'ai cru qu'il était même heureux de rencontrer, dans le cours de cette narration, une matière qui m'obligeât de les rassembler toutes ensemble, afin que vous puissiez, avec plus de facilité, découvrir d'un coup d'œil ce qui, n'étant que répandu dans les lieux différens, offusque la vérité de l'histoire par des contradictions

que rien ne peut jamais bien démêler que l'assemblage des raisonnemens et des faits. Je reviens à ma promotion.

Vous avez vu, dans le second volume de cette histoire, que j'avais envoyé à Rome l'abbé Charier qui trouva la face de cette cour tout-à-fait changée, par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olimpia, belle-sœur du pape Innocent (1), qui s'était laissé toucher à des manières de réprimandes que l'empereur, à l'instigation des jésuites, lui avait fait faire par son nonce à Vienne. Il ne voyait plus la signora, et il soulageait le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avait, par des conversations assez fréquentes avec la princesse de Rossane (2), femme de son neveu, qui, quoique très-spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora, mais qui, en récompense, était beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Il s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, et au point que la signora Olimpia en eut une cruelle jalousie, qui, en don-

(1) Jean-Baptiste Pamfilio, élu pape en 1643, à la place d'Urbain VIII, et mort en janvier 1655.

(2) Femme du prince Camillo, neveu du Pape. Cette dame, la signora Olimpia, et les princesses Ludovici et Giustiniani, que l'on voyait sans cesse au Vatican, donnèrent lieu à Pasquin de dire à Marforio : *Se tu vuoi fare il Ruffiano, troverai donne al Vaticano.*

nant encore de nouvelles lumières à son esprit, déjà extrêmement éclairé et habile par lui-même, lui fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du Pape, et de rentrer dans sa première faveur. Ma nomination tomba justement dans ce temps, où celle de madame la princesse de Rossane était la plus forte; et il parut en cette occasion que la fortune voulut réparer la perte que j'avais faite en la personne de Pancirolle. C'est le seul endroit de ma vie où je l'aie trouvée favorable.

Je vous ai dit ailleurs les raisons pour lesquelles j'avais lieu de croire que madame la princesse de Rossane me le pouvait être, et, sans comparaison, davantage que la signora Olimpia qui ne faisait rien qu'à force d'argent, et vous croyez aisément qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau. L'abbé Charier trouva à Rome tout ce que j'y avais espéré de madame de Rossane, et le premier avis qu'elle lui donna fut de se défier au dernier point de l'ambassadeur qui joignait aux ordres secrets que la cour lui avait donnés contre moi, la passion effrénée qu'il avait lui-même pour la pourpre. L'abbé Charier profita très-habilement de cet avis, car il joua toujours l'ambassadeur, en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui

faisant voir en même temps la promotion très-éloignée. La haine que le Pape avait conservée depuis long-temps pour la personne de M. le cardinal Mazarin, contribua à ce jeu, et l'intérêt de monsignor Chigi, secrétaire d'état, qui a été depuis Alexandre VII, y concourut aussi avec beaucoup d'effet. Il était assuré du chapeau pour la première promotion, et il n'oublia rien de ce qui la pouvait avancer. Monsignor Azolini, qui était secrétaire des brefs, et qui avait été attaché à Pancirolle, avait hérité de son mépris pour le Cardinal, et de sa bonne volonté pour moi : ainsi M. le bailli de Valancey fut amusé, et il ne fut même averti de la promotion qu'après qu'elle fut faite. Le pape Innocent m'a dit qu'il savait qu'il avait dans sa poche la lettre du Roi pour la révocation de ma nomination, avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la dernière nécessité, et à l'entrée du consistoire, où les cardinaux seraient déclarés; et l'abbé Charier m'avait dépêché deux courriers pour me donner le même avis. Ce qui est constant, et que j'ai su depuis par Champfleury, capitaine des gardes de M. le Cardinal, c'est qu'aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de ma promotion, qu'il apprit à Saumur, il lui commanda à lui Champfleury d'aller chez la Reine en diligence, et de la conjurer de sa

part de se contraindre et d'en faire paraître de la joie.

Je ne puis m'empêcher dans cet endroit de rendre honneur à la vérité, et de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m'imaginai, et très-mal à propos, qu'il n'était pas de la dignité du poste où j'étais de l'attendre, et que ce petit délai de trois ou quatre mois, que Rome fut obligée de prendre pour régler une promotion de seize sujets, n'était pas conforme aux paroles qu'elle m'avait données, ni aux recherches qu'elle m'avait faites. Je me fâchai, et j'écrivis une lettre ostensive à l'abbé Charier, sur un ton qui n'était assurément ni du bon sens, ni de la bienséance. C'est la pièce la plus passable, pour le style, de toutes celles que j'aie jamais faites; je l'ai cherchée pour l'insérer ici, et je ne l'ai pu retrouver. La sagesse de l'abbé Charier, qui la supprima à Rome, fit qu'elle me donna de l'honneur par l'événement; parce que tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié, et même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une véritable honte; je la conserve encore, et il me semble que je répare en quelque façon ma faute en la publiant. Je reprends le fil de ma narration.

J'en étais demeuré, ce me semble, au 16 fé-

vrier de l'année 1652. Il y eut le lendemain 17 une assemblée des chambres, dans laquelle vous verrez, à mon avis, plus que suffisamment, comme dans un tableau raccourci, ce qui se passa dans toutes celles qui furent même assez fréquentes depuis ce jour jusqu'au 1er avril. Monsieur y prit d'abord la parole, pour représenter à la compagnie que la lettre du Roi, qui y avait été lue le 15, et qui le taxait de donner la main à l'entrée des ennemis dans le royaume, ne pouvait être que l'effet des calomnies dont on le noircissait dans l'esprit de la Reine; que les gens de guerre que M. de Nemours amenait étaient des Allemands, auxquels on ne pouvait pas donner ce nom. Voilà ce qui occupa proprement toutes les assemblées dont je viens de vous parler. Le président de Bailleul qui présidait, les commençant presque toutes par l'exagération de la nécessité de délibérer sur la lettre de S. M., les gens du Roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M. de Nemours, et Monsieur ne se lassant point de soutenir qu'elles n'étaient point espagnoles, et qu'après la déclaration qu'il faisait qu'aussitôt que le Cardinal serait hors du royaume, elles se mettraient à la solde du Roi, il était fort superflu d'opiner sur leur sujet. Cette contention

recommençait presque tous les jours, même à différentes reprises; et il est vrai, comme je viens de vous le dire, que Monsieur en éluda toujours la délibération : mais il est vrai aussi que ce faux avantage l'amusa, et qu'il fut si aise d'avoir ce qu'on lui avait soutenu qu'il n'aurait pas, qu'il ne voulut pas seulement examiner si ce qu'il avait lui suffisait, c'est-à-dire, qu'il ne distingua pas assez entre la connivence et la déclaration du parlement. Le président de Bellièvre lui dit très-sagement, douze ou quinze jours après la conversation dont je viens de vous parler, que lorsque l'on a à combattre l'autorité royale.... peut-être très-pernicieuse par l'événement, il lui expliqua ce *dictum* très-sensément. Vous en voyez la substance d'un coup d'œil. Hors la contestation dont je viens de vous rendre compte, dans laquelle il y eut toujours quelque grain de ce contradictoire que je vous ai tant de fois expliqué, il n'y eut rien dans toutes ces assemblées des chambres qui soit digne, à mon sens, de votre curiosité. On lut en quelques-unes les réponses que la plupart des parlemens de France firent en ce temps-là à celui de Paris, toutes conformes à ses intentions, en ce qu'ils lui donnaient part des arrêts qu'ils avaient rendus contre le Cardinal. On employa les autres à pour-

voir à la conservation des fonds destinés au paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville et des gages des officiers. On résolut, dans celle du 13 mars, de faire sur ce sujet une assemblée des cours souveraines dans la chambre de Saint-Louis. Je ne me trouvai à aucunes de celles qui furent faites depuis le 1er mars, et parce que le cérémonial romain ne permet pas aux cardinaux de se trouver en aucunes cérémonies publiques, jusqu'à ce qu'ils aient reçu le bonnet, et parce que cette dignité ne donnant aucun rang au parlement, que lorsque l'on y suit le Roi, la place que je n'y pouvais avoir en son absence que comme Coadjuteur, qui est au-dessous de celle des ducs et pairs, ne se fût pas bien accordée avec la prééminence de la pourpre.

Je vous avoue que j'eus une joie sensible d'avoir un prétexte et même une raison de ne plus me trouver à ces assemblées qui, dans la vérité, étaient devenues des cohues, non pas seulement ennuyeuses, mais insupportables. Je vous ferai voir que dans la suite elles n'eurent pas beaucoup plus d'agrémens, après que j'aurai touché le plus légèrement qu'il me sera possible, un petit détail qui concerne Paris, et quelque chose en général qui regarde la Guienne.

Vous pouvez vous ressouvenir que je vous ai

parlé de M. de Chavigni dans le second volume de cet ouvrage, et que je vous ai dit qu'il se retira en Touraine, un peu après que le Roi eut été déclaré majeur. Il ne trouva pas le secret de savoir s'y ennuyer, mais il s'y ennuya beaucoup en récompense, et au point qu'il revint à Paris, aussitôt qu'il en eut un prétexte, et ce prétexte fut la nécessité qu'il trouva dans les avis que M. de Gaucourt lui donna, de remédier aux cabales que je faisais auprès de Monsieur contre les intérêts de M. le Prince. Ce M. de Gaucourt était homme de grande naissance, car il était de la maison de ces puissans et anciens comtes de Clermont en Beauvoisis, si fameux dans nos histoires. Il avait de l'esprit et du savoir faire; mais il s'était trop érigé en négociateur, ce qui n'est pas toujours la meilleure qualité pour la négociation. Il était attaché à M. le Prince; il avait à Paris sa principale correspondance, et son principal soin fut, au moins à ce qu'il m'en parut, de me ruiner dans l'esprit de Monsieur. Comme il n'y trouvait pas de facilité, il eut recours à M. de Chavigni qui revint à Paris en diligence, ou par cette raison, ou sous ce prétexte. M. de Rohan, qui y arriva dans ce temps-là très-satisfait de la défense d'Angers, quoiqu'elle eût été très-médiocre, se joignit à eux pour ce même ef-

fet. Ils m'attaquèrent en forme comme fauteur couvert du Mazarin ; et pendant que leurs émissaires gagnaient ceux de la lie du peuple qu'ils pouvaient corrompre par argent, ils n'oublièrent rien pour ébranler Monsieur par leurs calomnies, qui étaient appuyées de toute l'intrigue du cabinet, dans laquelle Ravai, Beloi et Goulas, partisans de M. le Prince, n'étaient point ignorans. J'éprouvai, en cette rencontre, que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur des conjectures. Celles que ces messieurs tirèrent de ma promotion au cardinalat furent que je n'avais obtenu le chapeau que par le moyen des engagemens que j'avais pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe; ils me déchirèrent auprès de Monsieur, sur ce titre : comme il en savait la vérité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit au lieu de m'y perdre ; parce qu'en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué ; et vous allez voir le piége que les attaquans se tendirent à eux-mêmes à cette occasion. Je disais un jour a Monsieur que je ne concevais pas comme il ne se lassait pas de toutes les sottises qu'on lui disait tous les jours contre moi, sur le même ton, et il me répondit : *Ne comptez-vous*

pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les soirs leurs sottises déguisées en pénétrations? Je dis à Monsieur que je recevais cette parole avec respect, et comme une grande et belle leçon pour tous ceux qui avaient l'honneur d'approcher des grands princes.

Ce que les serviteurs de M. le Prince faisaient contre moi parmi le peuple faillit à me coûter plus cher. Ils avaient des criailleurs à gages, qui m'étaient plus incommodes, en ce temps-là, qu'ils ne l'avaient été auparavant; parce qu'ils n'osaient paraître devant la nombreuse suite de gentilshommes et de livrées qui m'accompagnaient. Comme je n'avais pas encore reçu le bonnet que les cardinaux français ne prennent que de la main du Roi à qui le courrier du pape est dépêché à cet effet, je ne pouvais plus marcher qu'*incognito*, selon les règles du cérémonial; et ainsi, lorsque j'allais au Luxembourg, c'était toujours dans un carrosse gris et sans livrées, et je montais même dans le cabinet des livres, par le petit degré qui répond dans la galerie, afin d'éviter le grand escalier et le grand appartement. Un jour que j'y étais avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avait

dans la cour une assemblée de deux ou trois cents de ces criailleurs qui disaient que je trahissais Monsieur, et qu'ils me tueraient.

Monsieur me parut consterné à cette nouvelle, je le remarquai ; et l'exemple du maréchal de Clermont assommé entre les bras du Dauphin, qui tout au plus ne pouvait pas avoir eu plus de peur que j'en voyais à Monsieur, me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu'il parût plus hasardeux; parce que je ne doutai point que la moindre apparence que S. A. R. laisserait échapper à la frayeur ne me fît assassiner, et parce que je doutai encore moins que l'appréhension de déplaire à ceux qui criaient contre le Mazarin, dont il redoutait le murmure, jusqu'au ridicule, jointe à son naturel qui craignait tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu'il n'en fallait pour me perdre. Je lui dis que je le suppliais de me laisser faire, et qu'il verrait dans peu quel mépris l'on devait faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses gardes, mais d'une manière à me faire juger que je lui faisais fort bien ma cour de ne les pas accepter. Je descendis, quoique M. le maréchal d'Etampes se fût jeté à genoux devant moi pour m'en empêcher, je descendis, dis-je, avec Château-Renaut et d'Hagueville, qui étaient seuls avec moi,

et j'allai droit à ces séditieux, en leur demandant qui était leur chef? Un gueux d'entre eux qui avait une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : *C'est moi.* Je me tournai du côté de la rue de Tournon, en disant : *Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin à ces grilles.* Il me fit une profonde révérence: il me dit qu'il n'avait pas cru manquer au respect qu'il me devait; qu'il était venu seulement avec ses camarades pour me dire que le bruit courait que je voulais mener Monsieur à la cour, et le raccommoder avec le Mazarin; qu'ils ne le croyaient pas; qu'ils étaient mes serviteurs, et prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse d'être toujours bon frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner : mais je n'avais pas besoin de cette escorte pour le voyage que j'avais résolu, comme vous l'allez voir. Il n'était pas au moins fort long, car madame de la Vergne, mère de madame de la Fayette, et qui avait épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné, logeait où loge présentement madame sa fille. Cette madame de la Vergne était honnête femme dans le fond, mais interressée au dernier point, et plus susceptible de vanité, pour toutes sortes d'intrigues sans exceptions, que femme que j'aie jamais connue. Celle dans laquelle je lui proposai

ce jour-là de me rendre de bons offices, était d'une nature à effaroucher d'abord une prude. J'assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonnes intentions et d'honnêtetés, qu'il ne fut pas rebuté; mais aussi ne fut-il reçu que sous les promesses solennelles que je fis de ne prétendre jamais qu'elle étendît les services que je lui demandais au-delà de ceux que l'on peut rendre en conscience, pour procurer une bonne, chaste, pure et sainte amitié. Je m'engageai à tout ce qu'on voulut. On prit mes paroles pour bonnes, et l'on se sut même très-bon gré d'avoir trouvé une occasion toute propre à rompre dans la suite le commerce que j'avais avec madame de Pommereux, que l'on ne croyait pas si innocent. Celui dans lequel je demandai que l'on me servît ne devait-être que tout spirituel et tout angélique; car c'était celui de mademoiselle de la Loupe (1), que vous avez vue depuis sous le nom de madame d'Olonne. Elle m'avait fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'était faite dans le cabinet de Ma-

(1) Catherine-Henriette d'Angênes, fille aînée de Charles d'Angênes, baron de la Loupe. Cette dame est fameuse par ses galanteries et par l'*Histoire amoureuse des Gaules* de M. de Bussy.

dame; elle était jolie, précieuse par son air et sa modestie. Elle logeait tout proche de madame de la Vergne; elle était amie intime de mademoiselle sa fille; elle avait même percé une porte par laquelle elles se voyaient sans sortir du logis; l'attachement que M. le chevalier de Sevigné avait pour moi; l'habitude que j'avais dans sa maison, et ce que je savais de sa femme, contribuèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trouvèrent vaines par l'événement; car, bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux, bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs, bien que je m'aperçusse à de certains airs que l'on n'était pas fâché de voir la pourpre soumise, tout armée et tout éclatante qu'elle était, on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine; ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu mademoiselle de la Loupe, et qui n'ont ouï parler que de madame d'Olonne. Cette historiette n'est pas trop, comme vous voyez, à l'honneur de ma galanterie. Je passe pour un moment aux affaires de Guienne.

Comme je fais profession de ne vous rendre compte précisément que de ce que j'ai vu moi-même, je ne toucherai ce qui se passa en ce pays-là que fort légèrement, et simplement autant

qu'il est nécessaire de le faire, pour vous faire mieux entendre ce qui y a eu du rapport du côté de Paris. Je ne puis pas même vous assurer si je serai bien juste dans le peu que je vous en dirai, parce que je n'en parlerai que sur des mémoires qui peuvent ne l'être pas eux-mêmes. J'ai fait tout ce qui a été en moi, pour tirer de M. le Prince le détail de ses actions de guerre, dont les plus petites ont toujours été plus grandes que les plus héroïques des autres hommes, et ce serait avec une joie sensible que j'en releverais, et que j'en honorerais cet ouvrage. Il m'avait promis de m'en donner un extrait, et il l'aurait fait, à mon sens, si l'inclination et si la facilité qu'il a à faire des merveilles, n'étaient égalées par l'aversion et par la peine qu'il a à les raconter.

Je vous ai dit que M. le comte d'Harcourt commandait les armées du Roi en Guienne, et qu'il y avait les troupes de l'Europe les plus aguerries. Toutes celles de M. le Prince étaient de nouvelles levées, à la réserve de ce que M. de Marcin avait amené de Catalogne, qui ne faisait pas un corps assez considérable pour pouvoir s'opposer à celles du Roi. M. le Prince, à le bien prendre, soutint les affaires par sa seule personne. Vous avez vu ci-dessus qu'il s'était saisi de Saintes. Il laissa, pour y commander, M. le prince de

Tarente. Il retourna en Guienne et se campa auprès de Bourg. Le comte d'Harcourt l'y suivit et détacha le chevalier d'Aubeterre pour le reconnaître. Ce chevalier fut repoussé par le régiment de Baltazar qui donna le temps à M. le Prince de se poster sur une hauteur, où il fit paraître son corps si grand, quoiqu'il fût très-petit, que le comte d'Harcourt ne l'y osa attaquer. Il se retira à Libourne après cette action, qui fut d'un très-grand capitaine. Il y laissa quelque infanterie, et il alla à Bergerac, place fameuse par les guerres de religion, et il fit travailler à en relever les fortifications. M. de Saint-Luc (1), lieutenant de roi en Guienne, crut qu'il pourrait surprendre M. le prince de Conti qui était logé avec de nouvelles troupes à Caude-coste près d'Agen, et il s'avança de ce côté-là avec deux mille hommes de pied et sept cents chevaux des meilleurs qui fussent dans l'armée du Roi. Il fut surpris lui-même par M. le Prince qui fut averti de son dessein, et qu'il vit au milieu de ses quartiers, avant qu'il eût eu la première nouvelle de sa marche. Il ne s'ébranla pas néanmoins; il se posta sur une hauteur, sur laquelle on ne pouvait aller que par un

(1) François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, lieutenant de roi en Guienne, gouverneur de Périgord, mort en 1670.

défilé. On passa presque tout le jour à escarmoucher, pendant que M. le Prince attendait trois canons qu'il avait mandés d'Agen. Il en avait un pressant besoin, car il n'avait en tout avec lui, en comptant les troupes de M. le prince de Conti, que cinq cents hommes de pied et deux mille chevaux, toutes gens de nouvelle levée. La faiblesse ne donne pas pour l'ordinaire la hardiesse; celle de M. le Prince fit plus en cette occasion, car elle lui donna de la vanité; et c'est, je crois, la seule fois de sa vie qu'il en a eue. Il se ressouvint que la frayeur que sa présence pourrait inspirer aux ennemis les pourrait ébranler. Il leur renvoya quelques prisonniers qui leur rapportèrent qu'il était là en personne. Il les chargea en même temps, ils plièrent d'abord, et on peut dire qu'il les renversa moins par le choc de ses armes, que par le bruit de son nom. La plupart de l'infanterie se jeta dans Miradoux, où elle fut assiégée incontinent. Les régimens de Champagne et de Lorraine, que M. le Prince ne voulait recevoir qu'à discrétion, défendirent cette méchante place avec une valeur incroyable, et ils donnèrent le temps à M. le comte d'Harcourt de la secourir. M. le Prince envoya son artillerie et ses bagages à Agen : il mit des garnisons dans quelques petites places qui pouvaient

incommoder les ennemis; et ensuite, sur le soir, il se rendit lui-même à Agen, ayant avec lui MM. de la Rochefoucaut, de Marcin et de Montespan, pour observer les desseins de M. le comte d'Harcourt. qui laissa de son côté quelques troupes au siége de Staffort, ce me semble, et de la Plume, et qui, avec les autres, fit attaqner quelques fortifications que l'on avait commencées à l'un des faubourgs d'Agen, par MM. de Lillebonne, le chevalier de Créqui, et Coudrai-Montpensier. Ils se signalèrent à cette attaque, qui fut faite en présence de M. le Prince; mais ils furent repoussés avec une vigneur extraordinaire, et le comte d'Harcourt alla se consoler de sa perte, par la prise de ces deux ou trois petites places, dont je vous ai parlé ci-dessus.

M. le Prince, qui avait formé le dessein de revenir à Paris pour les raisons que je vais vous dire, se résolut de laisser, pour commander en Guienne, M. le prince de Conti, et M. de Marcin en qualité de lieutenant-général sous son frère; mais il crut qu'il serait à propos, avant qu'il partît, de s'assurer tout-à-fait d'Agen, qui s'était à la vérité déclaré pour lui, mais qui, n'ayant point de garnison, pouvait à tout moment changer de parti. Il gagna les jurats qui consentirent qu'il fît entrer dans la ville le régiment de Conti.

Le peuple, qui ne fut pas du sentiment de ces magistrats, se souleva, et il fit des barricades. M. le Prince dit qu'il courut plus de fortune en cette occasion qu'il n'en aurait couru dans une bataille. Je ne me ressouviens pas du détail; et ce que je m'en puis remettre est que MM. de la Rochefoucaut, de Marcin et de Montespan, haranguèrent dans l'Hôtel-de-Ville, et qu'ils calmèrent la sédition, à la satisfaction de M. le Prince. Je reviens à son voyage.

MM. de Rohan, de Chavigni et de Gaucourt le pressaient, par tous les courriers, de ne pas s'abandonner si absolument aux affaires des provinces qu'il ne songeât à celles de la capitale, qui était en tout sens la capitale. M. de Rohan se servit de ce mot dans une de ses lettres que je surpris. Ces messieurs étaient persuadés que je rompais toutes leurs mesures auprès de Monsieur qui, à la vérité, rejetait tout ce qu'il ne voulait pas faire pour les intérêts de M. le Prince, sur les ménagemens que le poste où j'étais à Paris l'obligeait d'avoir pour moi. Il m'a confessé quelquefois, parlant à moi-même, qu'il se servait de ce prétexte en certaines occasions; et il y en eut même où il me força, à force de me persécuter, à donner des apparences qui pussent confirmer ce qu'il voulait leur persuader. Je lui représentai

plusieurs fois qu'il ferait tant par ses journées, qu'il obligerait M. le Prince de venir à Paris, qui était de toutes les choses du monde celle qu'il craignait le plus. Mais comme le présent touche toujours, sans comparaison, davantage les âmes faibles, que l'avenir même le plus proche, il aimait mieux s'empêcher de croire que M. le Prince pût faire ce voyage dans quelque temps, que de se priver du soulagement qu'il trouvait dans le moment même à rejeter sur moi les murmures et les plaintes que ses ministres lui faisaient sur mille choses à tous les instans. Ces ministres, qui se trouvèrent bien plus fatigués que satisfaits de ses méchantes défaites, pressèrent M. le Prince au dernier point d'accourir lui-même au besoin pressant, et leurs instances furent puissamment fortifiées par les nouvelles qu'il reçut en même temps de M. de Nemours, et qu'il est bon de traiter un peu en détail.

M. de Nemours entra en ce temps-là sans aucune résistance dans le royaume, toutes les troupes du Roi étant divisées; et quoique M. d'Elbeuf et MM. d'Aumont, d'Igbi et de Vaubecour (1) en eussent à droite et à gauche, il pénétra jusqu'à Mantes, et il y passa la Seine sur le pont

(1) De Nettancourt de Vaubecour.

qui lui fut livré par M. le duc de Lude, gouverneur de la ville, et mécontent de la cour, parce que l'on avait ôté les sceaux à son beau-père. Il campa à Houdan, et il vint à Paris avec M. de Tavannes, qui commandait ce qu'il avait conservé de troupes de M. le Prince, et Clinchamp, qui était officier-général dans les étrangers.

Voilà le premier faux pas que cette armée fit; car si elle eût marché sans s'arrêter, et que M. de Beaufort l'eût jointe avec les troupes de Monsieur, comme il la joignit depuis, elle eût passé la Loire sans difficulté, et eût fort embarrassé la marche du Roi. Tout contribua à ce retardement; l'incertitude de Monsieur, qui ne pouvait se déterminer pour l'action, même dans les choses les plus résolues; l'amour de madame de Montbazon, qui amusait à Paris M. de Beaufort; la puérilité de M. de Nemours, qui était bien aise de montrer son bâton de général à madame de Chatillon, et la fausse politique de Chavigni, qui croyait qu'il serait beaucoup plus maître de l'esprit de Monsieur, quand il lui éblouirait les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs toutes différentes (ce fut le terme dont il se servit en parlant de Croissi, qui fut assez imprudent pour me le redire, quoiqu'il fût beaucoup plus dans les intérêts de M. le Prince

que dans les miens). Je ne tins pas le cas secret à Monsieur qui en fut fort piqué. Je pris ce temps pour le supplier de trouver bon que je fisse voir en sa présence à ces messieurs qu'ils n'étaient point en état d'éblouir les yeux, sans comparaison moins forts, en tous sens, que les siens. Comme il me voulait faire expliquer, on vint lui dire que MM. de Beaufort et Nemours étaient dans sa chambre. Je l'y suivis, quoique ce ne fût pas ma coutume, parce que je n'avais pas encore le bonnet; et comme on entra en conversation publique, car il y avait du monde jusqu'à faire foule, je mis mon chapeau sur ma tête aussitôt qu'il eut mis le sien. Il le remarqua, et à cause de ce que je venais de lui dire, et à cause que je ne l'avais jamais voulu faire, quoiqu'il me le commandât toujours. Il en fut très-aise, et il affecta d'entretenir la conversation plus d'une grosse heure, après laquelle il me prit en particulier, et me ramena dans la galerie. Vous jugez bien qu'il fallait qu'il fût en colère; car je crois qu'il y avait dans sa chambre plus de cinquante écharpes rouges sans les isabelles. Cette colère dura tout le soir; car il me dit le lendemain que Goulas, secrétaire de ses commandemens, et intime de M. de Chavigni, étant venu lui dire, avec un grand empressement, que tous les officiers étran-

gers prenaient de grands ombrages des longues conversations que j'avais avec lui, il l'avait rebuté avec une fort grande aigreur, en lui disant: *Allez au diable, vous et vos officiers étrangers; s'ils étaient aussi bons frondeurs que le cardinal de Retz, ils seraient à leurs postes, et ils ne s'amuseraient pas à ivrogner dans les cabarets de Paris.* Ils partirent enfin, et en vérité, plus par mes instances que par celles de Chavigni, qui croyait toujours que je n'oubliais rien pour les retarder; car Monsieur répéta bientôt, même avec soin, ce qu'il avait laissé échapper dans la colère; parce qu'il lui convenait (au moins se l'imaginait-il ainsi) de me faire servir de prétexte quelquefois à ce qu'il faisait, et presque toujours à ce qu'il ne faisait point. Vous verrez quelle marche prirent ces troupes, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à Orléans dans le même temps.

Il ne se pouvait pas que cette importante ville ne fût très-dépendante de Monsieur, étant son apanage, et de plus ayant été quelque temps son plus ordinaire séjour. D'ailleurs, M. le marquis de Sourdis (1), qui en était gouverneur,

(1) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, gouverneur de l'Orléanais, mort en 1666, âgé de 78 ans.

était dans ses intérêts. Monsieur y avait envoyé, outre cela, M. le comte de Fiesque, pour s'opposer aux efforts que M. Legras, maître des requêtes, faisait pour persuader aux habitans d'ouvrir leurs portes au Roi, à qui, dans la vérité, elles eussent été d'une très-grande utilité. MM. de Beaufort et de Nemours, qui en voyaient encore de plus près la conséquence, parce qu'ils avaient pris leurs marches de ce côté-là, écrivirent à Monsieur qu'il y avait dans la ville une faction très-puissante pour la cour, et que sa présence y était très-nécessaire. Vous croyez facilement qu'elle l'était encore plus à Paris. Monsieur ne balança pas un moment, et tout le monde, sans exception, fut d'un même avis sur ce point. Mademoiselle s'offrit d'y aller, ce que Monsieur ne lui accorda qu'avec beaucoup de peine, par la raison de la bienséance, et encore plus par celle du peu de confiance qu'il avait à sa conduite. Je me souviens qu'il me dit, le jour qu'elle prit congé de lui : *Cette chevalerie serait bien ridicule, si le bon sens de mesdames de Fiesque et de Fratenac ne la soutenait.* Ces deux dames allèrent effectivement avec elle, aussi bien que M. de Rohan et MM. de Croissi et de Bermont, conseillers du parlement. Patru disait un peu librement que, comme les murailles de

Jéricho étaient tombées au son des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriraient au son des violons. M. de Rohan passait pour les aimer un peu trop violemment. Enfin tout ce ridicule réussit, par la vigueur de Mademoiselle, qui fut, à la vérité, très-grande ; car, quoique le Roi fût très-proche avec des troupes, et que M. Molé, garde des sceaux et premier président, fût à la porte, qui demandait à entrer de sa part, elle passa la rivière dans un petit bateau ; elle obligea les bateliers, qui sont toujours en nombre sur le port, de démurer une petite poterne qui était demeurée fermée depuis très-long-temps, et elle marcha, avec le concours et l'acclamation du peuple, droit à l'Hôtel-de-Ville, où les Magistrats étaient assemblés, pour délibérer si l'on recevrait M. le garde des sceaux. Vous pouvez croire qu'elle décida. MM. de Beaufort et de Nemours la vinrent joindre aussitôt, et ils résolurent avec elle de se saisir ou de Loris ou de Gien, qui sont de petites villes, mais qui ont des ponts toutes deux sur la rivière de Loire. Celui de Gien fut vivement attaqué par M. de Beaufort, mais il fut encore mieux défendu par M. de Turenne, qui venait de prendre le commandement de l'armée du Roi, qu'il partageait toutefois avec M. le maréchal d'Hoquincourt.

Celle de Monsieur fut obligée de quitter cette entreprise, après y avoir perdu le baron de Sirot, homme de réputation, et qui y servait de lieutenant-général. Il se vantait, et je crois avec vérité, qu'il avait fait le coup de pistolet avec le grand Gustave, roi de Suède, et le brave Christian, roi de Danemarck.

M. de Nemours, qui avait naturellement et aversion et mépris pour M. de Beaufort, quoique son beau-frère, se plaignit de sa conduite à Mademoiselle, comme s'il avait été cause que le dessein sur Gien n'eût pas réussi. Ils eurent sur cela des paroles dans l'antichambre de Mademoiselle; un prétendu démenti que M. de Beaufort voulut assez légèrement, au moins à ce que l'on disait en ce temps-là, avoir reçu produisit un prétendu soufflet que M. de Nemours ne reçut aussi, à ce que j'ai ouï dire à des gens qui y étaient présens, qu'en imagination. C'était au moins un de ces soufflets problématiques dont il a été parlé dans les petites lettres de Port-Royal. Mademoiselle accommoda, au moins en apparence, cette querelle; et, après une grande contestation, qui n'avait pas servi à en adoucir les commencemens, il fut résolu que l'on irait à Montargis, poste important dans la conjoncture; parce que de là l'armée des Princes, qui

serait ainsi entre Paris et le Roi, pourrait donner la main à tout. M. de Nemours, qui souhaitait avec passion de pouvoir secourir Mouron, opina qu'il serait mieux d'aller passer la rivière de Loire à Blois, pour prendre par les derrières l'armée du Roi, qui, par la crainte d'abandonner trop pleinement les provinces de delà à celle de Monsieur, aurait encore plus de difficulté à se résoudre d'avancer vers Paris, qu'elle n'y en trouvait par l'obstacle que Montargis lui pouvait mettre. L'autre avis l'emporta dans le conseil de guerre, et par le nombre et par l'autorité de Mademoiselle; et j'ai ouï dire, même aux gens du métier, qu'il le devait emporter par la raison; parce qu'il eût été ridicule d'abandonner tout ce qui aurait été proche de Paris aux forces du Roi, dont l'on voyait clairement que l'unique dessein était de s'en approcher, ou pour gagner la capitale ou pour l'ébranler. Chavigni en parla à Monsieur en ces propres termes, en présence de Madame qui me le redit le lendemain; et je ne comprends pas sur quoi se sont pu fonder ceux qui ont voulu s'imaginer qu'il y eut de la contestation sur cet article au Luxembourg. Monsieur n'eût pas manqué, si cela eût été, de me faire valoir qu'il n'eût pas déféré au conseil des serviteurs de M. le Prince. Ils furent tous du

même sentiment, et Goulas pestait même hautement contre la conduite de M. de Nemours, qui veut, disait-il, sauver Mouron et perdre Paris. Je reviens au voyage de M. le Prince.

Je vous ai déjà dit que ceux qui agissaient pour ses intérêts auprès de Monsieur, le pressaient de revenir à Paris, et que leurs instances furent fortement appuyées par la nécessité qu'il crut à soutenir, ou plutôt à réparer par sa présence, ce que l'incapacité et la mésintelligence de MM. de Beaufort et de Nemours diminuaient du poids que la valeur et l'expérience des troupes qu'ils commandaient devaient donner à leur parti. Comme M. le Prince avait à traverser presque tout le royaume, il lui fut nécessaire de tenir sa marche extrêmement couverte. Il ne prit avec lui que MM. de la Rochefoucaut, de Marcillac, le comte de Lévi, Guitaut, Chavagnac, Gourville et un autre, du nom duquel je ne me ressouviens pas. Il passa avec une extrême diligence le Périgord, le Limousin, l'Auvergne et le Bourbonnais. Il fut manqué de peu auprès de Chatillon-sur-Loire, par Sainte-Maur, pensionnaire du Cardinal, qui le suivit avec deux cents chevaux, sur un avis que quelqu'un, qui avait reconnu Guitaut, en donna à la cour. Il trouva dans la forêt d'Orléans quelques officiers de ses

troupes qui étaient en garnison à Loris, et il fut reçu de toute l'armée avec toute la joie que vous vous pouvez imaginer. Il dépêcha Gourville à Monsieur pour lui rendre compte de sa marche, et pour l'assurer qu'il serait à lui dans trois jours. Les instances de toute l'armée, fatiguée jusqu'à la dernière extrémité par l'ignorance de ses généraux, l'y retinrent davantage; et de plus il n'a jamais eu peine de demeurer dans les lieux où il a pu faire de grandes actions. Vous en allez voir une des plus belles de sa vie.

Il parut, au premier pas que M. le Prince fit, dès qu'il eut joint l'armée, que l'avis de M. de Nemours, duquel je vous ai parlé ci-dessus, n'était pas le bon; car il marcha droit à Montargis, qu'il prit sans coup férir. Maudreville, qui s'était jeté dans le château avec huit ou dix gentilshommes et deux cents hommes de pied, l'ayant rendu d'abord, il y laissa garnison, et il marcha sans perdre un moment droit aux ennemis qui étaient dans des quartiers séparés. Le Roi était à Gien; M. de Turenne avait son quartier général à Briare, et celui de M. d'Hoquincourt était à Bleneau.

Comme M. le Prince sut que les troupes du dernier étaient dispersées dans les villages, il s'avança vers Château-Renaud, et il tomba comme

un foudre au milieu de tous ces quartiers. Il tailla en pièces tout ce qui était de cavalerie de Maine, de Roque-Epine, de Beaujeu, de Bourlemont et de Moret, qui tâchaient de gagner le logement des dragons, comme il leur avait été ordonné, mais trop tard. Il força même l'épée à la main les quartiers des dragons, pendant que Tavannes traitait de même celui des Cravates. Il poussa les fuyards jusqu'à Bleneau, où il trouva le maréchal d'Hoquincourt en bataille avec sept cents chevaux, qui chargea avec vigueur les gens de M. le Prince, qui, dans l'obscurité de la nuit, s'étaient engagés et divisés, et qui, de plus, malgré les efforts de leur commandant, s'amusaient à piller un village. M. le Prince les rallia et les remit en bataille à la vue des ennemis, quoiqu'ils fussent bien plus forts que lui, et quoiqu'il fût obligé, par la grande résistance qu'il trouva, de tenir bride en main à la première charge, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. Il les chargea avec tant de vigueur à la seconde, qu'il les renversa pleinement et au point qu'il ne fut plus au pouvoir de M. d'Hoquincourt de les rallier. M. de Nemours fut fort blessé en cette occasion, et MM. de Beaufort, de la Rochefoucaut et de Tavannes, s'y signalèrent. M. de Turenne, qui avait averti dès le matin M. d'Ho-

quincourt que ses quartiers étaient trop séparés et trop exposés, et que M. le Prince venait à lui, M. de Turenne, dis-je, sortit de Briare et se mit en bataille auprès d'un village, qu'on appelle, ce me semble, Oucoi. Il jeta cinquante chevaux dans un bois qui se trouvait entre lui et les ennemis, et par lequel on ne pouvait passer sans défiler. Il les en retira aussitôt pour obliger M. le Prince à s'engager dans ce défilé, par l'opinion qu'il aurait que la retraite de ces cinquante maîtres eût été un signe d'effroi. Son stratagême lui réussit, car M. le Prince jeta effectivement dans le bois trois ou quatre cents chevaux qui, à la sortie, furent renversés par M. de Turenne, et qui eussent eu peine à se retirer, si M. le Prince n'eût fait avancer de l'infanterie qui arrêta sur eux ceux qui les suivaient. M. de Turenne se posta sur une hauteur derrière le bois; il y mit son artillerie qui tua beaucoup de gens de l'armée des Princes, et entre autre Maré, frère du maréchal de Grancé, domestique de Monsieur, et qui servait de lieutenant-général dans ses troupes. On demeura tout le reste du jour en présence, et sur le soir chacun se retira dans son camp. Il est difficile de juger qui eut plus de gloire en cette journée, ou de M. le Prince, ou de M. de Turenne. On peut dire en

général qu'ils y firent, tous deux, ce que les deux plus grands capitaines du monde y pouvaient faire. M. de Turenne y sauva la cour qui, à la nouvelle de la défaite de M. d'Hoquincourt, fit charger son bagage sans savoir précisément où il pourrait être reçu; et M. de Senneterre m'a dit depuis plusieurs fois, que c'est le seul endroit où il ait vu la Reine abattue et affligée. Il est constant que, si M. de Turenne n'eût soutenu l'affaire par sa grande capacité, et que, si son armée eût eu le sort de celle de M. d'Hoquincourt, il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé les portes à la cour. Le même M. de Senneterre ajouta que la Reine le lui avait dit ce jour-là en pleurant.

L'avantage de M. le Prince sur le maréchal d'Hoquincourt ne fut pas, à beaucoup près, d'une si grande utilité dans son parti; parce qu'il ne le poussa pas dans les suites jusqu'où sa présence l'eût vraisemblablement porté, s'il fût demeuré à l'armée. Vous verrez ce qui s'y passa en son absence, après que je vous aurai rendu compte et du premier effet du voyage de M. le Prince à Paris, et d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Vous avez vu ci-dessus que M. le Prince avait envoyé Gourville à Monsieur, aussitôt qu'il eut

joint l'armée, pour lui dire qu'il serait dans trois jours à Paris. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Monsieur. Il m'envoya querir aussitôt, et il s'écria en me voyant : *Vous me l'aviez bien dit, quel embarras ! quel malheur ! nous voilà pis que jamais.* J'essayai de le remettre, mais il me fut impossible; et tout ce que j'en pus tirer fut qu'il ferait bonne mine, et qu'il cacherait son sentiment à tout le monde, avec le même soin avec lequel il l'avait déguisé à Gourville. Il s'acquitta très-exactement de sa parole, car il sortit du cabinet de Madame avec le visage du monde le plus gai. Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, et il ne laissa pas de me commander, un quart d'heure après, de ne rien oublier pour troubler la fête, c'est-à-dire, pour essayer de mettre les choses en état d'obliger M. le Prince à ne faire que fort peu de séjour à Paris. Je le suppliai de ne me point donner cette commission, laquelle, Monsieur, lui dis-je, n'est pas de votre service pour deux raisons. La première est que je ne la puis exécuter qu'en donnant au Cardinal un avantage qui ne vous convient pas; et l'autre, que vous ne la soutiendrez jamais de l'humeur dont il a plu à Dieu de vous faire. Cette parole dite à un fils de France vous paraîtra sans doute peu respectueuse; mais

je vous prie de considérer que Saint-Remi, lieutenant de ses gardes, la lui avait dite, à propos d'une bagatelle, deux ou trois jours devant; que Monsieur avait trouvé l'expression plaisante, et qu'il la redisait depuis ce jour à toute occasion. Dans la vérité, elle n'était pas impropre pour celle dont il s'agissait, comme vous le verrez dans la suite. La contestation fut assez forte; je résistai long-temps; je fus obligé de me rendre et d'obéir. J'eus même plus de temps pour travailler à ce qu'il m'ordonnait que je n'avais cru; car M. le Prince, au-devant duquel Monsieur alla même jusqu'à Juvisy, le 1er avril, dans la croyance qu'il arriverait ce jour-là à Paris, n'y fut que le 11, de sorte que j'eus tout le loisir nécessaire pour ménager M. Lefèvre, prévôt des marchands, qui me devait sa charge, et qui était mon ami particulier. Il n'eut pas de peine de persuader M. le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, qui était très-bien intentionné pour la cour. Ils firent une assemblée dans l'Hôtel-de-Ville, dans laquelle ils firent résoudre que M. le gouverneur irait trouver S. A. R., pour lui dire qu'il paraissait à la compagnie qu'il était contre l'ordre qu'on reçût M. le Prince dans la ville, avant qu'il se fût justifié de la déclaration du Roi, qui avait été vérifiée au parlement contre lui.

Monsieur, qui fut transporté de joie de ce discours, répondit que M. le Prince ne venait que pour conférer avec lui de quelques affaires particulières, et qu'il ne séjournerait que vingt-quatre heures à Paris. Il me dit aussitôt que le Maréchal fut sorti de sa chambre : *Vous êtes un galant homme :* avete fatto polito : *Chavigni sera bien attrapé.* Je lui répondis sans balancer : *Je ne vous ai jamais, Monsieur, si mal servi; souvenez-vous, s'il vous plaît, de ce que je vous dis aujourd'hui.* M. de Chavigni, qui apprit en même temps le mouvement de l'Hôtel-de-Ville et la réponse de Monsieur, lui en fit des réprimandes et des bravades qui passèrent jusqu'à l'insolence et à la fureur. Il déclara à Monsieur que M. le Prince était en état de demeurer sur le pavé tant qu'il lui plairait, sans être obligé de demander congé à personne. Il fit, par le moyen de Peche, fameux séditieux, une troupe de cent ou cent vingt gueux, sur le Pont-Neuf, qui faillirent à piller la maison de M. du Plessis-Guénégaut, et il effraya si fort Monsieur, qu'il l'obligea à faire une réprimande publique, et au maréchal de l'Hôpital, et au prévôt des marchands, parce qu'ils avaient enregistré dans le greffe de la ville la réponse que S. A. R. leur dit ne leur avoir faite qu'en particulier, et en

confidence. Comme je voulus insinuer à Monsieur que j'avais eu raison de ne lui pas conseiller ce qui s'était fait, il m'interrompit brusquement, en me disant ces paroles: *Il ne faut pas juger par l'événement. J'avais raison hier; vous l'avez aujourd'hui, que faire avec tous ces gens-ci?* Il devait ajouter: *et avec moi?* Je le lui ajoutai de moi-même; car, comme je vis que, malgré toutes ses expériences, il continuait dans la même conduite qu'il avait mille fois condamnée en me parlant à moi-même, depuis que M. le Prince fut allé en Guienne, je me le tins pour dit, et je me résolus de demeurer, tout le plus qu'il me serait possible, dans l'inaction, qui n'est, à la vérité, jamais bien sûre avec de certaines gens dans les temps qui sont fort troublés; mais que je me croyais nécessaire, et par les manières de Monsieur, que je ne pouvais redresser, et par la considération de l'état où je me trouvais dans le moment que je vous supplie de me permettre que je vous explique un peu plus au long.

La vérité me force de vous dire qu'aussitôt que je fus Cardinal, je fus touché des inconvéniens de la pourpre; parce que j'avais fait plus de mille fois réflexion en ma vie que je l'avais trop été de l'éclat de la coadjutorerie. Une des sources de l'abus que les hommes font presque

toujours de leurs dignités, est qu'ils s'en éblouissent d'abord qu'ils en sont revêtus; et l'éblouissement est cause qu'ils tombent dans les premières fautes, qui sont les plus dangereuses par une infinité de raisons. La hauteur que j'avais affectée, dès que je fus coadjuteur, me réussit; parce qu'il parut que la bassesse de mon oncle l'avait rendue nécessaire. Mais je connus clairement que sans cette considération, et même sans les autres assaisonnemens que la qualité des temps, plutôt que mon adresse, me donna lieu d'y mettre, je connus, dis-je, clairement qu'elle n'eût pas été d'un bon sens, ou au moins qu'elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j'avais eu le temps de faire sur cela, m'obligèrent d'avoir une attention particulière à l'égard du chapeau, dont la couleur de feu et éclatante fait tourner la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. La plus sensible, à mon opinion, et la plus palpable de ces illusions est la prétention de précéder les princes du sang qui peuvent devenir nos maîtres à tous les instans, et qui en attendant le sont presque toujours, par leur considération, de tous nos proches. J'ai de la reconnaissance pour les cardinaux de ma maison qui m'ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple; et je trouvai une occasion assez

heureuse de la débiter, le propre jour que je reçus la nouvelle de ma promotion. Château-Briant, dont vous avez déjà vu le nom ci-devant, me dit, en présence d'une infinité de gens qui étaient dans ma chambre: *Nous ne saluerons plus les premiers présentement;* ce qu'il disait, parce que, bien que je fusse très-mal avec M. le Prince, et que je marchasse presque toujours accompagné, je le saluais, comme vous pouvez croire, partout où je le rencontrais, avec tout le respect qui lui était dû par tant de titres. Je lui répondis : *Pardonnez-moi, monsieur, nous saluerons toujours les premiers, et plus bas que jamais. A Dieu ne plaise que le bonnet rouge me fasse tourner la tête, au point de disputer le rang aux princes du sang. Il suffit à un gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leur côté.* Cette parole, qui a depuis, à mon sens, comme vous le verrez dans la suite, conservé en France le rang au chapeau, par l'honnêteté de M. le Prince, et par son amitié pour moi, cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, et elle commença à diminuer l'envie: ce qui est le plus grand de tous les secrets.

Je me servis encore pour cet effet d'un autre moyen. MM. les cardinaux de Richelieu et Mazarin, qui avaient confondu dans la pourpre le

ministériat, avaient attaché à celui-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre que quand ils sont joints ensemble. Il eût été difficile de les séparer en ma personne, au poste où j'étais à Paris. Je le fis de moi-même, en y mettant des circonstances qui firent qu'on ne le pouvait attribuer qu'à ma modération; et je déclarai que je ne recevrais publiquement que les honneurs qui avaient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n'y a que manière à la plupart des choses du monde. Je ne donnai la main à personne sans exception. Je n'accompagnai les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les princes étrangers, les princes bâtards, que jusqu'au haut de mon degré, et tout le monde fut très-content.

Le troisième expédient auquel je pensai fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourrait permettre pour rappeler tous ceux qui s'étaient éloignés de moi, dans les différentes partialités. Il ne se pouvait qu'ils ne fussent en bon nombre; parce que ma fortune avait été si variable et si agitée, qu'une partie des gens avait appréhendé d'y être enveloppée en de certains temps, et qu'une partie s'était opposée à mes intérêts en quelques autres. Ajoutez à ceux-là ceux

qui avaient cru qu'ils pourraient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuierais si j'entrais dans ce détail, et je me contenterai de vous dire que M. de Berci vint chez moi à minuit; que je vis M. de Novion chez le père dom Carouge, chartreux; que je vis aux Célestins M. le président le Coigneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoder avec moi, dans un moment où la mitre de Paris recevait un aussi grand éclat de la splendeur du bonnet. Je fus ravi de me raccommoder avec tout le monde, en un instant où mes avances ne se pouvaient attribuer qu'à générosité. Je m'en trouvai très-bien; et la reconnaissance de quelques-uns de ceux auxquels j'avais épargné le dégoût du premier pas, m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu'il est autant de la politique que de l'honnêteté de ceux qui sont les plus puissans, de soulager la honte des moins considérables et de leur tendre la main, quand ils n'osent eux-mêmes la présenter.

La conduite que je suivis avec application sur ces différens chefs que je viens de vous marquer, convenait en plus d'une manière à la résolution que j'avais faite de rentrer, autant qu'il serait en mon pouvoir, dans le repos que les grandes di-

gnités, que la fortune avait assemblées dans ma personne, pouvaient ce me semblait même assez naturellement me procurer.

Je vous ai déjà dit que l'incorrigibilité, si j'ose parler ainsi, de Monsieur, m'avait rebuté à un point que je ne pouvais plus seulement m'imaginer qu'il y eût le moindre fondement du monde à faire sur lui. Voici un incident qui vous fera connaître que j'eusse été bien aveuglé, si j'eusse été capable de compter sur la Reine. Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit sur la fin du second volume d'une imprudence de mademoiselle de Chevreuse, à propos du personnage que je jouais de concert avec madame sa mère, à l'égard de la Reine. Elle en mit de part sa fille contre mon sentiment, laquelle d'abord entendit très-bien la raillerie; et je me souviens même qu'elle prenait plaisir à me faire répéter la comédie de la Suissesse: c'est ainsi qu'elle appelait la Reine. Il arriva un soir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, la plupart des gens se prirent à rire; et je ne sais à la vérité pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mademoiselle de Chevreuse, qui était la personne du monde la plus capricieuse, le remarqua; et elle me dit qu'elle ne s'en étonnait pas, après ce qu'elle avait remarqué depuis quelque temps; et ce qu'elle

avait remarqué, s'imaginait-elle, était que j'avais beaucoup de refroidissement pour elle, et que j'avais même un commerce avec la cour, dont je ne lui disais rien. Je crus d'abord qu'elle se moquait, parce qu'il n'y avait pas seulement ombre d'apparence à ce qu'elle me disait; et je ne connus qu'elle parlait tout de bon, qu'après qu'elle m'eut dit qu'elle n'ignorait rien de ce qu'un tel valet de pied de la Reine m'apportait tous les jours. Il est vrai qu'il y avait un valet de pied de la Reine, qui depuis quelque temps venait très-souvent chez moi; mais il est vrai aussi qu'il ne m'apportait rien, et qu'il n'y venait que parce qu'il était parent d'un de mes gens. Je ne sais par quel hasard elle sut cette fréquentation; je sais encore moins ce qui la put obliger à en tirer des conséquences. Enfin, elle les tira; elle ne put s'empêcher de murmurer et de menacer. Elle dit en présence de Seguien, qui avait été valet de chambre de madame sa mère, et qui avait quelques charges chez le Roi ou chez la Reine, que je lui avais avoué mille fois que je ne concevais pas comment l'on eût pu être amoureux de cette Suissesse. Enfin, elle fit si bien par ses journées que la Reine eut vent que je l'avais traitée de Suissesse, en parlant à mademoiselle de Chevreuse. Elle ne me l'a jamais pardonné, comme

vous le verrez dans la suite; et j'appris que ce mot obligeant avait été jusqu'à elle, justement trois ou quatre jours avant que M. le Prince arrivât à Paris. Vous concevez aisément que cette circonstance, qui ne me marquait pas que j'eusse lieu d'espérer qu'il pût y avoir à l'avenir beaucoup de douceur pour moi à la cour, n'affaiblissait pas les pensées que j'avais déjà de sortir d'affaire. Le lieu de la retraite n'était pas trop affreux; l'ombre des tours de Notre-Dame y pouvait donner du rafraîchissement; et le chapeau de cardinal la défendait encore du mauvais vent. J'en concevais les avantages, et je vous avoue qu'il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plut pas à la fortune; je reviens à ma narration.

Le 11 avril, M. le Prince arriva à Paris, et Monsieur fut au-devant de lui à une lieue de la ville.

Le 12, ils allèrent ensemble au parlement. Monsieur prit la parole d'abord qu'il fut entré, pour dire à la compagnie qu'il amenait M. son cousin, pour l'assurer qu'il n'avait, ni n'aurait jamais d'autre intention que celle de servir le Roi et l'Etat; qu'il suivrait toujours les sentimens de la compagnie, et qu'il offrait de poser les armes, aussitôt que les arrêts, qui ont été rendus par elle contre le cardinal Mazarin, auraient été exécutés. M. le Prince parla ensuite sur ce même ton; et

il demanda même que la déclaration publique qu'il en faisait fût mise sur les registres.

M. le président Bailleul lui répondit que la compagnie recevait toujours à honneur de le voir dans sa place; mais qu'elle ne lui pouvait dissimuler la sensible douleur qu'elle avait de lui voir les mains teintes du sang des gens du Roi, qui avaient été tués à Bleneau. Un vent s'éleva à ce mot du côté des bancs des enquêtes, qui faillit à étouffer par ses impétuosités le pauvre président Bailleul; cinquante ou soixante voix le désavouèrent d'une volée; et je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup d'autres, si M. le président de Nesmond n'eût interrompu et apaisé la cohue par la relation qu'il fit des remontrances qu'il avait portées par écrit au Roi à Sully, avec les autres députés de la compagnie. Elles furent très-fortes et très-vigoureuses contre la personne et contre la conduite du Cardinal. Le Roi leur fit répondre, par M. le garde des sceaux, qu'il les considérerait, après que la compagnie lui aurait envoyé les informations sur lesquelles il voulait juger lui-même. Les gens du Roi entrèrent dans ce moment, et ils présentèrent une déclaration et une lettre de cachet qui portait cet ordre au parlement avec celui d'enregistrer sans délai la déclaration par

laquelle il était sursis à celle du 6 septembre, et aux arrêts donnés contre M. le Cardinal. Les gens du Roi, qui furent appelés aussitôt, conclurent, après une fort grande invective contre le Cardinal, à de nouvelles remontrances, pour représenter au Roi l'impossibilité où la compagnie se trouvait d'enregistrer cette déclaration qui, contre toute sorte de règles et de formes, soumettait à de nouvelles procédures judiciaires, susceptibles de mille contredits, la déclaration du monde la plus authentique et la plus revêtue de toutes les marques de l'autorité royale, et qui par conséquent ne pouvait être révoquée que par une autre déclaration qui fût aussi solennelle, et qui eût les mêmes caractères. Ils ajoutèrent qu'il fallait que les députés se plaignissent à Sa Majesté de ce qu'on avait refusé de lire les remontrances en sa présence; qu'ils insistassent sur ce point, aussi bien que sur celui de ne point envoyer les informations que la cour demandait, et que l'on fît registre de tout ce qui s'était passé ce jour-là au parlement, dont la copie serait envoyée à M. le garde des sceaux. Voilà les conclusions que M. Talon donna avec une force et avec une éloquence merveilleuses. On commença ensuite la délibération, laquelle, faute de temps, fut remise au 13. L'arrêt suivit,

sans contestation aucune, les conclusions; et il y ajouta que la déclaration qui avait été faite par M. le duc d'Orléans et par M. le Prince serait portée au Roi par les députés; que les remontrances et le registre seraient envoyés à toutes les compagnies souveraines de Paris, et à tous les parlemens du royaume, pour les convier de députer aussi de leur part, et qu'assemblée générale serait faite incessamment à l'Hôtel-de-Ville, à laquelle M. le duc d'Orléans et M. le Prince seraient conviés de se trouver, et de faire les mêmes déclarations qu'ils avaient faites au parlement, et que cependant la déclaration du Roi contre le cardinal Mazarin et tous les arrêts rendus contre lui seraient exécutés.

Les assemblées des chambres du 15, 17 et 18 ne furent presque employées qu'à discuter les difficultés qui se présentèrent pour le règlement de cette assemblée générale de l'Hôtel-de-Ville; par exemple, si Monsieur et M. le Prince seraient présens à la délibération de l'Hôtel-de-Ville, ou s'ils se retireraient après avoir fait leurs déclarations? si le parlement pouvait ordonner l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville, ou s'il devait simplement convier le prévôt des marchands et les autres officiers de la ville et quelques principaux bourgeois de chaque quartier de s'assembler?

Le 19, cette assemblée se fit, à laquelle les seize députés du parlement se trouvèrent. Monsieur et M. le Prince y firent leurs déclarations toutes pareilles à celles qu'ils avaient faites au parlement; et après qu'ils se furent retirés, et que le procureur du Roi de la ville eut conclu à faire très-humbles remontrances au Roi, de vive voix et par écrit, contre le cardinal Mazarin, M. Aubri, président aux comptes, et le plus ancien conseiller de la ville, prit la parole pour dire qu'il était tard de commencer de délibérer, et qu'il était nécessaire de remettre l'assemblée au lendemain. Il avait raison en toutes manières; car sept heures étaient sonnées, et il avait intelligence avec la cour.

Le 20, Monsieur et M. le Prince allèrent au parlement, et Monsieur dit à la compagnie qu'il savait que M. le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, et M. le prévôt des marchands avaient reçu une lettre de cachet qui leur défendait de continuer l'assemblée; que cette lettre n'était qu'une paperasse du Mazarin, et qu'il priait la compagnie d'envoyer chercher sur l'heure le prévôt des marchands et les échevins, et de leur enjoindre de n'y avoir aucun égard. On n'eut pas la peine de les mander; ils vinrent d'eux-mêmes à la grand'chambre pour y donner part de

cette lettre de cachet, et pour dire en même temps qu'ils avaient indiqué une assemblée du conseil de la ville pour aviser à ce qu'il y aurait à faire. On opina après les avoir fait sortir, et on les fit rentrer aussitôt, pour leur dire que la compagnie ne désapprouvait pas cette assemblée du conseil de ville, parce qu'elle était dans l'ordre et selon la coutume; mais qu'elle les avertissait qu'une assemblée générale, et faite pour des affaires de cette importance, ne devait ni ne pouvait être arrêtée par une simple lettre de cachet. On lut ensuite la lettre qui devait être envoyée à tous les parlemens du royaume; elle était courte, mais décisive et pressante. L'après-dîner du même jour, l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville se fit, ainsi qu'elle y avait été résolue le matin par le conseil. Le président Aubri ouvrit celui des conclusions. Desnots, apothicaire, qui parla fort bien, ajouta qu'il fallait écrire à toutes les villes de France où il y avait des parlemens, ou évêchés, ou présidiaux, pour les inviter à faire une pareille assemblée, et de pareilles remontrances contre le Cardinal. Cet avis, qui fut supérieur de beaucoup ce jour-là, ayant été embrassé de plus de sept voix, fut le moindre en nombre dans l'assemblée suivante, qui fut celle du 22. Quelques-uns ayant dit que cette union des villes était comme une

espèce de ligue contre le Roi, la pluralité revint à celui de M. le président Aubri, qui était de se contenter de faire des remontrances au Roi, pour lui demander l'éloignement de M. le cardinal Mazarin et le retour de Sa Majesté à Paris. Ce même jour MM. les Princes allèrent à la chambre des comptes, et ils firent enregistrer les mêmes protestations qu'ils avaient faites au parlement et à la ville. On y résolut aussi les remontrances contre le Cardinal.

Le 23, Monsieur dit au parlement que l'armée du Mazarin s'étant saisie, sous prétexte de l'approche du Roi, de Melun et de Corbeil, contre la parole que le maréchal de l'Hôpital avait donnée que les troupes ne s'avanceraient pas du côté de Paris, plus près que de douze lieues, il était obligé de faire approcher les siennes. Il alla ensuite, accompagné de M. le Prince, à la cour des aides, où les choses se passèrent comme dans les autres compagnies.

Quoique je puisse vous répondre de la vérité de tous les faits que je viens de poser à l'égard des assemblées qui se firent en ce temps-là, c'est-à-dire, depuis le 1er mars jusqu'au 23 avril, parce qu'il n'y en a aucun que je n'aye vérifié moi-même sur les registres du parlement ou sur ceux

de l'Hôtel-de-Ville, je n'ai pas cru qu'il fût de la sincérité de l'histoire que je m'y arrêtasse avec autant d'attention, ou plutôt avec autant de réflexion que je l'ai fait à propos des assemblées des chambres, auxquelles j'avais assisté en personne. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires, quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux: ce que j'ai trouvé dans ces registres ne peut tout au plus être que le corps. Il est au moins constant que l'on ne saurait reconnaître l'esprit des délibérations qui se discerne assez souvent beaucoup davantage par un coup d'œil, par un mouvement, par un air qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paraissent les plus importantes, et qui sont toutefois les seules dont les registres nous doivent tenir compte. Je vous supplie de recevoir cette observation comme une marque de l'exactitude que j'ai, et que j'aurai toute ma vie, à ne manquer à rien de ce que je dois à l'éclaircissement d'une matière sur laquelle vous m'avez commandé de travailler. Le compte que je vais vous rendre de ce que je remarquais

en ce temps-là du mouvement intérieur de toutes les machines est plus de mon fait, et j'espère que je serai assez juste.

Il n'est pas possible qu'après avoir vu le consentement uniforme de tous les corps, conjurés pour la ruine de M. le cardinal Mazarin, vous ne soyez très-persuadée qu'il est sur le bord du précipice, et qu'il faut un miracle pour le sauver. Monsieur le fut comme vous, au sortir de l'Hôtel-de-Ville, et il me fit la guerre, en présence du maréchal d'Etampes et du vicomte d'Autel, de ce que j'avais toujours cru que le parlement et la ville leur manqueraient. Je confesse encore, comme je lui confessais à lui-même ce jour-là, que je m'étais trompé sur ce point, et que je fus surpris, au-delà de tout ce que vous pouvez vous en imaginer, du pas que le parlement avait fait. Ce n'est pas que la cour n'y eût contribué autant qu'il était en elle; et l'imprudence du Cardinal, qui y précipita cette compagnie malgré elle, fut certainement plus que suffisante pour m'épargner, ou du moins pour me diminuer la honte que je pouvais avoir de n'avoir pas eu bonne vue. Il s'avisa de faire commander, au nom du Roi, au parlement de révoquer et d'annuller, à proprement parler, tout ce qu'il avait fait contre le Mazarin, au moment que M. le Prince arrivait à Paris; et l'homme

du monde qui gardait le moins de mesure et le moins de bienséance à l'égard des illusions, et qui les aimait le mieux là où elles n'étaient pas nécessaires, affecta de ne s'en point servir dans une occasion où je crois qu'un fort homme de bien eût pu les employer sans scrupule.

Il est certain que rien n'était plus odieux en soi-même que l'entrée de M. le Prince dans le parlement, quatre jours après qu'il eut taillé en pièces quatre quartiers de l'armée du Roi; et je suis convaincu que, si la cour ne se fût pas pressée, et qu'elle fût demeurée dans l'inaction à cet instant, tous les corps de la ville, qui, dans la vérité, commençaient à se lasser de la guerre civile, auraient été fatigués, dès le suivant, d'un spectacle qui les y engageaient même ouvertement. Cette conduite eût été sage; la cour prit le contraire, et elle ne manqua pas de faire un contraire effet; car, en désespérant le public, elle l'accoutuma en un quart d'heure à M. le Prince. Ce ne fut plus celui qui venait de défaire les troupes du Roi, ce fut celui qui venait à Paris pour s'opposer au retour du Cardinal. Ces espèces se confondirent même dans l'imagination de ceux qui eussent juré qu'elles ne s'y confondaient pas. Elles ne se démêlent, dans les temps où tous les esprits sont prévenus, que dans les spéculations

des philosophes qui sont peu en nombre, et qui de plus y sont toujours comptés pour rien, parce qu'ils ne mettent jamais en main la hallebarde. Tous ceux qui crient dans les rues, tous ceux qui haranguent dans les compagnies, se saisissent de ces idées. Voilà justement ce qui arriva par l'imprudence du Mazarin; et je me souviens que Bachaumont, que vous connaissez, me disait, le propre jour que les gens du Roi présentèrent au parlement la dernière lettre de cachet dont je vous ai parlé, que le Cardinal avait trouvé le secret de faire Boisleve frondeur. C'était tout dire; car ce Boisleve était le plus décrié de tous les Mazarins.

Vous croyez sans doute que Monsieur et M. le Prince ne manquèrent pas cette occasion de profiter de l'imprudence de la cour. Nullement; ils n'en manquèrent aucune de corrompre, pour parler ainsi, celle-là; et c'est particulièrement en cet endroit où il faut reconnaître qu'il y a des fautes qui ne sont pas tout-à-fait humaines. Vous ne serez pas surprise de celles de Monsieur; mais je le suis encore de celles de M. le Prince, qui était, dès ce temps-là, l'homme du monde naturellement le moins propre à les commettre. Sa jeunesse, son élévation, son courage, lui pouvaient faire faire de faux pas d'une autre nature, desquels on n'eût pas eu de sujet de s'é-

tonner. Ceux que je vais marquer ne pouvaient avoir aucun de ces principes ; on leur en peut encore moins trouver dans les qualités opposées, desquelles homme qui vive ne l'a jamais pu soupçonner : et c'est ce qui me fait conclure que l'aveuglement, dont l'écriture nous parle si souvent, est même humainement sensible et palpable quelquefois dans les actions des hommes. Y avait-il rien de plus naturel à M. le Prince, ni plus selon son inclination, que de pousser sa victoire et d'en prendre les avantages qu'il eût pu apparemment tirer, s'il eût continué à faire agir en personne son armée? Il l'abandonna, au lieu de prendre son parti, à la conduite de deux novices; et les inquiétudes de M. de Chavigni, qui le rappelle à Paris sur un prétexte ou sur une raison qui, au fond, n'avait point de réalité, l'emportent dans son esprit sur son inclination toute guerrière, et sur l'intérêt solide qui l'eût dû attacher à ses troupes? Y avait-il rien de plus nécessaire à Monsieur et à M. le Prince que de fixer, pour ainsi dire, le moment heureux dans lequel l'imprudence du Cardinal venait de livrer à leur disposition le premier parlement du royaume, qui avait balancé à se déclarer jusque-là, et qui avait fait de temps en temps des démarches, non pas seulement faibles, mais am-

biguës? Au lieu de se servir de cet instant, en achevant d'engager tout-à-fait le parlement, ils lui font de ces sortes de peurs qui ne manquent jamais de dégoûter dans les commencemens, et d'effaroucher dans les suites les compagnies; et ils lui laissent de ces sortes de libertés qui les accoutument d'abord à la résistance, et qui la produisent infailliblement à la fin : je m'explique. Aussitôt qu'on eut la nouvelle de l'approche de M. le Prince, il y eut des placards affichés, et une grande émeute sur le Pont-Neuf. Il n'y eut point de part, il n'y en put même avoir; car il n'était point encore arrivé à Paris lorsqu'elle arriva, ce qui fut le 2 mars : il est vrai qu'elle fut commandée par Monsieur, comme je vous l'ai dit dans un autre lieu.

Le 25 avril, le bureau des entrées de la porte Saint-Antoine fut rompu et pillé par la populace; et M. de Cumont, conseiller du parlement, qui s'y trouva par hasard, l'étant venu dire à Monsieur dans le cabinet des livres où j'étais, eut pour réponse ces propres paroles : *J'en suis fâché, mais il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps; s'il n'y a personne de tué, le reste n'est pas grand'chose.*

Le 30 du même mois, le prévôt des marchands et d'autres officiers de la ville, qui revenaient

de chez Monsieur, faillirent à être massacrés au bas de la rue de Tournon; et ils se plaignirent, dès le lendemain, dans les chambres assemblées, qu'ils n'avaient reçu aucun secours, quoiqu'ils l'eussent fait demander et au Luxembourg et à l'hôtel de Condé.

Le 10 de mai, le procureur du roi de la ville et deux échevins eussent été tués dans la salle du Palais, sans M. de Beaufort qui eut très-grande peine à les sauver.

Le 13, M. Quelin, conseiller du parlement et capitaine de son quartier, ayant mené sa compagnie au Palais, pour la garde ordinaire, fut abandonné de tous les bourgeois qui la composaient, et qui criaient qu'ils n'étaient pas faits pour garder des Mazarins. Et le 24 du même mois, M. Molé de Sainte-Croix porta sa plainte en plein parlement de ce que le 20 il avait été attaqué et presque mis en pièces par les séditieux.

Vous observerez, s'il vous plaît, que toute la canaille, qui seule faisait tout ce désordre, n'avait dans la bouche que le nom et le service de MM. les Princes, qui, dès le lendemain, la désavouaient dans les assemblées des chambres. Ce désaveu, qui se faisait au moins, pour l'ordinaire, de très-bonne foi, donnait lieu aux arrêts sanglans que le parlement donnait en toute oc-

casion contre les séditieux, mais il n'empêchait pas que ce même parlement ne crût que ceux qui désavouaient la sédition ne l'eussent faite; et ainsi il ne diminuait rien de la haine que beaucoup de particuliers en concevaient, et il accoutumait le corps à donner des arrêts qui n'étaient pas, au moins à ce qu'il s'imaginait, du goût de MM. les Princes. Je sais bien, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que, dans les temps où il y a de la faiblesse et du trouble, ce malheur est inséparable des pouvoirs populaires; et nul ne l'a plus éprouvé que moi. Mais il faut avouer aussi que Monsieur et M. le Prince n'eurent pas toute l'application nécessaire à sauver les apparences de ce qu'ils ne faisaient point en effet. Monsieur, qui était faible, craignait de se brouiller avec le peuple en réprimant avec trop de véhémence les criailleurs; et M. le Prince, qui était intrépide, ne faisait pas assez de réflexion sur les mauvais et puissans effets que ces émotions faisaient à son égard dans les esprits de ceux qui en avaient peur.

Il faut que je me confesse en cet endroit, et que je vous avoue que, comme j'avais intérêt à affaiblir le crédit de M. le Prince dans le public, je n'oubliai pour réussir aucune des couleurs que je trouvai, sur ce sujet, assez abondamment dans les manières de beaucoup de gens de

son parti. Jamais homme n'a été plus éloigné que M. le Prince de ces sortes de moyens : il n'y en a jamais eu un seul sur qui il fut plus aisé d'en jeter l'envie et les apparences. Peche était tous les jours dans la cour de l'hôtel de Condé, et le commandeur de Saint-Simon (1) ne bougeait de l'antichambre. Il faut que ce dernier se soit mêlé d'un étrange métier, puisque, nonobstant sa qualité, je n'ai pas honte de le confondre avec un misérable criailleur de la lie du peuple. Il est certain que je me servis utilement de ces deux noms contre les intérêts de M. le Prince qui, dans la vérité, n'avait de tort à cet égard que celui de ne pas faire assez d'attention à leur sottise. J'ose dire, sans manquer au respect que je lui dois, qu'il fut moins excusable en celle qu'il n'eut pas de s'opposer d'abord à de certaines libertés que des particuliers prirent, dans tous les corps, de lui résister en face et de l'attaquer même personnellement. Je sais bien que les douceurs naturelles de Monsieur, jointes à l'ombrage que M. son cousin lui donnait toujours, l'obligeaient quelquefois à dissimuler ; mais je sais bien aussi qu'il eut lui-même trop de douceur en ces

(1) Louis de Saint-Simon, chevalier de Malte, commandeur et capitaine aux Gardes, mort en 1679.

rencontres, et que, s'il eût pris les choses sur le ton qu'il les pouvait prendre dans le moment que la cour lui donna si beau jeu, il eût soumis Paris, et Monsieur même, à sa volonté sans violence. La même vérité qui m'oblige à remarquer la faute m'oblige à en admirer le principe; et il est si beau à l'homme du monde du courage le plus héroïque d'avoir péché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas succédé dans la politique doit être au moins admiré et exalté par tous les gens de bien dans la morale. Il est nécessaire d'expliquer en peu de paroles ce détail.

M. le procureur-général Fouquet, connu pour Mazarin, quoiqu'il déclamât à sa place contre lui comme tous les autres, entra dans la grand'-chambre le 17 avril, et, en présence de M. le duc d'Orléans et de M. le Prince, requit, au nom du Roi, que M. le Prince lui donnât communication de toutes les associations et de tous les traités qu'il avait faits, et dedans et dehors le royaume, et il ajouta qu'en cas que M. le Prince le refusât, il demandait acte de sa réquisition et de l'opposition qu'il faisait à l'enregistrement de la déclaration que M. le Prince venait de faire qu'il poserait les armes aussitôt que M. le cardinal Mazarin serait éloigné.

M. Menardeau opina publiquement dans la

grande assemblée de l'Hôtel-de-Ville, qui eut lieu le 20 avril, à ne point faire de remontrances contre le Cardinal qu'après que MM. les Princes auraient posé les armes.

Le 22 du même mois, MM. les présidens des comptes, à la réserve du premier, ne se trouvèrent pas à la chambre, sous je ne sais quel prétexte, qui parut en ce temps-là assez léger. M. Péroches, un instant après, soutint à MM. les Princes, en face, qu'il fallait donner arrêt qui portât défense de lever aucunes troupes sans la permission du Roi; et le même jour M. Amelot, premier président de la cour des aides (1), dit à M. le Prince ouvertement qu'il s'étonnait de voir sur les fleurs de lis un prince qui, après avoir si souvent triomphé des ennemis de l'Etat, venait de s'unir à eux, etc. Je ne vous rapporte ces exemples que comme des échantillons. Il y en eut tous les jours quelques-uns de cette espèce, et il n'y en eut point, pour peu considérable qu'il parut sur l'heure, qui ne laissât dans les esprits une de ces sortes d'impressions qui ne se sentent point d'abord, mais qui réveillent dans la suite. Il est de la prudence d'un chef de parti de souffrir tout ce qu'il doit dissimuler; ce qui accoutume les corps ou

(1) Voyez les *Mémoires de Joli*.

les particuliers à la résistance. Monsieur, par son humeur et par l'ombrage que M. le Prince lui faisait à tous les instans, ne voulait déplaire à qui que ce soit. M. le Prince, qui n'était dans la faction que par force, n'étudiait pas avec assez d'application les principes d'une science dans laquelle l'amiral de Coligni disait que l'on ne pouvait jamais être docteur. Ils laissèrent non-seulement l'un et l'autre la liberté, mais encore la licence des suffrages à tous les particuliers. Ils crurent dans toutes les occasions, dont je viens de parler, que le plus de voix qu'ils y avaient eues leur suffisait, comme il leur aurait effectivement suffi, s'il ne s'était agi que d'un procès. Ils ne connurent pas d'assez bonne heure la différence qu'il y a entre la liberté et la licence des suffrages. Ils ne purent se persuader qu'un discours haut, sententieux et décisif, fait à propos, et dans des momens qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eût pu faire et produire cette distinction sans la moindre ombre de violence; et ainsi ils laissèrent toujours dans Paris un certain air de parti contraire qui ne manque jamais de s'épaissir quand il est agité par les vents qui y jette l'autorité royale. S'il eût plu à Monsieur et à M. le Prince de faire sortir de Paris, même avec civilité, le moindre de ceux qui leur

manquèrent au respect dans ces rencontres, les compagnies même dont ils étaient membres y eussent donné leurs suffrages. Le président Amelot fut désavoué publiquement par la cour des aides de ce qu'il avait dit à M. le Prince. Elle eût opiné à son éloignement, si M. le Prince eût voulu: elle l'en aurait remercié le jour même, et le lendemain elle aurait tremblé. Le secret dans les grands inconvéniens est d'y retenir les gens dans l'obéissance par des frayeurs, qui ne leur soient causées que par les choses dont ils aient été eux-mêmes les instrumens. Ces peurs sont pour l'ordinaire les plus efficaces et toujours les moins odieuses. Vous verrez ce que la conduite contraire produisit. Mais ce qui aida fort à produire la conduite contraire fut la démangeaison de négociation; c'est ainsi que le vieux Saint-Germain l'appelait, qui à proprement parler, était la maladie populaire du parti de M. le Prince.

M. de Chavigni, qui avait été dès son enfance nourri dans le cabinet, ne pensait qu'à y rentrer par toutes voies. M. de Rohan, qui n'était, à proprement parler, que bon à danser, ne se croyait lui-même bon que pour la cour. Goulas ne voulait pas ce que voulait M. de Chavigni. Voilà des naturels bien susceptibles de propositions et de négociation. M. le Prince était par son in-

clination, par son éducation et par ses maximes, plus éloigné de la guerre civile qu'homme que j'aie jamais connu, sans exception ; et Monsieur, dont le caractère dominant était d'avoir toujours peur et défiance, était celui de tous ceux que j'aie jamais vus le plus capable de donner dans tous les faux pas, à force de les craindre tous : il était en cela semblable au lièvre. Voilà des esprits bien portés à recevoir des propositions de négociation. Le fort de M. le cardinal Mazarin était proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer; de jeter des lueurs, de les retirer; de donner des vues, de les brouiller. Voilà un génie tout propre à se servir des illusions que l'autorité royale a toujours abondamment en main pour engager à des négociations. Il y engagea à la vérité tout le monde; et cet engagement fut ce qui produisit en partie, comme je viens de vous le dire, la conduite que je vous ai expliquée ci-dessus, en ce qu'elle amusa par de fausses espérances d'accommodement; et ce fut encore ce qui acheva, pour ainsi dire, de la gâter et la corrompre, en ce qu'il donna du courage à ceux qui dans la ville et dans le parlement avaient de bonnes intentions pour la cour, et qu'il l'ôta à ceux qui étaient de bonne foi dans ce parti. Je vous expliquerai cela, après que je

vous aurai rendu compte du mouvement des armées de l'un et de l'autre parti, et de celui que je fus obligé de me donner contre mon inclination et contre ma résolution dans ces conjonctures.

Le Roi, dont le dessein avait toujours été de s'approcher de Paris, comme il me semble que je vous l'ai déjà dit, partit de Gien aussitôt après le combat de Bleneau, et il prit son chemin par Auxerre et par Melun jusqu'à Corbeil, pendant que MM. de Turenne et d'Hoquincourt, qui s'avancèrent avec l'armée jusqu'à Moret, couvraient sa marche, et que MM. de Beaufort et de Nemours, qui avaient été obligés de quitter Montargis faute de fourrages, s'étaient allés camper à Étampes. Leurs Majestés étant passées jusqu'à Saint-Germain, M. de Turenne se posta à Palaiseau; ce qui obligea MM. les Princes de mettre garnison dans Saint-Cloud, au pont de Neuilly et à Charenton. Vous voyez aisément que tous ces mouvemens de troupes ne se faisaient pas sans beaucoup de désordre et de pillage; et ce pillage, qui était trouvé tout aussi mauvais au parlement que celui des tireurs de laine sur le Pont-Neuf, donnait tous les jours quelque scène qui n'aurait pas été indigne du *catholicon*. Celle dans laquelle je jouais mon personnage au Luxembourg n'était pas assurément de la même nature,

J'y allai tous les jours réglément, et parce que Monsieur le voulait ainsi, pour faire voir à M. le Prince, qu'en cas de besoin, il serait toujours assuré de moi, et parce qu'il me convenait aussi en mon particulier que le public vît que ce que les partisans de M. le Prince publiaient incessamment contre moi, de mon intelligence avec le Mazarin, n'était ni cru, ni approuvé de S. A. R. J'étais toujours dans le cabinet des livres, parce que le défaut de bonnet, que je n'avais pas encore reçu de la main du Roi, faisait que je ne paraissais pas en public. M. le Prince était très-souvent en même temps dans la galerie ou dans la chambre. Monsieur allait et venait sans cesse de l'une à l'autre, et parce qu'il ne demeurait jamais en place, et parce qu'il l'affectait même quelquefois pour différentes fins. Le commun du monde, qui prend toujours plaisir à être mystérieux, voulait que l'agitation qui lui était naturelle fût l'effet des différentes impressions que nous lui donnions. M. le Prince m'attribuait tout ce que Monsieur ne faisait pas pour le bien du parti. Le peu d'ouverture que j'avais laissé aux offres de M. de Brissac, par le moyen de M. le comte de Fiesque, l'avait encore tout fraîchement aigri. Il y eût même des rencontres où Monsieur crut qu'il lui convenait qu'il ne

s'adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencèrent, j'y répondis; la trêve de l'écriture se rompit; et ce fut en cette occasion, ou du moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles, desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, (quoique ce n'en fût pas le lieu), pour n'être pas obligé de retoucher une matière qui est trop légère en elle-même pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que les *contre-temps de M. de Chavigni*, premier ministre de M. le Prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, touchèrent à un tel point cet esprit altier et superbe, qu'il ne put s'empêcher d'en verser des larmes, en présence de douze ou quinze personnes de qualité qui étaient dans sa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit le lendemain, je lui répondis, en présence de MM. de Liancourt et de Fontenay: « Je vous supplie de dire à M. de » Chavigni que, connaissant en sa personne au- » tant de bonnes qualités que j'en connais, je » travaillerais à son panégyrique encore plus vo- » lontiers que je n'ai fait au libelle qui l'a tant » touché ».

Je vous ai dit ci-dessus que j'avais fait la résolution de demeurer, tout le plus qu'il me serait possible, dans l'inaction; parce qu'il est vrai que

j'avais beaucoup à perdre, et rien à gagner dans le mouvement. J'accomplis en partie cette résolution, parce qu'il est vrai que je n'entrai presque en rien de tout ce qui se fit en ce temps-là, étant très-convaincu qu'il n'y avait rien de beau à faire pour l'ordinaire, et que le bon même ne se ferait pas dans le peu d'occasions où il était possible, à cause des vues différentes et compliquées que chacun avait, vu l'état des choses. Je m'enveloppai donc, pour ainsi dire, dans mes grandes dignités, auxquelles j'abandonnai les espérances de ma fortune; et je me souviens qu'un jour M. le président Bellièvre, me disant que je devais me donner plus de mouvement, je lui répondis sans balancer : « Nous sommes dans » une grande tempête, où il me semble que » nous voguons tous contre le vent. J'ai deux » bonnes rames en main, dont l'une est la masse » de cardinal, et l'autre la crosse de Paris; je ne » les veux pas rompre, et je n'ai présentement » qu'à me soutenir ».

Je vous ai déjà dit que l'obligation de voir Monsieur très-souvent me força à ne pas garder toutes les apparences de cette inaction. Je me trouvai de nécessité à ne la pas même observer pleinement et entièrement par les criailleries des partisans de M. le Prince, qui m'attaquèrent par

leurs libelles, comme fauteur du Mazarin. Je fus obligé d'y répondre; et cet éclat, joint à la cour assidue que je faisais au Luxembourg, qui paraissait d'autant plus mystérieuse qu'elle semblait couverte par la raison que vous avez déjà vue, quoiqu'elle fût publique, cet éclat, dis-je, fit trois effets très-mauvais contre moi. Le premier fut qu'il fit croire, même aux indifférens, que je ne pouvais demeurer en repos; le second, qu'il persuada à M. le Prince que j'étais irréconciliable avec lui, et le troisième, qu'il acheva d'aigrir au dernier point la cour contre moi; parce que je ne pouvais me défendre contre les libelles de M. le Prince, qu'en insérant dans les miens des choses qui ne pouvaient être agréables à M. le Cardinal. Cet embarras n'était évitable que par des inconvéniens qui étaient encore plus grands que l'embarras. Je ne me pouvais défendre du premier que par une retraite entière qui n'eût été ni de la bienséance, dans un temps où on l'eût attribuée à la peur que l'on eût cru que j'ensse eue de M. le Prince, ni du respect et du service que je devais à Monsieur, dans un moment où ma présence, au moins selon qu'il se l'imaginait, lui était nécessaire. Je ne pouvais me parer du second qu'en me raccommodant avec M. le Prince, ou en lui laissant prendre, contre

moi dans le public tous les avantages qu'il lui plaisait. Ce dernier parti eût été d'un innocent; l'autre était impraticable, et par les engagemens que j'avais sur cet article particulier avec la Reine, et par la disposition de Monsieur qui me voulait toujours tenir en lesse, pour me lâcher en cas de besoin. Je ne pouvais éviter le troisième sans faire des pas vers la cour, desquels M. le Cardinal n'eût pas manqué de se servir pour me perdre: en voici un exemple.

Aussitôt que j'eus reçu la nouvelle de ma promotion, j'envoyai Argenteuil au Roi et à la Reine pour leur en rendre compte, et je lui donnai charge expresse de ne point voir M. le Cardinal, auquel j'étais bien éloigné, comme vous avez vu, de m'en croire obligé, et que j'étais bien aise de plus de marquer par une circonstance de cette nature, et dans le parlement, et dans le peuple, pour mon ennemi. Monsieur eut l'honnêteté ou la prudence de me dire de lui-même qu'il avouait que l'ordre, que je donnais sur cela à Argenteuil, était nécessaire; mais qu'il y fallait toutefois un *retentum* (ce fut son mot); et qu'en l'état où étaient les choses, et où elles seraient peut-être quand il arriverait à Saumur où la cour était à cette heure-là, il était à propos de lui laisser la bride plus longue, et de ne

lui point ôter la liberté de conférer secrètement avec le Cardinal s'il le souhaitait, et si madame la Palatine, à qui j'adressais Argenteuil pour le présenter à la Reine, croyait qu'il y pût avoir quelque utilité: « Que savons-nous, ajouta Monsieur, si, par l'événement, cela ne pourra pas » être bon à quelque chose, même pour le gros » des affaires? La bonne conduite veut que l'on » ne perde pas les occasions naturelles d'amuser, » quand on a à faire à des amuseurs en titre » d'office. Le Mazarin ne manquera jamais de » dire la conférence; mais quel inconvénient? » C'est un menteur fieffé que personne ne croit; » et il la dira fausse comme véritable ». Voilà les paroles de Monsieur; elles furent prophétiques. M. le Cardinal voulut voir Argenteuil chez madame la Palatine, la nuit. Il lui dit, par excès de tendresse pour lui, que, si j'avais été assez mal habile pour lui avoir ordonné de le voir publiquement, il y aurait suppléé, pour me servir, par un refus public. Il entra bonnement dans tous mes égards et dans tous mes intérêts; il lui voulut faire croire qu'il était résolu de partager le ministériat avec moi.

Véritablement Argenteuil n'était pas encore revenu à Paris, que Monsieur était averti par Goulas, non pas de ce qui s'était passé réellement

à l'égard de cette visite, mais de tout ce qui s'y fût passé effectivement, si elle eût été recherchée par moi, et faite à l'insu de S. A. R. et contre son service. Cet échantillon vous fait voir les replis de la pièce qui était sur le métier, et peut contribuer, ce me semble, à justifier la conduite que j'eus en ce temps-là.

J'écris par votre ordre l'histoire de ma vie, et le plaisir que j'éprouve à vous obéir avec exactitude fait que je m'épargne si peu moi-même. Vous avez pu jusqu'ici vous apercevoir que je ne me suis pas appliqué à faire mon apologie. Je m'y trouve forcé en cette rencontre, parce que c'est là où l'artifice de mes ennemis a rencontré le plus de facilité du vulgaire. Je savais que l'on disait en ce temps-là : Est-il possible que le cardinal de Retz ne soit pas content d'être, à son âge, cardinal et archevêque de Paris? Et comment se peut-il mettre dans l'esprit qu'on lui donnera, à force d'armes, la première place dans le conseil du Roi? Je sais que, encore aujourd'hui, les misérables gazettes de ce temps-là sont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu'elles l'eussent été encore, sans comparaison, davantage dans mes espérances et dans mes vues, qui en vérité en étaient très-éloignées, je ne dis pas seulement par la force de la raison à cause des conjonctures,

mais je dis même par mon inclination, qui me portait avec tant de rapidité, et aux plaisirs et à la gloire, que le ministériat, qui trouble beaucoup ceux-là, et qui rend toujours celle-ci odieuse, était encore moins à mon goût qu'à ma portée. Je ne sais si je fais mon apologie en parlant ainsi; je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Surtout je vous dois la vérité, qui ne me servira pas beaucoup dans l'esprit de la postérité pour ma décharge, mais qui au moins n'y sera pas inutile pour faire connaître que la plupart des hommes du commun, qui raisonnent sur les actions de ceux qui sont dans les grands postes, sont tout au moins des dupes présomptueuses. Je m'aperçois qu'il y a trop de prolixité dans cette digression; vous l'attribuerez peut-être à vanité; je ne le crois pas, et je sens que le plaisir que j'ai à pouvoir me justifier est uniquement l'effet de celui que je trouve à n'être pas désapprouvé de vous.

Il n'est pas possible que, lorsque vous faites réflexion sur l'embarras où j'étais dans le temps que je viens de vous décrire, vous ne vous ressouveniez de ce que je vous ai déjà dit, plus d'une fois, qu'il y en a où il est impossible de bien faire. Je crois que Monsieur me répétait ces paroles cent fois par jour avec des soupirs et des

regrets incroyables de ne m'avoir pas cru quand je lui représentais et qu'il tomberait en cet état, et qu'il y ferait tomber tout le monde. Il était encore aggravé à mon égard par les contre-temps, que je puis, ce me semble, appeler domestiques, qui m'arrivèrent dans ces conjonctures.

Vous avez déjà vu que madame de Chevreuse, Noirmoutier et Laigues, avaient commencé en quelque façon à faire bande à part; et que sous le prétexte de ne pouvoir entrer, ni directement, ni indirectement, dans les intérêts de M. le Prince, ils s'étaient effectivement séparés de ceux de Monsieur, quoiqu'ils y gardassent toujours les mesures de l'honnêteté et du respect. Celles qu'ils avaient avec la cour étaient beaucoup plus étroites. L'abbé Fouquet avait succédé pour cette négociation à Bertet; je l'appris par Monsieur même qui m'obligea, ou plutôt qui me força à la pénétrer plus je n'eussé fait sans son ordre exprès; car, dans la vérité, depuis ce qui s'était passé à l'hôtel de Chevreuse, quand M. le Cardinal rentra dans le royaume, je n'y comptais plus rien, et je ne comptais même à y aller que parce que je voyais mademoiselle de Chevreuse qui ne m'avait pas manqué. Je me sentais obligé à Monsieur de ce qu'il n'avait ajouté aucune foi aux mauvais offices que Chavigni et Goulas me rendaient du

matin au soir sur les correspondances de l'hôtel de Chevreuse avec la cour, qui donnaient, à la vérité, un beau champ à me calomnier; et ainsi je me sentis aussi plus obligé moi-même à les éclairer. Cette considération fit que, contre mon inclination, je pris quelques mesures avec l'abbé Fouquet. Je dis contre mon inclination, car le peu qui m'avait paru de cet esprit chez madame de Guimené, où il allait voir assez souvent mademoiselle de Menessin qui était sa parente, ne m'avait pas donné de goût pour sa personne. Il était en ce temps-là fort jeune; mais il avait dès ce temps-là un je ne sais quel air d'emporté et de fou, qui ne me revenait pas. Je le vis, deux ou trois fois sur la brune chez Lefèvre de la Barre, qui était fils du prévôt des marchands et son ami, sous prétexte de conférer avec lui, pour rompre les cabales que M. le Prince faisait pour se rendre maître du peuple. Notre commerce ne dura pas long-temps, et parce que de mon côté j'en tirai d'abord les éclaircissemens qui m'étaient nécessaires, et parce que lui du sien se lassa bientôt de conversations qui n'allaient à rien. Il voulait, dès le premier moment, que je fusse Mazarin sans réserve, comme lui: il ne concevait pas qu'il fût à propos de garder des mesures. Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile

homme; mais je vous assure qu'en ce temps-là il ne parlait que comme un écolier, qui ne fût sorti que de la veille du collége de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de mademoiselle de Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, et laquelle devint amoureuse de lui. La petite de Roye, qui était une Allemande fort jolie, et qui était à elle, m'en avertit. Je me consolai assez aisément avec la suivante de l'infidélité de la maîtresse, dont, pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'abbé Fouquet, qui se persuada, ou qui voulut se persuader qu'elles avaient passé jeu, et que j'avais dit que je lui ferais donner des coups de bâtons. Je n'y avais jamais pensé : et il en a eu le même ressentiment que si la chose eût été vraie. Il contribua beaucoup à ma prison : et M. le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des pays étrangers, qu'il avait proposé à la Reine plusieurs fois de me tuer. Ma colère contre lui ne fut pas si grande : elle se mesura à ma jalousie qui ne fut que médiocre. Mademoiselle de Chevreuse n'avait que de la beauté, de laquelle on se rassasie lorsqu'elle n'est pas accompagnée. Elle n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle aimait; mais comme elle n'aimait jamais long-temps, on ne

trouvait pas aussi long-temps qu'elle eût de l'esprit. Elle s'indignait contre ses amans comme contre ses hardes. Les autres femmes s'en lassent, elles les brûlait, et ses filles avaient toutes les peines du monde de sauver une juppe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses amans quand elle s'en lassait, elle l'eût fait du meilleur de son cœur. Madame sa mère, qui la voulait brouiller avec moi, quand elle se résolut de s'unir entièrement à la cour, n'y put réussir, quoiqu'elle eût fait en sorte que madame de Guiméné lui eût fait lire un billet de ma main, par lequel je m'étais donné corps et âme à elle, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l'éclat qu'il y eut entre l'hôtel de Chevreuse et moi, à l'entrée du Cardinal dans le royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur; elle changea deux mois après à propos de rien, et sans savoir pourquoi. Elle prit tout d'un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre fort jolie qui était à elle, qui allait à tout; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint amoureuse de l'abbé Fouquet jusqu'au point de l'épouser, s'il eût voulu. Ce fut dans ce temps-là que madame de Chevreuse, se voyant assez hors d'œuvre à Paris, prit le parti d'en sortir, et de se retirer à Dam-

pierre, sous l'espérance que Laigues, qui avait fait un voyage à la cour, lui rapporta qu'elle y serait très-bien reçue. Je déchargeai mon cœur à mademoiselle de Chevreuse, qui en vérité n'était pas fort gros, et je ne laissai pas de faire accompagner la mère et la fille, et au sortir de Paris, et même à la campagne jusqu'à Dampierre, par tout ce que j'avais auprès de moi et de noblesse et de cavalerie. Je ne puis finir ce léger crayon que je vous donne ici de l'état où je me trouvais à Paris, sans rendre la justice que je dois à la générosité de M. le Prince. Angerville, qui était à M. le prince de Conti, vint de Bordeaux à dessein d'entreprendre sur moi, au moins M. le Prince le crut-il, ou le soupçonna-t-il. J'ai honte de n'être pas plus éclairci de cette affaire, parce qu'on ne le peut jamais assez être des bonnes actions, et particulièrement de celles dont on doit avoir de la reconnaissance. M. le Prince le rencontrant dans la rue de Tournon, lui dit qu'il le ferait pendre, s'il ne partait dans deux heures pour aller retrouver son maître.

Quelques jours après, M. le Prince, étant chez Prudhomme, qui logeait dans la rue d'Orléans, et ayant enfilé dans la rue sa compagnie de gardes, et un fort grand nombre d'officiers, M. de Rohan y arriva tout échauffé, pour lui dire qu'il venait

de me laisser en beau débat; que j'étais à l'hôtel de Chevreuse très-mal accompagné, et que je n'avais auprès de moi que le chevalier d'Humières, enseigne de mes gendarmes, avec trente maîtres. M. le Prince lui répondit en souriant : Le cardinal de Retz est trop fort ou trop faible. Marigni me raconta, presque dans le même temps, que, s'étant trouvé dans la chambre de M. le Prince, et y ayant remarqué qu'il lisait avec attention un livre, il avait pris la liberté de lui dire qu'il fallait que ce fût un bel ouvrage, puisqu'il y prenait tant de plaisir, et que M. le Prince lui répondit : Il est vrai que j'y en prends beaucoup; car il me fait connaître mes fautes, que personne n'ose me dire. Vous observerez, s'il vous plaît, que ce livre était celui qui était intitulé : *Le vrai et le faux du prince de Condé et du cardinal de Retz*, qui pouvait piquer et fâcher M. le Prince, parce que je reconnais de bonne foi que j'y avais manqué au respect que je lui devais. Ces paroles sont belles, hautes, sages, grandes, et proprement des apophthegmes desquels le bon sens de Plutarque aurait honoré l'antiquité avec joie.

Je reprends le fil de ce qui se passait en ce temps-là dans les chambres assemblées, dont vous avez déjà vu la meilleure partie dans ces observa-

tions, sur lesquelles il y a déjà quelque temps que je me suis même assez étendu. Je vous ai parlé de la démangeaison de négociation, comme de la maladie qui régnait dans le parti des Princes. M. de Chavigni en avait une réglée, mais secrète avec M. le Cardinal, par le canal de M. de Fabert. Elle ne réussit pas, parce que le Cardinal ne voulait point dans le fond d'accommodement, et il n'en recherchait que les apparences pour décrier dans le parlement et dans le peuple M. le duc d'Orléans et M. le Prince. Il employa pour cela le Roi d'Angleterre, qui proposa au Roi (1), à Corbeil, une conférence. Elle fut acceptée à la cour, et elle le fut aussi à Paris par Monsieur et par M. le Prince, auxquels la reine d'Angleterre en parla. Monsieur en donna part au parlement le 26 avril, et fit partir, dès le lendemain, MM. de Rohan, de Chavigni et Goulas, pour aller à Saint-Germain, où le Roi était allé de Corbeil. Je pris la liberté de demander le soir à Monsieur s'il avait quelques certitudes, ou au moins quelques lumières, que cette conférence pût être bonne à quelque chose, et il me répondit en sifflant : *Je ne le crois pas; mais que faire? Tout le monde négocie; je ne veux pas*

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

demeurer tout seul. Permettez-moi, je vous supplie, de marquer cette réponse comme l'époque de toute la conduite que Monsieur tint à l'égard de toutes les négociations que vous verrez dans la suite. Il n'y eut jamais d'autre vue que celle-là; il n'y apporta jamais ni plus de dessein, ni plus d'art, ni plus de finesse. Il ne me fit jamais d'autres réponses, quand je lui représentais les inconvéniens de cette conduite; ce que je ne faisais pourtant jamais qu'il ne me l'eût commandé plus de cinq ou six fois.

Je crois que vous ne vous étonnerez plus de mon inaction; elle vous surprendra encore moins, quand je vous aurai dit qu'après la négociation de laquelle je viens de vous parler, qui n'alla à rien qu'à décrier le parti, comme vous l'allez voir, il y en eut cinq ou six autres, ou plutôt qu'il y en eut un tissu que MM. de Rohan, de Chavigni, Goulas, Gourville et mademoiselle de Chatillon, tinrent à différentes reprises sur le métier. Ils ne travaillèrent pas tous seuls à l'ouvrage, je le bordai de tout ce qui pouvait en rehausser les couleurs dans le public. Comme il me convenait de rejeter sur ce parti-là la haine et l'envie du mazarinisme, dont il essayait de me charger en toutes occasions, je n'oubliais rien de tout ce qui était en moi pour découvrir et pour faire

éclater dans le monde les avantages que les particuliers qui le composaient n'oubliaient pas de leur côté de rechercher dans les traités. Les propositions des gouvernemens de Guienne pour M. le Prince, de la Provence pour M. son frère, de l'Auvergne pour M. de Nemours, les cent mille écus que l'on demandait pour M. de la Rochefoucault, le bâton de maréchal de France pour M. du Doignon, les lettres de duc pour M. de Montespan, la surintendance des finances pour M. du Doignon, le pouvoir de faire la paix générale à Monsieur et à M. le Prince, et celui de nommer des ministres y furent figurés de toutes les couleurs et de toute leur étendue. Je ne crus pas être imposteur, en publiant que tout ce que je viens de vous dire avait été proposé, parce qu'il est vrai que les avis que j'avais de la cour me l'assuraient: je ne voudrais pas jurer qu'il n'y eût dans ces avis de l'exagération sur de certains points. Ce que je sais de science certaine, c'est que M. le Cardinal faisait espérer tout ce que l'on prétendait, et qu'il ne fut jamais un instant dans la pensée d'en tenir quoi que ce soit. Il se procura le plaisir de donner au public le spectacle de MM. de Rohan, de Chavigni et de Goulas, conférant avec lui, et devant le Roi, et en particulier,

au moment même que Monsieur et M. le Prince disaient publiquement, dans les chambres assemblées, que le préalable de tous les traités était de n'avoir aucun commerce avec le Mazarin. Il joua la comédie en leur présence, dans laquelle il se fit retenir comme par force par le Roi, qu'il suppliait à mains jointes de lui permettre qu'il pût s'en retourner en Italie. Il se donna la satisfaction de montrer à toute la cour Gourville, qu'il ne laissait pas de faire monter par un escalier dérobé. Il se donna la joie d'amuser Gaucourt qui, par sa profession de négociateur, donnait encore plus d'éclat à la négociation. Enfin, les choses en vinrent au point que madame de Chatillon alla publiquement à Saint-Germain. Nogent disait qu'il ne lui manquait, en entrant dans le château, que le rameau d'olivier à la main. Elle y fut reçue et traitée effectivement comme Minerve aurait pu l'être : la différence fut que Minerve aurait apparemment prévu le siége d'Etampes, que M. le Cardinal entreprit dans le même instant, et dans lequel il ne tint presque à rien qu'il n'ensevelît tout le parti de M. le Prince. Vous verrez la relation de ce siége dans la suite, et je n'en parle ici que parce qu'il servit de clôture à ces négociations que je viens

de marquer, et que j'ai été bien aise de renfermer toutes ensemble dans ces deux ou trois pages, afin que je ne fusse point obligé d'interrompre si fréquemment le fil de ma narration.

Vous l'interrompez, sans doute, vous-même à l'heure qu'il est, en me disant qu'il fallait que M. le cardinal Mazarin fût bien habile pour jeter, aussi utilement pour lui, tant de lueurs apparentes d'accommodemens, et je vous supplie de me permettre de vous répondre que toutes les fois que l'on dispose de l'autorité royale, l'on trouve des facilités incroyables à amuser ceux qui ont beaucoup d'aversion à faire la guerre au Roi. Je ne sais si j'excuse M. le Prince; je ne sais si je le loue: je dis la vérité, que j'ai pris la liberté de lui dire. Il ne s'en fallut pas beaucoup qu'il n'y eût du bruit dans le parlement le jour que Monsieur parla des conférences que MM. de Rohan, de Chavigni et Goulas avaient eues à Saint-Germain avec le Cardinal.

Ce fut le 30 avril. Le murmure y fut si grand, que Monsieur, qui craignit l'éclat, dit publiquement qu'ils ne l'y reverraient jamais que le Cardinal ne fût sorti. L'on y résolut aussi que M. le procureur-général irait à la cour pour solliciter les passe-ports nécessaires pour les députés qui devaient faire les nouvelles remontrances, et

pour se plaindre des désordres que les gens de guerre commettaient aux environs de Paris.

Le 3 mai, M. le procureur-général fit la relation de ce qu'il avait fait à Saint-Germain en conséquence des ordres de la compagnie. Il dit que le Roi entendrait les remontrances le lundi 6 du mois, et que Sa Majesté était très-fâchée que la conduite de Monsieur et de celle M. le Prince l'obligeassent à tenir son armée si près de Paris. L'on commença ce jour-là la garde des portes, pour laquelle toutefois le corps de ville souhaita une lettre de cachet qui en portât le commandement. La cour l'envoya, parce qu'elle vit bien que Monsieur, à la fin, la ferait faire de son autorité. Elle était à la vérité plus que nécessaire, le désordre et le tumulte populaire croissant dans Paris à vue d'œil.

Le 6, les remontrances du parlement et de la chambre des comptes furent portées au Roi avec une grande force.

Le 7, celles de la cour des aides et de la ville se firent. La réponse du Roi aux unes et aux autres fut qu'il ferait retirer ses troupes quand celles des Princes seraient éloignées. M. le garde des sceaux, qui parla au nom de Sa Majesté, ne proféra pas seulement le nom de M. le Cardinal.

Le 10, il fut arrêté au parlement que l'on en-

verrait les gens du roi à Saint-Germain, pour y demander réponse touchant l'éloignement du cardinal Mazarin, et pour insister encore sur l'éloignement des armées des environs de Paris.

Le 11, M. le Prince vint au Palais, pour avertir la compagnie que le pont de Saint-Cloud était attaqué. Il fit prendre les armes à ce qu'il trouva de bourgeois de bonne volonté, et les mena jusqu'au bois de Boulogne, où il apprit que ceux qui avaient cru qu'ils emporteraient d'emblée le pont de Saint-Cloud, y ayant trouvé de la résistance, s'étaient retirés. Il se servit de l'ardeur de ce peuple pour se saisir de Saint-Denis, où deux cents Suisses étaient en garnison. Il les prit l'épée à la main, et sans aucune forme de siége, ayant passé le premier le fossé; et il vint le lendemain au matin à Paris, après y avoir laissé le régiment de Conti, ce me sémble, pour le garder. Il fut inutile; car Remeville ou Saint-Megrin, je ne sais plus précisément lequel ce fut, le reprit deux jours après avec toute sorte de facilité, les bourgeois s'étant déclarés pour le Roi. Lalande, qui y commandait pour M. le Prince, fit une assez grande résistance dans les voûtes de l'église de l'abbaye, qu'il défendit deux ou trois jours.

Le 14, il y eut un grand mouvement au par-

lement; plusieurs voix confuses s'élevèrent pour demander que l'on délibérât sur les moyens que l'on pourrait tenir pour empêcher les séditions et les insolences qui se commettaient journellement dans la ville et même dans la salle du Palais. Monsieur, qui en fut averti et qui eut peur que, sous ce prétexte, les Mazarins du parlement ne fissent faire à la compagnie quelque pas qui fût contraire à ses intérêts, vint au Palais assez à l'improviste, et il proposa qu'elle lui donnât un plein pouvoir. Ce discours, qui fut inspiré à Monsieur par M. de Beaufort, à la chaude, sans dessein et très-légèrement, fit trois mauvais effets dont le premier fut que tout le monde se persuada qu'il avait été fait après une profonde délibération; le second, qu'il diminua beaucoup de la dignité de Monsieur, dont la naissance et le poste n'avaient pas besoin, vu les conjonctures, d'une autorité empruntée; le troisième, que les présidens en prirent tant de courage, qu'ils osèrent dire en face à Monsieur que personne n'ignorait le respect qu'on lui devait, et que, par cette raison, il n'était pas à propos de mettre cette proposition dans le registre. Il n'y a rien de si dangereux que les propositions qui paraissent mystérieuses, et qui ne le sont pas; parce qu'elles

allient toute l'envie, qui est inséparable du mystère, et qu'elles sont même un obstacle aux avantages que l'on prétend d'en tirer.

Le 15, Monsieur fit une fâcheuse expérience de cette vérité; car il eut le déplaisir de voir un ajournement personnel donné par les trois chambres à un imprimeur qui avait mis au jour un libelle, qui portait que le parlement avait remis toute son autorité et celle de la ville entre les mains de Monsieur. Il me dit le soir, en jurant, qu'il ne s'étonnait plus que M. de Mayenne, dans la ligue, n'avait pu souffrir les impertinences de cette compagnie; et il se servit de cette expression, à laquelle il en ajouta une autre encore plus licencieuse. Je lui répondis quelque chose dont je ne me souviens plus, mais je sais qu'il le mit sur ses tablettes en riant, et en me disant: *Je le paraphraserai à M. le Prince.*

Le 16, M. le président de Nesmond fit la relation des remontrances que le Roi fit lire en la présence des députés. Après qu'il eut fait toutefois quelques difficultés, il lui répondit qu'il y ferait réponse par écrit dans deux ou trois jours. M. le procureur-général fit ensuite rapport de sa députation; et il dit qu'ayant demandé l'éloignement des troupes à dix lieues de Paris, et expliqué la déclaration de MM. les Princes, de faire

aussi retirer celles qu'ils avaient au pont de Saint-Cloud et à Neuilly, le Roi avait nommé de sa part M. le maréchal de l'Hôpital, et envoyé un passe-port en blanc pour celui qui serait envoyé par Monsieur, pour conférer ensemble des moyens de procéder à cet éloignement. Il ajouta que le comte de Béthune, qui avait été choisi par Monsieur à cet effet, en avait conféré avec MM. de Bullion, de Villeroy et le Tellier, et que Sa Majesté se relâchait, à la considération de sa bonne ville de Paris, à accorder cet éloignement, pourvu que MM. les Princes exécutassent ce à quoi ils s'étaient aussi engagés sur le même chef. M. le procureur-général, qui était assisté de M. Bignon, avocat général, présenta ensuite à la compagnie un écrit, signé *Louis*, et plus bas *Guenegaut*, qui portait que le Roi manderait au plutôt deux présidens et deux conseillers de chaque chambre, pour leur faire entendre ses volontés à l'égard des remontrances. Le parlement en ordonna de nouvelles sur ces rapports, dans lesquelles le nom du Cardinal fut encore pour ainsi dire réaggravé.

Le 24 et le 28 mai ne produisirent rien de considérable dans les chambres assemblées.

Le 29, les députés des enquêtes entrèrent dans la grand'chambre, et y demandèrent l'assemblée

des chambres, pour délibérer sur les moyens qu'il y aurait de faire la somme de cent cinquante mille livres, promise à celui qui représenterait en justice le cardinal Mazarin. Leclerc de Courcelle, qui vit qu'à ce même moment le grand vicaire de M. de Paris entrait au parquet des gens du Roi, pour y conférer de la descente de la châsse de sainte Geneviève, dit en plaisantant : *Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fêtes doubles; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal.* Il est temps de parler du siége d'Etampes.

Vous avez vu ci-dessus que l'on était convenu, dans les deux partis, que l'on éloignerait de dix lieues les troupes des environs de Paris. M. de Turenne, qui avait déjà, quelque temps auparavant, assez maltraité celles de MM. les Princes dans le faubourg d'Etampes, où les régimens de Bourgogne infanterie, et ceux de Wirtemberg et de Brow cavalerie, avaient beaucoup souffert, se résolut de les opprimer toutes en gros dans la ville même; et la faiblesse de la place, jointe à la faiblesse de tous les généraux, lui fit croire que la chose n'était pas impraticable. Le comte de Tavannes, qui y commandait pour M. le Prince, car MM. de Beaufort et de Nemours étaient à Paris, fit l'une des plus belles et des plus vigou-

reuses résistances qui se soit faite de nos jours. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre; les chevaliers de la Vieuville et de Parabère y furent blessés; les attaques furent fréquentes et vives; la défense n'y fut pas moindre. Le petit nombre eût enfin cédé au plus fort, si M. de Lorraine (1) ne fût arrivé à propos, qui obligea M. de Turenne à lever le siége. Cette marche de M. de Lorraine mérite de vous être expliquée.

Il y avait long-temps que les Espagnols le pressaient d'entrer en France, et de secourir MM. les Princes. Monsieur et Madame l'en sollicitaient avec empressement. Il ne répondit à ceux-là qu'en leur demandant de l'argent; il ne répondit à ceux-ci qu'en leur demandant Jametz, Clermont et Stenay, qui avaient autrefois été de son domaine, et que le Roi avait donnés depuis à M. le Prince. Monsieur me força de dicter un jour à Fromont une instruction pour Legrand qu'il envoyait à Bruxelles, pour le persuader; et je puis dire, avec vérité, que ç'a été le seul trait de plume que j'aie fait dans tout le cours de cette guerre. Je disais toujours à Monsieur que je me voulais conserver la satisfaction de pouvoir au moins penser

(1) Charles IV, duc de Lorraine, mort le 20 septembre 1675, âgé de 71 ans 5 mois et 16 jours.

dans moi-même que je n'étais en rien d'une affaire où tout allait à *la peggio;* et je l'avais presque accoutumé à ne me plus demander même mon sentiment sur ce qui se passait, en lui répondant toujours par monosyllabes. Il m'en grondait un jour, et je lui ajoutai : *Et le monosyllabe, Monsieur, est unique; car c'est toujours non.* Je ne pus tenir la même conduite à l'égard de la marche de M. de Lorraine, car il voulut absolument, et Madame encore plus que lui, que je dressasse l'instruction, dont je viens de parler. Je ne sais si elle le trouva ébranlé: il marcha avec son armée qui était composée de huit mille hommes de vieilles et bonnes troupes; il les laissa à Lagny et vint à Paris, où il entra à cheval avec un applaudissement incroyable du peuple. Monsieur et M. le Prince allèrent au-devant de lui jusqu'à Bourget, le dernier mai, et ils furent accompagnés de MM. de Beaufort, de Nemours, de Rohan, de Sully, de la Rochefoucaut, de Gaucourt, de Chavigni et de don Gabriel de Tolède. Il se trouva par hasard que ces deux derniers figurèrent ensemble dans cette entrée. Monsieur, qui haïssait M. de Chavigni, me le dit le soir avec un emportement de joie; et je lui répondis que j'étais surpris de ce qu'il me paraissait étonné de cela; que M. de Cha-

vigni ne faisait que ce que le président Jeannin, qui avait été l'un des plus grands ministres de Henri IV, avait fait autrefois; que la différence n'était qu'en ce que le président Jeannin avait escadronné avec les Espagnols avant qu'il fût ministre, et que M. Chavigni n'y escadronnait qu'après. Monsieur fut très-satisfait de l'apologie, et il la fit courir malicieusement dans le Luxembourg à un tel point que je la trouvai sur les degrés et dans les cours un quart d'heure après. Je gardai beaucoup de mesures à l'égard de M. de Lorraine. Quoiqu'il fût frère de Madame, à laquelle j'étais très-particulièrement attaché, je me contentai de lui envoyer un gentilhomme, et de l'assurer de mes services. Monsieur souhaita que je le visse, en quoi il se trouva de la difficulté, parce que les ducs de Lorraine prétendent la main chez les cardinaux. Nous nous trouvâmes chez Madame, et après dans la galerie chez Monsieur où il n'y a point de rang, et où, de plus, quand il y en aurait eu, il ne se serait point trouvé d'embarras; parce qu'il ne me disputait point le pas en lieu tiers. Cette conférence ne se passa qu'en civilités et qu'en railleries, dans lesquelles il était inépuisable. Il lui vint deux ou trois jours après dans l'esprit une nouvelle manière de m'entretenir. Madame me commanda de le voir

au noviciat des jésuites. Je lui dis d'abord que j'étais très-fâché que le cérémonial romain ne m'eût pas permis de lui rendre mes devoirs chez lui, comme je l'aurais souhaité, et il me paya sur-le-champ en même monnaie, en me répondant qu'il était au désespoir que le cérémonial de l'empire l'eût empêché de me rendre chez moi ce qu'il eût souhaité. Il me demanda ensuite, sans aucun préambule, si son nez me paraissait propre à recevoir des chiquenaudes? Il pesta tout d'une suite contre l'archiduc, contre Monsieur, contre Madame, qui lui en faisaient recevoir douze ou quinze par jour, en l'obligeant de venir au secours de M. le Prince qui lui détenait son bien. Il entra de là dans un détail de propositions et d'ouvertures, auxquelles je vous proteste que je n'entendais rien. Je crus que je ne pouvais mieux lui répondre que par des discours auxquels je vous assure qu'il n'entendit pas grand'-chose. Il s'en est ressouvenu toute sa vie; et lorsqu'il revint en Lorraine, le premier compliment qu'il me fit faire par M. l'abbé de Saint-Michel fut qu'il ne doutait pas que nous nous entendrions dorénavant l'un et l'autre, bien mieux que nous ne nous étions entendus au noviciat à Paris. J'eusse eu tort, pour vous dire le vrai, de m'expliquer plus clairement que lui, sachant ce qui

se passait de tous côtés à cet égard. J'étais très-bien averti que la cour lui donnait à peu près la carte blanche; et je n'ignorais pas que, bien qu'il la pût remplir presqu'à sa mode, il ne laissait pas d'écouter de simples propositions qui étaient bien au-dessous de celles qu'on lui offrait.

Madame de Chevreuse, qui n'était pas encore sortie de Paris en ce temps-là, lui dit, plutôt en riant que sérieusement, qu'il pouvait faire la plus belle action du monde, s'il faisait lever le siége d'Étampes, en quoi il satisferait pleinement et Monsieur et les Espagnols, et si au même moment il ramenait ses troupes en Flandre, en quoi il plairait, au dernier point, à la Reine, de qui il avait fait en tout temps profession publique d'être serviteur particulier. Ce parti, qui tenait comme des deux côtés, plut à son incertitude naturelle; il le prit sans balancer, et madame de Chevreuse s'en fit honneur à la cour, qui de sa part ne fut pas fâchée de couvrir la nécessité où elle se trouva de lever le siége d'Étampes de quelques apparences de négociation, qu'elle grossit dans le monde de mille et mille particularités que les raisonnemens du vulgaire honorent toujours de mille et mille mystères. Il n'y eut rien au monde de plus simple que ce qui se fit en ces rencontres; et quoique je ne fusse point du tout

en ce temps-là du secret, ni de la mère, ni de la fille, comme vous avez vu ci-dessus, j'en fus assez instruit, malgré l'une et l'autre, pour vous pouvoir assurer pour certain ce que je vous en dis. La conduite que M. de Lorraine prit dès le lendemain est une marque que je ne me trompe pas, ou du moins une preuve que M. de Lorraine ne fut pas long-temps content de lui-même à l'égard de cette action; car, quoiqu'il eût soutenu d'abord à Monsieur qu'il lui avait rendu un service signalé, en obligeant la cour à lever le siége d'Etampes, il me parut aussitôt après qu'il eut honte d'avoir fait ce traité, et que cette honte l'obligea à leur accorder ce qu'ils lui demandèrent, qui était de ne point s'en retourner à Villeneuve-Saint-George, jusqu'à ce que les troupes sorties d'Étampes fussent effectivement en lieu de sûreté.

M. de Turenne, voyant que M. de Lorraine ne tenait pas la parole qu'il avait donnée de reprendre le chemin des Pays-Bas, marcha à Corbeil, à dessein d'y passer la Seine et de le combattre. Il y eut des allées et des venues en explication de ce qui avait été promis, ou non promis, pendant lesquelles l'armée de Lorraine se retrancha. M. de Turenne s'étant avancé avec celle du Roi, ayant passé la rivière d'Hyerre, et s'étant mis en

bataille en présence des Lorrains, l'on n'attendait de part et d'autre que le signal du combat, qui certainement eût été sanglant, vu la bonté des troupes qui composaient les deux armées, mais qui apparemment eût succédé à l'avantage des troupes du Roi, parce que les Lorrains n'avaient pas assez de terrain. Dans cet instant, que l'on peut appeler fatal, mylord Germain vint dire à M. de Turenne que M. de Lorraine était prêt d'exécuter ce dont l'on était convenu à telle et telle condition : on négocia sur l'heure même. Le roi d'Angleterre, qui sur l'apparence d'une bataille avait joint M. de Turenne, fit lui-même des allées et des venues; et l'on convint que M. de Lorraine sortirait du royaume dans quinze jours, et des postes où il était dès le lendemain; qu'il remettrait entre les mains de M. de Turenne les bateaux qui lui avaient été envoyés de Paris, pour faire un pont sur la rivière; et qu'aussi M. de Turenne ne pourrait se servir de ces bateaux pour passer la Seine, et pour empêcher le passage des troupes sorties d'Étampes; que celles de MM. les Princes qui étaient dans son camp pussent rentrer dans Paris en sûreté, et que le Roi fît fournir des vivres à l'armée lorraine dans sa retraite. Ces deux dernières conditions ne reçurent pas beaucoup de contradiction, M. de

Turenne disant qu'il était très-persuadé que l'armée lorraine épargnerait au Roi, par le soin qu'elle prendrait de se pourvoir elle-même, la peine et la dépense que l'on stipulait; et pour ce qui était de la liberté que l'on demandait pour les troupes des Princes, de se pouvoir rendre à Paris en sûreté, il la leur accordait avec joie, parce qu'il était assuré que la ville en serait beaucoup plus effrayée que rassurée. M. de Beaufort, qui avait amené au camp cinq ou six cents bourgeois volontaires, dit le lendemain au soir à Monsieur qu'ils avaient été si épouvantés, qu'il avait peur lui-même qu'ils ne donnassent l'alarme à toute la ville. M. le Prince, qui était malade en ce temps-là, n'avait pas été d'avis, par cette raison, qu'on les laissât sortir dans cette conjoncture. Je reviens au parlement.

J'ai eu si peu de part dans les dernières assemblées et dans les dernières occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déjà quelque temps que je me fais un scrupule à moi-même de les insérer dans un ouvrage qui ne doit être, à proprement parler, qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions. Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses, que je vous ai expliqué ci-devant, eût fait de moi

une figure presque immobile, quand même j'aurais continué d'assister aux délibérations du parlement; la pourpre qui m'en ôta la séance en fit une figure muette dans le Palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins au Luxembourg; et je puis assurer de bonne foi qu'il n'y eût presque qu'un mouvement imaginaire, et tel qu'il plut aux spéculatifs de se fantasier. Mais comme il leur plut de se fantasier toutes choses sur mon sujet, j'étais continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres, et au raisonnement de tous. Ce personnage, qui n'est jamais que de pure défensive, et encore tout au plus, est très-dangereux dans les temps dans lesquels on le joue. Il est très-incommode dans ceux dans lesquels on le décrit, parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire et d'amour-propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considérable dans un état, quand dans un ouvrage, qui ne doit regarder que sa personne, l'on s'étend sur des matières auxquelles on n'a eu aucune part. Cette considération m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature du reste de cette histoire, qui n'est que particulière; et il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure que j'ai faite, quoique mé-

diocre, dans les temps qui ont précédé et qui ont suivi ceux dans lesquels je n'ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il serait très-difficile, que l'on pût vous les bien faire entendre, si on les déliait tout-à-fait. Voilà ce qui m'oblige à continuer le récit de ce qui se passa dans ces temps-là, que j'abrégerai toutefois le plus qu'il me sera possible; parce que ce n'est jamais qu'avec une extrême peine que j'écris sur les mémoires d'autrui. J'y poserai les faits, je n'y raisonnerai point, je déduirai ce qui me paraîtra le plus de poids, j'omettrai ce qui me semblera le plus léger; et en ce qui regarde les assemblées du parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas seulement des autres, et je suis persuadé que je vous les représente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le Cardinal, en plaintes et en arrêts contre les insolences et les séditions du peuple; et en désaveux faits par MM. les Princes de ces séditions, qui, dans la vérité, n'étaient, au moins pour la plupart, que trop naturelles.

Le 1er juin, Monsieur envoya au parlement, pour savoir quelle place il donnerait à M. le duc

de Lorraine dans l'assemblée des chambres. Il répondit, tout d'une voix, que M. de Lorraine étant ennemi de l'État, il ne lui en pouvait donner aucune. Monsieur, qui me fit l'honneur de venir chez moi deux ou trois jours après, parce que j'étais malade d'une fluxion sur les yeux, me dit : *Eussiez-vous cru que le parlement m'eût fait cette réponse?* Et je lui répondis : *J'aurais bien moins cru, Monsieur, que vous eussiez hasardé de vous l'attirer.* Il me repartit en colère : *Si je ne l'eusse hasardé, M. le Prince eût dit que j'eusse été Mazarin.* Vous voyez en ce mot le principe de tout ce que Monsieur faisait dans ce temps-là.

Le 7, on fit un fort grand bruit au parlement de l'approche des troupes de Lorraine, qui avaient passé Lagny, et qui faisaient beaucoup de désordres dans la Brie, et l'on y parla de leur marche avec la même surprise et la même horreur que l'on aurait pu faire, s'il n'y avait eu dans le royaume aucunes partialités.

Le 10, M. le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'était passé à la députation vers le Roi, qui s'était avancé à Melun dès le commencement du siége d'Etampes. La réponse de Sa Majesté fut que la compagnie pouvait envoyer qui il lui plairait pour conférer avec ceux qu'elle

voudrait choisir, et pour achever au moins de rétablir le calme dans le royaume. L'on opina ensuite, et l'on résolut de renvoyer à la cour les mêmes députés, pour entendre la volonté du Roi, et y renouveler toutefois les remontrances contre le cardinal Mazarin. Monsieur et M. le Prince n'avaient pas été de l'avis de l'arrêt, et ils avaient soutenu qu'il ne fallait recevoir aucunes propositions de conférence, dont le préalable ne fût l'éloignement réel et effectif du Mazarin.

Le 14, leurs plaintes recommencèrent contre l'approche des troupes de Lorraine, et elles furent au point que les gens du Roi furent mandés au parlement. Ils conclurent à ce que M. le duc d'Orléans fût prié de les faire retirer. Un conseiller, du nom duquel je ne me souviens pas, ayant dit qu'il ne concevait pas comme on prétendait qu'il fût utile à la compagnie qu'elles se retirassent en l'état où elle était avec la cour, Menardeau répondit que cette raison obligeant encore davantage le parlement à lever tous les prétextes que l'on pouvait prendre pour le calomnier dans l'esprit du Roi, il était d'avis de donner arrêt par lequel il serait enjoint aux communes de leur courir sus. L'on en demeura à dire que l'on en parlerait plus au long, quand Monsieur serait

au Palais. Vous croyez apparemment que la retraite de M. de Lorraine, de laquelle je vous ai déjà parlé, et qui fut sue le 16 à Paris, ne fit pas une grande commotion dans les esprits; puisqu'elle avait été souhaitée de tant de gens. Elle fut incroyable; et je remarquai que beaucoup de ceux qui avaient crié hautement contre son approche, crièrent le plus hautement contre son éloignement. Il n'est pas étrange que les hommes ne se connaissent pas; il y a des temps même où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point.

Le 20, le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'était passé à sa députation à Melun, et la lecture de la réponse qui lui avait été faite par le Roi, dont la substance était que, bien que S. M. ne pût ignorer que la demande que l'on faisait de l'éloignement du cardinal Mazarin ne fût qu'un prétexte, elle ne laisserait peut-être pas de lui accorder ce qu'il demande tous les jours lui-même avec instance, après avoir réparé son honneur par des déclarations que l'on doit à son innocence, si elle était assurée qu'elle pût avoir de bonnes et de réelles sûretés de la part de MM. les Princes, pour l'exécution des offres qu'ils ont faites, en cas de son éloignement; que S. M. désire donc d'apprendre:

1. Si en ce cas ils renonceront à toutes les li-

gues et à toutes les associations faites avec les princes étrangers?

2. S'ils n'auront plus aucunes prétentions?

3. S'ils se rendront auprès de Sa Majesté?

4. S'ils feront sortir les étrangers qui sont dans le royaume?

5. S'ils licencieront leurs troupes?

6. Si Bordeaux rentrera dans son devoir, aussi bien que M. le prince de Conti, et madame de Longueville?

7. Si les places que M. le Prince a fortifiées se remettront en leur premier état?

Voilà les principales des douze questions, sur lesquelles M. le duc d'Orléans s'emporta avec beaucoup d'émotion, en disant qu'il était inouï que l'on mît ainsi sur la sellette un fils de France, et un prince du sang, et que la déclaration qu'ils avaient faite l'un et l'autre qu'ils poseraient les armes, aussitôt que le cardinal Mazarin serait hors du royaume, était plus que suffisante pour satisfaire la cour, si elle avait de bonnes intentions. L'on opina; mais la délibération n'ayant pu être achevée elle fut remise au lendemain.

Le 21, Monsieur ne s'y étant pu trouver, parce qu'il avait eu la nuit une fort grande colique, l'on n'y traita en présence de M. le Prince que d'un fonds que l'on cherchait pour la subsistance

des pauvres qui souffraient beaucoup à la ville, et de celui qui était nécessaire pour faire la somme de 150 mille livres pour la tête à prix. Il fut dit, à l'égard de ce dernier chef, que l'on ferait incessamment inventaire de ce qui restait des meubles du Cardinal. M. de Beaufort fit ce jour-là une lourderie digne de lui. Comme il y avait eu le matin une fort grande émeute dans le Palais, dans laquelle MM. de Vanau et Partial auraient été massacrés sans lui, il crut qu'il ferait mieux, pour détourner le peuple du Palais, de l'assembler dans la place Royale. Il y donna un rendez-vous public pour l'après-dîner; il y amassa quatre ou cinq mille gueux, à qui il est constant qu'il fit proprement un sermon qui n'allait qu'à les exhorter à l'obéissance qu'ils devaient au parlement. J'en sus tout le détail par des gens de croyance que j'y avais envoyés moi-même exprès. La frayeur, qui avait déjà saisi la plupart des présidens et des conseillers, leur fit croire que cette assemblée n'avait été faite que pour les perdre. Ils firent parler M. de Beaufort de toutes les manières qui pouvaient redoubler leurs alarmes; et ils la prirent si chaude, qu'il ne fut pas au pouvoir de Monsieur ni de M. le Prince de rassurer MM. les présidens qui ne purent jamais se résoudre d'aller au Palais. Ce qui arriva le même jour à M. le président de Maisons,

dans la rue de Tournon, ne les rassura pas. Il faillit à être tué par une foule de peuple, comme il sortait de chez Monsieur; et M. le Prince et M. de Beaufort eurent beaucoup de peine à le sauver. Cette journée fit voir que M. de Beaufort ne savait pas que qui assemble un peuple l'émeute toujours. Il y parut, car deux ou trois jours après ce beau sermon, la sédition fut plus forte qu'elle n'avait encore été dans la salle du Palais; et même M. le président de Novion fut poursuivi dans les rues, et courut tout le risque qu'un homme peut courir.

Le 25, MM. les Princes déclarèrent dans les chambres assemblées qu'aussitôt que M. le Cardinal serait hors du royaume, ils exécuteraient fidèlement tous les articles qui étaient portés dans la répouse du Roi, et enverraient ensuite des députés pour conclure ce qui restait à faire; et l'on donna ensuite arrêt, par lequel il fut dit que les députés du parlement retourneraient incessamment à la cour pour porter cette déclaration au Roi.

Le 26, aucun président ne se trouva au parlement.

Le 27, M. le président de Novion y fut et donna un sanglant arrêt contre les séditieux.

On n'employa les autres jours qu'à donner les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, à

quoi l'on était très-embarrassé, parce que ceux de la garde étaient assez souvent ceux-là même qui se soulevaient. Il est temps, ce me semble, de reprendre ce qui est de la guerre.

M. le Prince, qui avait eu quelques accès de fièvre tierce, alla jusqu'à Linas recevoir ses troupes qui revenaient d'Etampes; et comme la cour n'avait observé en façon du monde ce qu'elle avait promis, touchant l'éloignement des siennes des environs de Paris, il ne s'y crut pas plus obligé de son côté, et il posta sa petite armée à Saint-Cloud, poste considérable, parce que le pont lui donnait lieu de la poster, en cas de besoin, où il lui plairait.

M. de Turenne, qui était avec celle du Roi aux environs de Saint-Denis, où Sa Majesté était venue elle-même pour être plus proche de Paris, fit un pont de bateaux à Epinal, dans l'intention de venir attaquer les ennemis avant qu'ils eussent le temps de se retirer. M. de Tavannes en eut avis, et il l'envoya aussitôt à M. le Prince qui se rendit au camp en toute diligence. Il le leva vers le soir, et marcha vers Paris, à dessein d'arriver au jour à Charenton, d'y passer la Marne, et d'y prendre un poste dans lequel il ne pourrait être attaqué. M. de Turenne ne lui en donna pas le temps; car il attaqua son arrière-

garde dans le faubourg Saint-Denis. M. le Prince en fut quitte pour quelques hommes qu'il perdit du régiment de Conti, et il manda à Monsieur, par le comte de Fiesque, qu'il lui répondait qu'il gagnerait le faubourg Saint-Antoine, dans lequel il prétendait qu'il aurait plus de lieu de se défendre. C'est en cet endroit où je regrette, plus que je n'ai jamais fait, que M. le Prince ne m'ait pas tenu la parole qu'il m'avait donnée de me donner le mémoire de ses actions. Celle qu'il fit en cette rencontre est l'une des plus belles de sa vie. J'ai ouï dire à Laigues, qui est homme du métier et qui ne le quitta point ce jour-là, qui pourtant était plus mécontent de lui que personne au monde, qu'il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion. Je serais inexcusable si j'entreprenais de décrire le détail de l'action du monde la plus grande et la plus héroïque, sur des mémoires qui courent les rues, et que j'ai ouï dire à des gens de guerre être très-mauvais. Je me contenterai de vous dire qu'après le combat du monde le plus sanglant et le plus opiniâtre, il sauva ses troupes qui n'étaient qu'une poignée de monde, et attaquées par M. de Turenne, renforcé par l'armée de M. le maréchal de la Ferté. Il y perdit le comte de Bossu Flamand, la Roche-Giffart, Flammarin et d'Hac-

quest, du nom de Montmorenci. MM. de la Rochefoucaut, de Tavannes, de Coigni, le vicomte de Melun et le chevalier de Fort y furent blessés. Esclainvillier le fut du côté du Roi, et MM. de Saint-Megrin et Mancini tués. Je ne puis vous exprimer l'agitation de Monsieur dans le cours de ce combat. Tout le possible lui vint dans l'esprit; et ce qui arrive toujours en cette rencontre, tout l'impossible succéda dans son imagination à tout le possible. Joui, qu'il m'envoya sept fois en moins de trois heures, me dit qu'il avait peur un moment que la ville ne se révoltât contre lui; qu'il craignait un instant après qu'elle ne se déclarât trop pour M. le Prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce qui se faisait chez moi, et rien ne le rassura véritablement que le rapport qu'on lui fit que je n'avais que mon suisse à la porte. Bruneau, de qui je le sus le lendemain, dit que le mal n'était pas grand dans la ville, puisque je ne me précautionnais pas davantage. Mademoiselle, qui avait fait tous ses efforts pour obliger Monsieur à aller dans la rue Saint-Antoine, pour faire ouvrir la porte à M. le Prince qui commençait à être très-pressé dans le faubourg, prit le parti d'y aller elle-même. Elle entra dans la Bastille, où Louvière n'osa, par respect, lui refuser l'entrée. Elle fit tirer le canon

sur les troupes du maréchal de la Ferté qui s'avançaient pour prendre en flanc celles de M. le Prince. Elle harangua ensuite la garde qui était à la porte Saint-Antoine. Elle s'ouvrit, et M. le Prince y entra avec son armée, plus couverte de gloire que de blessures, quoiqu'elle en fût chargée. Ce combat si fameux arriva le 2 juillet.

Le 4, l'assemblée générale de l'Hôtel-de-Ville, qui avait été ordonnée le 1er par le parlement, pour aviser à ce qui était à faire pour la sûreté de la ville, fut tenue l'après-dîner. Monsieur et M. le Prince s'y trouvèrent, sous prétexte de remercier la ville de ce qu'elle avait donné l'entrée à leurs troupes le jour du combat; mais dans la vérité pour l'engager à s'unir encore plus étroitement avec eux, au moins voilà ce que Monsieur en sut. Voici le vrai que je n'appris que long-temps depuis de la bouche même de M. le Prince, qui me l'a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne me ressouviens pas précisément s'il me confirma ce qui était fort répandu dans le public, de l'avis que M. de Bouillon lui avait donné que la cour ne songerait jamais sincèrement et de bonne foi à se raccommoder avec lui, jusqu'à ce qu'elle connut clairement qu'il fût effectivement maître de Paris. Je sais bien que je lui demandai à Bruxelles, si ce que l'on avait dit

sur cela était véritable, mais je ne me puis remettre ce qu'il me répondit sur cet avis particulier de M. de Bouillon: voici ce qu'il m'apprit du gros de l'affaire. Il était persuadé que je le desservais beaucoup auprès de Monsieur, ce qui n'était pas vrai, comme vous l'avez vu ci-devant; mais il l'était aussi que je lui nuisais beaucoup dans la ville, ce qui n'était pas faux par les raisons que je vous ai aussi expliquées ci-dessus. Il avait observé que je ne me gardais nullement, et que je me servais même avec affectation du prétexte de l'*incognito*, auquel le cérémonial m'obligeait, pour faire voir ma sécurité et la confiance que j'avais en la bonne volonté du peuple, au milieu de ses plus grands mouvemens. Il résolut, et très-habilement, de s'en servir de sa part, pour faire une des plus sages et des plus belles actions qui ait peut-être été pensée de tout le siècle. Il fit dessein d'émouvoir le peuple le matin du jour de l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville; de marcher droit à mon logis sur les dix heures, qui était justement l'heure où l'on savait qu'il y avait le moins de monde, parce que c'était celle où pour l'ordinaire j'étudiais; de me prendre civilement dans mon carrosse, de me mener hors de la ville, et de me faire une défense en forme à la porte de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que

le coup était sûr; et qu'en l'état où était Paris, les mêmes gens qui eussent mis la hallebarde à la main pour me défendre, s'ils eussent eu loisir d'y faire réflexion, en eussent approuvé l'exécution : étant certain que dans les révolutions, qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réussissent. Je n'étais point en défense. M. le Prince se fût rendu maître du cloître sans coup férir, et j'eusse pu être à la porte de la ville avant qu'il y eût eu une alarme assez forte pour s'y opposer ; rien n'était mieux imaginé. Monsieur, qui eût été atterré du coup, y eût donné des éloges. L'Hôtel-de-Ville, auquel M. le Prince en eût donné part sur l'heure même, en eût tremblé. La douceur avec laquelle M. le Prince m'aurait traité aurait été louée et admirée. Il y aurait eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre, comme en effet j'avoue qu'il y aurait eu beaucoup et d'imprudence et de témérité à n'avoir pas prévu ce possible. La fortune tourna contre M. le Prince ce beau dessein, et elle lui donna le succès le plus funeste que la conjuration la plus noire eût pu produire.

Comme la sédition avait commencé vers la place Dauphine, par des poignées de paille que

l'on forçait tous les passans de mettre à leur chapeau, M. de Cumont, conseiller au parlement et serviteur particulier de M. le Prince, qui y avait été obligé comme les autres qui avaient passé par-là, alla en grande diligence au Luxembourg pour en avertir Monsieur, et le supplier d'empêcher que M. le Prince qui était dans la galerie ne sortît dans cette émotion; laquelle apparemment, dit Cumont à Monsieur, est faite ou par les Mazarins, ou par le cardinal de Retz, pour faire périr M. le Prince. Monsieur courut aussitôt après M. son cousin qui descendait le petit escalier, pour monter en carrosse et pour venir chez moi, et y exécuter son dessein. Il le retint par autorité et même par force: il le fit dîner avec lui, et il le mena ensuite à l'Hôtel-de-Ville, où l'assemblée dont je vous ai parlé se devait tenir. Ils en sortirent après qu'ils eurent remercié la compagnie et témoigné la nécessité qu'il y avait de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vue d'un trompette qui arriva dans ce temps-là de la part du Roi, et qui porta ordre de remettre l'assemblée à la huitaine, échauffa le peuple qui était dans la Grève, et qui criait sans cesse qu'il fallait que la ville s'unît avec MM. les Princes. Quelques officiers, que M. le Prince avait mêlés le matin dans la

populace, n'ayant point reçu l'ordre qu'ils attendaient, ne purent arrêter sa fougue. Elle se déchargea sur l'objet le plus présent. On tira dans les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville et l'on mit le feu aux portes; l'on entra dedans l'épée à la main (1), on massacra M. Legras, maître des requêtes, et M. Miron, maître des comptes, un des plus hommes de bien et des plus accrédités dans le peuple qui fussent à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi; et M. le maréchal de l'Hôpital ne fut tiré de ce péril que par un miracle, et par le secours de M. le président Barentin. Un garçon de Paris appelé Noblet, duquel je vous ai déjà parlé, à propos de ce qui m'arriva avec M. de la Rochefoucaut dans le parquet des huissiers, eut encore le bonheur de servir le maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l'effet que le feu de l'Hôtel-de-Ville et le sang qui y fut répandu produisirent à Paris. La consternation y fut d'abord générale; toutes les boutiques y furent fermées en moins d'un clin d'œil. On demeura quelque temps en cet état; l'on se réveilla un peu vers les six heures en quelques quartiers, où l'on fit des barricades pour arrêter les séditieux qui se dispersèrent presque d'eux-mêmes. Il est

(1) Voyez les *Mémoires de Joli*.

vrai que Mademoiselle y contribua. Elle alla elle-même accompagnée de M. de Beaufort à la Grève, où elle en trouva encore quelques restes qu'elle écarta. Ces misérables n'avaient pas rendu tant de respect au Saint-Sacrement que le curé de Saint-Jean leur présenta, pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avaient mis aux portes de l'Hôtel-de-Ville.

M. de Châlons vint chez moi au plus fort de ce mouvement; et la crainte qu'il avait pour ma personne l'emporta sur celle qu'il devait avoir pour la sienne, dans un temps où les rues n'étaient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si peu de précaution, qu'il m'en fit honte; et je ne puis encore concevoir, à l'heure qu'il est, ce qui me pouvait obliger à en avoir si peu dans une occasion où j'en avais, ou du moins où j'en pouvais avoir tant de besoin. C'est une de celles qui m'a persuadé, autant que chose du monde, que les hommes sont souvent estimés par les endroits par lesquels ils sont les plus blâmables. On loua ma fermeté; on devait blâmer mon imprudence. Celle-ci était effective; l'autre n'était qu'imaginaire. La vérité est que je n'avais fait aucune réflexion sur le péril. Je n'y fus plus insensible, quand on me l'eut fait faire. M. de Caumartin envoya sur-le-champ querir chez lui mille pis-

toles, car je n'en avais pas vingt chez moi, avec lesquelles je fis quelques soldats. Je les joignis à des officiers réformés, que j'avais toujours conservés des restes du comte de Montrose. Le marquis de Sablière, mestre de camp du régiment de Valois, m'en donna cent des meilleurs hommes commandés par deux capitaines du même régiment, qui étaient mes domestiques. Quérieux m'amena trente gendarmes de la compagnie du cardinal Antoine, qu'il commandait. Bussy-Lamet m'amena quarante hommes choisis de la garnison de Mézières. Je garnis tout mon logis et toutes les tours de Notre-Dame de grenades; je pris mes mesures, en cas d'attaques, avec les bourgeois des ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel qui m'étaient fort affectionnés. Enfin, je me mis en état de disputer le terrain, et de n'être plus exposé à l'insulte.

Ce parti paraissait plus sage que celui de l'aveugle sécurité dans laquelle j'étais auparavant. Il ne l'était pas davantage, au moins par comparaison à celui que j'eusse choisi, si j'eusse su connaître mes véritables intérêts, et prendre l'occasion que la fortune me présentait. Il n'y avait rien de plus naturel, et à ma profession, et à l'état où j'étais de quitter Paris, après une émotion qui jetait la haine publique sur le parti, qui

dans ce temps-là paraissait m'être le plus contraire. Je n'eusse point perdu ceux des frondeurs qui étaient de mes amis ; parce qu'ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse insensiblement rétabli, et sans presque qu'ils eussent pu s'en défendre eux-mêmes, dans l'esprit des pacifiques ; parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur était commune. Monsieur n'eût pas pu se plaindre de ce que j'abandonnais un lieu où il paraissait assez qu'il n'était plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé en ce cas, et par bienséance, et par intérêt, de me ménager ; et il ne se pouvait même que naturellement l'aigreur que la cour avait contre moi ne diminuât de beaucoup par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses ennemis. Les circonstances, dont j'eusse pu accompagner ma retraite, eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique que l'on avait contre le Mazarin ; parce que je n'avais qu'à me retirer au pays de Retz, sans aller à la cour, ce qui eût même purgé le soupçon du mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étais, et de celui que je prévoyais pour l'avenir, et que je prévoyais sans en pouvoir jamais prévoir l'issue. Ainsi j'eusse

attendu en patience ce qu'il eût plu à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans courir aucun des risques auxquels j'étais exposé à tous les momens des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action violente concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, chassé de son siége par le parti qui était publiquement joint avec l'Espagne, purgé de la faction par ma retraite hors de Paris, purgé du mazarinisme par ma retraite hors de la cour; et le pis du pis qui m'en pouvait arriver, après tous ces avantages, était d'être sacrifié par les deux partis, s'ils se fussent réunis contre moi à l'emploi de Rome, qu'ils eussent été ravis de me faire accepter avec toutes les conditions que j'eusse voulues, et qui à un cardinal archevêque de Paris ne peut jamais être à charge; parce qu'il y a mille occasions dans lesquelles il y a toujours lieu d'en revenir. J'eus toutes ces vues et plus grandes et plus étendues qu'elles ne sont sur ce papier. Je ne doutai pas un instant que ce ne fussent les bonnes et les justes. Je ne balançai pas un moment à ne les pas suivre. L'intérêt de mes amis, qui s'imaginaient que je trouverais à la fin, dans le chapitre des accidens,

lieu de les servir et de les élever, me représenta d'abord qu'ils se plaindraient de moi, si je prenais un parti qui me tirait d'affaire, et qui les y laissait. Je ne me suis jamais repenti d'avoir préféré leur considération à la mienne propre; elle fut appuyée par mon orgueil qui eût eu peine à souffrir que l'on eût cru que j'eusse quitté le pavé à M. le Prince. Je me reproche et me confesse de ce mouvement qui eut toutefois en ce temps-là un grand pouvoir sur moi. Il fut imprudent, il fut faible; car je maintiens qu'il y a autant de faiblesse que d'imprudence à sacrifier ses grands et solides intérêts à des pointilles de gloire, qui est toujours fausse, quand elle nous empêche de faire ce qui est plus grand que ce qu'elle nous propose. Il faut reconnaître de bonne foi qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les pique dans le présent, à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir: j'ai fait cette remarque une infinité de fois. Je reviens à ce qui regarde le parlement.

Je vous expliquerai en peu de paroles ce qui s'y passa depuis le 4 juillet jusqu'au 13. La face en fut très-mélancolique, tous les présidens à mortier s'étant retirés, et beaucoup de conseillers s'étant aussi absentés, par la frayeur des séditions

que le feu et le massacre de l'Hôtel-de-Ville n'avaient pas diminuées. Cette solitude obligea ceux qui restaient à donner un arrêt qui portait défenses de désemparer, en quoi ils furent mal obéis. Il se trouvait, par la même raison, fort peu de monde aux assemblées de l'Hôtel-de-Ville. Le prévôt des marchands, qui ne s'était sauvé de la mort que par un miracle, le jour de l'incendie, n'y assistait plus. M. le maréchal de l'Hôpital demeurait clos et couvert dans sa maison. Monsieur fit établir en sa place, par une assemblée peu nombreuse, M. de Beaufort pour gouverneur, et M. de Broussel pour prévôt des marchands. Le parlement ordonna à ses députés, qui étaient à Saint-Denis, de presser leurs réponses; et en cas qu'ils ne la pussent obtenir, de revenir dans trois jours reprendre leurs places.

Le 13, les députés écrivirent à la compagnie, et ils lui envoyèrent la réponse du Roi par écrit. En voici la substance : que bien que Sa Majesté eût tout sujet de croire que l'instance que l'on faisait de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin ne fût qu'un prétexte, elle voulait bien lui permettre de se retirer de la cour, après que les choses nécessaires pour établir le calme dans le royaume auraient été réglées, et avec les députés du parlement qui étaient déjà présens à la cour,

et avec ceux qu'il plairait à MM. les Princes d'y envoyer. MM. les Princes, qui avaient connu que le Cardinal ne proposait jamais des conférences que pour les décrier dans les esprits du peuple, se récrièrent à cette proposition; et Monsieur dit avec chaleur qu'elle n'était qu'un piége qu'on leur tendait, et que ni lui ni M. son cousin n'avaient aucun besoin d'envoyer des députés en leur nom; puisqu'ils avaient toute confiance à ceux de la cour du parlement. L'arrêt qui suivit fut conforme au discours de Monsieur, et ordonna aux députés de continuer leurs instances pour l'éloignement du Cardinal. MM. les Princes écrivirent aussi au président de Nesmond, pour l'assurer qu'ils continueraient dans la résolution de poser les armes aussitôt que le Cardinal serait effectivement éloigné.

Le 17, les députés mandèrent au parlement que le Roi était parti de Saint-Denis pour aller à Pontoise; qu'il leur avait commandé de le suivre; que, sur la difficulté qu'ils en avaient faite, il leur avait ordonné de demeurer à Saint-Denis.

Le 18, ils écrivirent qu'ils avaient reçu un nouvel ordre de Sa Majesté de se rendre à Pontoise. La compagnie s'émut beaucoup, et donna arrêt, par lequel il fut dit que les députés retourneraient à Paris incessamment. Monsieur, M. le

Prince et M. de Beaufort sortirent eux-mêmes, avec douze cents chevaux, pour les ramener, et pour faire voir au peuple qu'on les tirait d'un fort grand péril.

La cour ne s'endormit pas de son côté; elle lâchait à tous momens des arrêts du conseil, qui cassaient ceux du parlement. Elle déclara nul tout ce qui s'était fait, tout ce qui se faisait et tout ce qui se ferait dans les assemblées de l'Hôtel-de-Ville, et elle ordonna même que les deniers destinés au paiement de ses rentes ne seraient portés dorénavant qu'aux lieux où Sa Majesté ferait sa résidence.

Le 19, M. le président de Nesmond fit sa relation de ce qu'il avait fait à la cour avec les autres députés. Cette relation, qui était toute remplie de dits et de contredits, ne contenait rien en substance de plus que ce que vous en avez vu dans les précédentes, à la réserve d'un article d'une lettre écrite par M. Servien aux députés, qui portait qu'en cas que Monsieur et M. le Prince continuassent à faire difficulté d'envoyer des députés en leur nom, Sa Majesté consentait qu'ils chargeassent ceux du parlement de leurs intentions. Cette même lettre assurait que le Roi éloignerait M. le Cardinal de ses conseils, aussitôt que l'on serait convenu des articles qui pourraient

être contestés dans la conférence; et qu'il n'attendrait pas même, pour le faire, qu'ils fussent exécutés. On opina ensuite, mais l'on ne put finir la délibération que le 20. Il passa à déclarer que le Roi, étant détenu prisonnier par le cardinal Mazarin, M. le duc d'Orléans serait prié de prendre la qualité de lieutenant-général de Sa Majesté, et M. le Prince convié à prendre sous lui le commandement des armées, tant et si longtemps que le Mazarin ne serait pas hors du royaume; que copie de l'arrêt serait envoyée à tous les parlemens du royaume, qui seraient priés d'en donner un pareil. Ils ne déférèrent point à sa prière; car, à la réserve de celui de Bordeaux, il n'y en eut aucun qui en délibérât seulement; et bien au contraire, celui de Bretagne avait mis surséance à ceux qu'il avait donnés auparavant, jusqu'à ce que les troupes espagnoles, qui étaient entrées en France, fussent tout-à-fait hors du royaume. Monsieur ne fut pas mieux obéi sur ce qu'il écrivit de sa nouvelle dignité à tous les gouverneurs des provinces; et il m'avoua de bonne foi, quelque temps après, que pas un seul, à l'exception de Sourdis, ne lui avait fait réponse. La cour les avait avertis de leur devoir par un arrêt solennel que le conseil donna en cassation de celui du parlement, qui

établissait la lieutenance générale. Son autorité n'était pas même établie, au moins en la manière qu'elle le devait être dans Paris; car, deux misérables ayant été condamnés à être pendus le 23, pour avoir mis le feu dans l'Hôtel-de-Ville, les compagnies de bourgeois qui furent commandées pour tenir la main à l'exécution refusèrent d'obéir.

Le 24, on ordonna qu'on ferait une assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville, pour aviser aux moyens de trouver de l'argent pour la subsistance des troupes, et que l'on vendrait les statues qui étaient dans le palais Mazarin, pour faire le fonds de la tête à prix.

Le 26, Monsieur dit, dans les chambres assemblées, que sa nouvelle qualité de lieutenant-général l'obligeant à former un conseil, il priait la compagnie de nommer deux de son corps qui y entrassent, et de lui dire aussi si elle n'approuvait pas qu'il priât M. le chancelier d'y assister. Il passa à cet avis; et M. Bignon même, avocat général, et le Caton de son temps, n'y fut pas contraire; car il dit dans ses conclusions, qui furent d'une force et d'une éloquence admirables, que le parlement n'avait pas donné à Monsieur la qualité de lieutenant-général; mais qu'il la pouvait prendre dans la conjoncture, comme

l'ayant de droit par sa naissance qui le constituait naturellement le premier magistrat du royaume. Il allégua sur cela Henri-le-Grand qui, étant premier Prince du sang, s'était appelé ainsi dans un discours qu'il avait fait dans le temps des troubles.

Le 27, le conseil fut établi par M. le duc d'Orléans, et il fut composé de Monsieur, de M. le Prince, de MM. de Beaufort, de Nemours, de Sully, de Brissac, de la Rochefoucaut et de Rohan; des présidens de Nesmond, et de Longueil, Aubri et l'Archer, présidens des comptes; Dorieux et le Noir de la cour des aides.

Le 29, il fut résolu, dans l'assemblée de l'Hôtel-de Ville, de lever 800,000 liv. pour fortifier les troupes de Son Altesse Royale, et d'écrire à toutes les grandes villes du royaume pour les exhorter à suivre l'exemple de la capitale. Le Roi ne manqua pas de casser, par des arrêts du conseil, tous ceux du parlement et toutes ces délibérations de l'Hôtel-de-Ville.

Je crois que je me suis acquitté exactement de la parole que je vous ai donnée de ne vous guère importuner de mes réflexions sur tout ce qui se passa dans les temps que je viens de parcourir plutôt que de décrire. Ce n'est pas, comme vous le jugez aisément, faute de matière; il n'y en

peut guère avoir qui en soit plus digne ni qui en dût être plus féconde. Les événemens en sont bizarres et extraordinaires; mais comme je n'étais pas proprement dans l'action, et que je ne la voyais même que d'une loge qui n'était qu'au coin du théâtre, je craindrais, si j'entrais trop avant dans ce détail, de mêler dans mes vues mes conjectures; et j'ai tant de fois éprouvé que les plus raisonnables sont souvent fausses, que je les crois toujours indignes de l'histoire, et de l'histoire, particulièrement, qui n'est faite que pour une personne à laquelle on doit, par tant de titres, une vérité pleinement incontestable. En voici deux sur cette matière, qui sont de cette nature.

L'une est que, bien que je ne puisse vous démêler en particulier les différens ressorts des machines que vous venez de voir sur le théâtre, parce que j'en étais dehors, je puis vous assurer que l'unique qui faisait agir si pitoyablement Monsieur, c'était la persuasion où il était que tout étant à l'aventure, le parti le plus sage était de suivre toujours le flot (c'était son expression), et que ce qui obligeait M. le Prince à se conduire comme il se conduisait, c'était l'aversion qu'il avait à la guerre civile, qui fomentait et réveillait même à tous momens, dans le plus intérieur

de son cœur, l'espérance de la terminer promptement par une négociation. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elles n'eurent jamais d'intermission. Je vous ai expliqué ces différens mouvemens ci-dessus; mais je crois qu'il n'est pas inutile de vous les marquer encore en général dans le cours d'une narration qui vous présente à tous les instans des incidens, dont vous me demandez sans doute les raisons que j'omets, parce que je n'en sais pas le particulier.

Je vous ai déjà dit que j'avais rebuté Monsieur par mes monosyllabes; je m'y étais fixé à dessein, et je ne le quittai que lorsqu'il s'agit de la lieutenance-générale. Je la combattis de toute ma force, parce qu'il me força de lui en dire mon sentiment. Je la lui traitai d'odieuse, de pernicieuse et d'inutile; et je m'en expliquai si hautement et si clairement, que je lui dis que je serais au désespoir que tout le monde ne sût pas sur cela mes sentimens, et que l'on crût que ceux qui avaient mon caractère particulier dans le parlement fussent capables d'y donner leur voix. Je lui tins ma parole. M. de Caumartin s'y signala par l'avis contraire. Je crois devoir cette conduite au Roi, à l'Etat et à Monsieur. J'étais convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois, qui nous permettent quelquefois de

nous dispenser de l'obéissance exacte; nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel. J'étais de plus en état, à vous dire le vrai, de soutenir ma maxime et mes démarches; car la contenance que j'avais tenue dans la résolution de l'Hôtel-de-Ville, avait saisi l'imagination des gens, et leur avait fait croire que j'avais beaucoup plus de force que je n'en avais en effet. Ce qui la fait croire l'augmente. J'en avais fait l'expérience, et je m'en étais servi avec fruit, aussi bien que des autres moyens, que je trouvai encore en abondance dans les dispositions de Paris, qui s'aigrissait tous les jours contre le parti des Princes, et par les taxes, desquelles on se voyait menacé, et par le massacre de l'Hôtel-de-Ville, qui avait jeté l'horreur dans tous les esprits, et par le pillage des environs, où l'armée, qui, depuis le combat de Saint-Antoine, était campée dans le faubourg Saint-Victor, faisait des ravages incroyables. Je profitais de tous ces désordres; je les relevais d'une manière qui me rendait agréable à tous ceux qui les blâmaient; je ramenais insensiblement et doucement à moi tous ceux des pacifiques qui n'étaient point attachés par profession particulière

au Mazarin. Je réussis dans ce manége au point que je me trouvai à Paris en état de disputer le pavé à tout le monde, et qu'après m'être tenu sur la défensive trois semaines dans mon logis, avec les précautions que je vous ai marquées ci-dessus, j'en sortis avec pompe, nonobstant le cérémonial romain. J'allais tous les jours au Luxembourg; je passais au milieu des gens de guerre que M. le Prince avait dans le faubourg. Je crus que j'étais assez assuré du peuple pour pouvoir en user ainsi avec sûreté, et je ne me trompai pas, au moins par l'événement. Je reviens au parlement.

Le 6 août, Buchifert, substitut du procureur général, apporta aux chambres assemblées deux lettres du Roi, l'une adressée à la compagnie, l'autre au président de Nesmond, avec une déclaration du Roi qui portait la translation du parlement à Pontoise. La cour avait pris cette résolution, après avoir connu que son séjour à Saint-Denis, n'avait pas empêché que le parlement et l'Hôtel-de-Ville n'eussent fait les pas que vous avez vus ci-devant. L'on s'émut fort dans l'assemblée des chambres à cette nouvelle. On opina, et il fut dit que les lettres et la déclaration seraient mises au greffe, pour y être fait droit, après que

le cardinal Mazarin serait hors de France (1). Le parlement de Pontoise, composé de 14 officiers, à la tête desquels étaient MM. les présidens Molé, Novion et le Coigneux, qui s'étaient un peu auparavant retirés de Paris en habits déguisés, fit des remontrances au Roi, tendantes à l'éloignement du cardinal Mazarin. Le Roi lui accorda ce qu'il lui demandait, à l'instance même de ce bon et désintéressé ministre, qui sortit effectivement de la cour et se retira à Bouillon. Cette comédie, très-indigne de la majesté royale, fut accompagnée de tout ce qui pouvait la rendre encore plus ridicule. Les deux parlemens se foudroyèrent par des arrêts sanglans qu'ils donnaient l'un contre l'autre.

Le 13 août, celui de Paris ordonna que ceux qui assisteraient à l'assemblée de Pontoise seraient rayés du tableau et du registre.

Le 17 du même mois, celui de Pontoise vérifia la déclaration du Roi, qui donnait acte au parlement, à la chambre des comptes et à la cour des aides, que, vu l'éloignement du cardinal Mazarin, ils étaient près de poser les armes, pourvu qu'il plût à Sa Majesté de donner une amnistie, d'éloigner ses troupes des environs de Paris, re-

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

tirer celles qui étaient en Guienne, donner une route et sûreté pour celles d'Espagne, et permettre à MM. les Princes d'envoyer vers Sa Majesté pour conférer de ce qui pourrait rester à ajuster. Ce parlement donna ensuite arrêt, par lequel il fut ordonné que Sa Majesté serait remerciée de l'éloignement du Cardinal, et très-humblement suppliée de revenir en sa bonne ville de Paris.

Le 26, le Roi fit vérifier au parlement de Pontoise l'amnistie qu'il donna à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui; mais avec des restrictions qui faisaient que peu de gens y pouvaient trouver leur sûreté.

Les 29 et 31 août, et le 2 septembre, l'on ne parla presque à Paris, dans les chambres assemblées, que du refus que la cour avait fait à Monsieur et à M. le Prince des passe-ports qu'ils lui avaient demandés pour MM. le maréchal d'Etampes, le comte de Fiesque et Goulas, et de la réponse que le roi avait faite à une lettre de Monsieur. Cette réponse était en substance : qu'il s'étonnait que M. le duc d'Orléans n'eût pas fait de réflexion qu'après l'éloignement de M. le cardinal Mazarin, il n'avait autre chose à faire, suivant sa parole et sa déclaration, qu'à poser les armes, renoncer à toutes associations et traités, faire

retirer les étrangers, après quoi ceux qui viendraient de sa part seraient très-bien venus.

Le 2 septembre, l'on opina sur cette réponse du Roi; mais on n'eut pas le temps d'achever la délibération. Il fut seulement arrêté que défenses seraient faites aux lieutenans criminel et particulier de faire publier aucune déclaration du Roi sans ordre du parlement, ce qui fut ordonné sur l'avis que l'on eut que ces officiers avaient reçu commandement du Roi de faire publier et afficher dans la ville celle d'amnistie qui avait été vérifiée à Pontoise.

Le 3, l'on acheva la délibération sur la réponse du Roi à Monsieur. Il fut arrêté que les députés de la compagnie iraient trouver le Roi pour le remercier de l'éloignement du cardinal Mazarin, et pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris; que M. le duc d'Orléans et M. le Prince seraient priés d'écrire au Roi, et de l'assurer qu'ils mettraient bas les armes, aussitôt qu'il aurait plu à Sa Majesté d'envoyer les passe-ports nécessaires pour la retraite des étrangers, et une amnistie en bonne forme, et qui fût vérifiée dans tous les parlemens du royaume; que Sa Majesté serait suppliée de recevoir les députés de MM. les Princes; que la chambre des comptes et la cour des aides de Paris seraient conviées de faire la dépu-

tation; qu'assemblée générale serait tenue dans l'Hôtel-de-Ville, et que l'on écrirait à M. le président de Mesmes, qui s'était aussi retiré à Pontoise, afin qu'il sollicitât les passe-ports.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire une pose en cet endroit, et de considérer avec attention cette illusion scandaleuse et continuelle avec laquelle un ministre se joue effectivement du nom et de la parole sacrée d'un grand Roi, et avec laquelle d'autre part le plus auguste parlement du royaume, la cour des pairs se joue, pour parler ainsi, d'elle-même, par des contradictions perpétuelles et plus convenables à la légèreté d'un collége qu'à la majesté d'un sénat. Je vous ai dit quelquefois que les hommes ne se sentent pas dans ces sortes de fièvres d'état qui tiennent de la frénésie. Je connaissais en ce temps-là des gens de bien qui étaient persuadés, jusqu'au martyre, s'il eût été nécessaire, de la justice de la cause de MM. les Princes: j'en connaissais d'autres et d'une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. L'ambition des grands se sert de ces dispositions, comme il convient à leurs intérêts. Ils aident à aveugler le reste des hommes, et ils s'aveuglent encore eux-mêmes après plus dangereusement que le reste des hommes.

Le bonhomme M. de Fontenay, qui avait été deux fois ambassadeur à Rome, qui avait de l'expérience, du bon sens et l'intention sincère et droite pour l'Etat, déplorait tous les jours avec moi la léthargie dans laquelle les divisions domestiques font tomber même les meilleurs citoyens.

A l'égard du dehors de l'Etat, l'archiduc reprit cette année-là Gravelines et Dunkerque. Cromwel prit, sans déclaration de guerre, et avec une insolence injurieuse à la couronne, sous je ne sais quel prétexte de représailles, une grande partie des vaisseaux du Roi. Nous perdîmes Barcelonne, la Catalogne et Casal la clef de l'Italie. Nous vîmes Brisac révolté, sur le point de retomber entre les mains de la maison d'Autriche. Nous vîmes les drapeaux et les étendards d'Espagne voltigeant sur le Pont-Neuf. Les écharpes jaunes de Lorraine parurent dans Paris avec la même liberté que les isabelles et les bleus. On s'accoutumait à ces spectacles et à ces funestes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude, qui avait de terribles conséquences, me fit peur, et certainement beaucoup plus pour l'Etat que pour ma personne. M. de Fontenay, qui en était pénétré, et qui le fut même de ce qu'il m'en vit touché, m'exhorta à sortir moi-même de la léthargie : « Où vous êtes, me dit-il, à votre mode;

» car enfin, si vous vous considérez tout seul, vous » avez pris le bon parti : mais si vous faites ré- » flexion sur l'état où est la capitale du royaume, » à laquelle vous êtes attaché par tant de titres, » croyez-vous n'être pas obligé à vous donner » plus de mouvement que vous ne vous en don- » nez ? Vous n'avez aucun intérêt, vos inten- » tions sont bonnes ; faut-il que par votre inac- » tion vous fassiez autant de mal à l'Etat que les » autres en font par leurs mouvemens les plus » irréguliers »? M. de Seve-Châtignonville, que vous avez vu depuis dans le conseil du Roi, et qui était mon ami très-particulier et homme d'une grande intégrité, m'avait fait, depuis un mois ou six semaines, même avec empressement, des instances pareilles. M. de Lamoignon, qui est présentement premier président du parlement de Paris, et qui a eu dès sa jeunesse toute la réputation que mérite une aussi grande capacité que la sienne, jointe à une aussi grande vertu, me faisait tous les jours le même discours. M. de Valancey, conseiller d'Etat, qui n'avait pas à beaucoup près les talens des autres, mais qui était, aussi bien qu'eux, colonel de son quartier, me venait dire tous les dimanches au matin à l'oreille : *Sauvez l'État, sauvez la ville, j'attends vos ordres.* M. Desroches, chantre de Notre-Dame et

qui avait la colonnelle du Cloître, homme de peu de sens, mais de bonne intention, pleurait réglément avec moi deux ou trois fois la semaine sur le même sujet. Ce qui me toucha le plus sensiblement de toutes ces exhortations fut une parole de M. de Lamoignon, dont j'estimais autant le bon sens que la probité. « Je vois, Monsieur, » me dit-il, un jour qu'il se promenait avec moi » dans ma chambre, qu'avec l'intention du » monde la plus droite, vous allez tomber de » l'amour public dans la haine publique. Il y a » déjà quelque temps que les esprits, qui étaient » tous pour vous dans le commencement, se sont » partagés. Vous avez regagné du terrain par les » fautes de vos ennemis; je vois que vous com- » mencez à le reperdre; que les frondeurs croyent » que vous ménagez le Mazarin, et que les ma- » zarins croyent que vous appuyez les frondeurs. » Je sais que cela n'est pas vrai, et je juge même » qu'il ne peut être vrai; mais ce qui me fait » peur pour vous, c'est qu'il commence à être » cru par une espèce de gens, dont l'opinion » forme toujours avec le temps la réputation pu- » blique: ce sont ceux qui ne sont ni frondeurs, » ni mazarins, et qui ne veulent que le bien de » l'Etat. Cette espèce de gens ne peut rien dans

» le commencement des troubles; elle peut tout
» dans la fin ». Il n'y a rien, comme vous voyez de plus sensé que ce discours; mais comme il ne m'était pas tout-à-fait nouveau, et que j'avais déjà fait beaucoup de réflexions, qui au moins en approchaient, il ne m'émeut pas au point du dernier mot, par lequel il le termina. « Voici d'é-
» tranges conjonctures, ajouta-t-il. Il est d'un
» homme sage d'en sortir avec précipitation, et
» même à perte; parce l'on court fortune d'y
» perdre tout son honneur, quoique l'on s'y con-
» duise avec toute sorte de sagesse. Je doute que
» le connétable de Saint-Paul ait été aussi cou-
» pable, et ait eu d'aussi mauvaises intentions
» qu'on nous le dit ». Cette dernière parole, qui est d'un sens droit et profond, me pénétra d'autant plus que le père dom Carouge, chartreux, que j'avais été voir la veille dans sa cellule, m'avait dit, à propos de la conduite que je tenais:
« Elle est si nette, elle est si haute, que tous ceux
» qui n'en seraient pas capables au poste où vous
» êtes, y conçoivent du mystère; et dans les
» temps embarrassés et malheureux, tout ce qui
» passe pour mystère est odieux ». Je vous rendrai compte de l'effet que tous ces discours, dont je viens de vous parler, firent sur mon esprit,

après que j'aurai touché le plus brièvement qu'il me sera possible quelques faits qui méritent de n'être pas oubliés.

Vous avez vu ci-dessus que le Roi, après qu'il eut établi son parlement à Pontoise, était allé à Compiègne. Il n'y mena pas M. de Bouillon qui mourut en ce temps-là d'une fièvre continue; mais il fit venir M. le chancelier, qui sortit de Paris déguisé, et qui préféra le conseil du Roi à celui de Monsieur, dans lequel il est vrai qu'il eut fort lieu de ne pas entrer. Il n'y a que sa faiblesse qui puisse excuser un pas de cette nature à un chancelier de France: mais je ne suis pas moins persuadé qu'il n'y a aussi que la mollesse du gouvernement du cardinal Mazarin, qui eût pu remettre à la tête de tous les conseils, de toutes les justices du royaume, un chancelier qui avait été capable de le faire. L'un des plus grands maux que le ministériat de M. le cardinal Mazarin ait fait au royaume est le peu d'attention qu'il a eu à en garder la dignité. Le mépris qu'il en a fait lui a réussi, et ce succès est un second malheur plus grand encore que le premier; parce qu'il couvre et qu'il pallie les inconvéniens qui arriveront infailliblement tôt ou tard à l'État de l'habitude que l'on a prise.

La Reine, qui avait de la hauteur, eut assez de peine à se résoudre au rappel du chancelier;

mais le Cardinal en était le maître, et au point que, quand il s'entêta de M. de Bullion, entre les mains de qui il mit même les finances, il répondit à la Reine, qui l'avertissait de ne se pas fier à un homme de cet esprit; il vous appartient bien, Madame, de me donner des avis! Je sus cette particularité, trois jours après, par Varennes, à qui M. de Bullion lui-même l'avait dit.

Il ne serait pas juste d'oublier en ce lieu la mort de M. de Nemours, qui fut tué en duel, dans le marché aux Chevaux, par M. de Beaufort. Vous pouvez vous souvenir de ce que je vous ai dit de leur querelle, à propos du combat de Gergau. Elle se renouvela par la dispute de la préséance dans le conseil de Monsieur. M. de Nemours força presque M. de Beaufort à se battre; il y périt sur-le-champ d'un coup de pistolet à la tête. M. de Villars, que vous connaissez, le servait en cette occasion, et il tua Héricourt, lieutenant des gardes de M. de Beaufort. Je reviens au Luxembourg.

Vous croyez aisément que la confusion de Paris n'aidait pas à mettre l'ordre dans la cour de Monsieur. La mort de M. de Valois, qui arriva le jour de la Saint-Laurent, y mit la douleur qui fait toujours la consternation, quand elle

tombe sur le point de l'incertitude et de l'embarras. Un avis donné à Monsieur, justement dans ce temps, par madame de Choisy, d'une négociation de M. de Chavigni avec la cour, du détail de laquelle je vous parlerai dans la suite, le toucha infiniment. Les nouvelles qui venaient de tous côtés, assez mauvaises pour le parti, le trouvant en cet état, agitaient encore plus son esprit, qu'il ne l'était dans son assiette naturelle, quoiqu'elle ne fût jamais bien ferme. Persan avait été obligé de rendre Mouron à Paluau, qui fut fait maréchal de France après cette expédition. M. le comte d'Harcourt avait presque toujours eu avantage dans la Guienne; et Bordeaux même se trouvait divisé en tant de folles partialités, qu'il eût été difficile d'y faire aucun fondement. Marigny disait assez plaisamment que madame la Princesse et madame de Longueville, M. le Prince de Conti, et Marcin, le parlement, les jurats et l'armée, Marigny et Sarrazin, y avaient chacun leurs factions. Il avait commencé une manière de *catholicon*, de ce qu'il avait vu en ce pays-là, qui en faisait une image bien ridicule. Je n'en sais pas assez pour vous en entretenir; et je me contente de vous dire que ce qui en était revenu à Monsieur ne contribuait pas à lui donner du repos dans ces agitations, et à lui

faire croire que le parti où il était engagé était bon.

La Providence, qui, par des secrets ressorts, inconnus à ceux mêmes qu'elle fait agir, dispose les moyens pour leur fin, se servit des exhortations de ces messieurs que je viens de vous nommer, pour me porter à changer ma conduite, justement au moment dans lequel ce changement trouvait Monsieur dans des dispositions susceptibles de celles que je pourrais lui inspirer. La plus grande difficulté fut de me l'inspirer à moi-même; car, quoique je n'eusse dans le vrai que de très-bonnes et de très-sincères intentions pour l'Etat, et quoique je ne souhaitasse que de sortir d'affaire avec quelque sorte d'honneur, je ne laissais pas de vouloir conserver un certain *décorum*, qu'il était assez difficile de rencontrer bien juste dans la conjoncture présente. Je convenais avec ces messieurs qu'il y avait de la honte à demeurer les bras croisés, et à laisser périr la capitale et peut-être l'Etat; mais ils convenaient aussi avec moi qu'il y avait aussi fort peu d'honneur à revenir d'aussi loin que de contribuer au rétablissement d'un ministre odieux à tout le royaume, et dans la perte duquel je m'étais autant distingué. Nous ne pouvions douter, ni les uns ni les autres, que tous les pas que nous

ferions pour la paix feraient cet effet infaillible-
ment, quoique indirectement; parce que nous
ne pouvions ignorer que ce rétablissement était
l'unique vœu de la Reine. M. de Fontenay me
convainquit à la fin par ce raisonnement, qu'il
me fit un après-dîner dans les Chartreux, en
nous promenant : « Vous voyez que le Mazarin
» n'est qu'une manière de *Godenot* qui se ca-
» che aujourd'hui et qui se montrera demain;
» mais vous voyez aussi que, soit qu'il se cache,
» soit qu'il se montre, le filet qui l'avance et qui
» le retire est celui de l'autorité royale, lequel
» ne se rompra pas apparemment sitôt, de la
» manière que l'on s'y prend à le rompre. Beau-
» coup de ceux même qui lui paraissaient les
» plus contraires seraient bien fâchés qu'il périt;
» beaucoup d'autres seront très-consolés qu'il se
» sauve; personne ne travaille véritablement et
» entièrement à sa ruine; et vous-même, mon-
» sieur (il parlait à moi), vous n'y donnez que
» mollement; parce qu'il y a une infinité d'oc-
» casions dans lesquelles l'état où vous êtes avec
» M. le Prince, ne vous permet pas de vous
» étendre contre la cour aussi librement et aussi
» pleinement que vous le feriez sans cette consi-
» dération. Je conclus qu'il est impossible que le
» Cardinal ne se rétablisse pas, ou par une né-

» gociation avec M. le Prince, qui entraînera
» Monsieur toutes les fois qu'il lui plaira de se
» raccommoder à la cour, ou par la lassitude
» du peuple, qui ne s'aperçoit déjà que trop
» clairement que l'on ne sait faire dans ce parti
» ni la paix ni la guerre. Dans tous ces deux cas,
» que je tiens pour infaillibles, vous perdez
» beaucoup; car, si vous ne vous tirez d'embarras
» avant que le mouvement finisse par un ac-
» commodement de la cour avec M. le Prince,
» vous aurez peine à vous démêler d'une intrigue
» dans laquelle et la cour et M. le Prince songe-
» ront assurément à vous faire périr. Si la ré-
» solution vient par la lassitude du peuple, en
» êtes-vous mieux? et cette lassitude, de laquelle
» l'on se prend toujours à ceux qui ont le plus
» brillé dans le mouvement, ne peut-elle pas
» corrompre et tourner contre vous-même la
» sage inaction dans laquelle vous êtes demeuré
» depuis quelque temps? Voilà, ce me semble,
» ce que vous pouvez prévoir; mais voilà aussi
» ce que vous ne pouvez éviter qu'en en trou-
» vant l'issue avant que la guerre civile se ter-
» mine par l'un ou l'autre de ces moyens que je
» viens de vous expliquer. Je sais bien que l'en-
» gagement où vous êtes avec Monsieur, et même
» avec le public, touchant le Mazarin, ne vous

» permet pas de travailler à son rétablissement,
» et vous savez que, par cette raison, je ne vous
» ai jamais rien proposé tant qu'il a été à la
» cour. Il n'y est plus, et quoique son éloigne-
» ment ne soit qu'un jeu et qu'une illusion, il
» ne laisse pas de vous donner lieu de faire de
» certaines démarches qui conduisent naturelle-
» ment à ce qui vous est bon. Paris, tout soulevé
» qu'il est, souhaite avec passion la présence du
» Roi; et ceux qui la demanderont les premiers
» seront ceux qui auront l'agrément dans le peu-
» ple. J'avoue que le peuple, selon ce principe,
» ne sait ce qu'il demande; car cette présence
» contribuera apparemment à y ramener plutôt
» le Mazarin : mais enfin il la demande; et
» comme le Cardinal est éloigné, ceux qui la
» demanderont les premiers ne passeront pas
» pour Mazarins. C'est votre unique compte;
» car, comme vous n'avez pas d'intérêts particu-
» liers, et que vous ne voulez, dans le fond, que
» le bien de l'État et la conservation de votre ré-
» putation dans le public, vous faites l'un sans
» nuire à l'autre. Je conviens que, si vous pou-
» viez empêcher le rétablissement du Cardinal,
» le parti que je vous propose ne serait ni
» d'un politique ni d'un homme de bien; car
» ce rétablissement doit être considéré, par une

» infinité de raisons, comme une calamité pu-
» blique. Mais, supposé, comme vous le supposez
» vous-même, qu'il soit infaillible par la mau-
» vaise conduite de ses ennemis, je ne conçois
» pas comment la vue d'une chose que vous ne
» pouvez empêcher vous peut empêcher vous-
» même de sortir de l'embarras où vous vous
» trouvez, par une porte qui vous ouvre un
» champ et de gloire et de liberté. Paris, dont
» vous êtes archevêque, gémit sous le poids; le
» parlement n'y est plus qu'un fantôme, l'Hô-
» tel-de-Ville est un désert; Monsieur et M. le
» Prince n'y sont maîtres qu'autant qu'il plaira
» à la canaille la plus insensée; les Espagnols,
» les Allemands et les Lorrains sont dans ses
» faubourgs, qui ravagent jusque dans les jar-
» dins. Vous, qui en êtes le pasteur et le libéra-
» teur en deux ou trois rencontres, vous avez été
» obligé de vous garder dans votre propre maison
» trois semaines durant; et vous savez bien qu'en-
» core aujourd'hui vos amis sont en peine quand
» vous n'y marchez pas armé. Ne comptez-vous
» pour rien de faire finir toutes ces misères? et
» manquerez-vous le moment unique que la Pro-
» vidence vous offre, pour vous donner l'hon-
» neur de la terminer? Le Cardinal, qui est un
» homme de contre-temps, peut revenir demain;

» et s'il était à la cour, le parti que je vous pro-
» pose vous serait plus impraticable qu'à homme
» qui vive. Ne perdez pas l'instant qui vous
» convient aussi, par la raison des contraires,
» plus qu'à homme qui vive; prenez avec vous vo-
» tre clergé, menez-le à Compiègne, remerciez le
» Roi de l'éloignement du Mazarin; demandez-
» lui son retour dans sa capitale; entendez-vous
» avec ceux des corps qui ne veulent que le bien,
» qui sont presque tous vos amis particuliers, et
» qui vous considèrent déjà comme leur chef na-
» turel, par votre dignité, dans une occasion
» qui lui est si propre et si convenable. Si le
» Roi revient effectivement à la ville, le peuple
» de Paris vous en aura l'obligation; s'il vous le
» refuse, on ne laissera pas d'avoir de la recon-
» naissance de votre intention. Si vous pouvez
» gagner Monsieur sur ce point, vous sauvez
» tout l'Etat; parce que je suis persuadé que, s'il
» savait jouer son personnage en cette rencontre,
» il ramenerait le Roi à Paris, et que le Ma-
» zarin n'y reviendrait jamais. Je suppose qu'il
» y revienne dans le temps, prévenez ce hasard,
» que je vois bien que vous craignez, à cause du
» reproche que le peuple vous en pourrait faire;
» prévenez, dis-je, ce hasard par l'emploi de
» Rome, auquel vous m'avez dit plusieurs fois

» que vous étiez résolu, plutôt que de figurer » avec lui. Vous êtes cardinal, vous êtes arche- » vêque de Paris, vous avez l'amour du public, » vous n'avez que trente-sept ans, sauvez la » ville, sauvez l'État ». Voilà en substance ce que M. de Fontenay me dit, et ce qu'il me dit avec une rapidité qui n'était nullement de sa froideur ordinaire, et il est vrai que j'en fus touché; car, quoiqu'il ne m'apprît rien à quoi je n'eusse déjà pensé, comme vous l'avez vu par les réflexions que j'avais faites à mon égard sur l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, je ne laissai pas de me sentir plus ému de ce qu'il me représentait sur cela, que de tout ce qui m'en avait été dit jusque-là, et même que de tout ce que je m'en étais moi-même imaginé.

Il y avait déjà assez long-temps que cette députation du clergé nous roulait dans l'esprit, à M. de Caumartin et à moi, et que nous en examinions les manières et les suites; et je dois à M. Joli (1) la justice de dire que ce fut lui le premier qui l'imagina, aussitôt que le cardinal Mazarin se fut éloigné. Nous joignîmes tous ensemble à la substance les circonstances que nous y jugeâmes les plus nécessaires et les plus utiles.

(1) Voyez la relation qu'en fait Joli dans ses *Mémoires*.

La première et la plus importante en tous sens fut de porter Monsieur à approuver du moins cette conduite; et les dispositions où je vous ai marqué ci-dessus qu'il était, nous donnaient lieu de croire que nous pourrions le tenter avec fruit. J'employai, pour cet effet, celles des raisons qui étaient le plus à son goût dans ce que je vous ai dit ci-dessus à propos du sentiment de M. de Fontenay. J'y ajoutai les avantages qu'il se donnerait à lui-même, en procurant une amnistie bonne, véritable, non fallacieuse et au parlement et à la ville, qu'on ne lui refuserait pas certainement s'il faisait voir à la cour un désir sincère de s'accommoder. Je lui fis voir que quand sa retraite à Blois, après laquelle il soupirait depuis si long-temps, aurait été précédée du soin qu'il aurait eu de chercher dans la paix les sûretés nécessaires et au public et aux particuliers, elle ne lui pourrait donner que de la gloire, et d'autant plus qu'elle ne serait considérée que comme l'effet de la ferme résolution qu'il avait prise de n'avoir aucune part au rétablissement du ministre; que celle que je prétendais, en mon particulier, faire à Rome, avant que ce rétablissement s'effectuât, se pourrait attribuer à nécessité; parce que beaucoup de gens croiraient que j'y serais forcé par la crainte de ne pouvoir trou-

ver ma sûreté dans les suites de ce rétablissement; que sa naissance le mettait au-dessus et des discours et des soupçons, et que s'il faisait pour le public, avant que de se retirer, ce qui lui serait assurément très-aisé du côté de la cour, il serait à Blois avec quatre gardes, chéri, respecté, honoré et des Français et des étrangers, et en état de profiter même, pour le bien de l'État, toutes les fois qu'il lui plairait, de toutes les fautes qui se feraient dans tous les partis.

Je vous supplie d'observer que, quand je fis ce discours à Monsieur, j'étais averti de bonne part qu'il avait eu la frayeur, cinq ou six jours avant la dernière, que je m'accommodasse avec M. le Prince. Il me l'avait lui-même assez témoigné, quoique indirectement; mais Joui, à qui il s'en était ouvert à fond, à propos d'un je ne sais quel avis qu'il avait eu que M. de Brissac y travaillait de nouveau, m'avait dit que Monsieur s'était écrié: *Si cela est, nous avons la guerre civile pour l'éternité.* Vous jugez bien que cette circonstance ne me détourna pas de la résolution que j'avais prise de le tenter. Je n'eus pas lieu de m'en repentir; car, aussitôt que je fus entré en matière, il entra lui-même dans tout ce que je lui disais. Il me railla sur la cessation des monosyllabes, ce qui était toujours signe en lui qu'il approuvait

ce dont on lui parlait. Il ajouta ensuite des raisons aux miennes, ce qui en est un certain à tout le monde; et puis tout d'un coup il revint, comme s'il fût parti de bien loin, ce qui était son air, particulièrement quand il n'avait bougé d'une place, et il me dit: *Mais que ferons-nous de M. le Prince?* Je lui répondis: « C'est à V. A. » R., Monsieur, à savoir où elle en est avec lui, » car l'honneur est préférable à toutes choses; » mais, comme j'ai lieu de croire que les négo- » ciations que l'on voit à droite et à gauche se » font en commun, je m'imagine que vous vous » pouvez entendre sur ce que je vous propose, » comme vous vous entendez sur le reste ». *Vous vous jouez*, me dit-il, *mais je ne suis pas si embarrassé sur ce point que vous croyez. M. le Prince a plus d'impatience que vous d'être hors de Paris; et il s'aimerait mieux à la tête de quatre escadrons dans les Ardennes, que de commander à douze millions de gens tels que nous en avons ici, sans en excepter le président Chardon.* Cela était vrai; et Croissi, qui était un des hommes du monde qui avait le moins de secret (défaut qui est assez rare aux gens qui sont accoutumés aux grandes affaires), me disait tous les jours que M. le Prince séchait d'ennui, et qu'il était si las d'entendre parler de parlement, de

cour des aides, de chambres assemblées et d'Hôtel-de-Ville, qu'il disait souvent que M. son grand-père n'avait jamais été plus fatigué des ministres de la Rochelle.

Je ne laissai pas de connaître à ce discours de Monsieur qu'il cherchait des raisons pour se satisfaire lui-même à l'égard de M. le Prince. J'affectai, pour me satisfaire moi-même, de ne lui en fournir, ni de lui en suggérer aucune. Je demeurai dans la règle des monosyllabes sur ce fait particulier, sur lequel il ne tint pas toutefois à Monsieur de me faire parler, non plus que sur les différentes négociations, dont les bruits couraient toujours faux ou vrais. Je me contentai de prendre, ou plutôt de former ma mission : en voici la substance. Monsieur me commanda de faire une assemblée générale des communautés ecclésiastiques, de faire députer à la cour de toutes ces communautés, d'y mener et d'y présenter moi-même la députation qui serait à l'effet de supplier le Roi de donner la paix à son peuple, et de revenir dans sa bonne ville de Paris; de travailler par le moyen de mes amis dans les autres corps de ville, pour le même effet; de faire savoir à la cour par madame la Palatine, sans aucune lettre toutefois, au moins que l'on pût montrer, que S. A. R. donnait le premier

branle à ce mouvement ; de ne rien négocier pourtant en détail que lorsque je serais moi-même à Compiègne, où je dirais à la Reine qu'elle voyait bien que Monsieur ne ferait, ni même ne souffrirait les démarches de tous les corps, s'il n'avait de très-bonnes et de très-sincères intentions ; qu'il voulait la paix, et qu'il la voulait de bonne foi ; que les engagemens publics qu'il avait pris contre M. le cardinal Mazarin ne lui avaient pas permis de la conclure, ni même de l'avancer, tant qu'il avait été à la cour ; que présentement qu'il était dehors il souhaitait avec passion de faire connaître à Sa Majesté qu'il n'y avait eu que cet obstacle qui l'eût empêché d'y travailler avec succès ; qu'il lui déclarait par moi qu'il renonçait à tous les intérêts particuliers ; qu'il n'en prétendait, ni pour lui, ni pour aucuns de son parti ; qu'il ne demandait que la sûreté publique, pour laquelle il n'y avait qu'à expliquer quelques articles de l'amnistie, et qu'à la revêtir de quelques formes qui se trouvaient être autant, par l'événement, du service du Roi, que de la satisfaction des particuliers ; qu'après qu'il aurait eu celle de voir le Roi dans le Louvre, il se retirerait avec autant de joie que de promptitude à Blois, en résolution de n'y pen-

ser qu'à son repos et qu'à son salut; et que tout ce qui se ferait après cela à la cour ne serait plus sur son compte, pourvu qu'on voulût bien ne l'y pas mettre, et le laisser dans sa solitude où il promettait de demeurer de bonne foi. Cette dernière période était, comme vous voyez, substantielle. Monsieur ajouta à cette instruction un ordre précis et particulier d'assurer la Reine que, si M. le Prince ne se voulait pas contenter de pouvoir demeurer en repos dans son gouvernement, avec la pleine jouissance de toutes ses pensions et de toutes ses charges, il l'abandonnerait. Comme je lui représentai qu'il me paraissait qu'il pouvait et qu'il devait même adoucir cette expression : *Point de fausse générosité*, reprit-il, en colère, *je sais ce que je dis et je saurai bien le soutenir et le justifier.*

Voilà précisément comme je sortis de chez Monsieur; j'exécutai ses ordres à la lettre, et je ne rencontrai dans leur exécution aucunes difficultés que du côté duquel je n'en devais point attendre. Ce que je vais vous raconter est incroyable. Après que j'eus ménagé tous les préalables que je crus nécessaires aux points de cette nature, j'envoyai Argenteuil ou Joli à madame la Palatine (je ne me ressouviens pas précisément lequel ce fut), pour en conférer avec elle.

Elle l'approuva au dernier point; mais elle m'écrivit que, si je désirais effectivement qu'elle réussît, c'est-à-dire, qu'elle obligeât le Roi de revenir à Paris, il était nécessaire que je surprisse la cour; parce que si je lui donnais le loisir de consulter l'oracle, il ne lui répondrait que selon ce qui aurait été inspiré et soufflé par les prêtres des idoles, lesquels (me mandait-elle par un chiffre que j'avais avec elle, et que nous avions toujours cru indéchiffrable), aiment mieux que tout le temple périsse, que de vous laisser mettre seulement une pierre pour le réparer. Elle me demanda seulement cinq jours de délai pour avoir le temps d'en donner elle-même avis au Cardinal. Elle le tourna d'une manière qui le força, pour ainsi dire, à y donner les mains, et à écrire à la Reine qu'elle devait au moins recevoir agréablement ma députation.

Dès que les Tellier, les Servien, les Ondedey et les Fouquet en eurent le vent, ils s'y opposèrent de toutes leurs forces, disant que ce ne pouvait être qu'un piége dans lequel je voulais faire tomber la cour; que, si mon intention avait été droite et sincère, j'aurais commencé par une négociation, et non pas par une proposition qui forçait le Roi de revenir à Paris, sans avoir pris ses sûretés préalables, ou de s'attirer les plaintes de

toute la ville en n'y revenant pas. Madame la Palatine, qui avait l'ordre du Cardinal en main, se sentait bien forte et leur répondait que, quand j'aurais la meilleure volonté du monde, je ne pouvais pas me conduire autrement que je me conduisais; parce qu'il était beaucoup moins sûr pour moi de me commettre à une négociation dans laquelle on pouvait me tendre à moi-même mille et mille piéges, qu'à une députation sur laquelle enfin le pis du pis était de faire connaître une bonne intention sans effets. Ondédey soutenait que l'unique fin de ma proposition était de pouvoir aller en sûreté pour prendre mon bonnet Madame la Palatine répondit que la réception de ce bonnet, qui n'était qu'une pure cérémonie, m'était, comme il était vrai, de toutes les choses du monde la plus indifférente. L'abbé Fouquet revenait à la charge, et soutenait que les intelligences qu'il avait dans Paris, y rétabliraient le Roi au premier jour, sans qu'il en eût obligation à des gens qui ne proposaient de l'y mettre, que pour être plus en état de s'y maintenir eux-mêmes contre lui. MM. le Tellier et Servien, qui avaient été au commencement de leur avis, se rendirent sur la fin, et à l'ordre du Cardinal, et aux fortes et solides raisons de la Palatine; et la Reine, qui avait tenu l'abbé Charier, que j'a-

vais envoyé pour obtenir les passe-ports, trois jours entiers à Compiègne, même depuis la parole qu'elle avait donnée de les accorder, les fit expédier; et elle y ajouta même beaucoup d'honnêtetés. Je partis aussitôt avec les députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris, et près de deux cents gentilshommes qui m'accompagnaient, entre lesquels j'avais avec moi cinquante gardes de Monsieur. J'eus avis, à Senlis, qu'on avait résolu à la cour de n'y pas loger mon cortége, et Bautru même, qui s'était mis de mon cortége pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étaient gardées, me dit qu'il me conseillait de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis que je ne croyais pas aussi qu'il me conseillât d'y aller seul avec des curés, des chanoines et des religieux, dans un temps où il y avait à la campagne une infinité de coureurs de tous les partis. Il en convint, et il prit les devans pour expliquer à la Reine et cette escorte et ce cortége qu'on lui avait très-ridiculement grossis. Tout ce qu'il put obtenir fut qu'on me donnerait logement pour quatre-vingts chevaux. Vous remarquerez s'il vous plaît, que j'en avais cent douze seulement pour les carrosses. Cette faiblesse ne me fit que pitié; ce qui me donna de l'ombrage fut que je ne trouvai point sur mon chemin l'escouade des

gardes du corps, qui avaient accoutumé en ce temps-là d'aller au devant des cardinaux, la première fois qu'ils paraissaient à la cour. Ma défiance se fût changée en appréhension, si j'eusse su ce que je n'appris qu'à mon retour à Paris; que la cause pour laquelle l'on ne m'avait pas fait cet honneur, était qu'on n'avait pas encore bien résolu de ce que l'on ferait de ma personne, les uns soutenant qu'il fallait m'arrêter, les autres qu'il était nécessaire de me tuer, et quelques-uns disant qu'il y avait trop d'inconvéniens à violer en cette occasion la foi publique. M. le prince Thomas (1) fit dire à mon père par le P. Senaut, de l'Oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu'il avait été de ce dernier avis; qu'il ne nommait personne, mais qu'il y avait au monde des gens bien scélérats. Madame la Palatine ne me témoigna pas que l'on eût été jusque-là; mais elle me dit, dès le lendemain que je fus arrivé, qu'elle m'aimait mieux à Paris qu'à Compiègne. La Reine me reçut pourtant fort bien; elle se fâcha devant moi contre l'exempt des gar-

(1) Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, etc., mort en 1656. Il était fils de Charles-Emmanuel. Voyez le portrait qu'on en fait dans les *Mémoires de madame de Nemours*.

des qui ne m'avait pas rencontré, et qui s'était égaré, disait-elle, dans la forêt. Le Roi me donna le bonnet le matin du lendemain, et audience l'après-dîner. Je lui fis la harangue qui est imprimée.

La réponse du Roi fut honnête, mais générale; et j'eus même beaucoup de peine à la tirer par écrit. . . . . .

. . . . . .

Voilà ce qui parut à tout le monde de mon voyage de Compiègne; voici ce qui s'y passa dans le secret.

Je dis à la Reine, dans mon audience particulière qu'elle me donna dans un petit cabinet, que je ne venais pas seulement à Compiègne en qualité de député de l'église de Paris, mais que j'en avais encore une autre que j'estimais beaucoup davantage, parce que je la croyais beaucoup moins inutile à son service que l'autre; que c'était celle d'envoyé de Monsieur, qui m'avait commandé d'assurer Sa Majesté qu'il était dans la résolution de la servir réellement, effectivement, promptement et sans aucun délai; et en proférant ce dernier mot, je tirai de ma poche un petit billet, signé GASTON, qui contenait ces mêmes paroles. Le premier mouvement de la Reine fut d'une joie extraordinaire, et cette joie,

à mon opinion, tira d'elle plus que l'art (quoi que l'on ait voulu dire depuis), ces propres paroles: *Je savais bien, M. le Cardinal, que vous me donneriez à la fin des marques de l'affection que vous avez pour moi.* Comme je commençais d'entrer en matière, Ondedey (1) gratta à la porte, et comme je voulus me lever de mon siége pour aller l'ouvrir, la Reine me prit par le bras et me dit: *Demeurez-là et attendez-moi.* Elle sortit; elle entretint Ondedey près d'un quart d'heure; elle revint, et me dit qu'Ondedey venait de lui donner un paquet d'Espagne. Elle me parut embarrassée et changée dans sa manière de me parler, au-delà de tout ce que je puis vous dire. Bluet, dont je vous ai parlé dans le second volume de cette histoire, m'a dit qu'Ondedey, qui avait su que j'avais demandé à la Reine une audience particulière, l'était venu interrompre en lui disant qu'il avait reçu ordre de M. le cardinal Mazarin de la conjurer de ne m'en donner aucune de cette nature, qui ne servirait qu'à donner de l'om-

(1) Zougo Ondedey. Lorsqu'il fut devenu évêque, M. Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, fit ces deux vers contre lui:

Nunc commissa lupo pastoris ovilia cernis,
Dedecus undè hominum, dedecus undè Dei.

brage à ses fidèles serviteurs. Ce Bluet m'a juré plus d'une fois qu'il avait vu cette lettre en original entre les mains d'Ondedey, qui ne la reçut que justement dans le temps où j'étais enfermé avec la Reine dans le petit cabinet. Il est vrai aussi que j'observai que, quand elle y rentra, elle se mit auprès d'une fenêtre dont les vitres descendent jusqu'au plancher, et qu'elle me fit mettre en lieu où tout ce qui était dans la cour pouvait la voir et moi aussi. Ce que je vous raconte est assez bizarre; et j'aurais encore de la peine à le croire, si tout ce que j'observai dans la suite ne m'avait fait connaître que la défiance était si généralement répandue à Compiègne et en tous les particuliers, et sur tous les particuliers, que qui ne l'a pas vu ne le peut concevoir. MM. Servien et le Tellier se haïssaient cordialement. Ondedey était leur espion, comme il l'était de tout le monde; l'abbé Fouquet aspirait à la seconde place dans l'espionnage; Bertet, Brachet, Ciron et le maréchal du Plessis y étaient pour leur *Vade*. Madame la Palatine m'avait informé de la carte du pays; mais je vous confesse que je ne me l'étais pu figurer au point que je la trouvai. La Reine toutefois ne put s'empêcher, nonobstant l'avis d'Ondedey, de me témoigner et joie et reconnaissance. Mais comme, ajouta-t-elle,

les conversations particulières feraient parler le monde plus qu'il ne convient à Monsieur et à vous-même, à cause des égards qu'il faut garder vers le peuple, voyez la Palatine, et convenez avec elle de quelques heures secrètes, où vous puissiez voir M. Servien. Bluet me dit depuis que c'était celui qu'Ondedey lui avait suggéré pour parler d'affaire avec moi, parce que c'était celui qui avait paru le plus mal intentionné pour moi; et que Servien, qui craignait les mauvais offices des subalternes, avait refusé d'entrer en aucunes négociations particulières avec moi, à moins qu'il n'eût eu pour collègue ou pour témoin M. le Tellier, qui ne manquera pas, dit-il à la Reine, de faire suggérer à M. le Cardinal que je prends des mesures avec le cardinal de Retz; et c'est pour cela, Madame, que je supplie très-humblement Votre Majesté qu'il en soit de part. Je ne sais ce que je vous dis de cela que par Bluet qui était à la vérité un assez bon auteur pour ce petit détail; car il était intime d'Ondedey. Ce qui me fait croire qu'il ne l'avait pas inventé, c'est que je trouvai effectivement chez madame la Palatine, où j'allai entre onze heures et minuit, M. le Tellier avec M. Servien, ce dont je fus assez surpris, parce que je n'avais pas lieu de croire qu'il eût de fort bonnes dispositions pour moi.

Je vous rendrai compte, dans la suite, des raisons que j'avais de le soupçonner.

Il me parut que ces Messieurs avaient déjà été informés par la Reine de ce que j'avais à leur proposer. En voici la substance : que Monsieur était résolu de conclure la paix de bonne foi, et que pour faire connaître à la Reine la sincérité de ses intentions, il avait voulu, contre toutes les règles et tous les usages de la politique ordinaire, commencer par les effets ; qu'il eût été difficile d'en donner un plus efficace et plus essentiel qu'une députation aussi solennelle que celle de l'église de Paris, résolue et exécutée à la face de M. le Prince et des troupes d'Espagne logées dans les faubourgs, et qu'il offrait, sans balancer, sans négocier, sans demander ni directement ni indirectement aucun avantage particulier, de se déclarer contre tous ceux qui s'opposeraient et à la paix et au retour du Roi à Paris, pourvu qu'on lui donnât pouvoir de promettre à M. le Prince qu'on le laisserait en paix dans ses gouvernemens, en renonçant de sa part à toutes associations avec les étrangers, et que l'on envoyât une amnistie pleine, entière et non captieuse, pour être vérifiée par le parlement de Paris.

Il eût été difficile de s'imaginer qu'une proposition de cette nature n'eût pas été, je ne dis pas

reçue, mais applaudie; parce que, supposé même qu'elle n'eût pas été sincère, ce qu'ils pouvaient soupçonner, au moins selon leurs maximes corrompues, ils en eussent pu toutefois tirer leurs avantages en plus d'une manière. Ce qui me fit juger que ce ne fut pas la défiance qu'ils eurent de moi qui les empêcha d'en profiter, mais bien celle qu'ils avaient l'un de l'autre, fut qu'ils se regardèrent et attendirent même assez long-temps à qui s'expliquerait le premier. La suite, et encore davantage l'air de la conversation, qui ne se peut exprimer, me marquèrent plus que suffisamment que je ne me trompais pas dans ma conjecture. Je n'en tirai que des galimatias; et madame la Palatine, quoique connaissant bien cette cour, en fut surprise au dernier point. Elle m'avoua, le lendemain au matin, qu'il y avait beaucoup de ce que j'avais soupçonné; quoiqu'à tout hasard, ajouta-t-elle, je suis résolue, si vous y consentez, de leur parler comme si j'étais persuadée que ce ne soit que la défiance qu'ils ont de vous qui les empêche d'agir comme des hommes; car il est vrai, continua-t-elle, que ce que j'en ai vu cette nuit n'est pas humain. J'y donnai les mains, pourvu qu'elle ne parlât que comme d'elle-même; car il est vrai qu'après ce qui m'avait paru de leurs manières d'agir, je ne pouvais pas me

résoudre à aller aussi loin que je l'avais résolu, et que j'en avais le pouvoir. Elle y suppléa. Elle ne dit pas seulement à la Reine ce qui s'était passé la nuit chez elle, mais elle y ajouta ce qu'il n'avait tenu qu'à ces messieurs qui s'y fût passé. Enfin elle l'assura que, moyennant ce que je vous ai marqué ci-dessus, Monsieur abandonnerait M. le Prince et se retirerait à Blois; après quoi il ne se mêlerait plus de ce qui pourrait arriver. C'était-là le grand mot, et qui devait décider. La Reine l'entendit et même le sentit. Tous les subalternes entreprirent de le lui vouloir faire passer pour un piége, en lui disant que Monsieur ne donnait cette lueur que pour attirer et tenir le Roi dans Paris, au moment même que lui, Monsieur, s'y donnait une nouvelle autorité, par l'honneur qu'il obtenait du retour du Roi, très-agréable au public, et par la porte que l'on voyait qu'il affectait de se réserver en ne s'expliquant point sur celui de M. le cardinal Mazarin. J'ai déjà remarqué que je connus clairement que ce raisonnement était moins l'effet d'aucune défiance qu'ils eussent en effet sur une matière qui commençait à être éclaircie par l'état des choses, que de la crainte que chacun d'eux avait, en son particulier, de faire quelques pas vers moi que son compagnon pût interpréter auprès du Cardinal; et

il est aisé de juger que, si la conduite qu'ils tinrent en cette occasion leur eût été inspirée par la défiance qu'eux-mêmes inspirèrent dans l'esprit de la Reine, ils eussent cherché des tempéramens qui auraient pu empêcher de tomber dans le piége qu'ils eussent appréhendé, et qui d'autre part auraient contribué à ne pas aigrir et les esprits et les affaires dans ces momens où il était si nécessaire de les radoucir. L'événement, qui fut favorable à la cour, a justifié cette conduite; et je sais que les ministres ont dit depuis qu'ils étaient si assurés des dispositions de Paris, qu'ils n'avaient pas besoin de ces ménagemens. Jugez-en, je vous supplie, par ce que vous allez voir, en vous priant d'observer une ou deux circonstances, qui, quoique très-légères, vous marqueront l'état où tous ces espions de profession, dont je vous ai parlé tantôt, mettaient la cour.

La Reine leur était si soumise, et elle craignait leurs rapports à un tel point, qu'elle conjura la Palatine de dire à Ondedey, sans affectation, qu'elle lui avait fait de grandes railleries de moi; et elle lui dit à lui-même que je l'avais assurée que M. le Cardinal était un honnête homme, et que je ne prétendais pas à sa place. Je vous puis assurer à mon tour que je ne lui avais dit ni l'une ni l'autre de ces sottises. Elle n'oublia pas non

plus de faire sa cour à l'abbé Fouquet, en se moquant avec lui de la dépense que j'avais faite en ce voyage. Il est vrai qu'elle fut immense pour le peu de temps qu'elle dura. Je tenais sept tables servies en même temps, et j'y dépensais huit cents écus par jour. Ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule. La Reine me dit, lorsque je reçus ses commandemens, qu'elle remerciait Monsieur; qu'elle se sentait très-obligée; qu'elle espérait qu'il contribuerait à mettre les dispositions nécessaires au retour du Roi; qu'elle l'en priait, et qu'elle ne ferait pas un pas sans concerter avec lui. Sur quoi je lui répondis: Je crois, Madame, qu'il aurait été à propos de commencer dès aujourd'hui. Elle rompit le discours.

J'eus sujet de me consoler des railleries de M. l'abbé Fouquet, par la manière dont je fus reçu à Paris. J'y entrai avec un applaudissement incroyable, et j'allai descendre au Luxembourg, où je rendis compte à Monsieur de ma négociation. Il faillit à tomber de son haut; il s'emporta; il pesta contre la cour; il entra vingt fois chez Madame, et il en sortit autant de fois; et puis il me dit tout d'un coup: « M. le Prince s'en » veut aller, M. le comte de Fuensaldagne lui » mande qu'il a ordre de lui remettre entre les » mains toutes les forces d'Espagne; mais il ne

» le faut pas laisser partir. Ces gens-là nous vien-
» dront étrangler dans Paris. Il faut que la cour
» y ait des intelligences que nous ne connaissons
» pas. Pourrait-elle agir comme elle fait, si elle
» ne sentait ses forces »?

Voilà l'une des moindres périodes d'un discours de Monsieur, qui dura plus d'une grande heure. Je ne l'interrompis pas, et même quand il m'interrogeait, je ne répondais que par monosyllabes. Il s'impatienta à la fin, et me commanda de lui dire mon sentiment, en ajoutant : « Je vous pardonne vos monosyllabes, quand je » fais ce qu'il plaît à M. le Prince contre vos » sentimens ; mais quand je suis votre sentiment, » comme je l'ai fait en cette occasion, je veux » que vous me parliez à fond ». *Il est juste, Monsieur, lui répondis-je, que je parle toujours ainsi à V. A. R., quelque sentiment qu'il lui plaise de prendre. Je ne désavoue pas les miens en cette rencontre. Je fais plus, car je ne m'en repens pas, je ne considère point les événemens, la fortune en décide ; mais elle n'a aucun pouvoir sur le bon sens. Le mien est moins infaillible que celui des autres, parce que je ne suis pas si habile ; mais, pour cette fois, je le tiens aussi droit que s'il avait bien réussi, et il ne me sera pas difficile de le justifier à V. A. R.* Mon-

sieur m'arrêta à cet endroit, même avec précipitation, et il me dit : « Ce n'est pas ce que j'ai » voulu dire, je sais bien que nous avons eu rai- » son ; mais enfin ce n'est pas assez d'avoir rai- » son en ce monde, et c'est encore moins de l'a- » voir eue. Qu'est-il besoin de faire ? Nous al- » lons être pris à la gorge, vous voyez comme » moi que la cour ne peut pas être aveuglée au » point d'agir, comme elle fait, et qu'il faut, ou » qu'elle soit accommodée avec M. le Prince, » ou qu'elle soit maîtresse de Paris sans moi ». Madame, qui avait impatience de savoir à quoi se terminerait cette scène, entra à ce mot dans le cabinet des livres; et, pour vous dire le vrai, j'en eus une grande joie, parce qu'en tout où elle n'était pas prévenue, elle avait le sens droit, quoique son esprit fût assez borné. Monsieur, continuant devant elle à me commander de lui dire mon sentiment, je le suppliai de me permettre de le mettre par écrit, ce qui était toujours le mieux avec lui, parce que sa vivacité faisait qu'il interrompait à tout moment le fil de ce qu'on lui disait. Voici ce que j'ai transcrit sur l'original, que je retrouvai par un fort grand hasard.

« Je crois que S. A. R. doit supposer pour certain, » que la hauteur de la cour vient moins de la con- » naissance qu'elle a de ses forces, que de la confu-

» sion où l'absence du Cardinal, et la multitude
» de ses agens la met deux ou trois fois le jour.
» Mais comme une partie de la discussion, dont
» il s'agit présentement, doit être fondée sur ce
» principe, il n'est pas juste que Monsieur m'en
» croie sur ma parole, qui enfin n'est fondée elle-
» même que sur ce que je crois en avoir vu à
» Compiègne; et en quoi par conséquent je puis
» me tromper. Je le supplie, par cette raison, de
» prendre comme préalable à toutes choses la
» résolution de s'éclaircir sur ce point, et de pé-
» nétrer si ce que je crois avoir vu à Compiègne
» est fondé, c'est-à-dire, pour me mieux expli-
» quer, s'il est vrai que la cour ait véritablement
» la hauteur qui m'y a paru, et si cette hauteur
» est l'effet, ou de la confusion que je vous viens
» de marquer, ou de la défiance et de l'aversion
» qu'elle a pour ma personne. S. A. R. peut voir
» clair en ce détail en deux jours, par le canal de
» de M. Damville, et par celui de ceux de sa
» maison qui sont plus agréables que moi à la
» Reine. Si j'ai vu faux, il ne me paraît rien de
» nouveau qui la doive empêcher de pousser sa
» pointe, et de travailler à la paix, comme elle
» elle avait résolue, en se servant de gens qui se-
» ront écoutés à la cour plus favorablement que
» moi. Si je ne me suis pas trompé dans ma con-

» jecture, il s'agit de délibérer si Monsieur doit
» changer de pensée, ne plus songer à s'accom-
» moder, et faire la guerre tout de bon, au ris-
» que de tout ce qui peut en arriver, ou se sacri-
» fier lui-même au repos de l'Etat et à la tran-
» quillité publique. Ceux à qui il commande de
» lui dire leurs sentimens sur cette matière sont
» fort embarrassés; parce qu'il n'y va rien moins
» pour eux que de passer, ou pour des factieux
» qui veulent éterniser la guerre civile, ou pour
» des traîtres qui vendent leur parti, *ou pour des*
» *idiots* qui traitent dans le cabinet des affaires
» d'Etat, comme ils traîteraient *en Sorbonne*
» *des cas de conscience*. Et le malheur est que
» ce ne sera pas leur bonne ou leur mauvaise
» conduite, ni leur bonne ou leur mauvaise in-
» tention, qui leur donneront, ou qui les défen-
» dront de ces titres. Ce sera la fortune, ou même
» la propre conduite de leurs ennemis. Cette ob-
» servation ne m'empêchera pas de parler à S. A.
» R., en cette occasion, avec la liberté que je me
» sentirais, si je n'y mettais rien du mien, dans
» une conjoncture, où je suis assuré que l'on ne
» peut rien dire qui ne soit mal, et, par la même
» raison, qui fait que l'on n'y peut rien faire qui
» soit bien. Monsieur n'a, ce me semble, que
» deux partis à prendre, comme je viens de dire,

» supposé que la cour soit dans la disposition où
» je la crois, qui sont, ou de plier à tout ce qu'elle
» voudra, et de consentir qu'elle se rétablisse
» dans Paris par elle-même, sans lui en avoir
» aucune obligation, et sans avoir donné aucune
» sûreté au public, ou de s'y opposer avec vi-
» gueur et avec fermeté, et de l'obliger par une
» grande et forte résistance à entrer en traité et
» à pacifier l'Etat par les mêmes moyens que l'on
» a toujours cherchés à la fin des guerres civiles.
» Si le respect que je dois à S. A. R. me per-
» mettait de me compter seulement pour un zéro
» dans une si grande affaire que celle-ci, je pren-
» drais la liberté de lui dire que le premier parti
» me serait bon, parce qu'il me conduirait (au
» travers, à la vérité, de quelques murmures
» qu'il éleverait contre moi dans les commence-
» mens), au poste que je suis persuadé ne m'être
» pas mauvais. Les frondeurs diraient d'abord
» que mes conseils auraient été faibles. Les pa-
» cifiques, dont le nombre est toujours le plus
» grand dans la fin des guerres civiles, diraient
» qu'ils sont sages et d'un homme de bien. Je se-
» rais sur le tout cardinal et archevêque de Paris,
» relégué, si vous voulez, à Rome, mais relégué
» pour un temps, et pour ce temps-là même dans
» les plus grands emplois. Les politiques se join-

» draient par l'événement aux pacifiques. Le feu
» contre le Mazarin serait, ou éteint, ou assoupi
» par son rétablissement. Les murmures qui se
» seraient élevés contre moi seraient oubliés,
» et l'on ne s'en ressouviendrait que pour faire
» dire encore davantage que je suis un habile et
» galant homme, qui me serais tiré fort adroi-
» tement d'un mauvais pas. Voilà comment se
» traite, dans les esprits des hommes, la réputa-
» tion des particuliers. Il n'en va pas ainsi de
» celle des grands princes; parce que leur nais-
» sance et leur élévation étant toujours plus que
» suffisante pour tirer leur personne et leur for-
» tune du naufrage, ils n'en peuvent jamais sau-
» ver leur réputation par les mêmes excuses qui
» en préservent les subalternes. Quand Monsieur
» aura laissé transférer le parlement, interdire
» l'Hôtel-de-Ville, enlever les chanoines de Pa-
» ris, exiler la moitié des compagnies souverai-
» nes, l'on ne dira pas qu'eût-il pu faire pour
» l'empêcher? Il se fût peut-être perdu lui-même!
» On dira: il ne tenait qu'à lui de l'empêcher;
» ce n'était pas une affaire, il n'avait qu'à le vou-
» loir. L'on m'objectera, par la même raison, que
» quand il aura fait la paix, quand il sera retiré
» à Blois, quand le cardinal Mazarin sera réta-
» bli, l'on m'objectera, dis-je, que l'on me fera

» les mêmes discours ; mais je soutiens que la
» différence y sera très-grande et toute entière,
» en ce que Monsieur peut ne pas prévoir, au
» moins à l'égard du peuple, ce rétablissement
» du Mazarin, et ne peut pas ne point voir
» comme présente, dès à cette heure, cette puni-
» tion de Paris, qui, s'il ne s'y oppose, arrivera
» peut-être demain. J'appréhende pour le gros
» de l'Etat le rétablissement de M. le cardinal
» Mazarin. Il ne me ferait pas de peine, au moins
» pour le présent, pour Paris. Ce n'est ni son
» humeur, ni son intérêt de le châtier; et s'il
» était à la cour à l'heure qu'il est, je craindrais
» moins pour la ville que je ne crains. Ce qui
» me fait trembler pour elle, c'est l'aigreur na-
» turelle de la Reine, la violence de Servien, la
» dureté du Tellier, l'emportement de l'abbé
» Fouquet, la folie d'Ondedey. Tout ce que ces
» gens-là conseilleront dans les premiers mouve-
» mens d'une réduction, tout ce qu'ils exécute-
» ront sera sur le compte de Monsieur, et de
» Monsieur qui sera encore dans Paris, ou à la
» porte de Paris; au lieu que tout ce qui arrive-
» rait, après qu'il aurait fait un traité raison-
» nable, et qu'il aurait pris toutes les sûretés con-
» venables à une affaire de cette nature, de con-
» cert même avec le parlement et avec les autres

» corps de la ville, et après qu'ensuite il se serait
» retiré à Blois, au lieu, dis-je, que tout ce qui
» arriverait après cela, je dis tout, sans excepter
» même le retour du Cardinal, serait purement
» sur le compte de la cour, à la décharge et à
» l'honneur même de Monsieur. Voilà mes pen-
» sées touchant le premier parti. Voici mes ré-
» flexions sur le second, qui est celui de conti-
» nuer ou plutôt de renouveler la guerre.

» Monsieur ne le peut faire, à mon sens, qu'en
» retenant M. le Prince auprès de lui. La cour
» a gagné beaucoup de terrain dans les provin-
» ces, particulièrement où l'ardeur des parle-
» mens est beaucoup attiédie. Paris même n'est
» pas à beaucoup près comme il était; et quoi-
» qu'il s'en faille beaucoup qu'il ne soit aussi
» comme on veut le persuader à la cour, il est
» constant qu'il est nécessaire de le soutenir, et
» que les momens même commencent à devenir
» précieux. La personne de M. le Prince n'y est
» pas aimée; sa valeur, sa naissance, ses troupes
» y sont toujours d'un très-grand poids; enfin,
» je suis persuadé que, si Monsieur prend le se-
» cond parti, le premier pas qu'il doit faire est
» de s'assurer de M. son cousin. Le second, à mon
» avis, est de s'expliquer publiquement sans
» délai, et dans le parlement et dans l'Hôtel-de-

» Ville, de ses intentions et des raisons qu'il a de
» les avoir; d'y faire mention des avances qu'il a
» faites par moi à la cour, et du dessein formé
» qu'elle a de rentrer dans Paris, sans donner
» aucunes sûretés, ni aux compagnies souverai-
» nes, ni à la ville; de la résolution que lui Mon-
» sieur a prise de s'y opposer de toute sa force,
» et de traiter comme ennemis tous ceux qui,
» directement ou indirectement, auront le moin-
» dre commerce avec elle. Le troisième pas, à
» mon opinion, est d'exécuter avec vigueur ces
» déclarations, et de faire la guerre comme
» si l'on ne devait jamais penser à la paix. Le
» pouvoir que Son Altesse Royale a dans le peu-
» ple me fait croire, même sans en douter,
» que tout ce que je viens de proposer est possi-
» ble; mais j'ajoute qu'il ne le sera plus dès
» qu'elle n'y emploîra pas toute son autorité;
» parce que les démarches contraires qu'elle a
» laissé faire vers la cour ont rendu plus difficiles
» celles qui lui sont présentement nécessaires.
» C'est à elle à considérer ce qu'elle peut attendre
» de M. le Prince, ce qu'elle en doit craindre,
» jusqu'où elle veut aller avec les étrangers, où
» elle veut s'en tenir avec le parlement, ce qu'elle
» veut résoudre sur l'Hôtel-de-Ville; car, à
» moins que de se fixer sur tous ces points, d'y

» prendre des résolutions certaines, de ne s'en » point départir, et de se résoudre à ne plus gar- » der ces tempéramens qui prétendent l'impos- » sible, et prétendent de concilier les contra- » dictions, Monsieur retombera dans tous les » inconvéniens où il s'est vu, et qui seront, sans » comparaison, plus dangereux que par le passé, » en ce que l'état où sont les choses fait qu'ils » seront décisifs. Il ne m'appartient pas de déci- » der sur une matière de cette conséquence; c'est » à Monsieur à se résoudre. *Sola mihi obsequio » gloria relicta est* ».

Voilà ce que j'écrivis à la hâte et presque d'un trait de plume sur la table du cabinet des livres du Luxembourg. Monsieur le lut avec application; il le porta à Madame; on raisonna sur le fond tout le soir; l'on ne conclut rien, Monsieur balançant toujours et ne choisissant point.

Au retour de cette conférence, je trouvai M. de Caumartin chez le président de Bellièvre, qui s'était fait porter, à cause d'une fluxion qu'il avait sur l'œil, dans une maison du faubourg Saint-Michel. Je lui rapportai le précis du raisonnement que vous venez de voir. Il m'en gronda en me disant ces paroles : *Je ne sais à quoi vous pensez; car vous vous exposez à la haine des deux partis, en disant trop la vérité de tous les*

deux. Et je lui répondis : « Je sais bien que je » manque à la politique; mais je satisfais à la » morale, et j'estime plus l'une que l'autre ». Le président de Bellièvre prit la parole et dit : Je ne suis pas de votre sentiment, même selon la politique. M. le Cardinal joue le droit du jeu en l'état où sont les affaires. Elles sont si incertaines, et particulièrement avec Monsieur, qu'un homme sage n'en peut prendre sur soi la décision.

Monsieur m'envoya querir deux heures après chez madame de Pommereux, et je trouvai à la porte du Luxembourg un page qui me dit de sa part de l'aller attendre dans la chambre de Madame. Il n'avait pas voulu que je l'allasse interrompre dans le cabinet des livres ; parce qu'il y était enfermé avec Goulas qu'il questionnait sur le sujet que vous allez voir. Il vint quelque temps après chez Madame, et me dit d'abord : « Vous » m'avez dit tantôt que le premier pas qu'il fal- » lait que je fisse, en cas que je me résolusse à la » continuation de la guerre, serait de m'assurer » de M. le Prince : comment diable le puis-je » faire » ? *Vous savez*, lui répondis-je, *que je ne suis pas avec lui en état de répondre sur cela ; c'est à Votre Altesse Royale à savoir ce qu'elle y peut et ce qu'elle n'y peut pas.* « Com-

» ment voulez-vous que je le sache? reprit-il;
» Chavigni a un traité presque conclu avec l'abbé
» Fouquet. Vous souvient-il de l'avis que ma-
» dame de Choisy me donna dernièrement as-
» sez en général? J'en viens d'apprendre tout le
» détail. M. le Prince jure qu'il n'est point de
» tout cela, et que Chavigni est un traître; mais
» qui le sait »? Ce détail est que Chavigni traitait avec l'abbé Fouquet, et qu'il promettait à la cour de faire tous ses efforts pour obliger M. le Prince à s'accommoder à des conditions raisonnables avec le cardinal Mazarin. Une letttre de M. l'abbé Fouquet à M. le Tellier, qui fut prise par un parti allemand, et qui fut apportée à Tavannes, justifiait pleinement M. le Prince de cette négociation; car elle portait en termes formels qu'en cas que M. le Prince ne voulût pas se mettre à la raison, lui, M. de Chavigni, s'engageait à la Reine à ne rien oublier pour le brouiller avec Monsieur.

M. le Prince, qui eut en main l'original de cette lettre, s'emporta contre lui au dernier point; il le traita de perfide, en parlant à lui-même. M. de Chavigni, outré de ce traitement, se mit au lit, et il n'en releva pas. M. de Bagnols, qui était de ses amis et des miens aussi, me vint prier de l'aller voir. Je le trouvai sans connais-

sance, et je rendis à sa famille tout ce que j'aurais souhaité de rendre à sa personne. Je me souviens que madèmoiselle du Plessis-Gnénégaut était dans sa chambre où il expira deux ou trois jours après.

M. de Guise (1) revint presque en même temps de sa prison d'Espagne; et il me fit l'honneur de me venir voir dès le lendemain qu'il fut arrivé. Je le suppliai de se modérer, a ma considération dans les plaintes très-aigres qu'il faisait contre M. de Fontenay qu'il prétendait avoir mal vécu avec lui, à l'égard des révolutions de Naples, dans le temps de son ambassade de Rome; et il déféra à mon instance avec une honnêteté digne d'un si grand nom.

J'avais aussi toujours réservé à traiter en ce lieu de l'affaire de Brissac que j'ai touchée dans le second volume de cette Histoire; parce que ce fut à peu près le temps où M. le prince d'Harcourt quitta l'armée et le service du Roi, pour se jeter dans cette importante place. Mais comme je n'ai pu retrouver le mémoire très-beau et très-fidèle

(1) Henri de Lorraine, deuxième du nom, fils de Charles de Lorraine, né en 1614. Il alla au secours des rebelles de Naples en 1647. Les Espagnols le firent prisonnier en cette occasion, et le relâchèrent en 1652. Il fit une seconde expédition à Naples en 1654, et mourut en 1664.

que j'en avais, écrit de la main d'un officier de la garnison, qui avait du sens et de la candeur, j'aime mieux en passer le détail sous silence, et me contenter de vous dire que le bon génie de la France défendit et sauva les fleurs de lis dans ce poste fameux et important, en dépit de toutes les imprudences du Cardinal, et de toutes les infidélités de madame de Guébriant (1) par la bonne intention de Charlevoix, et par les incertitudes du comte d'Harcourt. Je reprends le fil de mon discours.

L'irrésolution de Monsieur était d'une espèce toute particulière. Elle l'empêchait souvent d'agir quand il était le plus nécessaire d'agir, et elle le faisait quelquefois agir quand il était le plus nécessaire de ne point agir. J'attribue l'un et l'autre à son irrésolution, parce que l'un et l'autre venait, à ce que j'en ai observé, des vues différentes et opposées qu'il avait, et qui lui faisaient croire qu'il pouvait se servir utilement, quoique différemment, de ce qu'il ne faisait pas, selon les différens partis qu'il prendrait. Mais il me semble que je m'explique mal, et que vous m'entendrez mieux par l'exposition des fautes que je pré-

(1) Renée du Bec, maréchale de Guébriant, morte à Périgueux en 1659.

tends avoir été les effets de cette irrésolution. Je proposai à Monsieur, le premier ou le second jour de septembre, de travailler de bonne foi à la paix, et je lui représentai que rien n'était plus important que de se tenir couvert au dernier point de ce dessein envers la cour même, pour les raisons que vous avez vues ci-devant. Il en convint, il y eut le 5 une assemblée à l'Hôtel-de-Ville que M. le Prince procura lui-même, pour faire croire au peuple qu'il n'était pas contraire au retour du Roi; et le président de Nesmond, au moins à ce que l'on m'a dit depuis, fut celui qui lui persuada que cette démonstration lui était nécessaire. Je ne me suis jamais ressouvenu de lui en parler. Cette assemblée résolut de faire une députation solennelle au Roi, pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris. Elle n'était nullement du compte de Monsieur qui, ayant résolu de se donner l'honneur et le mérite de la députation de l'église, ne devait pas souffrir qu'elle fut précédée par celle de la ville, des suites de laquelle d'ailleurs il ne pouvait pas s'assurer. Il s'engagea pourtant sans balancer, et non-seulement à la souffrir, mais à y assister lui-même. Je ne le sus que le soir, et je lui en parlai en liberté, comme d'un pas de clerc. Il me répondit : cette députation n'est qu'une chanson :

« qui ne sait que l'Hôtel-de-Ville ne peut rien? » M. le Prince me l'a demandé, il croit que » cela lui est bon pour adoucir les esprits aigris » par le feu de l'Hôtel-de-Ville; mais de plus » (voici le mot qui est à remarquer) qui sait si » nous exécuterons la résolution que nous avons » faite pour la députation de l'église? il faut al- » ler au jour la journée en ces diables de temps, » et ne pas tant songer à la cadence ». Cette ré- ponse vous explique, ce me semble, mon gali- matias. En voici un autre exemple: le Roi ayant refusé, comme vous allez voir, cette députation de l'Hôtel-de-Ville, le bonhomme Broussel, qui eut scrupule de souffrir que son nom fût allégué comme un obstacle à la paix, alla déclarer le 24 à l'Hôtel-de-Ville qu'il se départait de sa magis- trature. Comme j'en fus averti d'assez bonne heure pour l'empêcher de faire cette démarche, je l'allai dire à Monsieur qui pensa un peu, puis il me dit: « Cela nous serait bon, si la cour » avait bien répondu à nos bonnes intentions, » mais je conviens que cela ne nous vaut rien » pour le présent. Mais il faut aussi que vous » conveniez que si elle revient à elle, comme il » n'est pas possible qu'elle demeure toujours » dans son aveuglement, nous ne serions pas fâ- » chés que ce bonhomme fût hors de là ». Vous

voyez en ce discours l'image et l'effet de l'incertitude. Je ne vous rapporte ces deux exemples que comme des échantillons d'un long tissu de procédés de cette nature, desquels Monsieur, qui avait assurément beaucoup de lumière, ne pouvait se corriger. Il faut encore avouer que la cour ne lui donnait pas lieu d'y faire beaucoup réflexion, faute de ne pas savoir profiter de ces fautes. La fortune toute seule les tourna à son avantage; et si Monsieur et M. le Prince se fussent servis, comme ils eussent pu, du refus qu'elle fit de recevoir la députation de l'Hôtel-de-Ville, elle eût couru grand risque de n'en avoir de longtemps. Elle répondit à Pietre, procureur du Roi qui était allé demander audience pour les échevins et quarteniers, qu'elle ne la leur pouvait accorder, tant qu'on reconnaîtrait M. de Beaufort pour gouverneur, et M. de Broussel pour prévôt des marchands. Le président Viole me dit, aussitôt qu'il eut appris cette nouvelle : Je n'approuvais pas cette députation, parce que je croyais qu'il pouvait y avoir plus de mal que de bien pour Monsieur et pour le Prince; tout y est bon pour eux présentement par l'imprudence de la cour. L'abdication volontaire du bonhomme Broussel consacra, pour ainsi dire, cette imprudence. Ce qui est vrai, c'est qu'il y avait des tem-

péramens à prendre, même en conservant la dignité du Roi, qui n'eussent pas aigri les esprits au point que ce refus les aigrit. Si l'on en eût fait l'usage qu'on en pouvait faire, les ministres s'en fussent repentis pour long-temps, tant ils poussaient étourdiment cette affaire et toutes les autres.

Ce qui est admirable, c'est que la cour se conduisait, comme je viens de vous l'expliquer, justement dans le moment que le parti de MM. les Princes se fortifiait même très-considérablement. M. de Lorraine, qui crut qu'il avait satisfait, en sortant du royaume, au traité qu'il avait fait avec M. de Turenne à Villeneuve-Saint-George, fit tirer deux coups de canon aussitôt qu'il fut arrivé à Vaneau-les-Dames, qui est dans le Barois. Il entra ensuite en Champagne avec toutes ses troupes, et un renfort de trois mille chevaux allemands, commandés par le prince Ulric de Virtemberg. M. le chevalier de Guise servait sous lui de lieutenant-général, et le comte de Pas, duquel j'ai déjà parlé, y avait joint, ce me semble, quelque cavalerie. M. de Lorraine marcha vers Paris à petites journées, enrichissant son armée du pillage, et se vint camper auprès de Villeneuve-Saint-George, où les troupes de Monsieur, commandées par M. de Beaufort, celles de

M. le Prince, qui était malade à Paris, commandées par MM. le prince de Tarente et le comte de Tavannes, et celles d'Espagne, commandées par Clinchant sous le nom de M. de Nemours, le vinrent joindre. Ils résolurent tous ensemble de s'approcher près de M. de Turenne qui, tenant Corbeil, Melun et tout le dessus de la rivière, ne manquait de rien; au lieu que les confédérés, qui étaient obligés de chercher à vivre aux environs de Paris, pillaient les villages et renchérissaient par conséquent les denrées de la ville. Cette considération, jointe à la supériorité du nombre qu'ils avaient sur M. de Turenne, les obligea à chercher les occasions de le combattre. Il s'en défendit avec cette capacité qui est connue et respectée de tout l'univers, et le tout se passa en rencontres de partis, et en petits combats de cavalerie qui ne décidèrent de rien. L'imprudence, ou plutôt l'ignorance, et du Cardinal, et des sous-ministres, fut sur le point de précipiter leur parti, par une faute qui leur devait être plus préjudiciable sans comparaison que la défaite même de M. de Turenne. Prevôt, chanoine de Notre-Dame, et conseiller au parlement, autant fou qu'un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui on laisse la clef de leur chambre, se mit dans l'esprit de faire une assemblée au Palais-

Royal des véritables serviteurs du Roi (c'était le titre). Elle fut composée de quatre ou cinq cents bourgeois, dont il n'y en avait pas soixante qui eussent des manteaux noirs. Prevôt dit donc qu'il avait reçu une lettre de cachet du Roi, qui lui commandait de faire main basse sur tous ceux qui aurait de la paille au chapeau, et qui n'y mettraient pas du papier. Il lut effectivement cette lettre, et voilà le commencement de la plus ridicule levée de boucliers, qui se soit faite depuis la procession de la ligue. Le progrès fut que toute cette compagnie fut huée, comme l'on hue les masques en sortant du Palais-Royal, le 24 septembre, et que le 26 M. le maréchal d'Etampes, qui y fut envoyé par Monsieur, les dissipa par deux ou trois paroles. La fin de l'expédition fut qu'ils ne s'assembleraient plus, de peur d'être pendus, comme ils en furent menacés le même jour, par un arrêt du parlement, qui porta défenses, sur peine de la vie, de s'assembler et de prendre aucune marque. Si Monsieur et M. le Prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvaient, le parti du Roi était exterminé ce jour-là dans Paris pour très-long-temps. Lemaire, parfumeur, qui était un des conjurés, courut chez moi pâle comme un mort et tremblant comme la feuille. Je me souviens que je ne le pouvais rassu-

rer, et qu'il se voulait cacher dans la cave. Je pouvais moi-même avoir peur; car, comme on savait que je n'étais pas dans les intérêts de M. le Prince, le soupçon pouvait assez facilement tomber sur moi. Monsieur n'était pas, comme vous avez vu, dans les dispositions de se servir de ces conjonctures; et M. le Prince était si las de tout ce qui s'appelait peuple, qu'il n'y faisait pas seulement de réflexion. Croissi m'a dit depuis qu'il ne tînt pas à lui de le réveiller à ce moment, et de lui faire connaître qu'il ne le fallait pas perdre. Je ne me suis jamais souvenu de lui en parler.

Voici une autre faute qui n'est pas moindre à mon opinion que la première. M. de Lorraine, qui aimait beaucoup la négociation, y entra d'abord qu'il y fut arrivé. Il me dit en présence de Madame, que la négociation le suivait partout, qu'il était sorti de Flandre, las de travailler avec le comte de Fuensaldagne, et qu'il la retrouvait à Paris malgré lui; « car que faire autre chose » ici, dit-il, où il n'y a pas jusqu'au baron du » Jour qui ne prétende faire son traité à part ». Ce baron du Jour était une manière d'homme assez extraordinaire de la cour de Monsieur, et M. de Lorraine ne pouvait pas mieux exprimer qu'il y avait un grand cours de négociation, qu'en marquant qu'elle était venue jusqu'à ce baron du

Jour. Or ce qui lui faisait croire encore que cette négociation était montée jusqu'à Monsieur, c'est qu'il avait remarqué que, depuis quelque temps, il ne l'avait pas trop pressé de s'avancer, comme il avait fait auparavant. Son observation était vraie, et il est constant que Monsieur, qui voulait la paix de bonne foi, craignait, et avec raison, que M. le Prince, se voyant renforcé d'un secours aussi considérable, n'y mît des obstacles invincibles. Il fut très-aise, par cette considération, que M. de Lorraine fût dans la disposition de négocier aussi lui-même, et d'envoyer à la cour M. de Joyeuse Saint-Lambert, « lequel, à » ce que me dit Monsieur, n'aura que le carac- » tère de M. de Lorraine, et ne laissera pas de » pénétrer s'il n'y a rien à faire pour moi ». Je lui répondis ces propres paroles: *Il sera peut-être, Monsieur, plus heureux que moi ; je le souhaite, mais je ne le crois pas.* Je fus prophète, car ce M. de Joyeuse fut douze jours à la cour sans aucune réponse. Il en fit une, je pense, de sa tête, qui fut un galimatias auquel personne ne put rien entendre que la cour qui le désavoua. M. le maréchal d'Etampes, que Monsieur y avait encore envoyé, dans l'espérance que le Tellier avait fait donner à Madame qu'il y serait écouté, comme particulier, sur tout ce qu'il y pourrait

dire de la part de Monsieur, en revint pour le moins aussi mal satisfait que M. de Joyeuse Saint-Lambert.

Le 30 septembre, M. Talon acheva d'éclaircir Monsieur et le public des intentions de la Reine, en envoyant au parlement, par M. Doujat, à cause de son indisposition, les lettres qu'il avait reçues de M. le chancelier et de M. le premier président, en réponse à celles qu'il leur avait écrites ensuite de la délibération du 26. Ces lettres portaient que le Roi ayant transféré son parlement à Pontoise et interdit toutes fonctions à ses officiers dans Paris, il n'en pouvait recevoir aucune députation, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Je ne puis vous exprimer la consternation de la compagnie : elle fut au point que Monsieur eut peur qu'elle ne l'abandonnât, et cette appréhension lui fit faire un très-méchant pas; car elle l'obligea à tirer une lettre de sa poche, par laquelle la Reine lui écrivait presque des douceurs. Cette lettre lui était venue par le Maréchal d'Etampes qui, quoique très-bien intentionné pour la cour, ne l'avait pas prise pour bonne, non plus que Monsieur qui me l'avait montrée la veille en me disant: *Il faut que la Reine me croye bien sot de m'écrire de ce style, dans le temps qu'elle agit comme elle fait.* Vous voyez donc qu'il n'était

pas la dupe de cette lettre, ou plutôt qu'il ne l'avait pas été jusque-là; mais il en devint effectivement la dupe, quand il voulut la faire valoir au parlement, parce que le parlement se persuada que Monsieur traitait son accommodement avec la cour. Il jeta ainsi de la défiance de sa conduite dans la compagnie, au lieu de s'y donner de la considération. Il ne put jamais se défaire de cet air de mystère sur ce chef, et quoi que Madame pût lui dire, il le crut toujours nécessaire à sa sûreté, pour empêcher les gens, disait-il, de courir sans lui à l'accommodement. Cet air de négociation, joint aux apparences que M. le Prince en donnait à tous les instans, fut ce qui fit, à mon avis, la paix beaucoup plutôt que les négociations les plus réelles et les plus effectives ne l'eussent pu faire. Les grandes affaires consistent encore plus dans l'imagination que les petites. Celle des peuples fait quelquefois toute seule la guerre civile, elle fit la paix en cette rencontre; mais on ne la doit point attribuer à leur lassitude, parce qu'il s'en fallait bien qu'elle fût au point de les obliger à rappeler ou à recevoir le Mazarin. Il est constant qu'ils ne souffrirent son retour que quand ils se persuadèrent qu'ils ne pouvaient plus l'empêcher; mais quand le corps du public en fut persuadé, les particuliers y coururent: et ce qui

en persuada les particuliers et le public fut la conduite des chefs.

La manière mystérieuse dont Monsieur parla dans ses dernières assemblées, pour faire paraître qu'il avait encore de la considération à la cour, acheva ce qui était déjà bien commencé. Tout le monde crut la paix faite, et tout le monde la voulut faire pour soi. Aussitôt que l'on sut la négociation de M. de Joyeuse, qui retourna le 3 octobre de Saint-Germain, où le Roi était revenu, le parlement mollit, et fit entendre publiquement que, pourvu que le Roi donnât une amnistie pleine et entière, et qui fût vérifiée dans le parlement de Paris, il ne chercherait point d'autres sûretés. Il n'expliqua pas ce détail par un arrêt, mais il fit presque le même effet, en suppliant M. le duc d'Orléans de s'en satisfaire lui-même et de l'écrire au Roi.

Le 10, M. Sevin ayant représenté qu'il serait à propos de prier le duc de Beaufort de se déporter du gouvernement de Paris, à cause du refus que le Roi avait fait de recevoir les députés de l'Hôtel-de-Ville, tant qu'il en retiendrait le titre, M. Sevin, dis-je, qui aurait été presque étouffé, dans un autre temps, par les clameurs publiques, ne fut ni rebuté ni sifflé. Il fut même dit, dans la même matinée, que les conseillers du par-

lement qui étaient officiers dans les colonelles iraient, s'il leur plaisait, à Saint-Germain dans les députations de l'Hôtel-de-Ville. Ils ne faisaient toutefois, dans leurs instances adressées au Roi pour revenir dans sa bonne ville de Paris, aucune mention de la vérification de l'amnistie au parlement de Paris. Quel galimatias!

Le 11, Monsieur promit à la compagnie de tirer la démission du gouvernement de Paris de M. de Beaufort; et MM. Doujat et Sevin y donnèrent la relation des plaintes qu'ils avaient faites la veille à M. le duc d'Orléans des désordres des troupes, contre la parole qui leur avait été donnée de les faire retirer. M. de Lorraine, que je trouvai ce jour-là dans la rue Saint-Honoré, et qui avait failli à être tué par les bourgeois de la garde de la porte Saint-Martin, parce qu'il voulait sortir de la ville, releva de toutes ses couleurs l'uniformité de cette conduite. Il me dit qu'il travaillait à un livre qui porterait ce titre, et qu'il le dédierait à Monsieur. *Ma pauvre petite sœur en pleurera*, ajouta-t-il, *mais qu'importe? Elle s'en consolera avec mademoiselle Claude* (1).

(1) Claude de Lorraine. Elle avait épousé le cardinal François de Lorraine, son cousin-germain, frère de Charles IV.

Le 12, Monsieur fit beaucoup d'excuses au parlement de ce que les troupes ne s'éloignaient pas avec autant de promptitude qu'elles auraient fait sans les mauvais temps. Vous êtes sans doute fort étonnée de ce que je parle en cette façon de ces mêmes troupes, qui, huit ou dix jours auparavant, étaient publiquement, avec leurs écharpes rouges et jaunes, sur le pavé en état de combattre même avec avantage celles du Roi. Un historien, qui écrirait les temps plus éloignés de son siècle, chercherait des liaisons à des incidens aussi peu vraisemblables et aussi contradictoires, si l'on peut parler ainsi, que le sont ceux-là. Il n'y eut pas plus d'intervalle que celui que je vous ai marqué entre les uns et les autres; il n'y eut pas plus de mystère. Tout ce que les politiques du vulgaire se sont voulu figurer pour concilier ces événemens n'est que fiction et chimère. J'en reviens toujours à mon principe, qui est que les fautes capitales font, par des conséquences presque inévitables, que ce qui paraît et est en effet le plus étrange et le plus extravagant est possible.

Le 13, les colonels reçurent ordre du Roi d'aller par députés à Saint-Germain; M. de Seve, le plus ancien, y porta la parole. Le Roi leur donna à dîner, et leur fit même l'honneur d'entrer dans la salle pendant le repas. Ce même jour M. le

Prince partit de Paris avec une joie qui passait tout ce que vous vous pouvez figurer; il en avait le dessein depuis très-long-temps. Beaucoup de gens ont cru que l'amour de madame de Chatillon l'y avait retenu, beaucoup d'autres sont persuadés qu'il avait espéré jusqu'à la fin de s'accommoder avec la cour. Je ne me puis remettre ce qu'il m'a dit sur ce point, car il n'est pas possible que dans les grandes conversations que j'ai eues avec lui sur le passé je ne lui en aie parlé.

Le 14, M. de Beaufort fit un compliment, court et mauvais, au parlement, sur ce qu'il avait remis le gouvernement de Paris.

Le 16, Monsieur déclara nettement au parlement que le Roi avait désavoué en tout et partout M. de Joyeuse; mais il ajouta, selon son style ordinaire, qu'il attendait quelques meilleures nouvelles d'heure en heure. Comme il vit que je m'étonnais de la continuation de cette conduite, il me dit: « Voudriez-vous répondre d'un » quart d'heure à l'autre? Que sais-je si dans un » moment le peuple ne me livrerait pas au Roi, » s'il croyait que je n'eusse aucunes mesures avec » lui? que sais-je si dans un instant il ne me li- » vrerait pas à M. le Prince, s'il lui prenait fan- » taisie de revenir sur ses pas et de se soulever ». Je crois que vous êtes moins surprise de la con-

duite de Monsieur en voyant ces principes. On dit que l'on ne doit jamais combattre contre les principes; ceux de la peur se doivent et se peuvent encore moins attaquer que tous les autres; ils sont inabordables.

Le 19, Monsieur dit au parlement qu'il avait reçu une lettre du Roi qui lui mandait qu'il viendrait le 5 à Paris, qui était le lundi; à quoi il ajouta qu'il était fort surpris de ce que Leurs Majestés n'envoyaient au préalable une amnistie, qui fût vérifiée dans le parlement de Paris. La consternation fut extrême. L'on opina, et l'on arrêta de supplier le Roi d'accorder cette grâce, et au parlement, et à son peuple.

Cette lettre du Roi à Monsieur lui fut apportée le 18 au soir; il m'envoya querir aussitôt, et il me dit que la conduite de la cour était incompréhensible; qu'elle jouait à perdre l'Etat, et qu'il ne tenait à rien qu'il ne fermât les portes au Roi. Je lui répondis que, pour ce qui était de la conduite de la cour, je la concevais fort bien; qu'elle ne hasardait rien, connaissant comme elle faisait ses bonnes et pacifiques intentions; qu'il me paraissait qu'elle agissait, au moins dans ses fins, avec beaucoup plus de prudence qu'elle n'avait traité le passé, et bien plus finement qu'elle n'avait agi dans les commencemens; que je ne

voyais pas quelle difficulté elle pouvait faire de revenir à Paris, après que Monsieur avait promis, dès le 14 de ce mois, le rétablissement du prévôt des marchands et des échevins, ordonné et exécuté sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite; et, après avoir un peu rêvé, il me dit : *Allez, je veux demeurer deux heures tout seul, revenez ce soir sur les huit heures.* Je le trouvai alors dans le cabinet de Madame qui le catéchisait ou plutôt qui l'exhortait; car il était dans un emportement inconcevable, et l'on eût dit, de la manière dont il parlait, qu'il était à cheval armé de toutes pièces, et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame était épouvantée; et je vous avoue que, quoique je connusse assez Monsieur, pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissai pas de croire en effet qu'il était plus ému qu'à son ordinaire; car il me dit d'abord : *Eh bien! qu'en dites-vous, y a-t-il sûreté à traiter avec la cour?* Nulle, Monsieur, lui répondis-je, à moins que de s'aider soi-même par de bonnes précautions, et Madame sait que je n'ai jamais parlé autrement à V. A. R. Non, assurément, reprit Madame; mais ne m'aviez-vous pas dit, continua Monsieur, que le Roi ne viendrait pas à

Paris sans prendre des mesures avec moi? Je vous avais dit, Monsieur, lui repartis-je, que la Reine me l'avait dit; mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avait dit m'obligeaient à avertir V. A. R. qu'elle n'y devait faire aucun fondement. Madame prit la parole: Il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru. Monsieur reprit: Il est vrai, je ne me plains que de cette maudite Espagnole. Il n'est pas temps de se plaindre, reprit Madame, il est temps d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix, quand il ne tenait qu'à vous de faire la guerre; vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez plus faire ni la guerre ni la paix. Je ferai demain la guerre, reprit Monsieur, d'un ton guerrier, et plus facilement que jamais. Demandez-le à M. le cardinal de Retz. Il croyait que je lui allais disputer cette thèse. Je m'aperçus qu'il le voulait, pour pouvoir dire après qu'il aurait fait des merveilles, si on ne l'avait retenu. Je ne lui en donnai pas lieu, car je lui répondis froidement et sans m'échauffer: Sans doute, Monsieur. Le peuple n'est-il pas toujours à moi? reprit Monsieur. Oui, lui repartis-je. M. le Prince ne reviendra-t-il pas, si je le mande? Je le crois, Monsieur, lui dis-je. L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux? Toutes les apparences y sont, lui ré-

pliquai-je. Vous attendez après cela, ou une grande résolution, ou du moins une grande délibération. Rien moins, et je ne saurais mieux vous expliquer l'issue de cette conférence, qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la Comédie italienne (la comparaison est peu respectueuse, et je ne prendrais pas la liberté de la faire, si elle était de mon invention). Ce fut Madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit, aussitôt que Monsieur fut sorti du cabinet, et elle la fit moitié en riant, moitié en pleurant. Il me semble, dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scaramouche: *Que je t'aurais dit de belles choses, si tu avais eu assez d'esprit pour me contredire!* Voilà comment finit la conversation, Monsieur concluant que, bien qu'il fût très-fâcheux que le Roi vînt à Paris sans concert avec lui, et sans une amnistie vérifiée au parlement, il n'était pas toutefois de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer; parce que personne ne pouvait ignorer qu'il ne le pût, s'il le voulait, et qu'ainsi tout le monde lui ferait justice, en reconnaissant qu'il n'y avait que la considération et le repos de l'Etat qui l'obligeassent à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devait faire de la peine. Madame, qui, dans

le fond, était pourtant de son avis, au moins pour l'opération, par les raisons que vous avez vues ci-devant, ne lui put laisser passer pour bonne cette expression. Elle lui dit avec fermeté, et même avec colère : *Ce raisonnement, Monsieur, serait bon à M. le cardinal de Retz, et non pas à un fils de France; mais il ne s'agit plus de cela, et il ne faut songer qu'à aller de bonne grâce au-devant du Roi.* Il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé de s'aller jeter dans la rivière. *Allez-vous-en donc, Monsieur, tout à cette heure*, reprit-elle. *Et où diable irai-je?* répondit-il. Il se retourna à ce mot et rentra chez lui, où il me commanda de le suivre. Ce fut pour me demander si la Palatine ne m'avait rien fait savoir du retour du Roi. Je lui dis que non, comme il était vrai, mais il ne fut pas vrai longtemps; car une heure après j'en reçus un billet, qui portait que la Reine lui avait commandé de m'en faire part, et de m'écrire que Sa Majesté ne doutait point que je n'achevasse en cette occasion ce que j'avais si bien et si heureusement commencé à Compiègne. Madame la Palatine me faisait beaucoup d'excuses dans un billet séparé et écrit en chiffres de ce qu'elle m'en avait donné l'avis si tard. *Vous connaissez le terrain*, ajouta-

t-elle; *on est à Saint-Germain comme à Compiègne.* C'était assez dire pour moi. Tout cela se passa le 20 octobre.

Le 21, le Roi, qui avait couché à Ruel, revint à Paris, et il envoya de Ruel même Nogent et M. d'Anville à Monsieur, pour le prier de venir au-devant de lui. Il ne s'y put jamais résoudre, quoiqu'ils l'en pressassent extrêmement. Ils avaient raison, et je suis encore persuadé que Monsieur n'avait pas tort. Ce n'est pas qu'il y eût aucun dessein contre sa personne, au moins à ce que j'ai ouï dire depuis à M. le maréchal de Villeroy; mais je crois que s'il eût été au-devant du Roi, et que le Roi eût voulu s'en assurer, il y eût pu réussir, vu la disposition où était le peuple. Ce n'est pas qu'elle ne fût dans le fond très-bonne pour Monsieur, et sans comparaison meilleure que pour la cour; mais il y avait une agitation et un égarement dans les esprits qui se pouvaient, à mon sens, tourner à tout: et je ne sais si l'éclat de la majesté royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation et sur cet égarement, ne l'eût pas emporté. Je dis que je ne le sais pas, parce qu'il est constant que dans la constitution où étaient les esprits, la pente du menu peuple, et même celle du moyen, était encore toute entière pour Monsieur; mais enfin il y avait à mon

sens raison et fondement pour l'empêcher de se hasarder, particulièrement hors des murailles. Je m'étonnais bien plus que les ministres exposassent la personne du Roi au mécontentement, à la défiance et à la frayeur de Monsieur, aux craintes d'un parlement qui avait sujet de croire qu'on le venait étrangler, et au caprice d'un peuple qui avait toujours de l'attachement pour des gens desquels le Cardinal était bien loin d'être assuré. L'événement a tellement justifié la conduite que la cour tint en cette occasion, qu'il est presque ridicule de la blâmer. J'estime qu'elle fut imprudente, aveugle, et téméraire au-delà de ce qu'on s'en peut imaginer. Je ne dirai pas sur ce chef, comme sur l'autre: je dirai que je sais, et de science certaine, que si Monsieur eût voulu, la Reine et les sous-ministres étaient ce jour-là séparés du Roi.

Les courtisans se laissent toujours amuser aux acclamations du peuple, sans considérer qu'elles se font presque également pour tout ce qui est nouveau. J'entendis ce soir-là des gens dans le Louvre, qui flattaient la Reine sur ces acclamations, et M. de Turenne, qui était derrière moi au cercle, me disait à l'oreille: *Ils en firent presque autant dernièrement pour M. de Lorraine.* Je l'eusse bien étonné, si je lui eusse répondu:

il y a bien des gens qui, au milieu de ces acclamations, ont proposé à Monsieur de supplier le Roi d'aller loger à l'Hôtel-de-Ville. Cela était vrai, M. de Beaufort même l'en avait pressé avec douze ou quinze conseillers du parlement. Il y en a de certains qui vivent encore, et desquels, si je les nommais, on serait bien étonné. Monsieur n'y voulut point entendre; et je m'y opposai de toute ma force, quand Monsieur me dit qu'on lui avait fait cette proposition. Elle était, à mon opinion, possible quant au succès présent, étant certain qu'il n'y avait pas un officier dans les colonelles qui n'eût été massacré par ses soldats, s'il eût seulement fait mine de branler contre le nom de Monsieur; mais, respect, conscience, et tout ce que vous vous pouvez imaginer sur cela à part, la proposition était écervelée, vu les circonstances et les suites. Vous voyez d'un coup d'œil les uns et les autres dans ce que je vous ai dit ci-dessus. Ce ne fut assurément que par le principe de mon devoir que je n'y donnai pas; car je me croyais beaucoup plus en péril que je ne m'y suis cru de ma vie. J'allai attendre le Roi au Louvre, où je demeurai deux ou trois heures, avant qu'il arrivât, avec madame de Lesdiguières, et M. de Turenne, qui me demanda bonnement et avec inquiétude si je me croyais en sûreté? Je lui serrai

la main, parce que je m'aperçus que Frelai, qui était un grand Mazarin, l'avait entendu, et je lui répondis: *Oui, monsieur, et en tous sens. Madame de Lesdiguières sait bien que j'ai raison.* Je ne l'avais pourtant pas, car je suis persuadé que, si l'on m'avait arrêté ce jour-là, il n'en fût rien arrivé. Ce que je vous dis de ces possibilités de l'un et de l'autre côté vous paraît sans doute contradictoire, et j'avoue qu'il ne se peut concevoir que par ceux qui ont vu les choses, et encore qui les ont vues pour le dedans.

La Reine me reçut admirablement, elle dit au Roi de m'embrasser, comme celui auquel il devait particulièrement son retour à Paris. Cette parole, qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie; parce que je crus que la Reine ne l'aurait pas dite publiquement, si elle avait eu dessein de me faire arrêter. Je demeurai au cercle jusqu'à ce que l'on allât au conseil. Comme je sortais, je rencontrai dans l'antichambre Joui qui me dit que Monsieur me l'avait envoyé, pour savoir s'il était vrai que l'on m'eût fait prendre place au conseil, et pour m'ordonner d'aller chez lui. Je rencontrai, comme j'y entrais, M. d'Aligre qui en sortait, et qui venait de lui commander de la part du Roi de sortir de Paris dès le lendemain, et de se retirer à

Limours. Cette faute a encore été consacrée par l'événement, mais elle est à mon sens une des plus grandes et des plus signalées qui ait jamais été commise dans la politique. Vous me direz que la cour connaissait Monsieur, et je vous répondrai qu'elle le connaissait si peu en cette occasion qu'il ne s'en fallut rien qu'il ne prît, ou plutôt qu'il n'exécutât la résolution qu'il prit en effet de s'aller poster dans les Halles, d'y faire des barricades, de les pousser jusqu'au Louvre et d'en chasser le Roi. Je suis convaincu qu'il y eût réussi même avec facilité, s'il l'eût entrepris, et que le peuple n'eût balancé en rien, voyant Monsieur en personne, et Monsieur ne prenant les armes que pour s'empêcher d'être exilé. On m'a accusé d'avoir beaucoup échauffé Monsieur dans cette rencontre : voici la vérité.

Lorsque j'entrai au Luxembourg, il me parut consterné ; parce qu'il s'était mis dans l'esprit que le commandement que M. d'Aligre venait de lui porter de la part du Roi n'était que pour l'amuser et lui faire croire que l'on ne pensait pas à l'arrêter. Il était dans une agitation inconcevable ; il s'imaginait que toutes les mousquetades que l'on tirait (et l'on en tirait toujours beaucoup ces jours de réjouissances) étaient celles du régiment des Gardes qui marchait pour l'in-

vestir. Tous ceux qu'il envoyait lui rapportaient que tout était paisible, et que rien ne bougeait; mais il ne croyait personne, et il mettait à tout moment la tête à la fenêtre pour mieux entendre si le tambour ne battait pas. Enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit assez pour me demander si j'étais à lui? A quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers du Cid: *Tout autre que mon père.* Ce mot le fit rire, ce qui était fort rare quand il avait peur. *Donnez-m'en une preuve*, continua-t-il; *raccommodez-vous avec M. de Beaufort. Très-volontiers, Monsieur*, lui repartis-je. Il m'embrassa, et alla ouvrir la porte de la galerie, qui répond à la porte de la chambre où il couchait et où il était alors. J'en vis sortir M. de Beaufort, qui se jeta à mon cou, et qui me dit: *Demandez à Son Altesse Royale ce que je viens de lui dire sur votre sujet. Je connais les gens de bien. Allons, monsieur, chassons les Mazarins à tous les diables pour une bonne fois.* La conversation commença ainsi, Monsieur la soutint par un discours amphibologique qui, dans la bouche de Gaston de Foix (1), eût paru

(1) Le brave Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne, le jour de Pâques de l'année 1512, âgé d'environ 23 ans.

un grand exploit; mais qui, dans celle de Gaston de France, ne me présagea qu'un grand rien. M. de Beaufort appuya de toute sa force la nécessité et la possibilité de la proposition qu'il faisait, qui était que Monsieur marchât à la petite pointe du jour droit aux Halles, et qu'il y fît les barricades, qu'il pousserait après où il lui conviendrait. Monsieur se tourna vers moi, en me disant, comme l'on fait au parlement : *Votre avis, M. le doyen?* Voici, en propres termes, ce que je lui répondis. Je l'ai transcrit sur l'original que je dictai à Montresor chez moi, au retour de chez Monsieur, et que j'ai encore de sa main :

« Je crois, Monsieur, que je devrais en effet » parler en cette occasion comme M. le doyen, » mais comme M. le doyen quand il opina à » faire des prières de quarante heures : je ne sa- » che guère d'occasions où l'on en ait eu plus de » besoin. Elles me seraient encore, Monsieur, » bien plus nécessaires qu'à un autre, parce que » je ne puis être d'aucun avis qui n'ait des ap- » parences cruelles, et même des inconvéniens » terribles. Si mon sentiment est que vous souf- » friez le traitement injurieux que l'on vous » fait, le public, qui va toujours au mal, n'au- » ra-t-il pas un sujet ou prétexte de dire que je » trahis vos intérêts, et que mon avis ne sera

» que la suite de tous les obstacles que j'ai mis
» au dessein de M. le Prince? Si j'opine à ce que
» Votre Altesse Royale désobéisse et suive les
» vues de M. de Beaufort, pourrais-je m'empê-
» cher de passer pour un homme qui souffle de
» la même bouche le chaud et le froid, qui veut
» la paix quand il espère d'en tirer ses avantages
» en la traitant, qui veut la guerre quand on n'a
» pas voulu qu'il la traitât, qui conseille de
» mettre Paris à feu et à sang, et d'attacher ce
» feu à la porte du Louvre, en entreprenant sur
» la personne du Roi? Voilà, Monsieur, ce que
» l'on dira et ce que vous-même pourrez croire
» en de certains momens. J'aurais lieu, après
» avoir prédit à Votre Altesse Royale, peut-être
» plus de mille fois, qu'elle tomberait par ses
» incertitudes en l'état où elle se voit, j'aurais,
» dis-je, lieu de la supplier, avec tout le respect
» que je lui dois, de me dispenser de lui parler
» sur une matière qui est moins en son entier à
» mon égard qu'à l'égard d'homme qui vive. Je
» ne me servirai toutefois que de la moitié de ce
» droit, c'est-à-dire, que, quoique je ne fasse pas
» état de me déterminer moi-même sur le sen-
» timent que Votre Altesse Royale doit préfé-
» rer, je ne laisserai pas de lui exposer les incon-
» véniens de tous les deux avec la même liberté

» que si je croyais pouvoir me fixer moi-même » à l'un ou à l'autre. Si elle obéit, elle est responsable au public de tout ce qu'il souffrira dans » la suite. Je ne juge point du détail de ce qu'il » souffrira; car qui peut juger d'un futur qui dépend des vétilles d'un cardinal, de l'impétuosité d'un Ondedey, de l'impertinence d'un abbé » Fouquet, de la violence d'un Servien? Mais » enfin vous répondrez de tout ce qu'ils feront » au public, parce qu'il sera persuadé qu'il n'a » tenu qu'à vous de l'empêcher. Si vous n'obéissez pas, vous courez fortune de bouleverser l'Etat ». Monsieur m'interrompit à ce mot, et me dit même avec précipitation : « Ce n'est pas » de quoi il s'agit; il s'agit de savoir si je suis en » état, c'est-à-dire, en pouvoir de ne pas obéir. » Je le crois, Monsieur, lui répondis-je, car » je ne vois pas comment la cour s'y pourra » prendre pour vous faire obéir. Il faudra que le » Roi marche en personne au Luxembourg, et » ce sera une grosse affaire ». M. de Beaufort exagéra l'impossibilité qu'il y trouverait, et au point que je m'aperçus que Monsieur commençait à s'en persuader; et il était tout propre, supposé cette persuasion, à prendre le parti de demeurer chez lui les bras croisés; parce que, de sa pente, il allait toujours à ne point agir. Je crus que j'étais

obligé, par toutes sortes de raisons, à lui éclaircir cette thèse, ce que je fis en lui représentant qu'elle méritait d'être considérée et traitée avec distinction; que je convenais que le peuple ne souffrirait pas apparemment que l'on allât prendre Monsieur au Luxembourg, à moins que le Roi n'eût mis à cette entreprise de certains préalables que le temps pourrait amener; que s'il accoutumait le peuple à reconnaître son autorité, je ne doutais point qu'il n'y pût réussir, et même bientôt, parce que je ne doutais pas qu'il ne l'y accoutumât en peu de temps par sa prudence; que tous les instans l'augmenteraient; qu'il en avait déjà plus à dix heures du soir, qui venaient de sonner à la montre de Monsieur, qu'il n'en avait à cinq, et que la preuve en était palpable, en ce qu'il s'était saisi de la porte de la Conférence, qu'il faisait garder paisiblement, et sans que personne en murmurât, par le seul régiment des gardes qui n'en auraient pas sûrement approché, s'il avait plu à Monsieur de la faire fermer seulement un quart d'heure entre trois et quatre; que si S. A. R. laissait prendre tous les postes de Paris comme celui-là, et maltraiter le parlement comme on le maltraiterait peut-être le lendemain au matin, je ne croyais pas qu'il y eût grande sûreté pour lui, peut-être dès l'après-

dîner. Ce mot remit la frayeur dans le cœur de Monsieur, et il s'écria: *C'est-à-dire que je ne puis rien pour la défensive. Non, Monsieur*, lui répondis-je, *vous pouvez tout aujourd'hui et demain au matin; je n'en voudrais point répondre demain au soir.* M. de Beaufort qui crut que mon discours allait à proposer et à appuyer l'offensive, vint à la charge, comme pour me soutenir; mais je l'arrêtai tout court, en lui disant. « Je vois bien, monsieur, que vous ne compre-
» nez pas ma pensée, je ne parle à S. A. R.
» comme je fais, que parce que j'ai vu qu'elle
» croyait qu'elle pouvait demeurer au Luxem-
» bourg en toute sûreté malgré le Roi. Je ne
» serai jamais d'aucun avis dans l'état où les
» affaires sont réduites. Ç'a toujours été à Mon-
» sieur à décider, c'est même à lui à propo-
» ser, et à nous à exécuter. Il ne sera jamais
» dit que je lui aie conseillé, ni de souffrir le
» traitement qu'il reçoit, ni de faire demain au
» matin les barricades. Je lui ai tantôt dit les
» raisons que j'ai pour cela. Il m'a commandé de
» lui expliquer les inconvéniens que je crois aux
» deux partis, et je m'en suis acquitté ». Monsieur me laissa parler tant que je voulus, et après qu'il eut fait trois ou quatre tours de chambre, il revint à moi, et il me dit: *Si je me résous à*

disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi? Oui, Monsieur, et sans balancer; je le dois, je suis attaché à votre service, je n'y manquerai pas certainement, et vous n'avez qu'à commander: mais j'en serai au désespoir, parce qu'en l'état où sont les choses, un homme de bien ne peut pas n'y pas être, quoi que vous fassiez. Monsieur qui n'avait qu'une bonté de facilité, mais qui n'était pas tendre, ne laissa pas d'être ému de ce que je lui disais. Les larmes lui vinrent aux yeux; il m'embrassa, et puis me demanda tout d'un coup si je croyais qu'il pût se rendre maître de la personne du Roi. Je lui répondis qu'il n'y avait rien au monde de plus impossible, la porte de la Conférence étant gardée comme elle l'était. M. de Beaufort lui en proposa des moyens qui étaient impraticables en tous sens; il offrait de s'aller poster à l'entrée du cours avec la maison de Monsieur; enfin il dit maintes folies, à ce qu'il me paraissait. Je persistai dans ma manière de parler et d'agir, et je connus avant que de sortir du Luxembourg (et pour vous dire le vrai avec plaisir), que Monsieur prendrait le parti d'obéir; car je lui vis une joie sensible de ce que je m'étais défendu d'appuyer l'offensive. Il ne laissa pas de nous en entretenir tout le reste du soir, et de nous commander

même de faire tenir nos amis tout prêts, et de nous trouver dès la pointe du jour au Luxembourg. M. de Beaufort s'aperçut comme moi que Monsieur avait pris sa résolution, et il me dit, en descendant l'escalier: *Cet homme n'est pas capable d'une action de cette nature.* Il est encore bien moins capable de la soutenir, lui répondis-je, et je crois que vous êtes enragé de la lui proposer en l'état où sont les affaires. *Vous ne le connaissez pas encore,* repartit-il, *si je ne lui avais proposé, il me le reprocherait d'ici à dix ans.*

Je trouvai en arrivant chez moi Montresor, qui m'y attendait, et qui se moqua fort de mes scrupules; car il appela ainsi tous les égards qu'il remarqua dans l'écrit que vous venez de voir, et que je lui dictai. Il m'assura fort que Monsieur avait plus d'envie d'être à Limours, que la Reine n'en avait de l'y envoyer, et surtout il convint que la cour avait fait une faute terrible de l'y poussér, parce que la peur de n'y pas être en sûreté, lui pouvait aisément faire entreprendre ce à quoi il n'eût jamais pensé, si on l'eût ménagé le moins du monde. L'événement a encore justifié cette imprudence, qui était d'autant plus grande, que la cour, qui avait sujet de me croire outré et en défiance, ne me faisait pas, à mon sens, la justice de croire que j'eusse pour l'état d'aussi bons sen-

timens que je les avais en effet. Je suis convaincu que, vu l'humeur de Monsieur, incorrigible de tout point, la division du parti, irrémédiable par une infinité de circonstances, et le *dégingandement*, si l'on peut se servir de ce mot, passé, présent et à venir de tous ces partis, l'on n'eût pu soutenir ce que l'on eût entrepris, et que, par cette raison, toutes les autres même à part, il n'y en eût point eu à conseiller à Monsieur d'entreprendre. Mais je ne suis pas moins persuadé que, s'il l'eût entrepris, il eût réussi pour ce moment, et qu'il eût poussé le Roi hors de Paris. Ce que je dis paraîtra à beaucoup de gens un paradoxe, mais toutes les grandes choses qui ne sont pas exécutées, paraissent toujours impraticables à ceux qui ne sont pas capables des grandes choses, et je suis assuré que tel ne s'est point étonné des barricades de M. de Guise, qui s'en fût moqué comme d'une chimère, si on les lui eût proposées un quart d'heure avant qu'elles fussent élevées. Je ne sais si je n'ai pas déjà dit, en quelque endroit de cet ouvrage, que ce qui a le plus distingué les hommes est que ceux qui ont fait de grandes actions ont vu devant les autres le point de leur possibilité.

Je reviens à Monsieur. Il partit pour Limours un peu avant la pointe du jour, et il affecta même

de sortir une heure plutôt qu'il ne nous l'avait dit, à M. de Beaufort et à moi. Il nous fit dire par Joui qu'il nous attendrait à la porte du Luxembourg; qu'il avait eu ses raisons pour cette conduite; que nous les saurions un jour; que nous nous accommodassions avec la cour, s'il nous était possible. Je n'en fus pas surpris en mon particulier, M. de Beaufort en pesta beaucoup.

Le 22, le Roi tint son lit de justice au Louvre. Il y fit lire quatre déclarations; la première fut celle de l'amnistie, la seconde celle du rétablissement du parlement de Paris (1), la troisième portait un ordre à M. de Beaufort de sortir de Paris, aussi bien qu'à MM. de Rohan, Viole, de Thou, Broussel, Portail, Bitaud, Croissi, Machaut, Fleury, Martineau et Perrant. Par la même déclaration il était défendu au parlement de se mêler dorénavant d'aucune affaire d'Etat. La quatrième établissait une chambre des vacations. On avait arrêté le matin, avant que le Roi fût entré, que l'on ferait instance auprès de Sa Majesté pour le rétablissement des exilés. Ils obéirent tous le même jour. J'allai l'après-dîner chez la Reine qui, après avoir été quelque temps au

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

cercle, me commanda d'entrer avec elle dans son petit cabinet. Elle me traita parfaitement bien; elle me dit qu'elle savait que j'avais adouci, autant qu'il m'avait été possible, et les affaires et les esprits; qu'elle croyait que je l'aurais fait encore et plus promptement et plus publiquement, si je n'avais été obligé d'observer plusieurs égards avec mes amis qui n'étaient pas tous de même opinion; qu'elle me plaignait, et qu'elle voulait m'aider à sortir de l'embarras où je me trouvais. Voilà, comme vous voyez, bien des honnêtetés, et même bien de la bonté en apparence: voici le fond. Elle était plus animée contre moi que jamais, parce que Beloi, qui était domestique de Monsieur, mais qui était toujours en secret à quelque autre, et qui avait repris des mesures avec la cour depuis que les affaires de M. le Prince étaient en déclin, l'avait fait avertir, le matin, dès qu'elle fut éveillée, que j'avais offert à Monsieur de faire ce qu'il me commanderait. Il ne savait rien du détail de ce qui s'était passé le soir entre Monsieur, M. de Beaufort et moi; mais comme il entra dans sa chambre, aussitôt que nous en fûmes sortis, avec Joui, Monsieur, qui était dans l'agitation et dans le trouble, leur dit: *Si je voulais, je ferais bien danser l'Espagnole.* Beloi, ou malicieusement ou par curiosité, lui ré-

pondit: *Mais, Monsieur, V. A. R. est-elle bien assurée de M. le cardinal de Retz? Le cardinal de Retz*, dit Monsieur, *est homme de bien; il ne me manquera pas.* Joui qui l'avait entendu me le rapporta fidèlement le matin, et je ne doutai pas que Beloi ne l'eût aussi rapporté à la Reine, qui d'ailleurs ne pouvait pas savoir qu'au même moment que j'avais fait à Monsieur l'offre à laquelle mon honneur m'obligeait, je n'avais rien oublié de tout ce que ce même honneur me permettait, pour empêcher le bouleversement de l'Etat. Je fis, à l'instant même que Joui me donna cet avis, une grande réflexion sur les scrupules dont Montresor m'avait tant fait la guerre la veille. Il est vrai qu'ils ne réussissent pas dans les cours, au moins pour l'ordinaire; mais il y a des gens qui préfèrent au succès la satisfaction qu'ils trouvent dans eux-mêmes.

Vous vous seriez étonnée de la manière dont je répondais à la Reine, si je ne vous avais au préalable rendu compte de ce petit détail, qui comprend la raison que j'eus depuis de lui parler comme je fis. Je dis que j'eus depuis; car vous avez vu qu'auparavant même je lui parlais presque toujours avec la même sincérité. Je lui dis donc que j'avais une joie sensible d'avoir enfin rencontré le moment que j'avais souhaité si passionnément

depuis long-temps de pouvoir la servir sans restriction ; que tant que Monsieur avait été engagé dans les mouvemens, je n'avais pu suivre mon inclination, par la raison de mes engagemens avec lui, par lesquels elle savait que je ne l'avais jamais trompée ; que si j'avais eu l'honneur de la voir en particulier la veille du jour où je lui parlais, j'en aurais usé à mon ordinaire, parce que je n'en aurais pas pu user autrement avec honneur ; que Monsieur, étant sorti de Paris dans la pensée et la résolution de ne plus entrer dans aucune affaire publique, m'avait rendu la liberté, c'est-à-dire, qu'il m'avait proprement remis dans mon naturel, dont j'avais une joie que je ne pouvais assez exprimer à Sa Majesté. Elle me répondit le plus honnêtement du monde ; mais je m'aperçus qu'elle me voulut faire parler sur les dispositions de Monsieur. Elle eut contentement ; car je l'assurai, et avec beaucoup de vérité, qu'il était fort résolu à demeurer en repos dans sa solitude. Il ne l'y faut pas laisser, reprit-elle, il peut être utile au Roi et à l'Etat, il faut que vous l'alliez querir et que vous nous le rameniez. Je faillis à tomber de mon haut, car je vous avoue que je ne m'attendais pas à ce discours. Je le compris pourtant bientôt, non pas qu'elle me l'expliquât clairement, mais elle me fit entendre que la dignité du Roi étant satis-

faite, par l'obéissance que Monsieur lui avait rendue, il ne tiendrait qu'à lui de se rétablir plus que jamais dans ses bonnes grâces, en couronnant la bonne conduite qu'il venait de prendre, par les complaisances justes, raisonnables, et dans lesquelles même il pourrait trouver son compte. Vous voyez que ces expressions n'étaient pas autrement obscures. Quand la Reine vit que je n'y répondais que par des termes généraux, elle se referma, non pas seulement sur la matière, mais encore sur la manière dont elle m'avait traité auparavant. Elle rougit, et me parla pourtant plus froidement, ce qui était toujours en elle un signe de colère. Elle se remit pourtant un peu après et me demanda si j'avais toujours confiance en madame de Chevreuse; à quoi je répondis que j'étais toujours beaucoup son très-humble serviteur. Elle reprit brusquement cette parole, et il me parut qu'elle la reprit avec joie, en me disant : J'entends bien, vous en avez davantage en la Palatine ; et vous avez raison. J'en ai beaucoup, Madame, lui répondis-je, en madame la Palatine, mais je supplie Votre Majesté de me permettre que je n'en aie plus qu'en elle-même. Je le veux bien, me dit-elle assez bonnement. Adieu. Toute la France est là-dedans qui m'attend.

Je vous supplie de trouver bon que je vous rende

compte en cet endroit d'une chose qui vous fera connaître que ceux qui sont à la tête des grandes affaires, ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti, que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoique tout-puissans dans l'État, l'un par sa naissance, par son mérite et sa faction, et l'autre par sa faveur, n'avaient pu, avec tous leurs efforts, m'obliger à quitter mon poste; et je puis dire, sans vanité, que je l'aurais conservé, et même avec dignité, en lâchant seulement un peu la voile, si les différens intérêts, ou plutôt les différentes visions de mes amis, ne m'eussent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la pensée qu'elle donna que je voulais tenir contre le vent. Pour vous faire entendre ce détail qui est assez curieux, il est, à mon avis, nécessaire que je vous fasse celui qui concerne un certain nombre de gens que l'on appelait mes amis : je dis que l'on appelait; parce que tous ceux qui passaient pour tels dans le monde ne l'étaient pas.

Par exemple, je n'avais pas rompu avec madame de Chevreuse ni avec Laigues. Noirmoutier n'avait rien oublié des avances qu'il n'avait pu faire pour se raccommoder avec moi, et les instances de tous mes amis m'avaient obligé de le recevoir, et de vivre civilement avec lui. Mon-

tresor, qui à toutes fins m'avait déclaré cent fois, en sa vie, qu'il n'était dans mes intérêts qu'avec subordination avec ceux de la maison de Guise, ne laissait pas de prétendre droit à pouvoir entrer dans mes affaires; parce qu'enfin il avait été du secret de quelques-unes. Ce droit, qui est proprement celui de s'intriguer pour négocier, lui était commun avec ces autres que je viens de vous nommer immédiatement devant lui. Il ne s'en servit pas en cette dernière occasion comme les autres, quoiqu'il en parlât autant et plus qu'eux. Il se contenta de prôner chez moi les soirs sur un ton fâcheux, mais il ne fit point de mauvais pas du côté de la cour, comme fit M. de Noirmoutier qui, pour se faire valoir à M. le cardinal Mazarin, qu'il alla voir sur la frontière, lui montra une lettre de moi avec une fausse date, par laquelle je l'avais chargé autrefois d'une commission qu'il rapportait au temps présent. M. le Cardinal se douta de la fourberie, sur je ne sais quelles circonstances, dont je ne me souviens pas présentement, et il ne la lui a jamais pardonnée. Madame de Chevreuse n'en usa pas ainsi; mais comme elle n'avait pas trouvé à la cour ni la considération ni la confiance qu'elle en avait espérées, elle cherchait fortune, et elle eût bien voulu se mêler, au retour du Roi dans Paris,

d'une affaire qui paraissait grosse, parce qu'on la regardait comme un préalable nécessaire à celui de M. le Cardinal à la cour. Laigues, qui m'avait traité assez familièrement avant mon départ, recommença à me voir soigneusement, et presque sur l'ancien pied; et mademoiselle de Chevreuse même, par l'ordre de madame sa mère, si je ne suis fort trompé, me fit des avances pour se raccommoder avec moi. Elle avait les plus beaux yeux du monde, et un art à les tourner qui était admirable et qui lui était particulier. Je m'en aperçus le soir qu'elle arriva à Paris, mais je dis simplement que je m'en aperçus. J'en usai honnêtement avec la mère, avec la fille et avec Laigues, et rien de plus. On pourrait croire qu'il n'y aurait eu en ces rencontres qu'à en user ainsi pour me tirer d'affaire, mais cela n'est pas vrai; parce que les avances, que ceux qui s'adoucissent font aux puissans, tournent toujours infailliblement au désavantage de celui qui les désavoue en ne les suivant pas; et de plus, il est bien difficile que ceux qui sont désavoués n'en conservent toujours quelque ressentiment, et ne donnent, au moins dans la chaleur, quelque coup de dent. Je sais que Laigues m'en donna même grossièrement, et à droite et à gauche. Je n'ai rien su sur cela de Madame de Chevreuse, qui d'ailleurs a

de la bonté, ou plutôt une facilité naturelle. Pour mademoiselle de Chevreuse, elle ne me pardonna pas ma résistance à ses beaux yeux, et l'abbé Fouquet, qui servait en ce temps-là son quartier auprès d'elle, a dit, depuis la mort de mademoiselle de Chevreuse, à un homme de qualité de qui je le sais, qu'elle me haïssait autant qu'elle m'avait aimé. Je puis jurer, avec toute sorte de vérité, que je ne lui en avais jamais donné le moindre sujet. La pauvre fille mourut d'une fièvre maligne qui l'emporta en vingt-quatre heures, avant que les médecins se fussent seulement doutés qu'il pût y avoir le moindre péril à sa maladie. Je la vis un moment avec madame sa mère, qui était au chevet de son lit, et qui ne s'attendait à rien moins qu'à la perte qu'elle en fit le lendemain matin à la pointe du jour.

J'avais une deuxième espèce d'amis, c'est-à-dire, des gens qui se tenaient fourrés dans le parti de la fronde, et qui, dans les subdivisions de partis, s'étaient joints particulièrement à moi; et de ceux-là les volées étaient différentes. Elles s'accordaient toutes en un point, qui était qu'ils espéraient beaucoup pour leur intérêt particulier de mon accommodement; ce qui était une disposition toute prochaine à croire que je n'aurais pu faire

tout ce que je n'aurais pas fait pour eux. Ces sortes de gens sont très-fâcheux, parce que dans les grands partis ils font une multitude d'hommes auxquels, pour mille différens respects, l'on ne se peut ouvrir de ce que l'on peut ou de ce que l'on ne peut pas, et auprès desquels par conséquent on ne se peut jamais justifier. Ce mal est sans remède, et il est de ceux-là, où il ne faut chercher que la satisfaction de sa conscience. Je l'ai eue toute ma vie plus tendre sur cet article qu'il ne convient à un homme qui s'est mêlé d'aussi grandes affaires que moi. Il n'y a guere de matières où le scrupule soit plus inutile. Je n'en souffris pas en effet par l'événement, dans l'occasion dont il s'agit; mais j'en avais déjà assez souffert par la prévoyance.

La troisième espèce d'amis que j'avais en ce temps-là était un nombre choisi de gens de qualité, qui étaient unis avec moi et d'intérêt et d'amitié, qui étaient de mon secret, et avec lesquels je concertais de bonne foi ce que j'avais à faire. Ceux-là étaient MM. de Brissac, de Bellièvre et de Caumartin, parmi lesquels M. de Montresor, comme je vous l'ai déjà dit, se mêlait, par la rencontre, de beaucoup d'affaires précédentes auxquelles il avait eu part. Il n'y en avait pas un, dans ce petit nombre, qui ne fût en droit d'y prétendre. La qualité de M. de Brissac, et l'attache-

ment qu'il avait pour moi dans les affaires les plus épineuses, m'obligeaient à préférer ses intérêts aux miens propres; et d'autant plus qu'il n'avait pas profité de ce qu'il avait stipulé pour lui, quand MM. les Princes furent arrêtés, touchant le gouvernement d'Anjou. Ce ne fut, à la vérité, ni la faute de la cour, ni la mienne, le traité qu'il en avait commencé n'ayant manqué que par le défaut d'argent qu'il ne put fournir; mais enfin il n'avait rien, et il était juste, au moins à mon égard, qu'il fût pourvu. M. le président de Bellièvre avait, dès ce temps-là, des vues pour la première présidence; mais comme il était homme de bon sens, il n'y pensa plus, dès qu'il vit que la cour prenait le dessus; et dès le jour que Monsieur et M. le Prince envoyèrent à Saint-Germain MM. de Rohan, de Chavigni et Goulas, il me dit ces propres paroles: *Je vais rentrer dans ma coquille, il n'y a plus rien à faire; je ne veux plus être nommé à rien.* Il me tint parole. Une grande et dangereuse fluxion, qu'il eut effectivement sur un œil, lui en donna même le prétexte, et lui en facilita le moyen.

M. de Caumartin s'était allé marier en Poitou un mois ou cinq semaines avant que le Roi revînt, et il était encore chez lui quand la cour arriva à Paris. Il avait eu certainement plus de part

que personne dans le secret des affaires; il avait agi avec plus de bonne foi et plus de capacité, et il n'y avait eu même d'intérêt particulier que celui que son honneur l'obligea d'y prendre dans une occasion où il savait mieux qu'homme qui fût au monde qu'il n'en pouvait avoir aucun qui fût effectif. L'injustice qu'on lui a faite sur ce sujet m'oblige à expliquer le détail.

Vous avez vu dans le second volume de cette histoire que Monsieur fut entraîné par M. le Prince à demander à la Reine l'éloignement des sous-ministres, et qu'il ne tint pas à moi que Monsieur ne fit ce pas, qui dans la vérité n'était bon à rien en aucune manière, et à lui moins qu'à personne. Laigues, qui les crut perdus, et qui était l'homme du monde qui se capriciait le plus de ces nouveaux arrêts, se mit dans l'esprit de procurer la charge de secrétaire de la guerre, qui est celle de M. le Tellier, à de Nouveau. Madame de Chevreuse s'ouvrit de cette vision devant le petit abbé de Bernai qui le dit à M. de Caumartin. Il ne le trouva pas bon, et il eut raison. Il vint chez moi, il me demanda si ce dessein était venu jusqu'à moi. Je me mis à sourire et à lui dire que je pensais qu'il me croyait fou; qu'il n'ignorait pas que je savais mieux que personne que nous n'étions pas en état de faire des

secrétaires d'Etat; et que de plus, si nous étions en cet état, ce ne serait pas pour M. de Nouveau que nous travaillerions. Il s'emporta contre madame de Chevreuse et contre Laigues, et il n'avait pas tort; car quoique je sache bien, dit-il, que leur proposition est impertinente, elle marque toujours que je ne dois pas prendre confiance en leur amitié. Il est vrai, répondis-je, et je leur en dirai dès demain mon sentiment. J'ajoutai: « A l'instant que je fais tous mes efforts auprès » de Monsieur pour l'empêcher de pousser M. le » Tellier, ces gens-là font par leur conduite » qu'il croira que c'est moi qui le veux préci- » piter ».

Je fis dès le lendemain de grands reproches à madame de Chevreuse et à Laigues, ils nièrent le fait; cet éclaircissement fit du bruit, ce bruit alla à M. le Tellier qui crut qu'on disputait déjà sa charge. Il m'a semblé qu'il ne l'a jamais pardonné ni à M. de Caumartin ni à moi. La plupart des inimitiés qui sont dans les cours ne sont pas mieux fondées; et j'ai observé que celles qui ne sont pas bien fondées sont les plus opiniâtres. La raison en est claire. Comme les offenses de cette espèce ne sont que dans l'imagination, elles ne manquent jamais de croître et de grossir dans un fonds qui n'est toujours que trop fécond en

mauvaises humeurs qui les nourrissent. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression, qui même n'est pas inutile au sujet que je traite; puisqu'elle vous marque l'obligation que j'avais encore plus grande à tirer d'affaire M. de Caumartin, en m'accommodant. Ce ne fut pourtant pas lui qui embarrassa mon accommodement. Il connaissait fort bien qu'il n'y avait pas assez d'étoffe pour en faire un trafic considérable. Il m'avait dit plusieurs fois, avant qu'il partît pour aller en Poitou, qu'il était rude, mais qu'il était nécessaire, que nous pâtissions même de la mauvaise conduite de nos ennemis; qu'il n'y aurait plus d'avantage à tirer pour les particuliers; qu'il ne fallait plus songer qu'à sauver le vaisseau, dans lequel il pourrait se mettre à la voile selon les occasions, et que ce vaisseau, qui était moi, ne pouvait se sauver, en l'état où les affaires étaient tombées par l'irrésolution de Monsieur, qu'en prenant le large, et se jettant à la mer du côté du levant, c'est-à-dire, de Rome. Je me souviens qu'il ajouta, le propre jour qu'il me dit adieu, ces propres paroles: « Vous ne vous soutenez plus que » sur la pointe d'une aiguille; et si la cour con- » naissait ses forces à votre égard, elle vous pous- » serait comme elle va pousser les autres. Votre » courage vous fait tenir une contenance qui la

» trompe et qui l'émeut. Servez-vous de cet ins-
» tant, pour en tirer ce qui vous est bon pour
» votre emploi de Rome : elle fera sur cela tout
» ce que vous voudrez ».

Il ne restait donc que M. de Montresor, qui disait du matin au soir qu'il ne prétendait rien, et qui avait même tourné en ridicule une lettre, par laquelle Chandenier lui avait écrit de la province qu'il ne doutait pas que je ne le rétablisse dans sa charge, et que je ne le fisse duc et pair en cette occasion. Ce fut toutefois ce M. de Montresor même qui troubla toute la fête, et qui la troubla sans aucun intérêt et par un pur travers d'esprit (1). Un soir que nous étions tous ensemble chez moi auprès du feu, Joli, qui y était présent, à propos de je ne sais quoi qui se rencontra dans le cours de la conversation, dit qu'il avait reçu une lettre de Caumartin. Il la lut, et cette lettre portait même avec force ce que je viens de vous dire de ses sentimens. Je remarquai que Montresor, qui ne l'aimait pas d'inclination, fit une mine de mystère mêlée de chagrin; et comme je connaissais extrêmement ses manières et son humeur, je jetai quelques paroles pour l'obliger à s'expliquer. Il n'y eut pas de peine,

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

car il s'écria tout d'un coup, même en jurant : « Nous ne sommes pas des gens à manger des » poix au veau ; *Schelme*, qui dira que Son Émi- » nence se doive et puisse accommoder avec hon- » neur, sans y faire trouver à ses amis leurs » avantages. Qui le dira, les y voudra trouver » pour lui seul ». Ces paroles, jointes à un chagrin que je lui avais vu depuis quelques jours contre la Palatine, me firent voir qu'il croyait que Caumartin, qui était son ami particulier, eût ménagé quelque chose avec elle pour son profit à l'insu des autres. Je fis tout mon possible pour l'en détromper, je n'y réussis pas. Il réussit mieux à tromper les autres, car il jeta le même soupçon dans l'esprit de M. de Brissac, qui était un homme de cire, et plus susceptible qu'aucun que j'aie jamais connu des premières impressions. M. de Brissac réveilla là-dessus madame de Lesdiguières, qui l'aimait de tout son cœur dans ce temps-là. On ne manque jamais, quand on est dans ces sortes d'indispositions, à les fortifier de toutes les idées qui peuvent faire croire que les partis, qui sont contraires à celui que l'on craint que l'on ne prenne, sont non-seulement possibles, mais aisés : cette imagination se glisse dans tous les esprits, elle coule jusqu'aux subalternes ; l'on s'en parle à l'oreille ; ce secret ne produit au

commencement qu'un petit murmure ; ce murmure devient un bruit qui fait trois ou quatre effets pernicieux, et à l'égard de son propre parti, et à l'égard de celui même auquel on a affaire.

Voilà justement ce qui m'arriva ; et je fus étonné que tous mes amis se partagèrent sur ce que je ferais ou ne ferais pas, sur ce que je pouvais ou ne pouvais pas, et que la cour me regarda comme un homme qui prétendait, ou partager le ministère, ou en faire acheter bien chèrement l'abdication. Je connus, je sentis le péril et l'inconvénient de ce poste; je me résolus d'en courir les risques, et je m'y résolus par ce même principe qui m'a fait toute ma vie prendre trop sur moi. Il n'y a rien de plus mauvais selon les maximes de la politique ; le monde ne nous en a le plus souvent aucune obligation. Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit. Je me suis très-mal trouvé de n'avoir pas observé cette règle, et dans les grandes affaires, et dans les domestiques ; mais il faut avouer que nous ne nous corrigeons guère de ce qui flatte notre morale et notre inclination ensemble. Je n'ai guère pu me repentir de cette conduite, quoiqu'elle m'ait coûté ma prison et toutes les suites de ma prison, qui n'ont pas été médiocres. Si j'eusse suivi le contraire, si j'eusse accepté les of-

fres de M. Servien, si je me fusse tiré d'embarras, j'aurais évité tous les malheurs qui m'ont presque accablé. Je n'aurais pu me défendre d'abord de celui qui est inévitable à tous ceux qui sont à la tête des grandes affaires, et qui en sortent sans faire trouver des avantages à ceux qui y sont engagés avec eux. Le temps aurait assoupi ces plaintes que la fortune même aurait pu tourner par de bons événemens en ma faveur. Je conçois fort bien ces vérités; mais je ne les regrette pas, et je me suis satisfait moi-même en me conduisant autrement. Et comme, à la réserve de la religion et de la bonne foi, tout doit être, à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis raisonnablement être content de ce que j'ai fait. Je refusai donc les propositions de M. Servien, qui étaient que le Roi me donnait la surintendance de ses affaires en Italie, avec cinquante mille écus de pension; que l'on payerait jusqu'à la somme de cent mille écus de mes dettes, et que l'on me délivrerait comptant celle de cinquante mille pour mon ameublement; que je demeurerais trois ans à Rome, après lesquels il me serait loisible de venir faire à Paris mes fonctions. Je ne rebutai pourtant pas M. Servien de but en blanc : j'en usai toujours honnêtement avec lui. Il me vit chez moi; je lui rendis sa visite. Nous négociâmes;

mais il jugea bien que je ne voulais rien conclure, parce qu'il n'entrait en rien de ce qui concernait les intérêts de mes amis, quoique je l'eusse tâté sur ce chef, auquel dans le fond il était contraire. Madame la Palatine, à laquelle j'avais beaucoup plus de confiance, n'était pas au commencement tout-à-fait persuadée que l'on ne pût rien faire pour eux. Elle s'aperçut même de pis, et que les mauvais offices de Servien et de l'abbé Fouquet allaient à plus qu'à rompre mes négociations (1). Elle m'en avertit, et me déclara même qu'elle ne voulait plus se trouver chez Joli, où elle avait coutume de me venir trouver en chaise, par une porte de derrière, entre dix et onze heures du soir. Elle me fit connaître qu'il y avait du péril pour moi en ces conférences secrètes, et elle me dit naturellement que je devais conclure ou que je devais traiter avec le Cardinal, parce que tous les subalternes, l'un par un principe, l'autre par un autre, m'étaient contraires. Madame de Lesdiguières me donnait avis que je n'avais qu'à faire bonne mine, qu'à demeurer chez moi; que le Cardinal, qui s'amusait sur la frontière à vétiller proprement dans l'armée de M. de Turenne, où vous pouvez vous

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

imaginer qu'il n'était pas fort nécessaire, que le Cardinal, dis-je, qui mourait d'impatience de revenir à Paris, et qui n'osait y entrer tant que j'y serais, me ferait un pont d'or pour en sortir, et qu'il m'accorderait tout ce que je lui demanderais. M. le premier président fit à madame de Lesdiguières un discours de la même nature, en lui disant qu'il savait que l'on brûlait d'envie de s'accommoder avec moi; et je me souviens que Joli me disait alors à l'oreille : *Encore une contusion.* C'en était une effectivement; car quoique tous ces bruits ne me persuadassent pas, ils me retenaient, ils m'empêchaient de conclure, et ils m'obligèrent à la fin à croire madame la Palatine et à traiter avec M. le Cardinal. J'écrivis à M. de Châlons que je le priais de l'aller trouver, de lui expliquer nettement mes pensées, et d'en tirer pour M. de Brissac, en récompense, le gouvernement d'Anjou, et quelques postes aussi pour MM. de Montmorenci, d'Argenteuil, de Château-Briant, etc. Il n'y eut pas une ombre de difficulté à l'égard de ces derniers, et je suis persuadé qu'il n'y en eût eu guère davantage pour M. de Brissac. Langlade, qui passa en ce temps-là à Châlons, retarda le voyage de M. de Châlons sans y penser, en lui disant que M. le Cardinal devait être en un tel lieu un tel jour. Ce délai

causa ma prison, parce que Servien et l'abbé Fouquet la précipitèrent, en faisant voir à la Reine qu'il y avait trop de péril à demeurer en l'état où l'on était. Ils lui disaient sans cesse que je continuais à ménager et à échauffer les rentiers, à cabaler dans les colonnelles, etc. Il arriva un incident, le 13 novembre, qui contribua infiniment à aigrir la cour. Le Roi tint son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer une déclaration par laquelle il déclarait M. le Prince criminel de lèse-majesté; et il m'envoya la veille Sainctot, lieutenant des cérémonies, pour me commander de sa part de m'y trouver. Je répondis à Sainctot que je suppliais très-humblement Sa Majesté de me permettre de lui représenter que je croyais qu'il ne serait ni de la justice ni de la bienséance, qu'en l'état où j'étais avec M. le Prince, je donnasse ma voix dans une délibération dans laquelle il s'agissait de le condamner. Sainctot me repartit que quelqu'un ayant prévu, en présence de la Reine, que je m'en excuserais par cette raison, elle avait répondu qu'elle ne valait rien, et que M. de Guise, qui devait sa liberté aux instances de M. le Prince, s'y trouvait bien; sur quoi je dis à Sainctot que si j'étais de la profession de M. de Guise, j'aurais une extrême joie de pouvoir l'imiter dans les

belles actions qu'il venait de faire à Naples. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point la Reine s'emporta contre mon excuse. On la lui expliqua comme un indice convaincant des ménagemens que j'avais pour M. le Prince; et ce que je ne faisais, dans le vrai, que par un pur principe d'honnêteté, à laquelle je suis encore persuadé que j'étais obligé, passa dans son esprit pour une conviction des mesures que j'avais prises avec lui, ou que j'allais prendre. Rien n'était plus faux, mais rien n'était plus accrédité, et il le fut au point que la Reine se résolut de jouer à quitte ou à double, et de me faire périr.

Touteville, capitaine aux gardes, l'un des satellites de l'abbé Fouquet, loua une maison assez proche de celle de madame de Pommereux, dans laquelle il pût poster des gens pour m'attaquer. Lefay (1), officier dans l'artillerie, et l'un de ces ridicules conjurés du Palais-Royal, fit des tentatives auprès de Pau (2), qui était à cette heure-là mon contrôleur, et que vous avez vu depuis mon maître d'hôtel, pour l'obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans lesquelles on croyait que je sortais. Pradelle eut un ordre

(1) Lefay. Voyez les *Mémoires de Joli.*

(2) Pau, argentier du cardinal de Retz. Voyez *ibid.*

signé de la main du Roi de m'attaquer dans les rues, et de me prendre mort ou vif. Celui qui fut donné au maréchal de Vitri, lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre, n'était pas plus précis. Je n'ai su celui de Pradelle que depuis mon retour en France des pays étrangers, par le moyen de M. l'archevêque de Reims, qui dit, il y a deux ou trois ans, à MM. de Châlons et de Caumartin, qu'il l'avait vu en original. J'eus quelque vent, dans le temps même, du dessein de Touteville, et je ne le considérais que comme une vision d'un écervelé qui se plaignait de moi, parce que j'avais servi contre lui un de mes amis, pour la recherche d'une certaine madame Darmet. Je devais au moins faire plus de réflexion sur les offres que Lefay avait fait à mon contrôleur, mais je ne les regardai que comme des inquiétudes des subalternes, qui faisaient espionner mes actions. M. de Brissac me dit un jour qu'il serait bon que je prisse garde à moi avec plus de précaution; qu'on lui donnait avis de tous côtés, et qu'il venait même de recevoir un billet, par lequel celui qui l'écrivait, sans se nommer, le conjurait de faire en sorte que je n'allasse pas ce jour-là à Rambouillet, où l'on avait pris fantaisie de se promener, quoique l'on fût bien avant dans le mois de novembre. Je ne doutai point que ce billet ne vînt de quelqu'un de la

cour, qui avait eu la curiosité de sonder et mon cœur et mes forces. J'y allai avec deux cents gentilshommes, et j'y trouvai un fort grand nombre d'officiers des gardes, et entre autres Rubantel, affidé confident de l'abbé Fouquet. Je ne sais s'ils avaient dessein de m'attaquer, mais je sais bien que je n'étais pas en état d'être attaqué. Ils me saluèrent avec de profondes révérences; j'entrai en conversation avec quelques-uns d'eux que je connaissais, et je revins chez moi tout aussi satisfait de ma personne, que si je n'eusse pas fait une sottise. C'en était une effectivement qui n'était bonne qu'à aigrir la cour de plus en plus contre moi. On se pique, on s'emporte, et dans la passion il est très-difficile de conserver une conduite qui ne déborde pas. Voici en quoi la mienne ne fut pas juste.

Je faisais état de prêcher, au moins les dimanches et les fêtes de l'Avent, dans les plus grandes églises de Paris, et je commençai le jour de la Toussaint à Saint-Germain, paroisse du Roi. Leurs Majestés me firent l'honneur d'assister au sermon, et je les en allai remercier le lendemain. Comme depuis ce temps-là les avis que l'on me donnait de toutes parts se multiplièrent, je n'allai plus au Louvre, en quoi, à mon sens, je fis une grande faute; car je crois que cette circonstance

détermina plus la Reine à me faire arrêter, que toutes les autres. Je dis seulement que je le crois, parce que, pour en être assuré, il serait nécessaire de savoir, au préalable, si M. le cardinal Mazarin avait ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva, quand il vit qu'on y avait réussi. Je ne le sais pas précisément, les gens de la cour m'en ayant parlé depuis fort différemment. Lionne m'a toujours assuré le second, et un autre, dont je ne me souviens pas, m'a assuré qu'il avait ouï le contraire de M. le Tellier. Ce qui est constant, c'est que, sans une circonstance que vous allez voir, je n'eusse pas été au Louvre, je me fusse tenu sur mes gardes, et que, nonobstant les ordres de M. de Pradelle, j'eusse apparemment embarrassé le théâtre, au moins assez long-temps, pour attendre des nouvelles de M. le cardinal Mazarin. Tout le monde me le conseillait, et je me souviens que M. d'Haqueville me dit un soir avec colère: *Vous avez bien gardé votre maison trois semaines pour M. le Prince, est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le Roi?*

Voici ce qui m'en empêcha. Madame de Lesdiguières, que j'avais sujet de croire très-bien avertie, et qui l'était en effet très-bien d'ordinaire, me pressa extrêmement d'aller au Louvre, en me di-

sant que, si j'y pouvais aller en sûreté, il fallait que je convinsse que ce serait beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienséance, etc. Je convins de la proposition, mais je ne convins pas de la sûreté. N'y a-t-il que cette considération qui vous en empêche, reprit-elle? Non, lui répondis-je. Allez-y donc demain, me dit-elle, car nous savons le dessous des cartes. Ce dessous des cartes était qu'on avait tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations, il avait été résolu que l'on s'accommoderait avec moi, et que l'on me donnerait même satisfaction pour mes amis. Je suis très-assuré que madame de Lesdiguières ne me trompait pas. Je ne le suis pas moins que M. le maréchal de Villeroy ne trompait pas madame de Lesdiguières. Il fut trompé lui-même, et par cette raison je ne lui en ai jamais voulu parler (1). J'allai ainsi au Louvre le 19 décembre, et je fus arrêté dans l'antichambre de la Reine par M. de Villequier, qui était capitaine des gardes de quartier. Il s'en fallut très-peu que M. d'Haqueville me sauvât. Comme j'entrai dans le Louvre, il se promenait dans la cour. Il me joignit à la descente de mon carrosse, et il vint avec moi chez madame la

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

maréchale de Villeroy, où j'allai attendre qu'il fût jour chez le Roi. Il m'y quitta pour aller en haut, où il trouva Montmège qui lui dit que tout le monde disait que j'allais être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir, et pour me faire sortir par la cour des cuisines, qui répondait justement à l'appartement de madame de Villeroy. Il ne m'y trouva plus, mais il ne m'y manqua que d'un moment, et ce moment m'eût infailliblement donné la liberté. J'en ai la même obligation à M. d'Haqueville, mais je suis assuré que, de l'humeur et de la cordialité dont il est, il n'en eut pas la même joie. M. de Villequier me mena dans un appartement, où les officiers de bouche m'apportèrent à dîner. On trouva très-mauvais à la cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité et la lâcheté des courtisans sont extrêmes. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eût fait retourner mes poches, comme on fait aux coupeurs de bourse. M. de Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n'était pas ordinaire. On n'y trouva qu'une lettre du roi d'Angleterre, qui me chargeait de tenter du côté de Rome, si l'on ne pourrait pas lui donner quelque assistance d'argent. Ce nom de lettre du roi d'Angleterre se répandit dans la basse cour; il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me

crois obligé de faire grâce, à la considération de l'un de ses frères qui est de mes amis. Il crut faire sa cour de le gloser d'une manière qui fut odieuse. Il sema le bruit que cette lettre était du Protecteur. Quelle bassesse! On me fit passer sur les trois heures toute la grande galerie du Louvre, et l'on me fit descendre par le pavillon de Madame. Je trouvai un carrosse du Roi, dans lequel M. de Villequier monta avec moi et cinq ou six officiers des gardes du corps. Le carrosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville, mais il retourna tout d'un coup à la porte de la conférence. Il était escorté par M. le maréchal d'Albret à la tête des gendarmes; par M. de Vauguyon à la tête des chevau-légers, et par M. de Vennes, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui y commandait huit compagnies. Comme on voulait gagner la porte de Saint-Antoine, il y en avait deux ou trois autres devant lesquelles il fallait passer. Il y avait à chacune un bataillon de Suisses, qui avaient les piques baissées vers la ville.

Voilà bien des précautions, et des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent, mais elles n'allèrent pas jusqu'au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étaient bien intentionnés pour moi

perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. On m'en a parlé depuis diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple, et de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, et que, si M. de Brissac ne lui eût dit que l'on me ferait tuer si on les prenait, il eût fait les barricades dans ce quartier-là avec toute sorte de facilité. L'Espinal m'a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M. le marquis de Château-Renant, qui se donna bien du mouvement ce jour-là pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avait pas trouvé jour, et je sais bien que Malclerc, qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel qui étaient fort à moi, y trouva les femmes en larmes, mais les hommes dans l'inaction et la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, s'il y avait eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il ne pourrait y en avoir, et s'il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. de Broussel, l'on se serait moqué de ceux qui auraient cru qu'elles eussent été seulement possibles. J'arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir, et M. le maréchal d'Albret m'ayant demandé, à la descente du car-

rosse, si je n'avais rien à faire savoir au Roi, je lui répondis, que je croirais manquer au respect que je lui devais, si je prenais cette liberté.

On me mena dans une grande chambre où il n'y avait ni tapisserie ni lit: celui que l'on y apporta sur les onze heures du soir était de taffetas de la Chine, peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis très-bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé, en plus d'une occasion, qu'il m'éveille le jour, et qu'il m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force d'esprit, et je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même; parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis dans les momens où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine, n'est pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour parler ainsi, moi-même, et à vous rendre compte des mouvemens les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever le lendemain sans feu, parce qu'il n'y avait point de bois pour en faire, et les trois exempts que l'on avait mis auprès de moi eurent la bonté de m'assurer que je n'en manquerais pas le lendemain. Celui qui demeura

seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s'appelait Croisat, il était gascon, et il avait été, au moins à ce que l'on disait, valet de chambre de M. Servien. Je ne crois pas qu'on eût pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, et j'étais quelquefois obligé de demeurer huit ou dix jours dans le lit faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur, et sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein, et je me résolus au moins de ne point mourir de cette sorte de mort. Je me divertis au commencement à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, était aussi fripon que Lazarilles de Tormes, et que le Buscon. Enfin je l'accoutumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connaître que je ne me tourmentais de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçusse de ce qu'il disait pour me fâcher, quoiqu'il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises

qui était dans la cour du donjon; et comme je lui demandais ce qu'il en prétendait faire, il me répondit que son dessein était d'y planter des asperges. Vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà une de ses plus grandes douceurs. Il en avait tous les jours une vingtaine de cette force. Je les avalais toutes avec douceur, et cette douceur l'effarouchait; parce qu'il disait que je me moquais de lui.

Les instances du chapitre (1) et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui était en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui était le plus faible des hommes, et jaloux de moi jusqu'au ridicule, ne les appuyât que très-mollement, leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de M. le chancelier, qui, en présence de la Reine, dit à tous ces corps que Sa Majesté ne m'avait fait arrêter que pour mon propre bien et pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avait sujet de croire que j'avais dans l'esprit. M. le chancelier m'a dit depuis mon retour en France que ce fut lui qui fit trouver bon au Roi et à la Reine qu'il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d'éluder plus spécieusement la demande que faisait l'église de

(1) Voyez les *Mémoires de Joli*.

Paris en corps, ou que l'on me fît mon procès, ou que l'on me rendît la liberté; et il ajoutait que son véritable dessein avait été de me servir, en faisant que la cour avouât ainsi mon innocence, au moins pour les faits passés.

Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs en deux ou trois libelles très-spirituels. M. de Caumartin fit, dans cette occasion et dans les suivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable, et tout ce que l'honneur le plus épuré peuvent produire. M. d'Haqueville y redoubla ses soins et son zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit tous les jours chanter une antienne publique et expresse pour ma liberté; aucun des curés ne me manqua, à la réserve de celui de Saint-Barthélemi. La Sorbonne se signala; il y eut même beaucoup de religieux qui se signalèrent et se déclarèrent. M. de Châlons échauffait les cœurs et les esprits par sa réputation et par son exemple. Ce soulèvement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans le commencement. On me donna des livres, mais par compte, et sans papier ni encre, et l'on m'accorda un valet de chambre et un médecin, à propos de quoi je suis bien aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce médecin, qui était homme de mérite,

et de réputation dans sa profession, et qui s'appelait Vacherot, me dit, le jour qu'il entra à Vincennes, que M. de Caumartin l'avait chargé de me dire que Goisel (1), avocat, qui avait prédit la liberté de M. de Beaufort, l'avait assuré que j'aurais la mienne dans le mois de mars, mais qu'elle serait imparfaite, et que je ne l'aurais entière et pleine qu'au mois d'août. Vous verrez par la suite que le présage fut juste.

Je m'occupais fort à l'étude dans tout le cours de ma prison de Vincennes, qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisaient point, et que j'y employais même les nuits. Je fis une étude particulière de la langue latine, qui me fit connaître que l'on ne peut jamais trop s'y appliquer, parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres; je travaillai sur la Grecque et sur la neuvième Décade de Tite-Live, que j'avais fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l'imitation de Boëce, une *Consolation de théologie*, par laquelle je prouvais que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *vinctus in Christo* dont parle Saint Paul. Je ramassai dans une manière de *Silva*, beaucoup de matières dif-

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

férentes; et entre autres une application, à l'usage de l'église de Paris, de ce qui était contenu dans le livre des Actes de celle de Milan, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum* (1). Mon exempt n'oubliait rien pour troubler la tranquillité de mes études, et pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le Roi lui avait commandé de me faire prendre l'air et de me mener sur le haut du donjon. Comme il crut que j'y avais du divertissement, il m'annonça, avec une joie qui paraissait dans ses yeux, qu'il avait reçu un contre-ordre. Je lui répondis qu'il était venu tout à propos, parce que l'air, qui était trop vif au-dessus du donjon, m'avait fait mal à la tête. Quatre jours après il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes. Je le priai de m'en dispenser, parce qu'il me semblait que l'air devait y être trop subtil; mais il m'y força, en me disant que le Roi, qui avait plus soin de ma santé que je ne croyais, lui avait commandé de me faire faire exercice. Il me pria ensuite de l'excuser de ce qu'il ne m'y faisait

(1) Mais, si l'on en croit Joli dans ses *Mémoires*, tome II, ce *partus Vincennarum* était la propre histoire du Cardinal, commencée en latin par cette éminence, avec le secours de Vacherot, son médecin.

plus descendre, pour quelques considérations, ajouta-t-il, que je ne puis vous dire. A la vérité je m'étais mis assez au-dessus de toutes ces chicanneries, qui ne me touchaient point dans le fond, et pour lesquelles je n'avais que du mépris; mais je vous confesse que je n'avais pas la même supériorité d'âme pour la substance de la prison, si l'on peut se servir de ce terme; et la vue de me trouver tous les matins, en me réveillant, entre les mains de mes ennemis, me faisait sentir que je n'étais rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'aperçut de mon chagrin, mais il fut extrême par cette unique raison. C'est un effet de l'orgueil humain, et je me souviens que je me disais, vingt fois le jour à moi-même, que la prison d'état était la plus sensible de toutes, sans exception.

Vous avez déjà vu que je divertissais mon ennui par mon étude. J'y joignis quelquefois du relâchement; j'avais des lapins sur le haut du donjon; j'avais des tourterelles dans une des tourelles; j'avais des pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'église de Paris faisaient que l'on m'accordait de temps en temps ces petits divertissemens, mais on les troublait toujours par mille chicanes. Ils ne laissaient pas de m'amuser; et d'autant plus agréablement, que je les avais aussi prévus mille fois, en faisant réflexion

à quoi je pourrais m'occuper, si jamais j'étais arrêté. Je ne m'occupais pourtant pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver, et le commerce que j'eus toujours au dehors et sans discontinuation me donnait lieu d'y pouvoir penser, et avec espérance et avec fruit.

Le neuvième jour de ma prison, un garde appelé Carpentier s'approcha de moi comme son camarade dormait (il y en avait toujours un d'eux qui me gardait à vue et même la nuit), et il me mit un billet dans la main, que je reconnus d'abord pour être de celle de madame de Pommereux, il n'y avait dans ce billet que ces paroles: *Faites-moi réponse, fiez-vous au porteur.* Ce porteur me donna un crayon, et un petit morceau de papier, dans lequel j'assurai la réception du billet. Madame de Pommereux avait trouvé habitude avec la femme de ce garde, et elle lui avait donné cinq cents écus pour ce premier billet. Le mari était accoutumé à cette manière de trafic, et il n'avait pas été inutile à la liberté de M. de Beaufort. Il est mort lui et toute sa famille; et j'en parle par cette considération plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vu par des accidens imprévus, permettez-moi de ne point entrer dans le détail de tous les autres commerces que j'eus après ce-

lui-là, et dans lesquels il faudrait nommer des gens qui vivent encore. Il suffit que je vous dise que, nonobstant le changement de trois exempts et de vingt-quatre gardes du corps qui se succédèrent, pendant le cours de quinze mois, les uns aux autres, mon commerce ne fut jamais interrompu.

Madame de Pommereux, et MM. de Caumartin et d'Haqueville m'écrivaient réglément deux fois la semaine. Voici les différentes matières de ce commerce. Elles tendaient toutes à ma liberté. La voie la plus courte était celle de se sauver de prison. Je fis deux entreprises, dont l'une me fut suggérée par mon médecin qui était homme de mathématique. Il eut la pensée de limer la barre qui était à la grille d'une petite fenêtre qui était dans la chapelle où j'entendais la messe, et d'y attacher une espèce de machine, avec laquelle je fusse à la vérité descendu assez facilement du troisième étage du donjon; mais, comme ce n'eût été que la moitié du chemin de fait, et qu'il eût fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs l'on n'aurait pu redescendre, il quitta cette pensée, qui était en effet impraticable, et nous nous réduisîmes à une autre, qui ne manqua que parce qu'il ne plut pas à la Providence de la faire réussir. J'avais remarqué, dans le temps qu'on me

menait sur la tour, qu'il y avait tout au haut un creux, dont je n'ai jamais pu deviner l'usage. Il était plein à demi, mais l'on pouvait y descendre et s'y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le temps que mes gardes seraient allés diner, et que Carpentier serait de jour ; et d'enivrer son camarade qui était un vieillard appelé Tourville. Il tombait comme mort dès qu'il avait bu deux verres de vin ; ce que Carpentier avait éprouvé plus d'une fois. Je me serais servi de ce moment, pour monter au haut de la tour, sans que l'on s'en aperçût, et pour me cacher dans le trou, dont je viens de parler, avec quelques pains et quelques bouteilles d'eau et de vin. Carpentier convenait de la possibilité, et même de la facilité de ce premier pas qui en effet était d'autant plus aisé, que les deux gardes qui le devaient relever, lui et son camarade, avaient toujours eu l'honnêteté de ne pas entrer dans ma chambre, et de demeurer à la porte jusqu'à ce qu'ils pussent juger que j'étais éveillé; car je m'étais accoutumé à dormir l'après-dîner, ou même à faire semblant de dormir. Carpentier devait donc attacher deux cordes à la fenêtre de la galerie, par laquelle M. de Beaufort s'était sauvé, et jeter dans le fossé une machine de tissu que M. Vacherot avait travaillée la nuit dans sa chambre, par le moyen

de laquelle on eût pu croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite muraille qu'on y avait faite depuis la sortie de M. de Beaufort; il devait en même temps donner l'alarme, comme s'il m'avait vu passer dans la galerie, et montrer son épée teinte de sang, comme si même il m'eût blessé en me poursuivant; toute la garde fût accourue au bruit; l'on eût trouvé les cordes à la fenêtre; on eût vu la machine et du sang dans le fossé; huit ou dix cavaliers eussent paru le pistolet à la main dans le bois comme pour me recevoir; il y en eût eu un qui fût sorti des portes avec une calotte rouge sur la tête; ils se seraient séparés, et celui qui aurait eu la calotte rouge aurait tiré du côté de Mézières; on eût tiré le canon à Mézières trois ou quatre jours après, comme si je fusse effectivement arrivé. Qui eût pu s'imaginer que j'eusse été dans ce trou? On n'eût pas manqué de lever la garde du bois de Vincennes, et de n'y laisser que des mortes-paies ordinaires, qui eussent fait voir pour deux sous à tout Paris et la fenêtre et les cordes, comme ils firent celles de M. de Beaufort; mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres; ils m'eussent habillé en femme, en moine, comme il vous plaira, et j'en fusse sorti sans qu'il y eût eu seulement ombre de soupçon. Je ne crois pas qu'il y eût eu rien au

monde de plus ridicule pour la cour, si elle eût été attrapée de cette manière. Elle est si extraordinaire, qu'elle en paraît impossible : elle était pourtant facile ; et je suis convaincu qu'elle aurait infailliblement réussi, si un garde appelé l'Escarmouche ne l'eût pas rompue par un incident que la pure fortune y jeta. On l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade, et comme c'était un homme dur, vieux et exact, il dit à l'exempt qu'il ne concevait point comment il ne faisait pas mettre une porte à l'entrée du petit escalier qui monte à la tour. Elle y fut mise le lendemain au matin ; et ainsi mon entreprise se rompit. Ce même garde m'assura le soir en bonne amitié qu'il m'étranglerait, s'il plaisait à Sa Majesté de le lui commander.

Je n'étais pas si attaché aux moyens de me tirer moi-même de la tour de Vincennes, que je ne pensasse aussi à ceux qui pouvaient obliger mes ennemis à m'en tirer. L'abbé Charier, qui partit pour Rome dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le pape Innocent irrité jusqu'à la fureur, et sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d'une action sur laquelle les exemples des cardinaux de Guise et d'autres marquaient ses devoirs. Il s'en expliqua avec un très-grand ressentiment à l'ambassadeur de France. Il en-

voya M. Marini, archevêque d'Avignon, en qualité de nonce extraordinaire, pour ma liberté. Le Roi prit de son côté l'affaire avec hauteur. Il défendit à monsignor Marini de passer Lyon. Le Pape craignit d'exposer son autorité et celle de l'église à la fureur d'un insensé. Il usa de ce mot en parlant à l'abbé Charier, et en lui ajoutant : *Donnez-moi une armée, et je vous donnerai un légat.* Il était difficile de lui donner cette armée, mais il n'eût pas été impossible, si ceux qui étaient obligés d'être mes amis en cette occasion ne m'eussent pas manqué.

Vous avez vu, dans le second volume de cet ouvrage, que Mézières était dans mes intérêts par l'amitié que Bussi-Lamet avait pour moi, et que Charleville et Mont-Olympe y devaient être, parce que M. de Noirmoutier tenait ces deux places de moi. Vous avez vu aussi que ce dernier m'avait manqué, lorsque M. le cardinal Mazarin rentra en France. Il crut se justifier, en disant à tout le monde, qu'il me servirait envers tous et contre tous en ce qui me serait personnel; et comme il y a peu de chose qui le soit davantage que la prison, il se joignit publiquement avec Bussi-Lamet aussitôt que je fus arrêté, et ils écrivirent ensemble une lettre au Cardinal, par laquelle ils lui déclaraient qu'ils ne pourraient

s'empêcher de se porter à toutes sortes d'extrémités si l'on me tenait plus long-temps en prison. Ces places, qui sont inattaquables, quand elles sont d'un même parti, étaient d'une extrême importance, dans un temps où M. le Prince, qui, dès la première nouvelle qu'il eut de ma détention, déclara qu'il ferait sans exception tout ce que mes amis souhaiteraient pour ma liberté, où M. le Prince, dis-je, offrit à ces deux gouverneurs de faire marcher toutes les forces d'Espagne à leur secours; où Belle-Isle, dont M. de Retz était le maître, n'était pas à mépriser, à cause de l'Angleterre, dont la France n'était nullement assurée en ce moment là, et où Bordeaux et Brouage tenaient encore pour M. le Prince. Beaucoup de gens sont persuadés qu'il y avait de quoi former une affaire très-considérable, c'est-à-dire, qu'il y avait assez d'étoffe, et en ce que vous venez de voir, et en beaucoup de choses de cette nature; par exemple, en la disposition du comte d'Autel, qui était dans Béthune, et qui aurait assurément agi pour moi, s'il eût vu la partie bien faite. Le malheur fut qu'il n'y eut personne qui sût bien tailler cette étoffe. M. le duc de Retz avait bonne intention, mais il n'était pas capable d'un grand dessein, et de plus sa femme et son beau-père le retenaient.

M. de Brissac, qui avait eu commandement de se retirer chez lui, ne savait primer en rien. M. le duc de Noirmoutier eût été le plus entreprenant, mais il fut gagné d'abord par madame de Chevreuse et par Laigues, auxquels le Cardinal dit en termes exprès qu'ils lui répondraient des actions de leurs amis, et que s'ils tiraient un coup de pistolet, ils verraient l'un et l'autre ce qui leur en arriverait. M. de Noirmoutier, qui n'avait pas d'ailleurs, comme vous avez vu, trop d'amitié pour moi, se rendit aux instances de ses amis et à celles de sa femme, qui n'est pas une des meilleures de son sexe, et il promit à la cour qu'il ne me donnerait que des apparences et qu'il ne ferait rien en effet.

Il tint sa parole, il ne traversa en rien le siége de Stenai que le Roi fit en ce temps-là; il éluda toutes les propositions de M. le Prince, et il se contenta de parler et d'écrire toujours en ma faveur, et de tirer force coups de canon lorsque l'on buvait à ma santé. Il eût eu pourtant peine à soutenir long-temps ce personnage, si Bussi-Lamet, qui avait de l'esprit et de la décision, eût vécu. Celui-ci dit à Malclerc, qui y avait été envoyé de la part de mes amis, ces propres mots: *Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler français, ou je lui surprendrai sa place.* Le pau-

vre homme mourut d'apoplexie la nuit même. Le chevalier de Lamet, qui était le major dans la place, y étant demeuré le maître par cette mort, le vicomte son frère aîné s'y jeta, et il y demeura très-fidèlement dans mes intérêts. L'abbé de Lamet, leur cousin et le mien, et qui était mon maître de chambre, n'en bougea, et il m'y servit aussi avec tout le zèle possible, mais enfin une place ne pouvant rien sans l'autre, on n'agit point, et Mézières, Charville et Mont-Olimpe furent pour moi; mais ne firent rien pour moi. Il ne laissa pas de m'en coûter une bonne somme de deniers que M. de Retz prêta pour la subsistance de la garnison; j'en ai payé depuis et le capital et les intérêts.

Vous jugez bien que tout ce détail, dont j'étais informé ponctuellement, n'était pas la moindre de mes occupations; mais cependant l'une de mes principales occupations dans ma prison était de cacher que j'en fusse informé; et je me souviens que M. de Pradelle qui commandait les compagnies des gardes suisses et françaises qui étaient dans le château, et qui avait permission de me voir, aussi bien que M. de Maupeou de Noisi, qui était aussi capitaine aux gardes, je me souviens, dis-je, que M. de Pradelle me dit un jour qu'il était au désespoir d'être obligé de m'appren-

dre une nouvelle qui m'affligerait, qui était la mort de M. de Bussi-Lamet. Quoique je la susse aussi bien que lui, j'en fis le surpris. Ce M. de Pradelle eut la bonté de me consoler dans la même conversation de l'appréhension que j'avais qu'on ne fît quelque chose à Mézières contre le service du Roi, et il m'assura que la place était entre les mains du commandant que Sa Majesté y avait envoyé. Vous observerez, s'il vous plaît, que j'avais reçu un billet la veille du vicomte de Lamet, qui me marquait qu'il en était le maître et qu'il m'en rendrait bon compte. Je reçus toutefois pour ce qu'il plut à Pradelle de me dire sur cela, et la plupart des discours de cette nature, que l'on fait aux prisonniers d'Etat. Je dis la plupart, parce qu'il y en eut quelques-uns à l'égard desquels je ne pus agir ainsi. Par exemple, Pradelle, qui ne me parlait pour l'ordinaire que du beau temps, et des choses qui étaient arrivées avant que j'eusse été arrêté, s'avisa un jour de m'annoncer l'heureux retour du cardinal Mazarin à Paris; il embellit son récit de tous les ornemens qu'il crut qui me pouvaient déplaire, et il exagéra, même avec emphase, la réception magnifique qui lui avait été faite à l'Hôtel-de-Ville; je la savais déjà, et que M. Vedeau l'avait harangué avec une bassesse incroyable. Je répondis

à M. de Pradelle que je n'en étais point surpris. Il reprit : Et vous n'en serez pas même fâché, monsieur, quand vous saurez l'honnêteté que M. le Cardinal a pour vous ; il m'a commandé de vous venir assurer de ses très-humbles services, et de vous supplier de croire qu'il n'oubliera rien pour vous servir. Je ne fis pas semblant d'avoir pris garde à ce compliment, et je lui fis je ne sais quelle question sur un sujet qui n'avait aucun rapport à celui-là. Il y revint ; et comme il me pressa de lui répondre, je lui dis que dès la première parole je lui aurais témoigné ma reconnaissance, si je n'étais persuadé que le le respect qu'un prisonnier doit au Roi ne lui permet pas de s'expliquer de quoi que ce soit qui regarde sa liberté, que lorsqu'il a plu à Sa Majesté de la lui rendre. Il m'entendit ; il m'exhorta à répondre à M. le Cardinal plus obligeamment, mais il ne me persuada pas.

Les avis que le cardinal Mazarin avait de Rome, et l'émotion des esprits qui paraissait et qui croissait même en Poitou et à Paris, touchant ma prison, l'obligèrent à donner au moins quelques démonstrations touchant ma liberté, et il se servit à cet effet de la crédulité de monsignor Bagni, nonce en France, homme de bien et d'une naissance très-relevée, mais facile et tout propre à

être trompé. Il me l'envoya, accompagné de MM. de Brienne et le Tellier, pour me proposer ma liberté et de grands avantages, en cas que je voulusse donner ma démission de la coadjutorerie de Paris. Comme j'avais été averti par mes amis de cette démarche, je la reçus avec un discours très-étudié, et très-ecclésiastique, qui fit même honte à monsignor Bagni et qui lui attira ensuite une fort rude réprimande de Rome. Ce discours, qui m'avait été envoyé par M. de Caumartin et qui était fort beau et fort juste, fut imprimé dès le lendemain. La cour en fut touchée au vif. Elle changea et mon exempt et mes gardes, mais ce changement n'altéra point du tout mon commerce.

Les instances du chapitre de Notre-Dame obligèrent la cour à permettre à un de son corps (1) d'être auprès de moi, et l'on choisit pour cet emploi un chanoine de la famille de M. de Braguelone, qui avait été nourri au collége avec moi, et auquel même j'avais donné ma prébende. Il s'ennuya trop dans la prison, quoiqu'il s'y fût enfermé avec joie pour l'amour de moi. Il y tomba malade d'une profonde mélancolie. Je

(1) Voyez ce que Joli écrit de cette affaire dans ses *Mémoires*.

m'en aperçus, et je fis ce qui était en moi pour l'en faire sortir; mais il ne voulut jamais m'écouter sur cela. La fièvre double-tierce le saisit, et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès. On eut l'honnêteté de me cacher le genre de sa mort dans tout le temps que je fus à Vincennes; mais le tragique en fut commenté par mes amis, et ne diminua pas la pitié du peuple à mon égard. Cette pitié ne diminuait point non plus les frayeurs de M. le Cardinal : elles le portèrent jusqu'à prendre la pensée de me transférer à Amiens, à Brest, au Havre-de-Grâce. J'en fus averti, je fis le malade. On envoya Vesou pour voir si effectivement je l'étais. On m'a parlé différemment de son rapport. Ce qui empêcha ma translation fut la mort de M. l'archevêque, qui émut à tel point tous les esprits, que la cour pensa plus à les adoucir qu'à les effaroucher. La manière dont je fus servi en cette rencontre tient du prodige.

Mon oncle mourut à quatre heures du matin; à cinq l'on prit possession de l'archevêché en mon nom (1), avec une procuration de moi en très-bonne forme, et M. le Tellier, qui vint à

(1) Ce fut Caumartin qui en fit prendre possession. Voyez les *Mémoires de Joli.*

cinq et un quart dans l'église, pour s'y opposer de la part du Roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminait mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'était au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette nature, dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échauffèrent encore plus qu'à leur ordinaire; mes amis soufflaient le feu; le peuple ne voyait plus son archevêque; le nonce, qui croyait avoir été doublement joué par la cour, parlait fort haut et menaçait de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvait qu'il fallait fermer les églises. M. le Cardinal eut peur; et comme ses peurs allaient toujours à négocier, il négocia. Il n'ignorait pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés; il croyait la moitié du temps que j'étais de ce nombre; il le crut en celui-là, et il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d'établissemens de gros clochers, de gouvernemens, de retour dans les bonnes grâces du Roi, de liaisons solides avec le ministre. Pradelle et mon exempt ne parlaient du soir au matin que sur ce ton. On me donnait bien plus de liberté qu'à l'ordinaire; on ne pouvait

plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre, pour peu qu'il fît beau sur le donjon. Je ne faisais pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changemens, parce que je savais, par mes amis, le dessous des cartes. Ils me mandaient que je me tinsse convert, et que je ne m'ouvrisse en aucune façon du monde; parce qu'ils étaient informés à n'en pouvoir douter que, quand on viendrait à fondre la cloche, l'on ne trouverait rien de solide, et que la cour ne songeait qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir et le clergé et le peuple. Je suivis ponctuellement l'instruction de mes amis (1), et au point que M. de Noailles, capitaine des gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du Roi, et m'ayant fait un discours très-éloigné de ses manières et de son inclination honnête et douce (car le Mazarin l'obligea de me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi chrétien), je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit. Je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sais bien qu'elles marquaient un souverain mépris pour les menaces et pour les promesses, et une réso-

(1) Tout ceci et ce qui suit est rapporté différemment dans les *Mémoires de Joli.*

lution inviolable de ne point quitter l'archevêché de Paris.

Je reçus dès le lendemain une lettre de mes amis, qui me marquait l'effet admirable que ma réponse, qu'ils firent imprimer toute la nuit, avait fait dans tous les esprits, et qui me donnait avis que M. le président de Bellièvre devait, le jour suivant, faire une seconde tentative. Il y vint effectivement, et il m'offrit, de la part du Roi, les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain d'Auxerre, de Barbeau, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Aubin d'Angers et d'Orean, pourvu, ajouta-t-il, que vous renonciez à l'archevêché de Paris, et que. . . . . .
Il s'arrêta à ce mot en me regardant et en me disant : « Jusqu'ici je vous ai parlé comme ambassadeur de bonne foi; je vais commencer à » me moquer du Sicilien qui est assez sot pour » m'employer à une proposition de cette sorte, » et pourvu donc, continua-t-il, que vous donniez douze de vos amis pour caution que vous » ratifierez votre démission dès le premier moment que vous serez en liberté..... Ce n'est pas » tout, ajouta-t-il, il faut que je sois de ces douze » qui seront MM. de Retz, de Brissac, de Montresor, de Caumartin, d'Haqueville, etc. Eçou-

» tez-moi, reprit-il tout d'un coup, et ne me
» répondez point, je vous supplie, que je ne vous
» aie parlé tant qu'il m'aura plu. La plupart de
» vos amis sont persuadés que vous n'avez qu'à
» tenir ferme, et que la cour vous donnera votre
» liberté, en se contentant de se défaire de vous
» et de vous envoyer à Rome. Abus! elle veut,
» *in ogni modo*, votre démission. Quand je dis
» la cour, j'entends Mazarin; car la Reine est au
» désespoir que l'on pense seulement à vous don-
» ner la liberté. Le Tellier dit qu'il faut que le
» Cardinal ait perdu le sens. L'abbé Fouquet est
» enragé, et Servien n'y consent que parce que
» les autres sont d'un avis contraire. Il faut donc
» supposer comme incontestable, qu'il n'y a que
» le Mazarin qui veuille votre liberté, et qu'il ne
» la veut que parce qu'il croit qu'il se venge suf-
» fisamment en vous faisant perdre l'archevêché
» de Paris: c'est au moins l'excuse qu'il prend;
» car dans le fond ce n'est pas ce qui le déter-
» mine, ce n'est que la peur qu'il a dans ce mo-
» ment du nonce, du chapitre, des curés, du
» peuple : je dis dans ce moment de la mort de
» M. l'archevêque qui, tout au plus, peut pro-
» duire un soulèvement qui, n'étant point ap-
» puyé, tombera à rien. Je soutiens de plus qu'il
» n'en produira point; que le nonce menacera et

» ne fera rien; que le chapitre fera des remon-
» trances et qu'elles seront inutiles; que les curés
» prôneront et qu'ils en demeureront là; que le
» peuple criera et qu'il ne prendra pas les ar-
» mes. Je vois tout cela de près, et que tout ce
» qui en arrivera sera d'être transféré ou au Hâ-
» vre ou à Brest, et de demeurer entre les mains
» et à la disposition de vos ennemis qui en use-
» ront dans les suites comme il leur plaira. Je
» sais bien que le Mazarin n'est pas sanguinaire,
» mais je tremble quand je pense que Noailles
» vous a dit que l'on était résolu d'aller vite, et
» de prendre les voies dont les autres états avaient
» donné tant d'exemples; et ce qui me fait trem-
» bler, c'est la résolution qu'on a eue de parler
» ainsi. Les grandes âmes disent quelquefois,
» pour leurs fins, de ces sortes de choses sans les
» faire; les basses ont plus de peine à les dire
» qu'à les faire. Vous croyez que la conclusion
» que je veux tirer de ce que je viens de vous
» dire sera qu'il faut que vous donniez votre
» démission. Nullement: je suis venu ici pour
» vous dire que vous êtes déshonoré si vous don-
» nez votre démission, et que c'est en cette oc-
» casion où vous êtes obligé de remplir, au péril
» de votre vie et de votre liberté que vous esti-
» mez assurément plus que votre vie, la grande

» attente où tout le monde est sur votre sujet.
» Voici l'instant où vous devez plus que jamais
» mettre en pratique les apophtegmes dont nous
» vous avons tant fait la guerre. Je compte le fer
» et le poison pour rien : rien ne me touche que
» ce qui est dans moi : on meurt également par-
» tout. Voilà justement comme il faut répondre
» à ceux qui vous parleront de votre démission.
» Vous vous en êtes dignement acquitté jusqu'ici,
» et l'on aurait tort de s'en plaindre; je n'en au-
» rais pas moins, si je prétendais vous obliger à
» changer de sentiment. Ce n'est pas ce que je
» vous demande ; ce que je souhaite est que vous
» me disiez bonnement si, en cas que vous puis-
» siez avoir votre liberté pour une feuille de
» chêne, vous consentez à l'accepter »? Je souris à cette parole. Attendez, me dit-il, je vais vous faire avouer que cela n'est pas impossible. Une démission de l'archevêché de Paris datée du bois de Vincennes est-elle bonne? Non, lui répondis-je, mais vous voyez aussi que l'on ne s'en contente pas, et que l'on veut des cautions pour la ratification. Et si je vois jour, reprit le premier président, à ce que l'on ne vous demande plus de cautions, qu'en dites-vous? Je donnerai demain ma démission, lui répondis-je. Il m'expliqua en cet endroit tout ce qu'il avait fait; il me dit qu'il ne s'était jamais

voulu charger d'aucune proposition jusqu'à ce qu'il eût connu clairement que l'intention véritable du Cardinal était de me donner la liberté, et que sa disposition était pareillement de se relâcher des conditions qu'il avait demandées pour la sûreté de ma démission; qu'il n'y en avait aucune qui ne lui fût venue dans l'esprit; que la première pensée avait été d'exiger une promesse par écrit du chapitre, des curés et de la sorbonne, qui s'engageassent à ne me plus reconnaître, en cas que je refusasse de la ratifier, lorsque je serais en liberté; que la seconde avait été de me faire mener au Louvre, d'y assembler tous les corps ecclésiastiques de la ville, de m'obliger de donner ma parole au Roi en leur présence. Enfin il n'y a sorte de moyens, ajouta t-il, desquels il ne se soit avisé pour satisfaire sa défiance. Vous le voyez par ce que je viens de vous en dire, qui ne fait pourtant pas la moitié de ce que j'en ai vu. Comme je le connais, je ne le contredis sur rien. Toutes ces ridicules visions se sont évanouies d'elles-mêmes. Celle des douze cautions, qui est à la vérité plus praticable que les autres, subsiste encore; mais elle se dissipera comme les autres, pourvu que vous demeuriez ferme à ne pas l'accepter. Je la disputerai avec opiniâtreté contre vous, vous la refuserez avec fermeté, comme croyant qu'elle

vous est honteuse, et nous ferons venir le Sicilien à un autre expédient qu'il prendra; parce qu'il le croira très-propre à vous tromper. Cet expédient est de vous confier ou à d'Hoquincourt ou à M. le maréchal de la Meilleraye, jusqu'à ce que le Pape ait reçu votre démission. Le Cardinal croira qu'elle est sûre, si le Pape l'accepte, et il est si ignorant de nos mœurs, qu'il me le disait encore hier.

Je pris la parole en cet endroit, et je dis à M. le premier président que l'expédient ne valait rien; parce que le Pape ne l'accepterait pas. Qu'importe, me repartit-il, c'est le pis qui nous puisse arriver; et pour remédier à ce pis, il faut, quand on vous fera cette proposition, que vous stipuliez que, quoi qu'il arrive, vous ne pourrez jamais être remis entre les mains du Roi que sur mon billet, et j'en prendrai un bien signé de celui qui se chargera de votre garde. Vous devez vous fier à moi, mettez-vous en l'état que je vous marque; j'ai un pressentiment que Dieu pourvoira au reste.

Nous discutâmes à fond la matière; nous examinâmes tout ce qui se pouvait imaginer sur le choix qui se devait faire, de M. d'Hoquincourt ou de M. de la Meilleraye; nous convînmes de tous nos faits, et il sortit de Vincennes, les larmes aux yeux, en disant à M. de Pradelle : « Je

» trouve une opiniâtreté invincible; je suis au » désespoir. Ce n'est pas l'archevêché qui le tient, » il ne s'en soucie plus; mais il croit que son » honneur est blessé par les propositions qu'on » lui fait de cautions, de garantie. Il ne se ren- » dra jamais, je ne me veux plus mêler de tout » ceci, il n'y a rien à faire ».

Pradelle, qui était bien plus à l'abbé Fouquet qu'au Cardinal, et qui savait que l'abbé Fouquet ne voulait en aucune manière ma liberté, lui porta en diligence cette bonne nouvelle, et il reçut aussi en même temps la commission de me faire entrevoir sans affectation, dans les conversations qu'il avait avec moi, l'archevêché de Reims et des récompenses immenses, afin que, lorsqu'on m'en proposerait de moindres, je me tinsse plus ferme, et que ma fermeté aigrît encore davantage le Mazarin. Je m'aperçus de ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je savais de sûr par M. de Bellièvre et mes amis, à ce que j'apprenais de différent par Pradelle, et par d'Avanton qui était non exempt. Celui-ci, qui était uniquement dépendant de M. de Noailles, son capitaine, qui n'y entendait aucune finesse, et qui n'allait qu'au service du Roi, ne me grossissait rien. L'autre, dont le but était de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me ferait, par

l'espérance qu'il me ferait concevoir d'en obtenir de plus considérables, continuait à me jeter des lueurs éclatantes. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice. Je dis à d'Avanton que je ne concevais pas la manière d'agir de la cour; que, quoique je fusse dans les fers, je ne les trouvais pas assez pesans pour souhaiter de les rompre par toutes voies; qu'enfin, il fallait agir avec sincérité avec tout le monde, et avec les prisonniers comme avec les autres; que l'on me faisait en même temps des propositions tout opposées; que M. le premier président m'offrait sept abbayes; que M. de Pradelle me montrait des archevêchés. D'Avanton, qui dans le vrai ne voulait que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son capitaine de mes plaintes. M. le cardinal Mazarin, qui avait pris une frayeur mortelle des curés et des confesseurs de Paris, et qui par considération brûlait d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle; il l'en gourmanda au dernier point; il soupçonna le vrai, qui était qu'il agissait par les ordres de l'abbé Fouquet; et le chagrin qu'il eut de trouver dans les siens même des obstacles à ses volontés contribua beaucoup, à ce que M. de Bellièvre me dit, dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission datée

du donjon de Vincennes; que le Roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées, et que je fusse remis entre les mains de M. le maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, et pour être mis en liberté, aussitôt qu'il aurait plu à Sa Sainteté d'accepter ma démission; que, quoi qu'il pût arriver de cette démission, je ne pourrais jamais être remis entre les mains de Sa Majesté, qu'après que M. le président de Bellièvre aurait écrit de sa main à M. le maréchal de la Meilleraye qu'il l'agréait; et que, pour plus grande sûreté de cette dernière clause, le Roi signerait de sa main un papier, par lequel il permettrait à M. maréchal de la Meilleraye de donner cette promesse par écrit à M. le président de Bellièvre. Tout cela fut exécuté, et le lundi suivant l'un et l'autre me vinrent prendre à Vincennes, et me menèrent ensemble dans un carrosse du Roi jusqu'au Port-à-l'Anglais.

Comme le Maréchal était tout estropié de la goutte, il ne put monter jusqu'à ma chambre, ce qui donna le temps à M. de Bellièvre, qui m'y vint prendre, de me dire, en descendant les degrés, que je me gardasse bien de donner une parole que l'on m'allait demander. Le Maréchal, que je trouvai au bas de l'escalier, me la demanda effectivement: c'était de ne me point sau-

ver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnaient des paroles, mais que je n'avais jamais ouï dire qu'on en exigeât des prisonniers d'Etat. Le Maréchal se mit en colère, et il me dit nettement qu'il ne se chargerait donc pas de ma personne. M. de Bellièvre, qui n'avait pas pu, devant mon exempt, devant Pradelle et devant mes gardes, s'expliquer avec moi du détail, prit la parole, et dit: « Vous ne vous entendez pas. » Monsieur le Cardinal ne refuse pas de vous don- » ner sa parole, si vous voulez vous y fier abso- » lument, et ne lui donner auprès de lui au- » cune garde. Mais si vous le gardez, monsieur, » à quoi vous servirait cette parole? car tout » homme que l'on garde en est quitte ». Le premier président jouait à coup sûr, car il savait que la Reine avait fait promettre au Maréchal qu'il me ferait toujours garder à vue. Il regarda M. de Bellièvre, et il lui dit: *Vous savez si je puis faire ce que vous me proposez; allons*, continua-t-il en se tournant vers moi, *il faut donc que je vous garde; mais ce sera d'une manière de laquelle vous ne vous plaindrez jamais.* Nous sortîmes ainsi escortés de gendarmes, de chevau-légers et de mousquetaires du Roi; et les gardes de M. le Cardinal Mazarin, qui, à mon sens,

n'eussent pas dû être de ce cortége, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le premier président au Port-à-l'Anglais, et nous continuâmes notre route jusqu'à Baugenci, où nous nous embarquâmes après avoir changé d'escorte. La cavalerie retourna à Paris, et Pradelle, qui avait pour enseigne Morel, qui est présentement, ce me semble, à Madame, se mit dans notre bateau avec une compagnie du régiment des gardes qui suivait dans un autre. L'exempt, les gardes du corps, la compagnie du régiment, me quittèrent le lendemain que je fus arrivé à Nantes. Je demeurai purement à la garde de M. le maréchal de la Meilleraye qui me tint parole; car l'on ne pouvait rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyait, on me cherchait même tous les divertissemens possibles; j'avais presque tous les soirs la comédie; toutes les dames s'y trouvaient; elles y soupaient souvent. Madame de la Vergne, qui avait épousé en secondes noces M. le chevalier de Sevigné, et qui demeurait en Anjou avec son mari, m'y vint voir, et y amena mademoiselle sa fille qui est présentement madame de la Fayette. Elle était fort jolie et fort aimable, et elle avait de plus

beaucoup d'air de madame de Lesdiguières. Elle me plut beaucoup, et la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance, que sa mère et son beau-père lui avaient donnée dès Paris même avec application de mes inconstances et de mes différentes amours, la mît en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'était assez naturelle, et la liberté, que M. le maréchal de la Meilleraye me laissait avec les dames de la ville qui était à la vérité très-entière, m'était d'un fort grand soulagement. Ce n'est pas que l'exactitude de la garde ne fût égale à l'honnêteté. On ne me perdait jamais de vue, que quand j'étais retiré dans ma chambre; et l'unique porte, qui était à cette chambre, était gardée par six hommes jour et nuit. Il n'y avait qu'une fenêtre très-haute qui répondait de plus dans la cour, dans laquelle il y avait toujours un grand corps-de-garde; et celui qui m'accompagnait, toutes les fois que je sortais, composé de ces six hommes, dont j'ai parlé ci-dessus, se postait sur la terrasse d'une tour, d'où il me regardait quand je me promenais dans un petit jardin qui est sur une manière de bastion ou de ravelin, qui répond sur l'eau. M. de Brissac qui se trouva dans le château de Nantes à la descente

du carrosse, et MM. de Caumartin, d'Haqueville, l'abbé de Pontcarré et Amelot, qui y vinrent bientôt après, furent plus étonnés de l'exactitude de la garde qu'ils ne furent satisfaits de la civilité, quoiqu'elle fût très-grande. Je vous confesse que j'en fus moi-même fort embarrassé, particulièrement quand j'appris, par un courrier de l'abbé Charier, que le Pape ne voulait pas agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup, parce que l'agrément du Pape ne l'eût pas validée, et m'eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai, en diligence à Rome, Malclerc qui a l'honneur d'être connu de vous, et je le chargeai d'une lettre, par laquelle j'expliquais au Pape mes véritables intérêts; je donnai de plus une instruction très-ample à Malclerc, par laquelle je lui marquais tous les expédiens de concilier la dignité du Saint-Siége avec l'acceptation de cette démission. Rien ne put persuader Sa Sainteté; elle demeura inflexible; elle crut qu'il y allait trop de sa réputation de consentir même pour un instant à une violence aussi injurieuse à toute l'église, et elle dit ces propres paroles à l'abbé Charier et à Malclerc, qui pressaient le Pape les larmes aux yeux : « Je sais bien que mon agré-
» ment ne validerait pas une démission qui a été
» extorquée par la force, mais je sais bien aussi

» qu'il me déshonorerait, quand on dirait que
» je l'ai donné à une démission qui est datée
» d'une prison ».

Vous croyez aisément que cette disposition du Pape m'obligeait à de sérieuses réflexions, qui furent dans la suite encore plus éveillées par la disposition du maréchal de la Meilleraye, qui était de tous les hommes le plus bas à la cour. La nourriture qu'il avait prise à celle de M. le cardinal de Richelieu avait fait de si fortes impressions dans son esprit, que, bien qu'il eût beaucoup d'aversion pour le cardinal Mazarin, il tremblait dès qu'il entendait nommer son nom. Ses frayeurs redoublèrent à la première nouvelle qu'il eut que l'on incidentait à Rome. Il m'en parut ému au-delà même de ce que la bienséance eût pu permettre. Quand le Cardinal lui eut mandé qu'il savait de science certaine que la difficulté que faisait le Pape venait de moi, il ne se put plus contenir, il m'en fit des reproches, et au lieu de recevoir mes raisons, qui étaient fondées sur la pure et simple vérité, il affecta de croire que je la lui déguisais. Je ne doutai plus alors qu'il ne préparât des prétextes pour me rendre à la cour, quand il conviendrait de le faire. Cette conduite est ordinaire à tous ceux qui ont plus d'artifice que de jugement; mais elle n'est pas sûre à ceux qui ont

plus d'impétuosité que de bonne foi. Je fis expliquer au Maréchal ses intentions en l'échauffant insensiblement: il se trahit lui-même en me les découvrant avec beaucoup d'imprudence, en présence de tout ce qui était avec nous dans la cour du château. Il me lut une lettre par laquelle on lui écrivait que l'on avait donné avis à la cour que je promettais à Monsieur qui était à Blois de lui ménager M. le maréchal de la Meilleraye, et au point que je ne désespérais pas qu'il ne lui donnât retraite au Fort-Louis. Je lui dis qu'il aurait toujours de ces tracasseries, et que la cour, qui n'avait songé qu'à apaiser Paris en m'en éloignant, ne songeait plus qu'à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possédé, et il me dit d'une voix haute et animée: « En un mot, monsieur, je veux bien que » vous sachiez que je ne ferai pas la guerre au Roi » pour vous. Je tiendrai fidèlement ma parole, » mais aussi faudra-t-il que M. le premier pré- » sident tienne celle qu'il a donnée au Roi ».

Cependant je me résolus de penser tout de bon à me sauver. M. le premier président, à qui la cour avait déjà fait une manière de tentative, m'en pressait, et Montresor me fit donner un petit billet, par le moyen d'une dame de Nantes, où il y avait: *Vous devez être conduit à Brest*

dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez. La chose était très-difficile. Le préalable fut d'amuser le Maréchal, Joli lui faisait voir des déchiffremens qui paraissaient fort naturels, et je connus alors que les gens les plus défians sont très-souvent les plus dupes. Je m'ouvris à M. de Brissac qui faisait de temps en temps des voyages à Nantes, et qui me promit de me servir. Comme il avait un fort grand équipage, il marchait toujours avec beaucoup de mulets. Cette quantité de coffres me donna la pensée qu'il ne serait pas impossible que je me fourrasse dans l'un de ces bahuts. On le fit faire exprès un peu plus grand qu'à l'ordinaire. On fit un trou par le dessous, afin que je pusse respirer: je l'essayai même, et il me parut que ce moyen était praticable et simple. M. de Brissac fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoul qui le changea absolument. Il s'ouvrit de ce projet à madame de Retz, et à Monsieur son beau-père; ils l'en dissuadèrent: celle-là par la haine qu'elle avait pour moi; et celui-ci par le tour de son esprit, qui allait toujours au mal. M. de Brissac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu'il disait, que j'étoufferais dans ce bahut, et touché à la vérité du scrupule qu'on lui avait donné que, s'il faisait une action de cette nature, il violerait le droit de l'hospitalité trop

ouvertement. Je n'oubliai rien pour lui persuader qu'il violerait aussi beaucoup celui de l'amitié, s'il me laissait transférer à Brest. Il en convint et il me donna parole qu'il me servirait pour ma liberté en tout ce qui ne regarderait pas le dedans du château: nous prîmes toutes nos mesures sur un plan que je fis moi-même, aussitôt que le premier m'eut manqué.

Je vous ai déjà dit que je m'allais quelquefois promener sur une manière de ravelin qui donnait sur la rivière, et j'avais observé que comme nous étions au mois d'août, elle ne battait pas contre la muraille, et laissait un petit espace de terre jusqu'au bastion. J'avais aussi remarqué qu'entre le jardin, qui était sur ce bastion, et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuraient quand je me promenais, il y avait une porte que Chalucet y avait fait mettre pour empêcher les soldats d'y aller. Je formai sur ces observations mon dessein qui fut de tirer, sans faire semblant de rien, cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n'empêcherait pas les gardes de me voir, mais qui les empêcherait au moins de pouvoir venir à moi; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l'abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendraient, et de faire trouver des chevaux au bas du ravelin, et pour

moi et pour quatre gentilshommes que je faisais état de mener avec moi. Ce projet était d'une exécution très-difficile : il était extraordinaire, et tout ce qui l'est ne paraît possible qu'après l'exécution à ceux qui ne sont capables que de l'ordinaire. Je l'ai observé cent et cent fois ; et il me semble que Longin, ce fameux chancelier de Zénobie, l'a observé avant moi dans son livre *de sublimi genere*. Enfin, il n'y eût rien eu de plus remarquable en notre siècle que le succès d'une évasion comme la mienne, s'il se fût terminé à me rendre maître de la capitale du royaume en brisant mes fers. Caumartin me donna cette pensée : je l'embrassai avec ardeur ; M. le président de Bellièvre l'approuva, et aussitôt que M. le chancelier et Servien, qui étaient à Paris, surent que je marchais, ils ne pensèrent qu'à me quitter la place et à se sauver. Ce fut le premier mot que Servien, qui n'était pas timide, proféra quand il reçut la lettre de M. le maréchal de la Meilleraye. Joignez à cela le *Te Deum* qui fut chanté pour ma liberté à Notre-Dame, et les feux de joie qui furent faits en beaucoup de quartiers de la ville, quoique l'on ne me vît pas, et jugez de l'effet que j'avais lieu d'espérer de ma présence. En voilà assez pour répondre à ceux qui ont blâmé mon entreprise, et je les supplie de

s'examiner eux-mêmes, et de se demander dans leur intérieur, s'ils eussent cru que la déclaration que je fis en plein parlement contre M. le cardinal Mazarin, le lendemain de la bataille de Rhetel, eût réussi comme elle fit, si on la leur eût proposée un quart d'heure avant qu'elle réussît. Je suis persuadé que presque tout ce qui s'est entrepris de grand est de cette espèce; je le suis de plus qu'il est souvent nécessaire de le hasarder; mais je le suis encore qu'il était judicieux dans l'occasion dont il s'agit, parce que le pis du pis était de faire une action de grand éclat, que j'eusse poussée, si j'y eusse trouvé lieu, et à laquelle j'eusse donné un air de modération et de sagesse, si le terrain ne m'eût paru aussi ferme que je me l'étais imaginé; car mon projet était de n'entrer à Paris qu'avec toutes les apparences d'un esprit de paix; de déclarer, et au parlement et à l'Hôtel-de-Ville, que je n'y allais que pour prendre possession de mon archevêché; de prendre effectivement cette possession dans mon église; de voir ce que ce spectacle produirait dans l'esprit d'un peuple échauffé par l'état des choses; car Arras était assiégé par M. le Prince. Le Roi, qui m'eût vu dans Paris, n'eût pas apparemment fait attaquer les lignes comme il fit; les serviteurs de M. le Prince, qui étaient

en bon nombre dans la ville, se seraient certainement joints à mes amis; la fuite de M. le chancelier et de M. Servien aurait fait prendre cœur aux Mazarins; la collusion de M. le premier président de Bellièvre m'aurait été d'un avantage signalé. M. Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, a dit depuis que, comme il n'y avait pas eu contre moi une seule ombre de formalité observée, sa compagnie n'aurait pas hésité un moment à faire, à l'égard de ma possession, tout ce qui dépendait d'elle. J'aurais connu, en faisant ces premières démarches, jusqu'où j'aurais dû et pu porter les secondes. Si, comme je l'ai dit ci-dessus, j'eusse rencontré le chemin plus embarrassé que je ne l'aurais cru, je n'aurais eu qu'à faire un pas en arrière, à traiter purement l'affaire en ecclésiastique, et me retirer, après ma prise de possession, à Mézières, où deux cents chevaux m'eussent passé avec toute facilité, toutes les troupes du Roi étant éloignées. Le vicomte de Lamet était dedans; et Noirmoutier même, quoiqu'accommodé sous main à la cour, comme vous avez vu ci-devant, eût été obligé de garder de grandes mesures avec moi pour ne pas se déshonorer tout-à-fait dans le monde, et par la considération même de son intérêt particulier; parce que Charleville et Mont-Olimpe ne sont

que comme un rien sans Mézières. Il avait de plus renoué en quelque façon avec moi depuis que j'étais sorti de Vincennes; et comme il croyait que j'aurais au premier jour ma liberté, il avait pris cet instant pour se raccommoder avec moi, et pour m'envoyer Blanchecour, capitaine d'infanterie dans la garnison de Mézières. Il m'apporta une lettre signée de lui et du vicomte de Lamet, et ils m'écrivaient tous deux comme étant et ayant toujours été dans mes intérêts, et y voulant vivre et mourir. Un billet séparé, du vicomte, me marquait que M. le duc de Noirmoutier affectait de faire le zélé pour moi plus que jamais, pour couvrir le passé par un éclat qui, dans l'état où étaient les choses, ne le pouvait plus, au moins selon son opinion, commettre avec la cour. Cependant, comme Mézières n'est pas considérable sans Charleville et sans Mont-Olimpe, je n'y eusse pu rien faire de grand, dans la défiance où j'étais de Noirmoutier; mais j'y eusse toujours trouvé de quoi me retirer, et c'était justement ce dont j'avais le plus besoin dans l'occasion de laquelle je vous parle.

Tout ce plan fut renversé en un moment, quoiqu'aucune des machines sur lesquelles il était bâti n'eût manqué. Je me sauvai le samedi 8 août 1654, à cinq heures du soir; la porte du petit jar-

din se referma après moi presque naturellement, je descendis très-heureusement au bas du bastion, qui avait quarante pieds de haut, la corde entre les jambes. Un valet de chambre qui est encore à moi amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusèrent eux-mêmes à regarder un jacobin qui se baignait, et qui de plus se noyait. La sentinelle qui était à vingt pas de moi n'osa me tirer, parce que, lorsque je le vis compasser la mèche, je lui criai que je le ferais pendre s'il tirait ; et il avoua à la question qu'il crut, sur cette menace, que le Maréchal était de concert avec moi. Deux petits pages, qui se baignaient et qui me voyant suspendu à la corde crièrent que je me sauvais, ne furent pas écoutés; parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelaient les gens au secours du jacobin qui se baignait. Mes quatre gentilshommes se trouvèrent à point nommé au bas du ravelin, où ils avaient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux : je fus à cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme, et comme j'avais quarante relais posés entre Nantes et Paris, je serais arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour (1), sans un accident que je puis dire avoir

(1) Ceci est rapporté d'une manière différente et moins avantageuse pour le Cardinal, par Joli, dans ses *Mémoires*.

été le fatal et le décisif du reste de ma vie. Je vous en rendrai compte, après que je vous aurai parlé d'une circonstance importante.

J'avais un chiffre avec madame le Palatine. Nous l'appelions l'*indéchiffrable*, parce qu'il nous avait toujours paru qu'on ne le pouvait pénétrer qu'en sachant le mot dont on serait convenu. Ce fut par ce chiffre que j'écrivis à M. le premier président que je me sauverais le 8 août; ce fut par ce chiffre qu'il me manda que je me sauvasse à tous risques; ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres nécessaires pour régler et pour placer mes relais; ce fut par ce chiffre que nous convînmes, Anneri, Laillevaux et moi, du lieu où la noblesse du Vexin me devait joindre pour entrer avec moi à Paris. M. le Prince, qui avait un des meilleurs déchiffreurs du monde qui, si je m'en souviens, s'appelait Martin, me tint ce chiffre six semaines à Bruxelles, et il me le rendit, en m'avouant que cet homme lui avait confessé qu'il était indéchiffrable : voilà de grandes preuves pour la qualité d'un chiffre. Cependant Joli, quoiqu'il ne fût pas déchiffreur, en trouva la clef en rêvant. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression qui ne sera pas inutile. Je reprends le fil de ma narration.

Aussitôt que je fus à cheval je pris la route

de Mauve qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes sur la rivière, et où nous étions convenus que M. de Brissac et M. le chevalier de Sevigné m'attendraient avec un bateau pour la passer. Laralde, écuyer de M. le duc de Brissac, qui marchait devant moi, me dit qu'il fallait galoper d'abord pour ne pas donner le temps aux gardes du Maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où était leur quartier, et par laquelle il fallait nécessairement passer. J'avais un des meilleurs chevaux du monde, et qui avait coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé était trop mauvais et très-glissant; mais un de mes gentilshommes nommé Boisguérin ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu'il voyait deux gardes du Maréchal qui ne songeaient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement, en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui était le plus près de moi, pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval. Le soleil qui était encore haut donna dans la platine, la réverbération fit peur à mon cheval qui était vif et vigoureux. Il fit un grand sursaut et il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un autre de mes

gentilshommes nommé Beauchesne me releva et me remit à cheval, et quoique je souffrisse des douleurs effroyables, et que je fusse obligé de me tirer les cheveux de temps en temps, pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues, avant que le grand maître, qui, si l'on veut en croire la chanson de Marigni, me suivait à toute bride avec tous les coureurs de Nantes, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et le chevalier de Sevigné avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. On me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière, mais les forces ne manquèrent; et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une grosse meule de foin, où il me laissa avec un de mes gentilshommes qui me tenait entre ses bras. Il emmena avec lui Joli, et il tira droit à Beaupréau à dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions de mes domestiques qui méritent bien de n'être pas oubliées. Paris, docteur de Navarre, qui avait donné le signal avec son chapeau aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l'eau par

Coulon, écuyer du Maréchal, qui le prit, en lui donnant quelques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, et il dit à Coulon d'un ton niais et normand : *Je le dirai à M. le Maréchal, que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à M. le Cardinal qui a de bons pistolets à l'arçon de sa selle.* Coulon prit cela pour bon, et il lui demanda où j'étais : *Ne le voyez-vous pas,* répondit le docteur, *qui entre dans ce village?* Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il m'avait vu passer l'eau. Il se sauva ainsi, et il faut avouer que cette présence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre. Celui pour qui le docteur me voulait faire passer, quand il dit à Coulon que j'entrais dans un village qu'il lui montrait, était ce Beauchesne, dont je vous ai parlé. Son cheval était outré, et il n'avait pu me suivre. Coulon, le prenant pour moi, courut à lui; et comme il se voyait soutenu par beaucoup de cavaliers qui étaient prêts de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main. Beauchesne s'arrêta sur eux en la même posture, et il eut la fermeté de s'apercevoir dans cet instant qu'il y avait un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jeta dedans, et pendant qu'il arrêtait Coulon en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du batelier,

et le força de passer la rivière. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même; parce que le grand maître ne trouvant plus ce bateau fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Voici une autre action qui n'est pas de même espèce, mais qui servit encore davantage à ma liberté. Je vous ai déjà dit qu'aussitôt que l'abbé Charier m'eut mandé que le Pape refusait d'admettre ma démission, je dépêchai Malclerc pour en solliciter l'agrément. La cour lui joignit Gaumont, qui portait l'original de cette démission à M. le cardinal d'Est, avec ordre de la solliciter; parce qu'il n'y avait plus d'ambassadeur de France à Rome. Gaumont s'étant trouvé fatigué à Lyon, et ayant pris la résolution de s'aller embarquer à Marseille, Malclerc continua dans la résolution de prendre la route des montagnes, et comme elle est la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adressé à M. le cardinal d'Est. Sa simplicité fut grande, comme vous voyez, et il n'avait pas étudié de plus la maxime que j'ai toujours pratiquée, et que j'ai toujours enseignée à mes gens, de ne jamais compter dans les grandes affaires, les fatigues, le péril et la dépense pour quelque chose. Gaumont s'en trouva mal en cette rencontre. L'original de la dé-

mission ne se trouva plus dans ce paquet, qui arriva néanmoins très-bien fermé. Quand Gaumont s'en plaignit, Malclerc, qui était d'ailleurs plus brave que lui, se plaignit lui-même de son méchant artifice. Ce contre-temps donna lieu au Pape de laisser en doute le Cardinal d'Est si l'inaction de Rome procédait, ou de la mauvaise volonté de Sa Sainteté envers la cour, ou du défaut de l'original de la démission. Malclerc avait ordre de supplier le Pape en mon nom, et, en cas qu'il ne la voulût pas admettre, d'amuser le tapis, afin de me donner le temps de me sauver. Il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau prétexte. Ce cardinal d'Est, qui fut amusé, amusa aussi lui-même le Mazarin. Les instances de celui-ci envers le Maréchal, pour me remettre entre les mains du Roi, en furent moins fréquentes et moins vives, et j'eus la satisfaction de devoir au zèle et à l'esprit de deux de mes gens (car l'abbé Charier eut aussi part à cette intrigue) le temps que j'eus, par ce moyen, tout entier de songer et de pourvoir à ma liberté.

Je reviens à la meule de foin. J'y demeurai caché plus de sept heures avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avais l'épaule rompue et démise; j'y avais une contusion terrible. La fièvre me prit sur les neuf heures du

soir, et l'altération qu'elle me donnait était encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la rivière, je n'osais boire; parce que si nous fussions sortis de la meule Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué, et qui eût donné lieu par conséquent à ceux qui couraient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passaient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise Saint-Offanges, homme de qualité du pays, que M. de Brissac avait averti en passant chez lui, vint sur les deux heures après minuit me prendre dans cette meule, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avait plus de cavaliers aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui était à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin, mais comme j'y avais de quoi boire, je m'y trouvai mieux.

M. et madame de Brissac me vinrent prendre au bout de sept ou huit heures avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau où je trouvai l'abbé de Belebat qui les y était

venu voir, et où je ne demeurai qu'une nuit, jusqu'à ce que la noblesse fût assemblée. M. de Brissac était fort aimé dans tout le pays; il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz, qui l'était encore plus dans son quartier, le joignit à quatre lieues de là avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du Maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement jusque dans la barrière, et nous arrivâmes heureusement à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Madame de Brissac, qui s'était comportée en héroïne dans tout le cours de cette action, me dit en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale : *Il n'y a que votre malheur qui m'ait empêché d'y mettre du poison.* Elle se prenait à moi de la perfidie que M. de Noirmoutier m'avait faite sur son sujet, et de laquelle je vous ai parlé ci-devant. Il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole; et je sentis, au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible, jusqu'à l'excès de la faiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé. Je ne le fus pas à

beaucoup près tant à la dureté de madame de Retz et de M. son père. Ils ne purent s'empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté dès que je fus arrivé. Elle se plaignit de ce que je ne lui avais pas confié mon secret, quoiqu'elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avais à ne me pas soumettre aux volontés du Roi, et il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l'un et l'autre mouraient de peur du maréchal de la Meilleraye qui, enragé qu'il était et de mon évasion, et encore plus de ce qu'il avait été abandonné de toute la noblesse, menaçait de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusqu'au point de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'était que délicatesse; qu'il n'y avait rien de démis, et que j'en serais quitte pour une contusion. Le chirurgien affidé de M. de Retz le disait à qui le voulait entendre, et qu'il était bien rude que j'exposasse, pour une délicatesse, toute ma maison qui allait être investie au premier jour dans Machecoul. J'étais cependant dans mon lit où je sentais des douleurs incroyables, et où je ne pouvais pas seulement me tourner. Tous

ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces gens-là, et de me jeter dans Belle-Isle, où je pouvais au moins me faire transporter par mer. Le trajet était fort délicat, parce que M. le maréchal de la Meilleraye avait fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laissai pas de le hasarder. Je m'embarquai, au port de la Roche qui n'est qu'à une petite demi-lieue de Machecoul, sur une chaloupe que la Gisclaye, capitaine de vaisseau et bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le temps nous obligea de mouiller au Croisi, où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnaître la nuit. La Gisclaye, qui savait la langue et le pays, s'en démêla fort bien. Nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, et nous découvrîmes, quelque temps après, une longue barque de Biscayens qui nous donnèrent la chasse. Nous prîmes la fuite à la considération de M. de Brissac, qui n'eût pas eu de plaisir à être mené en Espagne; parce qu'il ne se sauvait pas de prison comme moi, et que l'on eût pu par conséquent lui tourner en crime ce voyage. Comme la longue barque faisait force de vent sur nous, et que même elle nous le gagnait, nous crûmes que nous ferions mieux de nous jeter à terre dans l'île de Ré. La barque fit quel-

que mine de nous y suivre; elle bordeya assez long-temps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. Nous nous y remîmes la nuit, et nous arrivâmes à Belle-Isle à la petite pointe du jour.

Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, et j'eus besoin de toute la force de ma constitution, pour défendre et pour sauver de la gangrène une contusion aussi grande que la mienne, et à laquelle je n'appliquai jamais d'autre remède que du sel et du vinaigre. Je ne trouvai pas à Belle-Isle le même goût qu'à Machecoul; mais je n'y trouvai pas dans le fond beaucoup plus de fermeté. On s'imagina, au pays de Retz, que le commandeur de Neufchaise, qui était à la Rochelle, aurait ordre au premier jour de m'investir dans Belle-Isle. On y apprit que le Maréchal faisait appareiller deux longues barques à Nantes. Ces avis étaient bons et véritables, mais il s'en fallait bien qu'ils fussent si pressans qu'on les croyait. Il fallait du temps pour les rendre tels, et plus qu'il n'en fallut pour me remettre. La frayeur, qui était à Machecoul, inspira de l'indisposition à Belle-Isle; et je m'en aperçus en ce que l'on commença à croire que je n'avais pas en effet l'épaule démise, et que la douleur, que je recevais de ma contusion, faisait que je m'imaginais que mon mal était plus grand

qu'il ne l'était en effet. On ne peut s'imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand on sent qu'ils sont injustes. Le chevalier de Sevigné, homme de cœur, mais intéressé, craignait que l'on lui rasât sa maison; et M. de Brissac, qui croyait avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la faiblesse qu'il avait témoignée dans le cours de ma prison, était bien aise de finir, et de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle on ne voyait plus de fin. Je n'avais pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire à laquelle ils n'étaient plus engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyais pas le péril si pressant, ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse au moins, à mon sens, prendre le temps, et de me faire traiter, et de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviguer. Ils me voulurent persuader de passer en Hollande sur un vaisseau de Hambourg qui était à la rade; et je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connaissait, et qui pouvait me mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir cette barque de corsaire de Biscaye, qui était mouillée à notre vue à la pointe de l'île, et ils appréhendèrent de se criminaliser par ce commerce avec l'Espagnol. Je

m'embarquai enfin sur une barque de pêcheurs, où il n'y avait que cinq mariniers de Belle-Isle, Joli, deux de mes gentilshommes, et un valet de chambre que mon frère m'avait prêté. La barque était chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frère m'en avait envoyé, mais l'homme qui le portait avait été arrêté par les gardes-côtes. M. son beau-père n'avait pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Brissac me prêta quatre-vingts pistoles, et celui qui commandait dans Belle-Isle, quarante. Nous quittâmes nos habits; nous prîmes de méchans haillons de quelques soldats de la garnison, et nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, à dessein de prendre la route de Saint-Sébastien qui est dans le Guipuscoa. Ce n'est pas qu'elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature, car il y a, de Belle-Isle à Saint-Sébastien, quatre-vingts lieues fort grandes; mais c'était l'endroit le plus proche de tous ceux où je pouvais aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour; mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie, parce que notre boussole, qui était unique, tomba dans la mer, par je ne ne sais quel accident. Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnés, et qui d'ailleurs étaient fort

ignorans, ne savaient où ils étaient, et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau, qui nous donna la chasse, nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il était Turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignait la terre, et que, par conséquent, nous n'en pouvions être loin. Les petits oiseaux, qui venaient se percher sur notre mât, nous le marquaient d'ailleurs assez. La question était quelle terre ce pouvait être, car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs. Nous bordâmes toute la nuit dans cette incertitude; nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau, dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir, nous tira pour toute réponse trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau, et nous appréhendions d'être chargés en cet endroit par un gros temps, auquel il y avait déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce, et nous aperçûmes à la pointe du jour une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle appréhendait que nous fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et français à trois hommes qui étaient dedans, mais ils n'entendaient ni l'une ni l'autre langue. L'un d'eux se mit à crier *San-Sébastien*, pour nous donner à connaître qu'il

en était; nous lui montrâmes de l'argent, et nous lui répondîmes *San-Sébastien*, pour lui faire connaître que c'était où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit, ce qui lui fut aisé, parce que nous n'en étions pas bien éloignés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés qu'on nous demanda notre charte partie, qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui navigue sans l'avoir est pendable sans autre forme de procès. Le patron de notre barque n'avait pas fait cette réflexion, croyant que je n'en avais pas besoin. Le défaut de ce papier, joint aux méchans habits que nous avions, obligea les gardes du port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le baron de Vateville qui commandait pour le roi d'Espagne dans le Guipuscoa. Ce mot fit que l'on nous mit dans une hôtellerie, et que l'on nous donna un homme qui mena Joli à M. de Vateville, qui était au passage, et qui d'abord jugea par ses habits tout déchirés qu'il était un imposteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas à tout hasard, et il vint me voir dès le lendemain à mon hôtellerie. Il me fit alors un fort grand compliment, mais embarrassé, d'un homme qui avait accoutumé, dans

le poste où il était, de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à le rassurer fut l'arrivée de Beauchesne, que j'avais dépêché à Paris de Beaupréau, et que mes amis me renvoyèrent en diligence, aussitôt qu'ils surent que je m'étais embarqué pour Saint-Sébastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles, qu'il eut lieu de croire que ce n'était pas un courrier supposé, et il l'en trouva même beaucoup mieux instruit qu'il n'eût souhaité; car ce fut lui qui lui apprit que l'armée de France avait forcé celle d'Espagne dans les lignes d'Arras, et cet avis, que M. de Vateville fit passer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me l'apporta avec une diligence incroyable, sur une frégate de corsaire biscayen, qu'il trouva à la pointe de Belle-Isle, et qui fut ravi de se charger de sa personne et de son passage, sachant qu'il venait me chercher à Saint-Sébastien. Mes amis me l'envoyèrent pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mezières, où ils appréhendaient que je voulusse me jeter. Cet avis était certainement le plus sage; il n'eût pas été le plus heureux par l'événement. Je le suivis sans hésiter, quoique ce ne fût pas sans peine. Je connaissais assez la cour de Rome, pour savoir que le poste d'un réfugié et d'un suppliant

n'y est pas agréable, et mon cœur, qui était piqué au jeu contre le cardinal Mazarin, était plein de mouvemens qui m'eussent porté avec plus de gaîté dans les lieux où j'eusse pu donner un champ plus libre à mes ressentimens. Je n'ignorais pas que je ne pouvais point espérer de M. le duc de Noirmoutier tout ce qui me conviendrait dans la suite; mais je n'ignorais pas non plus qu'étant le maître dans Mézières, comme je l'y étais, et m'y rendant en personne, il n'était pas impossible que je n'engageasse M. de Noirmoutier, qui enfin gardait les apparences avec moi, et qui même, aussitôt qu'il eut appris ma liberté, m'avait dépêché un gentilhomme en commun avec le gentilhomme de Lamet, pour m'offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutaient pas que je ne la trouvasse, et même très-sûre, dans Mezières. Ils craignaient qu'elle ne fût pas de la même nature dans Charleville, et comme la situation de ces places fait que l'une sans l'autre n'est pas fort considérable, ils crurent que, vu la disposition de M. de Noirmoutier, je ferais mieux de n'y faire aucun fondement pour ma retraite. Je répète encore ici ce que je vous ai déjà dit que je ne sais s'il n'y eût pas lui eu de mieux espérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutier, mais de l'état où il se fût trouvé lui-même. Le

conseil de mes amis l'emporta sur mes vues. Ils me représentèrent que l'asile naturel d'un cardinal persécuté était le Vatican ; mais il y a des temps dans lesquels il n'est pas mal aisé de prévoir que ce qui devrait servir d'asile, peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis et je le choisis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eut pour principe la déférence que je rendis au conseil de ceux à qui j'avais obligation ; je l'estimerais davantage, s'il avait été l'effet de ma modération et du désir de m'employer à mon rétablissement par les voies ecclésiastiques.

Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M. de Vateville m'eut reconnu pour le cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, et par les circonstances que je vous ai marquées, et par un secrétaire bordelais qu'il avait, qui m'avait vu à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui dans un appartement qui était au plus haut étage, et il m'y tint si couvert que, quoique M. le maréchal de Grammont, qui n'était qu'à trois lieues de Saint-Sébastien, eût donné avis à la cour par un courrier exprès que j'y étais arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant, au point d'en dépêcher un autre pour s'en dédire. Je fus trois semaines dans un lit, sans

pouvoir me remuer, et le chirurgien du baron de Vateville, qui était fort capable, ne voulut pas entreprendre de me traiter; parce qu'il était trop tard. J'avais l'épaule absolument démise, et il me condamna à être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Boisguérin au roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le supplier de me laisser passer par ses états pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu de sa majesté catholique et de don Louis de Haro, avec une honnêteté qui allait au-delà de tout ce que je puis vous exprimer. On le dépêcha dès le lendemain; on lui donna une chaîne de huit cents écus; on m'envoya une litière du corps, et l'on me dépêcha en diligence don Christoval de Chassembac, Allemand, mais espagnolisé et secrétaire des langues, très-confident de don Louis. Il n'y a point d'effort que ce secrétaire ne fit pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage serait pour le service du roi catholique, par l'avantage que mes ennemis en prendraient contre moi. On ne comprenait pas ces raisons qui étaient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes; et comme je m'en étonnais, Vateville, qui, en présence du secrétaire avait été de son avis, et même avec véhémence, me dit: « Ce voyage coûterait cin-
» quante mille écus au roi, et peut-être l'ar-

» chevêché à vous, et il ne serait bon à rien. » Cependant il faut que je parle comme l'au- » tre, ou je serais brouillé à la cour. Nous agis- » sons sur le pied de Philippe II, qui avait pour » maxime d'engager toujours les étrangers par » des démonstrations publiques. Vous voyez » comme nous l'appliquons ainsi du reste ». Cette parole est considérable, et je l'ai moi-même appliquée depuis plus d'une fois, en faisant réflexion sur la conduite du conseil d'Espagne. Il m'a paru, en plus d'une occasion, qu'il pêche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à ses maximes générales, que l'on pêche en France par le mépris que l'on fait des générales et des particulières.

Quand don Christoval vit qu'il ne pouvait pas me persuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une frégate de Dunkerque qui était à Saint-Sébastien, et il me fit des offres immenses, en cas que je voulusse aller en Flandre traiter avec M. le Prince, et me déclarer avec Mézières, Charleville et Mont-Olimpe. Il avait raison de me proposer ce parti qui était en effet du service du roi son maître. Vous avez vu celle que j'eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très-honnête, c'est que tous mes refus n'empêchèrent pas qu'il ne me fît apporter un

petit coffre de velours dans lequel il y avait quarante mille écus en pièces de quatre. Je ne crus pas devoir les recevoir, ne faisant rien pour le roi catholique; et je m'en excusai sur ce titre avec tout le respect que je devais: et comme je ne n'avais ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habits, et que les quatre cents écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consommés en ce que je donnai aux gens de M. de Vateville, je le priai de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien, et je pris la route de Valence, pour m'embarquer à Vivaros, où don Christoval me promit que don Juan d'Autriche, qui était à Barcelonne, m'enverrait et une frégate et une galère. Je passai, dans une litière du corps du roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom du marquis de Saint-Florent, sous la conduite d'un maître-d'hôtel de M. de Vateville, qui disait que j'étais un gentilhomme de Bourgogne, qui allait servir le roi dans le Milanais. Comme j'arrivais à Tudelle, ville assez considérable qui est au-delà de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému. On y faisait la nuit des feux, et des corps-de-gardes. Les laboureurs des environs s'é-

taient soulevés, parce qu'on leur avait défendu la chasse. Ils étaient entrés dans la ville, et ils avaient fait beaucoup de violence, et même pillé quelques maisons. Un corps-de-garde qui fut posé à dix heures du soir devant l'hôtellerie dans laquelle je logeais, commença à me donner quelque soupçon que l'on en eût pris de moi; mais une litière du roi, avec les muletiers de sa livrée, me rassurait. Je vis entrer à minuit un certain don Martin dans ma chambre, avec une épée fort longue et une grande rondache à la main. Il me dit qu'il était le fils du logis, et qu'il me venait avertir que le peuple était fort ému; qu'il croyait que j'étais un Français, venu pour fomenter la révolte des laboureurs; que l'alcade ne savait lui-même ce qui en était; qu'il était à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller, et pour m'égorger, et que le corps-de-garde qui était même devant le logis commençait à murmurer et à s'échauffer. Je priai don Martin de leur faire voir sans affectation la litière du roi, de les faire parler aux muletiers, de les mettre en conversation avec don Pedro, maître-d'hôtel de M. de Vateville. Il entra justement dans ma chambre en ce moment, pour me dire que c'étaient des *Endemoniados*, qui n'entendaient ni rime ni raison, et qu'ils l'avaient lui-même menacé de

le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit ; ayant pour sérénades une multitude de voix confuses, qui chantaient, ou plutôt qui hurlaient des chansons contre les Français. Je crus le lendemain au matin qu'il était à propos de faire voir à ces gens-là par notre assurance, que nous ne nous tenions pas pour Français. Je voulus sortir pour aller à la messe, et je trouvai sur le pas de la porte une sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, en me disant qu'il avait ordre de l'alcade de me commander de la part du roi de me tenir dans mon logis. J'envoyai don Martin à l'alcade pour lui dire qui j'étais ; et don Pedro y alla avec lui. Il quitta sa baguette à la porte de ma chambre. Il mit un genou à terre et en m'abordant il baisa le bas de mon justaucorps, mais il déclara qu'il ne pouvait me laisser sortir qu'il n'eût eu ordre du comte de San-Estevan, vice-roi de Navarre qui était à Pampelune. Don Pedro y alla avec un officier de la ville, et il en revint avec beaucoup d'excuses. On me donna cinquante mousquetaires d'escorte montés sur des ânes, qui m'accompagnèrent jusqu'à Cortès.

Je continuai mon chemin par Sarragosse, capitale de l'Arragon, grande et belle ville. Je fus surpris au dernier point d'y voir que tout le monde

parlait français dans les rues. Il y en a en effet une infinité, et particulièrement d'artisans, qui sont plus affectionnés à l'Espagne que les naturels du pays. Le duc de Monteleone, napolitain de la maison de Pignatelli, vice-roi d'Arragon, m'envoya à trois ou quatre lieues au-devant de moi un gentilhomme, pour me dire qu'il y fût venu lui-même avec toute la noblesse, si le roi son maître ne lui eût mandé d'obéir à l'ordre contraire qu'il savait que je lui en donnerais. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille et mille galanteries, et de tous les rafraîchissemens imaginables que je trouvai à Sarragosse. On y voit, avant que d'entrer dans la ville de ce coté-là, l'Alcaçar des anciens rois Maures, qui est présentement à l'inquisition. Il y a auprès une allée d'arbres dans laquelle je vis un prêtre qui se promenait. Le gentilhomme du vice-roi me dit que ce prêtre était le curé d'Occa, ville très-ancienne en Arragon, et que ce curé faisait la quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien qui était effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse. Ce même gentilhomme du vice-roi me fit voir tout ce qu'il y avait de remarquable en Sarragosse. (J'étais toujours caché, comme je l'ai dit,

sous le nom de marquis de Saint-Florent.) Mais il ne fit pas la réflexion que *Nuestra Segnora del Pilar*, qui est un des plus célèbres sanctuaires de toute l'Espagne, ne se pouvait pas voir sous ce titre. On ne montre jamais à découvert cette image miraculeuse qu'aux souverains et aux cardinaux. Le marquis de Saint-Florent n'était ni l'un ni l'autre, de sorte que quand on me vit dans le balustre avec un justaucorps de velours noir et une cravate, le peuple infini, qui était accouru de toute la ville au son de la cloche qui ne sonne que pour cette cérémonie, crut que j'étais le roi d'Angleterre. Il y avait, je crois, plus de deux cents carrosses de dames, qui me firent cent et cent galanteries, auxquelles je ne répondis que comme un homme qui ne parlait pas trop bien Espagnol. Cette église est belle en elle-même, mais les ornemens et les richesses en sont immenses, et le trésor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servait à allumer les lampes qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit qu'on l'avait vu sept ans à la porte de cette église avec une seule jambe; je l'y vis avec deux. Le doyen avec tous les chanoines m'assurèrent que toute la ville l'avait vu comme eux, et que, si je voulais encore attendre deux jours, je parlerais à plus de vingt mille hommes même du dehors qui l'a-

vaient vu comme ceux de la ville. Il avait recouvré la jambe, à ce qu'il disait, en se frottant de l'huile de ces lampes. On célèbre tous les ans la fête de ce prétendu miracle avec un concours incroyable de peuple, et il est vrai qu'encore à une journée de Sarragosse, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toute sorte de qualités qui y couraient.

J'entrai de l'Arragon dans le royaume de Valence, qui se peut dire non pas seulement le pays le plus sain, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers, y sont les palissades des grands chemins. Les plus belles et les plus claires eaux du monde leur servent de canaux. Toute la campagne, qui est émaillée de différentes fleurs qui flattent la vue, y exhale des odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vivaros, où don Fernand Carrillo Zuatra, général des galères de Naples, me joignit le lendemain avec la patronne de cette escadre, belle et excellente galère, et renforcée de la meilleure partie de la chiourme et de la soldatesque de la capitane, que l'on avait presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de don Juan d'Autriche, aussi belle et aussi galante que j'en aie jamais vue. Il me donnait le choix de cette galère, ou d'une frégate de

Dunkerque, qui était à la même plage, et qui était montée de trente-six pièces de canon. Celle-ci était plus sûre pour passer le golfe de Lyon, dans une saison aussi avancée; car nous étions dans le mois d'octobre. Je choisis la galère, et vous verrez que je n'en fis pas mieux. Don Christoval de Cardone, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vivaros un quart d'heure après don Fernand Carillo, et il me dit que M. le duc de Montalte, vice-roi de Valence, l'avait envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendait de lui; qu'il savait que j'avais refusé ce que le roi catholique m'avait offert à Saint-Sébastien; qu'il n'osait, par cette raison, me presser de recevoir ce que le pagueloi des galères avait ordre de m'apporter; mais que, comme il savait que la précipitation de mon voyage ne m'avait pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étais fort libéral, et que je ne serais pas fâché de faire quelque régal à la chiourme, il espérait que je ne refuserais pas quelques petits rafraîchissemens pour elle. Ce rafraîchissement consistait en six grandes caisses pleines de toutes sortes de confitures de Valence, de douze douzaines de paires de gants d'Espagne exquis, et d'une bourse de senteur dans laquelle il y avait deux mille pièces d'or, fabrique des Indes, qui reviennent à deux mille cinq cents

ou six cents pistoles. Je reçus le présent sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvais pas en état de servir Sa Majesté catholique, je croyais que je manquerais à mon devoir en toutes manières, si je recevais les grandes sommes qu'elle avait eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébastien, et offrir à Vivaros; mais que je croirais aussi manquer au respect que je devais à un aussi grand monarque, si je n'acceptais le dernier présent dont il m'honorait. Je le reçus donc, mais je donnai avant que de m'embarquer les confitures au capitaine de la galère, les gants à don Fernand, et l'or à don Pédro, pour M. le baron de Vatevillé, en lui écrivant que, comme il m'avait dit plusieurs fois qu'il était assez embarrassé à cause de l'extrême dépense qui était nécessaire à faire pour achever l'admiral des Indes d'Occident, qu'il faisait construire à Saint-Sébastien, je lui envoyais un petit grain pour soulager son mal de tête (c'est ainsi qu'il appelait le grain que la fabrique de ce vaisseau lui donnait). Ma manière d'agir en cette rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraîchissemens de victuailles au capitaine, il était indifférent de retenir les gants d'Espagne ou de les donner à don Fernand. Il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille et

tant de pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, et ils ont toujours attribué à mon aversion, ce qui n'était en moi dans la vérité qu'une suite de la profession que j'ai toujours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai à la seconde garde de la nuit avec un gros temps, mais qui ne nous incommodait pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe. Nous faisions quinze milles par heure, et nous arrivâmes le lendemain à Majorque. Comme il y avait de la peste en Arragon, tout ce qui venait de la côte d'Espagne était conduit à Majorque. Il y eut beaucoup d'allées et de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magistrat de la ville s'opposait avec vigueur. Le vice-roi, qui n'est pas à beaucoup près si absolu en cet île que dans les autres royaumes d'Espagne, et qui avait reçu ordre du Roi son maître de me faire toutes les honnêtetés possibles, fit tant par ses instances, que l'on me permit à moi et aux miens d'entrer dans la ville, à condition de n'y point coucher. Cela nous parut sans doute assez extravagant, parce que l'on porte le mauvais air dans une ville, quoiqu'on n'y couche pas. Je le dis l'après-dîner à un chevalier majorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarque, parce qu'elles peuvent s'appliquer en mille rencontres

que l'on fait dans la vie : « Nous ne craignons pas » que vous nous apportiez du mauvais air, parce » que nous savons bien que vous n'êtes pas passé » à Occa ; mais comme vous vous en êtes appro- » ché, nous sommes bien aises de faire en votre » personne un exemple qui ne vous incommode » point, et qui nous accommode pour les sui- » tes ». Cela en espagnol est plus substantiel, et même plus galant qu'en français.

Le vice-roi, qui était un comte arragonnais, me vint prendre avec cent ou cent vingt carrosses pleins de noblesse et la mieux faite qui soit en Espagne; il me mena à la messe au *Lao* (on appelle ainsi les cathédrales), où je vis trente ou quarante femmes de qualité plus belles les unes que les autres : et ce qui est merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'île. Au moins elles y sont très-rares : ce sont pour la plupart des beautés très-délicates, et des teints de lis et de roses. Les femmes du bas peuple que l'on voit dans les rues sont de cette espèce. Elles ont une coiffure particulière qui est fort jolie. Le vice-roi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocard d'or, qu'il avait fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles qui ne cédaient pas en beauté aux dames de la

ville. Elles chantèrent à la grille, à l'honneur de leur saint, des airs et des paroles plus galantes et plus passionnées que ne sont les chansons de Lambert. Nous allâmes nous promener sur le soir aux environs de la ville qui sont les plus beaux du monde, et tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la vice-reine qui était plus laide qu'un démon, et qui, étant aussi sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnait un merveilleux lustre à soixante dames qui étaient auprès d'elle et qui avaient été choisies entre les plus belles de la ville. On me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche dans la galère, au son de toute l'artillerie des bastions, et d'une infinité de hautbois et de trompettes. J'employai à ces divertissemens les trois jours que le mauvais temps m'obligea de passer à Majorque. J'en partis le 4 avec un vent frais et en poupe, je fis cinquante lieues en douze heures, et j'entrai fort heureusement avant la nuit au Port-Mahon, qui est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup et fait un bassin oblong qui a une grande demi-lieue de large et une bonne lieue de long. Une grande montagne qui l'environne

de tous les côtés fait un théâtre qui, par la multitude et la hauteur des arbres dont elle est couverte, et par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes qui sont sans exagération plus surprenantes que celles de l'opéra. Cette même montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le port de tous les vents; et dans les plus grandes tempêtes, il est toujours aussi calme qu'un bassin de fontaine et aussi uni qu'une glace. Il est partout d'une égale profondeur, et les galions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Ce port est dans l'île de Minorque qui donne encore plus de chair et de toutes sortes de victuailles nécessaires à la navigation, que celle de Majorque ne produit de grenades, d'orangers et de limons.

Le temps grossit extrêmement après que nous fûmes entrés dans le port, et au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. Nous en fîmes pourtant quatre partances, mais le vent nous refusa toujours. Don Fernand Carrillo, qui était homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête et fort civil, chercha à me donner tous les divertissemens que l'on pouvait trouver en ce beau lieu. La chasse y était la plus belle du monde en toute sorte de gibier, et la pêche en profusion. En voici une manière particu-

lière à ce port. Don Fernand prit cent Turcs de la chiourme, les mit en rang, leur fit tenir un très-gros cable, et fit plonger quatre de ces esclaves, qui attachèrent ce cable à une fort grosse pierre, et la tirèrent après à force de bras avec leurs compagnons au bord de l'eau. Ils ne réussirent qu'après des efforts incroyables, et ils n'eurent guère moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans sept ou huit écailles, moindres que des huîtres en grandeur, mais d'un goût sans comparaison plus relevé.

Le temps s'étant adouci, nous fîmes voile pour passer le golfe de Lyon qui commence en cet endroit : il a cent lieues de long et quarante de large, et il est extrêmement dangereux, tant à cause des montagnes de sable que l'on prétend qu'il élève et qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de port. Souvent la côte de Barbarie qui le borne d'un côté n'est pas abordable; celle de Languedoc, qui le joint de l'autre, est très-mauvaise; enfin le trajet n'en est point agréable pour les galères, pour peu que la saison soit avancée : et elle l'était beaucoup, étant fort proche de la Toussaint, qui fait toujours à la mer de grands coups de vent. Don Fernand, qui était un des hommes d'Espagne des plus aventuriers, m'avoua qu'une médiocre frégate eût été meilleure en cette ren-

contre que la plus forte galère. Nous passâmes le golfe en trente-six heures avec le plus beau temps du monde, et avec un vent qui ne laissant pas de nous servir ne nous obligeait presque pas à mettre sur les bongies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le canal qui est entre la Corse et la Sardaigne. Don Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisaient appréhender changement de temps, me proposa de donner fond à Porto-Condé, qui est un port inhabité dans la Sardaigne : ce que j'agréai. Son appréhension s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis pour ne pas perdre le beau temps, et ce fut un grand bonheur pour moi; car M. de Guise, qui allait à Naples sur l'armée navale de France, était mouillé à Porto-Condé avec six galères. Don Fernand Carillo, qui le sut deux jours après, me dit qu'il se fût moqué de ces six galères; parce que la sienne qui avait quatre cent cinquante hommes de chiourme se fût aisément tirée d'embarras: mais c'eût toujours été une affaire dont un homme qui se sauve de prison se passe encore plus facilement qu'un autre.

La forteresse de Saint-Boniface, qui est en Corse, et aux Génois, tira quarante coups de canon en nous voyant; et comme nous en passions

trop loin pour en être salués, nous jugeâmes qu'elle nous faisait quelque signal, et il était vrai; car elle nous avertissait qu'il y avait des ennemis à Porto-Condé. Nous ne le prîmes pas ainsi, et nous crûmes qu'elle voulait nous faire connaître qu'une petite frégate, que nous voyions devant nous au sortir du canal, était turque, comme elle en avait le garbe. Il prit fantaisie à don Fernand de l'attaquer, et il me dit qu'il me donnerait, si je le lui permettais, le plaisir d'un combat qui ne durerait qu'un quart d'heure. Il commanda qu'on donnât chasse à la frégate, qui paraissait effectivement faire force de voile pour s'enfuir. Le pilote, qui n'avait d'attention qu'à cette frégate, en manqua pour un banc de sable qui ne paraissait pas effectivement au-dessus de l'eau, mais qui est si connu qu'il est même marqué dans les cartes : la galère toucha. Comme il n'y a rien de si dangereux en mer, tout le monde cria *miséricorde*. Toute la chiourme se leva pour essayer de se déferrer et de se jeter à la nage. Don Fernand Carillo, qui jouait au piquet, avec Joli dans la chambre de poupe, me jeta la première épée qu'il trouva devant lui, en me criant que je la tirasse. Il tira la sienne et sortit, chargeant à coups d'estramaçon tout ce qu'il trouvait devant lui. Tous les officiers et la soldatesque

firent la même chose, parce qu'ils appréhendaient que la chiourme, où il y avait beaucoup de Turcs, ne relevât la galère, c'est-à-dire, qu'ils ne s'en rendissent maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde fut remis à sa place, il me dit de l'air du monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai » ordre, monsieur, de vous mettre en sûreté : » voilà mon premier soin; il faut y pourvoir. » Je verrai après cela si la galère est blessée ». En proférant cette dernière parole, il me fit prendre à foi de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il y mit avec moi trente mousquetaires espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil qui paraissait à cinquante pas de là, et où il n'y avait place que pour quatre ou cinq personnes. Les mousquetaires étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture : ils me firent pitié; et quand je vis que la galère n'était pas blessée, je voulus les y renvoyer; mais ils me dirent que si les Corses qui étaient sur le rivage me voyaient sans une bonne escorte, ils ne manqueraient pas de me venir piller et égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux.

La galère ne se trouva pas blessée, ce qui fut

une manière de prodige. On ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La felouque me vint reprendre, et je remontai sur la galère avec joie. Comme nous sortions du canal, nous aperçûmes encore la frégate qui, voyant que la galère ne la suivait plus, reprit sa route. Nous lui donnâmes chasse, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, et nous trouvâmes en effet qu'elle était turque, mais entre les mains des Génois, qui l'avaient prise sur les Turcs et l'avaient armée. Je fus, pour vous dire vrai, très-aise que l'aventure se fût terminée ainsi : cette guerre ne me plaisait pas. Le temps se chargeant un peu, l'on crut qu'il était à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui est un port inhabité de Corse. Un trompette du gouverneur génois d'un fort qui en est assez proche vint nous avertir de la part de son capitaine que M. de Guise était avec six galères de France à Porto-Condé ; qu'apparemment il nous avait vu passer, et qu'il pourrait nous venir surprendre la même nuit sur le soir. Nous résolûmes de nous remettre à la mer, quoique le temps commençât à être fort gros, et qu'il y eût même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio ; parce qu'il a à sa bouche un écueil de rocher qui

jette un courant assez fâcheux. La bourasque augmenta avec la nuit, et nous eûmes une des plus grandes tempêtes qui se soit peut-être jamais vue à la mer. Le pilote royal des galères de Naples, qui était sur notre galère, et qui naviguait depuis cinquante ans, disait qu'il n'avait jamais rien vu de pareil. Tout le monde était en prières, tout le monde se confessait, et il n'y eut que don Fernand Carillo, qui communiait tous les jours quand il était à terre, et qui était d'une piété angélique, il n'y eut, dis-je, que lui qui ne se jeta point aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissait faire les autres, mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l'oreille : *Je crains bien que toutes ces confessions que la seule peur produit ne vaillent rien.* Il demeura toujours à donner ses ordres avec un sang-froid admirable, mais doucement et honnêtement, à un vieux soldat des terres de Naples, qui faisait paraître un peu d'étonnement, je me souviens toujours qu'il l'appela *sennor soldado de Carlos quinto.* Le capitaine particulier de la galère se fit apporter au plus fort du danger ses manches en broderie, et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devait mourir avec la marque de son Roi. Il se mit dans un grand fau-

teuil, et il donna un grand coup de pied dans la mâchoire à un pauvre Napolitain, qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchait à quatre pattes, en criant : *Sennor don Fernando, por l'amor de Dios, confession.* Le capitaine, en le frappant, dit : *Inimigo de Dios piedes confession?* Et lui comme je lui représentai que la preuve n'était pas bonne, il me répondit que ce vieillard scandalisait toute la galère. Vous ne pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête, vous vous en pouvez imaginer aussi peu le ridicule. Un observantin sicilien prêchait au pied de l'arbre du mât que saint François lui avait apparu, et l'avait assuré que nous ne péririons pas. Ce ne serait jamais fait si j'entreprenais de vous décrire les frayeurs et les impertinences que l'on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que sept heures ; nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la piarouse. Le temps s'adoucit, et nous gagnâmes Porto-Longone. Nous y passâmes la Toussaint et la fête des Morts, parce que le vent nous était contraire pour sortir du port ; le gouverneur espagnol m'y fit toutes les honnêtetés imaginables; et comme il vit que le mauvais temps continuait, il me conseilla d'aller voir Porto-Ferrare. Il n'y

a que cinq milles de l'un à l'autre par terre, et j'y allai à cheval.

Je vous ai dit tantôt qu'il n'y a rien de si agréable, dans le théâtre rustique de l'opéra, que la scène du Port-Mahon, et je vous puis dire présentement, avec autant de vérité, qu'il n'y a rien de si pompeux dans les représentations les plus magnifiques que vous en avez vues, que tout ce qui paraît de cette place. Il faudrait être homme de guerre pour vous la décrire, et je me contenterai de vous dire que sa force passe sa magnificence; elle est l'unique imprenable qui soit au monde, et le maréchal de la Meilleraye en convenait. Il l'alla visiter après qu'il eut pris Porto-Longone dans le temps de la régence, et comme il était impétueux, il dit au commandeur Grifoni, qui y commandait pour le Grand-Duc, que la fortification était bonne; mais que, si le Roi son maître lui commandait de l'attaquer, il lui en rendrait bon compte en six semaines. Le commandeur Grifoni lui répondit qu'il prenait un trop long terme, et que le Grand-Duc était si fort serviteur du Roi, qu'il ne faudrait qu'un moment. Le Maréchal eut honte de son emportement ou plutôt de sa brutalité, et il la répara en disant : *Vous êtes un galant homme, M. le*

commandeur, et je suis un sot. Je confesse que votre place est imprenable. Le Maréchal me fit ce conte à Nantes, et le commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandait encore quand j'y passai.

Le vent nous ayant permis de sortir de Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombino, qui est dans la côte de Toscane. Je quittai dans ce lieu la galère, après avoir donné aux officiers, aux soldats et à la chiourme, tout ce qui me restait d'argent, sans excepter la chaîne que le roi d'Espagne avait donnée à Boisguérin. Je la lui achetai, et je la revendis au facteur du prince Ludovisio qui est prince de Piombino. Je ne me réservai que neuf pistoles que je crus me suffire jusqu'à Florence.

Je suis obligé de dire, pour vérité, que jamais gens ne méritèrent mieux de gratifications que ceux qui étaient sur cette galère. Leur discrétion, à mon égard, n'a peut-être jamais eu d'exemple. Ils étaient plus de six cents hommes, dont il n'y en avait pas un qui ne me connût. Il n'y en eut jamais un seul qui en donnât seulement, ni à moi, ni à aucun autre de démonstration. Leur reconnaissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avais témoignée de leurs honnêtetés les

toucha tellement, qu'ils pleuraient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombino, qui fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle jusque-là avait été hasardée par beaucoup d'aventures.

FIN DU TOME TROISIÈME.

614442

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google